TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, rue Notre-Dame, 1640 et 1642

Aujourd'hui Maximum 70
Même date l'an dernier 78
Aujourd'hui Minimum 52
Même date l'an dernier 60

La Patrie

PRONOSTICS POUR ... OCHAINES VINGT-QUATRE ... RES

Toronto, 22.—Ven... à frais, temps beau et plus ch...

Bureau Greffier 1898
Bureau Greffier Jan98
Hotel de Ville

21E ANNEE — No 125 — SEIZE PAGES — MONTREAL, SAMEDI, 22 JUILLET 1899 — LE NUMERO : UN CENTIN

LES FRANCISCAINS OU MOINES MENDIANTS

L'ordre auquel appartient le nouveau délégué apostolique en Canada

LE COUVENT DE LA RUE DORCHESTER

Vues et photographies fournies par MM. Laprès & Lavergne, rue St-Denis, coin de la rue Ontario

Des religieux qui vivent d'aumones et de charité, Ils ne savent pas aujourd'hui s'ils auront de quoi manger demain

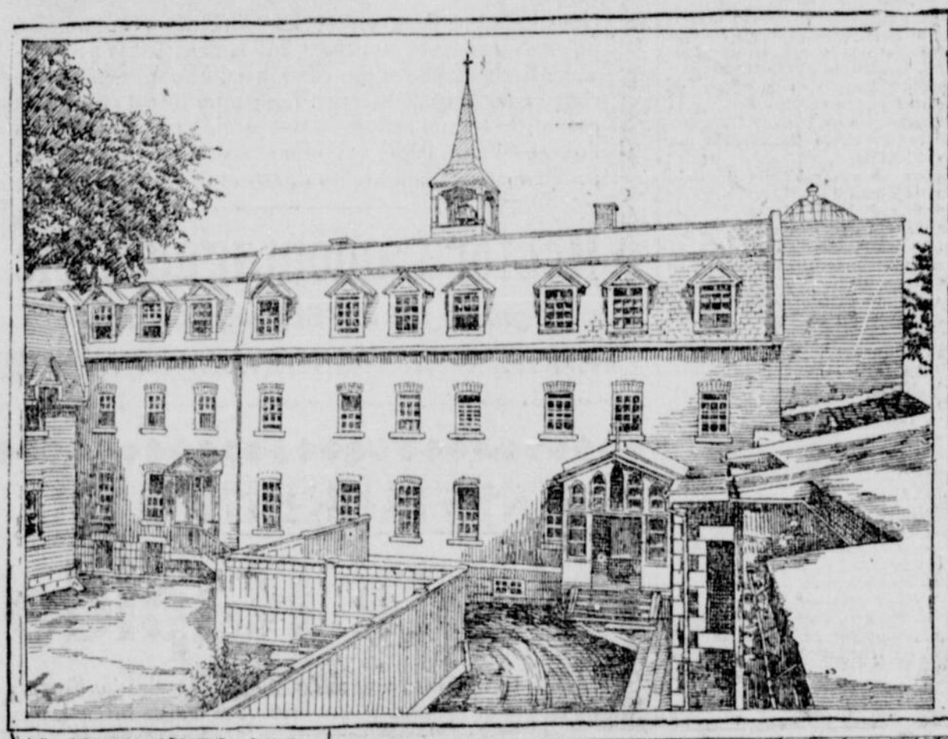

LA COMMUNAUTE DES R.R.P.P. FRANCISCAINS

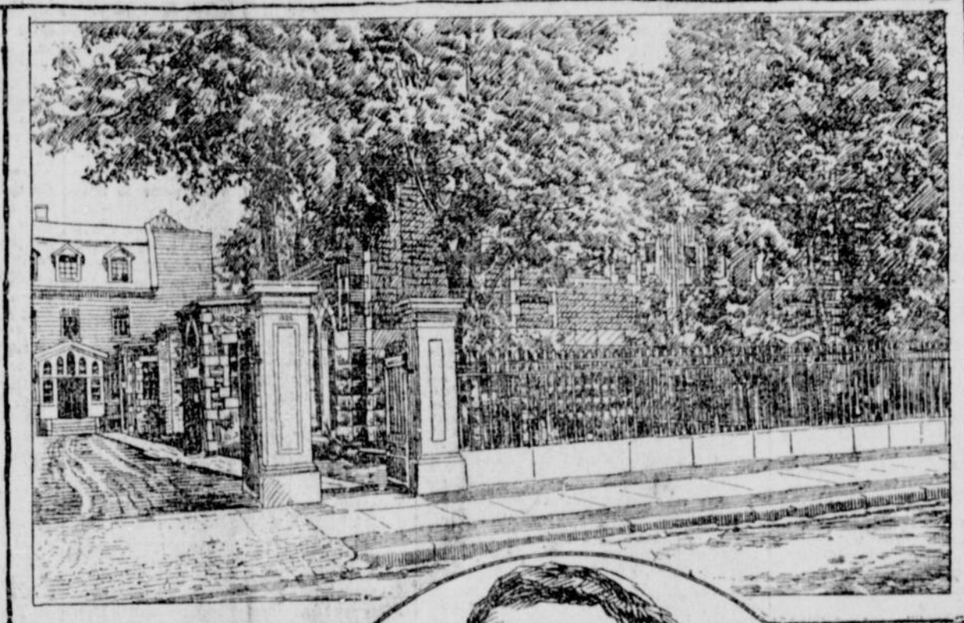

EGLISE DES FRANCISCAINS RUE DORCHESTER

COLLEGE POUR LA PREPARATION DES ENFANTS QUI SE DESTINENT A L'ORDRE MONASTIQUE

R.P. COLOMBAN SUPERIEUR DES FRANCISCAINS

La venue prochaine au milieu de nous d'un délégué papal, choisi dans l'ordre des Franciscains donne pleine actualité aux illustrations et aux renseignements que nous donnons ici sur la communauté des moines mendiants établis au milieu de nous depuis quelques années et qui ont leur monastère sur la rue Dorchester.

Peu de temps après la venue des religieux, leur esprit de pénitence édifia la population catholique de la province entière, et aujourd'hui, la modeste chapelle érigée sur l'une des plus belles rues de la partie ouest est le rendez-vous quotidien d'un grand nombre de pécheresses, de pécheurs et de pèlerins de toute sorte.

En face de l'église, un grand crucifix s'élève sur un piédestal de pierre, ouvrant à la foule qui passe ses bras meurtris et tout ensanglantés. Bien peu de personnes négligent de s'arrêter devant cette maison de pénitence et de charité. On y voit constamment des personnes dévotes prosternées au pied de la croix. Toute la journée, c'est une procession ininterrompue d'hommes, de femmes et d'enfants.

L'austère communauté voit aussi souvent ses portes s'ouvrir devant des personnes dont le bonheur a déserté le foyer et qui vont trouver les bons religieux pour leur raconter leurs peines.

Quelle sobriété de décors dans la salle de réception, parloir unique en son genre, où tout fait songer à la pénitence. D'abord, il y a un long corridor sur lequel donnent de toutes petites pièces vitrées et où il n'y a pour tous meubles, qu'un banc rustique, une chaise et une petite table supportant un Christ sous globe, et divers emblèmes pieux.

C'est là que les Révérends Pères exercent sans bruit, dans le recueillement, leur ministère, loin du monde, de ce monde dont les tribulations ne franchissent jamais le seuil de leur asile de privations et de prières.

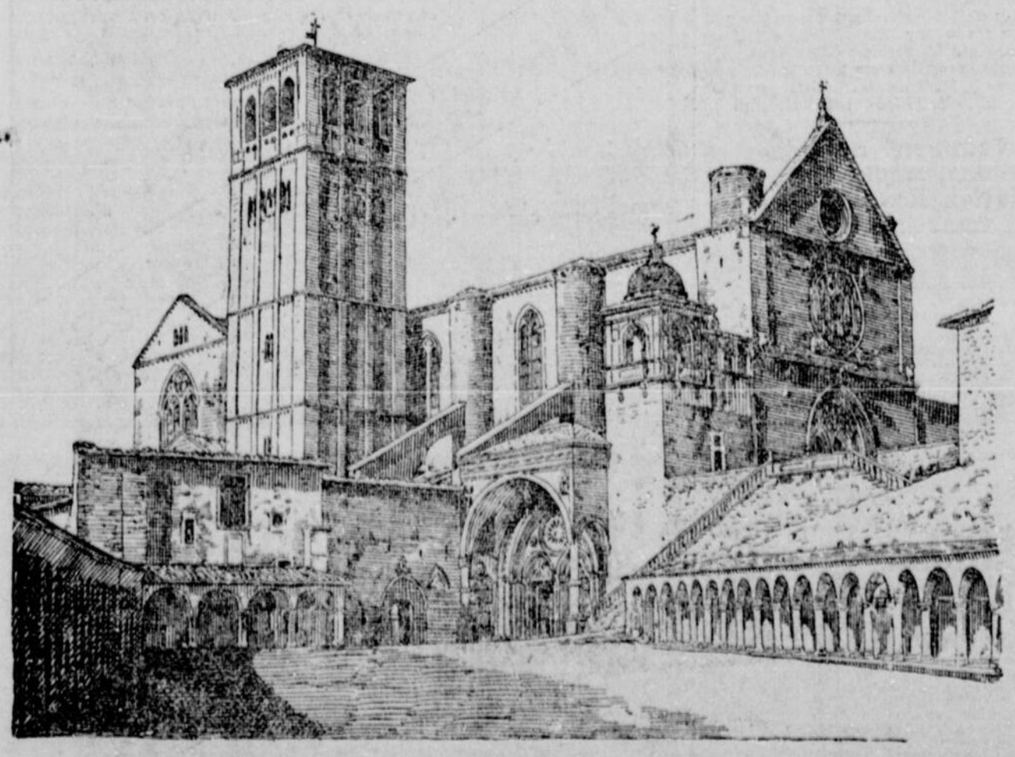

BASILIQUE OU REPOSE LE CORPS DE ST FRANÇOIS, FONDATEUR DE L'ORDRE DES FRANCISCAINS OU FRERES MENDIANTS. TROIS EGLISES SONT SUPERPOSEES.

R. P. ALOYSE LAUER, Général des Franciscains à Rome.

Les bons religieux se couchent très souvent le soir, sans connaître s'ils auront quelque nourriture à prendre le lendemain.

Les vues que nous donnons aujourd'hui du monastère de la rue Dorchester, nous ont été gracieusement fournies par MM. Laprès et Lavergne, artistes-photographes, angle des rues St-Denis et Ontario.

Les Franciscains furent les premiers missionnaires du Canada; ils disparurent lentement après la cession du pays aux Anglais. Nombre de vieillards se rappellent encore avoir vu les anciens récollets. Après une cinquantaine d'années d'interruption, les Franciscains reviennent dans le pays que leurs Pères avaient évangélisé.

La fondation actuelle de Montréal date de juin 1890. Accueillis avec sympathie par la ville de Montréal, ils s'établirent près de l'église St-Joseph, 304 rue Richmond. Un malentendu leur créa alors quelques difficultés qui cessèrent bientôt devant la bonne foi et surtout devant leur calme en ces pénibles circonstances.

Le local gracieusement prêté par M. Leclerc, curé de St-Joseph, étant bien vite devenu trop étroit et la situation ne permettant pas de songer à un agrandissement en ce lieu, on pensa à un autre site. Une propriété leur fut offerte aux coins des rues Sherbrooke et St-Denis, mais les autorités préférèrent l'emplacement actuel, sur la rue Dorchester, 1222. Les Pères s'y installèrent en mai 1892 et depuis

(Suite à la 9e page.)

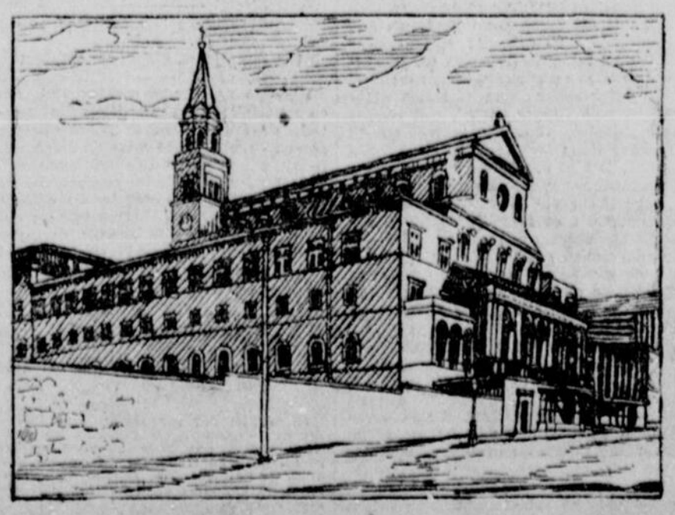

COUVENT ST-ANTOINE, maison générale des Franciscains

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Claude Paysan

GRAND ROMAN . . .
. . . CANADIEN INEDIT

Par le Dr CHOQUETTE

Ecrit spécialement pour "LA PATRIE"

(Enrégistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, par le Dr Choquette, au bureau du Ministre de l'Agriculture, à Ottawa, toute reproduction est interdite).

15 SUITE

XXXVII

C'était une vieille église, l'église de leur village.

Tout autour, les ormes et les pins que l'on avait autrefois plantés et qui jetaient leur ombre tranquille sur les dalles craquelées du perron, sur les tertres du cimetière, révélaient par la moisissure de l'écorce leur complète vétusté à eux aussi.

Depuis combien de printemps reverdissaient-ils ? depuis combien de temps poussaient-ils de nouvelles feuilles pour les secouer, aux automnes, sur la tête des passants ? Cette année, cependant, certaines de leurs branches où la sève avait manqué étaient restées dépouillées et tristes sans plus aucune goutte de vie dans leurs fibres taries...

...C'était une vieille église.

Même à l'époque de la jeunesse de la mère Julienne, elle était déjà ancienne. Mais bâtie de manière à résister aux secousses de la terre et du ciel—avec de longues fenêtres ogivales, qui se dessinaient de loin comme des meurtrières tant elles étaient étroites, avec des murs très larges faits de lourdes pierres enlvstées dans le mortier,—elle était encore tout à fait solide. On ne faisait alors rien de petit, d'ailleurs, rien que des choses fortes et géantes...

Et pendant l'été, il y avait toujours, dans les angles des cours, des enfants de catéchisme ou des hirondelles, souvent les deux à la fois, qui s'ébattaient sous la chaude réverbération du soleil, parmi la poussière et les feuilles tombées.

Cela seul était déjà très touchant.

Partout, le temps y avait déposé sa rouille, mais une rouille de surface seulement qui ne mordait point la charpente, comme si la petite église soutenait une lutte sourde où elle n'aurait pas encore eu le dessous ; et,à l'extérieur, les pierres polies de ses murs, les plombs de son toit, avaient pris une teinte roussâtre qui lui donnait l'apparence d'être faite toute en granit rouge.

Dedans aussi, son air de vétusté, accusé par les escaliers frustres, les rebords usés des banquettes, ne lui enlevait rien de son charme.

C'est vrai qu'il y avait bien dans le chœur un très grotesque assemblage de statues naïves et noircies qui gâtait quelque peu le cachet de grandeur du lieu.

Ces statues, déverniés par l'usure du temps, avaient été gauchement repeintes avec des expressions bizarres et fausses. C'étaient des Mater Dolorosa qui avaient plutôt l'air de rire, des Madones à méchants sourcils, des Christs grimaçants, disposés là sans art, sans goût, comme au hasard, par quelqu'ancien bedeau.

Et ces laideurs étaient là depuis si longtemps que les pauvres paysans n'y prenaient plus guère garde quand ils priaient ; ils ne s'adressaient qu'au vrai Christ et qu'à la vraie Madone.

Ce côté grotesque était d'ailleurs merveilleusement racheté par certains vieux tableaux que les longues années avaient embuées de leurs poussières, mais dont la douceur expressive des lignes attestait encore la valeur artistique de celui qui les avait peints.

...C'était une bien vieille église, l'église de leur village.

Mais à ce moment-là il le fallait savoir pour s'en rendre compte, car il était sept heures et le crépuscule de mai, un crépuscule gris et fumeux entrait déjà par les fenêtres, glissait doucement sur les chapiteaux des colonnettes, embrouillait peu à peu les angles, les contours des jubés et des escaliers. Puis il y avait tant de cierges allumés devant l'autel de la Vierge, tant de reflets jaillis des cristaux des lampes, qu'au contraire la petite église semblait toute fraîche...

Ils étaient venus de loin, à pied pour la plupart, pour réciter leur chapelet et entendre les cantiques à Marie, les paysans, les paysannes, de vieux rentiers qui s'appuyaient en tremblant sur leurs bâtons, des vieilles mères qui s'agenouillaient avant d'entrer devant quelque croix du cimetière, des jeunes garçons, des jeunes filles aussi pour chanter et apporter des bouquets de fleurs.

Eux, Claude et sa mère, s'étaient rendus ensemble, bras dessus bras dessous, lentement, comme des amoureux, et ils s'étaient mis à genoux l'un près de l'autre dans une banquette en face de l'autel de la Madone.

Alors un homme qui était un prêtre commença à haute voix une prière à laquelle les assistants, tout en roulant les gros grains de leurs chapelets, répondaient avec ferveur. Et c'était profondément impressionnant ce murmure général qui s'élevait en suppliant crescendo, qui cessait, et reprenait sans cesse avec les mêmes intonations de mélancolique bourdonnement.

Elle répondait aussi la vieille Julienne, en même temps elle pensait à celui qui dormait toujours, tout auprès, sous sa couche de terre, et à cet autre, là, qui était son fils...

La prière terminée, pendant que le prêtre en chasuble dévoilait son éblouissant Saint-Sacrement, une voix, soutenue par un craintif accompagnement d'harmonium chantait des cantiques du haut des jubés.

On les choisissait toujours naïfs et très anciens ces pauvres cantiques comme s'accordant mieux avec les sentiments de douce humilité de l'assistance.

C'était le dernier soir de mai, la clôture du mois de Marie. Et, la foule pieusement prosternée lui faisait pour jusqu'à l'air prochain des adieux attendrissants...

C'est si long une année vue d'avance. Y seraient-ils encore à cette même banquette, Claude et sa vieille mère ? Ils y songeaient tristement tous les deux en eux-mêmes...

Et comme pour répondre à leurs rêveries, une jeune fille, qui y songeait peut-être elle aussi à ces jours si loin du prochain mai, entonna tout-à-coup d'une voix grave et douce un dernier cantique à la Vierge...

Oh ! cette voix... Croyant la reconnaître, Claude avait frémi jusque dans ses fibres profondes en l'écoutant dans le silence. Cependant ces modulations mélancoliques, ces inflexions si tristement dolentes jamais il ne les avait auparavant entendues.

D'abord légère,la voix montait finement dans l'air dans les premiers couplets, comme pour se joindre aux nuages d'encens qui flottaient. Et il y avait tant de foi suppliante dans son intonation que toute l'assistance écoutait, empoignée secrètement.

Elle continuait un peu plus haletante, encore plus émue. C'était bien toujours le même timbre pur de cristal, mais un cristal qui va se briser; et déjà, dans les notes hautes, où l'on sentait des larmes toutes proches, l'effort pénible se trahissait... Trop d'âcre encens peut-être qui remplissait l'air et gênait les poumons ?...Peut-être simplement l'émotion, cette crainte particulière d'enfant qui porte à pleurer ?...

Elle reprenait de nouveau, et cette voix qui tremblait beaucoup donnait un charme suprêmement triste au cantique. En même temps un frisson d'anxiété indéfinissable courait sur l'assistance.

Était-ce l'effet du hasard? Etait-ce au contraire voulu? mais les mots se joignaient au chant maintenant pour un véritable appel au secours:

Au secours, Vierge Marie ;
Hâte-toi, viens sauver mes jours,
C'est ton enfant qui t'en supplie,

Mon Dieu !... Sauvez ses jours, redisait Claude tout bas...

Vierge Marie, sauve mes jours,
Vierge... Mar...

Comme une corde de lyre trop tendue, la voix s'était brisée...

Dans un sentiment d'angoisse et de pitié, Claude avait instantanément levé son regard, mais un autre regard, aussi prompt que le sien, était déjà descendu sur lui...

Fernande, brisée par l'effort, écrasée sur le rebord du jubé où elle se soutenait encore, tenait fixement sur lui ses deux pauvres grands yeux tristes comme pour lui demander pardon.

Et Claude aussi, sans pouvoir détourner la tête, la regarda longuement, bien longuement.

XXXIX

Le lendemain, premier juin, Fernande avait écrit dans son ancien cahier de couvent :

"Encore un de mes bonheurs qui s'en va.

Ça me rappelait les plus heureux moments de ma vie de chanter,—dans notre humble et vieille église, comme autrefois dans ma petite chapelle de couvent, — des naïfs cantiques en l'honneur de la Vierge Marie, mais hier soir, j'ai bien compris que ma pauvre poitrine fêlée ne le pourrait jamais plus, jamais plus.

Oui, ce bonheur aussi s'en va.

Je me sens mieux aujourd'hui, il est vrai ; mais réellement, hier, j'ai cru que j'allais mourir. C'était comme si l'on eut roulé une pesante meule sur ma poitrine. En dépit de mes efforts, je sentais ma voix s'éteindre insensiblement.

Un moment pourtant, j'ai espéré résister tant je luttais de toute la force de ma volonté, mais dans l'émotion de prononcer ces mots si vrais : "Hâte-toi, viens sauver mes jours", ma voix s'est soudainement brisée. C'est alors que tout parut s'évanouir autour de moi au fond d'un vide morne où je me sentais crouler moi-même.

Et je suis tombée écrasée, sans force, sans souffle. Dans un éclair, j'ai pu entrevoir tout le groupe indifférent des assistants qui me regardaient curieusement. Je suis au moins certaine de la pitié de l'un d'eux, Claude, le fils de la veuve Drioux, notre voisine, et ça m'a fait du bien au cœur de sentir son sympathique regard rivé sur moi.

Pauvre garçon, il paraissait me plaindre, lui qui souffre par ma faute, paraît-il, et qui est peut-être encore plus à plaindre que moi... J'ai surpris l'affreux secret qui torture sa vie et qui depuis, me tourmente également...

...Ah ! oui, ce n'est pas triste comme l'on croit parfois de mourir : je connais quelque chose de plus terrible, et si ce n'était pas pour sa mère, —on y pense toujours à sa mère— mon Dieu, on serait bien vite prêt, souvent..."

.....

Continué le lendemain, sur la page suivante :

"Je fais mine de les croire, mes amis, le docteur, ma mère, quand, cherchant à me bercer d'espérances trompeuses, ils parlent d'avenir devant moi, avec des accents de conviction sincère pour mieux m'illusionner. Dans un an, "dans cinq ans" me disent-ils, avec aplomb, à tout propos.

Ils font arriver sans raison ces mots dans leur conversation pour m'amener à croire en de longues années encore... Mais en moi-même, va, comme je ne me laisse pas aveugler. Je me rappelle trop, d'ailleurs... Ça été ainsi pour ma grande sœur.

C'était alors à mon tour d'aider à la comédie que l'on jouait devant elle dans les premiers mois de sa maladie, et les mots que j'entends aujourd'hui, l'on m'avait recommandé d'en dire de semblables en sa présence... Oui, je comprends bien tout.

Et comme par une fatalité attachée à mes jours, moi, qui aurais tant désiré répandre la joie et le bonheur dans le cœur de ceux que j'aime, je n'ai servi au contraire qu'à leur faire répandre des larmes.

Jusqu'à la vieille Julienne et Claude, comme s'ils n'avaient pas été assez malheureux auparavant, pour qui je suis venue gâter, — sans qu'il y ait de ma faute, il est vrai, grand Dieu !—les quelques rares moments de bonheur qui pouvaient traverser leur humble existence.

Pourquoi m'aime-t-il aussi ce Claude, moi qui ne peux aimer personne. Car c'est bien vrai ce que m'a révélé la mère Julienne... Le tendre regard de pitié, d'ailleurs, dont il m'a enveloppée, ce dernier soir du mois de Marie,me l'aurait sans doute dévoilé.

Je l'ai longuement regardé moi-même, car je voulais le remercier de sa sympathie et lui demander en même temps pardon de le faire ainsi souffrir...

... Durant l'hiver j'ai espéré qu'il m'oublierait ; c'était ce que je pouvais dans mon âme lui souhaiter de plus heureux, mais je devine bien que c'est tout le contraire qui est arrivé.

Et pour payer cette affection insensée dont il m'entoure, il me faut passer près de lui en affichant une figure faussement indifférente, sans un mot, sans un sourire, sans rien qui puisse seulement lui faire un peu de bien au cœur.

(A continuer)

UN REMEDE BON MARCHE

Asthmatiques qui souffrez toujours, essayez la Poudre de Louis Legras, dont l'efficacité est attestée par les milliers de lettres que les malades reconnaissants adressent à ce savant.—Cette merveilleuse Poudre, qui a valu à son auteur une récompense de 15,000 fr., calme en moins d'une minute, les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'emphysème, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites,et son prix est à la portée des bourses les plus modestes. — Prix de la boîte de Poudre Louis Legras, 60 cents (par poste 65 cents) Phie Décary, 1688 rue Ste-Catherine, Montréal.

AU VIEUX FORT CHAMBLY

Banquet du Cercle des Etudiants de Chambly

Chambly était en liesse mercredi soir,et les drapeaux flottaient sous le souffle d'une brise rafraîchissante sur le bastion du vieux Fort Pontchartrain. Les étudiants de Chambly qui sont assez nombreux, offraient ce soir-là un banquet aux citoyens de la paroisse, à leurs conférenciers et nombreux amis, pour célébrer le 10ème anniversaire de la fondation de leur Cercle.

Le banquet a été donné dans la salle du Quartier des Officiers. Les décorations et le menu avaient été confiés à de charmantes demoiselles.

Au nombre des personnes présentes nous pouvons nommer, d'après l'ordre inscrit au régistre du Cercle : MM. C. M. Lesage, curé de Chambly, l'abbé J. A. Bélanger, professeur à l'Assomption, René de Salaberry, avocat de Montréal A. S. Delisle, de Ste-Cunégonde, M. D. S. Martel, M. D., et ex-M.P.P., J. O. Fournier, avocat de Montréal, S. Meunier marchand, J. S. Desrochers, ex-comptable, F. Mayrand, comptable de la banque Ville-Marie, L. C. Meunier, avocat de Montréal, S. E. Meunier, avocat de Montréal, A. D. Lacroix, principal de l'Ecole Montcalm, L. O. Bervin, M.D., H. D'Artois, gérant de la banque Ville-Marie, A. J. Allard, teneur de livres, L. Ortigny, marchand, O. Taupier, commis, A. H. Martel E.E.M., W. Tétreault B.L., J. L. H. Martel B.A., W. Racicot étudiant, O. Daigneault étudiant, A. Bélanger étudiant, J. G. Martel étudiant, G. Bouchard étudiant, A. Taupier étudiant, A. Gravel étudiant, O. Meunier marchand, Chs. Emard E.E.D., J. O. Maurice B.A., E. C. Martel D.D.S., W. D. Beadie M. D., du F.A.F., J. Bouchard C.C.C., Charbonneau, instituteur, J. S. Taupier M.D., F. Courtemanche C.C.C., J. C. Brien marchand, H. Riendeau marchand, J. C. Daigneault, J. A. Leblanc, de Montréal, H. Taupier, président du C.E.C., C. Larocque, secrétaire du C.E.C.

Ceux dont les noms suivent ayant été invités au banquet et ne pouvant s'y rendre, s'excusèrent de ne pouvoir y assister, par lettre, en présentant au Cercle des Etudiants leurs sincères remerciements et leurs vœux de succès et de prospérité : MM. Charles Allard, maire du Bassin, F. D. Monk, C.R. et M.P., le Marquis de Boythillier Chavigny, P. B. Benoit, surintendant du C.H.C., l'abbé Joseph Larocque, de Sherbrooke, L. J. O. Beauchemin, libraire, de Montréal, G. N. Ducharme, maire de Ste Cunégonde, C. G. Scheffer, notaire, Paul Ostiguy, M. D., de St. Hyacinthe, S. Martel, M.D., de Boston, Chas Durocher, ex-maire du Bassin, Léo et Rod. Robert, E.E.D., de Longueuil, Albert et Léon Contant, de Montréal.

M. H. Taupier, président du Cercle proposa la santé de notre Gracieuse Souveraine le "God Save the Queen," fut alors chanté avec enthousiasme.

M. J. O. Dion proposa celle du Pape et du clergé canadien, à laquelle M. le curé répondit.

M. R. De Salaberry répondit à la santé de notre Mère-Patrie la France, fort éloquemment.

A l'Alma Mater, M. l'abbé Bélanger, professeur au Collège de l'Assomption, donna de bons conseils à la jeunesse.

MM. Chas Emard et Joseph Martel parlèrent également sur le même sujet et ont eu des mots charmants.

MM. J. O. Fournier et S. E. Meunier, tous deux avocats de Montréal, ont dit de fort jolies choses en faisant l'éloge de nos universités.

M. O. Maurice a brillamment proposé la santé de Nos Hôtes, et MM. D. Lacroix, J. S. Taupier, M. D. S. Martel y répondirent avec une délicatesse charmante. M. H. Taupier, notre digne président, répondit à la santé du président et du Cercle des Etudiants, et fit l'historique du Cercle. M. Taupier est poète en même temps qu'orateur.

M. J. O. Dion, directeur et fondateur du Cercle, répondit à la santé portée au directeur avec une chaleur et un enthousiasme digne d'un aussi habile directeur. Il aime les jeunes étudiants, il aime son cercle, comme un père aime ses enfants. Enfin M. H. D'Artois, et L. C. Meunier, avocat, ont adressé aux dames des compliments bien goûtés.

Bref, les convives ne se séparèrent que tard dans la nuit.

RAPPORT DES BREVETS

M. Owen N. Evans, solliciteur de brevets et expert, Temple Building, Montréal,rapporte que les brevets suivants ont été accordés à des Canadiens, la semaine dernière, par le gouvernement des Etats-Unis :

629,058.— Frein pour bicycle, C. A. Wardell.

629,112.— Porte-vêtements, G. McKnight.

629,168. — Procédé pour réparer les parapluies, W. F. C. McDonald.

629,189.— Procédé pour faire et refroidir les boîtes de ferblanc, F. B. Fulton et al.

629,209.— Fusil, M. C. Roquin.

629,254. — Tuyau pour cornets, W. H. Horn et al.

629,268.— Procédé pour faire des mordants, T. J. O'Sullivan et al.

PARC SOHMER

DEMAIN (DIMANCHE)

(Après-midi 3 hrs ; soir 8)

GRANDS SPECTACLES — La troupe de SINGES de Mlle HATHAWAY. Les Bicyclistes comiques FARRELL, STARK, JOHN HARTY, jongleur comique, la famille JOSSELIN, 2 demoiselles et un homme sur le trapèze. (Numéro extraordinaire) Mlle LESTELLE, danses irlandaises, Mlle PHILLIPS, soprano, Ballet des Matelots, Ballet Oriental, l'ORCHESTRE HONGROIS, la bataille de JEFFRIES et FITZSIMMONS au Radiascope.

DANS LE CORTEGE

De feu l'hon. C. A. Geoffrion

Dans le nombreux cortège qui accompagnait, hier, la dépouille mortelle de feu l'hon. C. A. Geoffrion, nous avons omis le nom de M. A. P. Letendre, protonotaire de Rimouski. M. Letendre était un compagnon de classe de l'illustre défunt au collège de St-Hyacinthe et il s'est fait un devoir de franchir la grande distance qui sépare Rimouski de Montréal pour venir payer à son ami défunt ce dernier tribut d'amitié.

Il guérit un mauvais cas de Dyspepsie et d'Indigestion

Je certifie par la présente que j'avais depuis longtemps un mauvais estomac. Presque tout ce que je mangeais me faisait mal. Je fis usage du remède Sauvage de Smith contre le rhumatisme et pour les rognons, et il me soulagea immédiatement. Je n'en ai jamais ressenti la moindre atteinte depuis lors.

CHAS. FLANDERS,
Costicook, 4 fév., 1899.

LES PORTES REGULATRICES

Elles sont une menace pour les propriétaires des alentours de l'aqueduc

Les boites de service et les bassins du square St-Gabriel

La commission de l'aqueduc a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Laporte. Etaient présents, les échevins Prénoveau, Kinsella, Dupré, Jacques, Gagnon et Clearihue.

M. Laforest, surintendant de l'aqueduc, fait rapport que les portes régulatrices de l'aqueduc sont en très mauvais état, qu'elles sont dangereuses et qu'elles constituent une menace constante pour le pavillon des machines et pour les propriétaires des alentours.

L'échevin Laporte croit que cela devrait attirer sans délai l'attention des membres de la commission. On sait qu'il est resté, l'année dernière, $2,300 sur la somme votée pour le fossé O'Gilvie ; on pourrait varier cette somme qui serait suffisante pour mettre les portes régulatrices en bon état.

L'échevin Jacques approuve la suggestion du président ; cependant il avait pensé à demander sur cette somme un certain montant pour faire creuser deux bassins sur le square St-Gabriel.

L'échevin Turner appuie, lui aussi, cette demande.

Après quelque discussion, la commission décide de demander au conseil la permission de varier $900 pour les bassins du square St-Gabriel et $1,100 pour réparer les portes régulatrices à même les $2,300, balance de l'argent voté pour le fossé O'Gilvie.

M. Laforest fait aussi rapport qu'il faudrait $2,470 pour la chambre des machines et $550 pour éclairage formant en tout un montant de $3020 à prendre sur les $3,100 qui est la balance qui reste des $60,000 accordés à l'aqueduc par la législature.

Cette demande de M. Laforest est acceptée, et rapport sera fait en conséquence au conseil.

A propos de la qualité des boîtes de services pour lesquelles on a dernièrement ouvert les soumissions, M. Laforest fait rapport qu'il a examiné les boîtes en fer et en grès qui lui ont été soumises et quoique les deux systèmes soient bons il donne la préférence aux boîtes en grès pour les raisons suivantes, entr'autres: 1o Dans les boîtes en grès il ne se produit pas d'oxidation. 2o Dans ces boîtes le socle et le tube protecteur sont indépendants l'un de l'autre; de sorte que le danger que la rouille rende adhérents le tuyau central et le tube protecteur, et ainsi faire lever l'appareil, n'existe pas dans les boîtes en grès comme dans les boîtes en fonte.

Le président lit une lettre de M. Lagacé contremaître en chef du département qui confirme par des expériences l'opinion émise par M. Laforest.

Sur proposition de l'échevin Dupré, il est résolu d'adopter les boîtes en grès à la suggestion du surintendant et de donner le contrat à MM. Garth & Co aux prix de leurs soumissions pour les différentes grandeurs.

M. Laforest fait remarquer qu'il faut chaque année entre 500 et 1500 de ces boîtes de services, et il fait voir combien a été injuste un journal anglais qui a déclaré un jour que le département avait acheté assez de boîtes de service pour 10 ans, puisque l'approvisionnement est complètement épuisé.

Après quelques affaires de routine la commission s'ajourne.

LES AFFAIRES D'ESPAGNE

Il est assez difficile de se rendre compte avec précision de ce qui se passe en Espagne ; et, plus encore, de prévoir ce qui peut survenir.

Les Espagnols ne veulent pas se résoudre à l'abdication définitive de leur grandeur passée. Du haut de glorieux souvenirs, ils se refusent à l'idée d'accepter les conséquences de leur défaite. Ils continuent à agir comme si leur patrie était encore une grande puissance, sans admettre les sacrifices nécessaires.

Or, ils n'ont plus la force matérielle, ni l'énergie commerciale, ni la richesse. Pour recouvrer cela, pour le tenter même, il faudrait avant tout se recueillir et se réduire.

Au lieu de cela, ils songent à augmenter les impôts, alors que la charge en était déjà trop lourde pour les contribuables, et le mécontement populaire se manifeste aussitôt par des troubles dans la rue.

Il y a, dans la situation, un cercle vicieux ; la monarchie n'ose pas toucher aux services publics ni diminuer l'armée, ce qui serait indispensable cependant pour faire des économies ; et d'un autre côté, que deviendra le trône, si le gouvernement ne réussit pas à se procurer un budget?

Les désordres qui ont eu lieu sont certainement exploités par les adversaires de la dynastie ; et il faut plaindre la Reine-Régente qui ne sait que faire pour sauvegarder la couronne de son fils, dont le règne est sinon la cause, du moins la date des plus cruelles souffrances pour l'orgueil espagnol.

Après l'épuisement de la France, au début du siècle, elle s'est recueillie modestement sous la Restauration. Elle l'a fait encore à la suite des désastres de 1870 ; — c'est cela que commande la véritable dignité et que conseille la sagesse pour l'Espagne.

IL FAUT DE LA PERSEVERANCE

A l'exception des cancers, la plupart des maladies de l'estomac et du foie sont tributaires de l'ougues St-Léger, qui, prise pendant un certain temps, assure la guérison des affections de ces organes, 25 cts la grande bouteille.

PILULES ROUGES du Dr Coderre — Pour les Femmes Pales et Faibles.

LE CONSEIL DE VILLE

Il s'ajourne pour les vacances

LE CONTRAT DU RESERVOIR DONNE A MM. MARTINEAU & COUSINEAU

Nouveau réglement concernant les tramways

Il y a eu hier après-midi, une assemblée du conseil de ville, sous la présidence de Son Honneur le maire Préfontaine.

Aussitôt après la lecture des minutes l'échevin Clearihue se lève pour nier la prétendue bataille entre lui et l'échevin Kinsella. Il n'y a jamais eu rien de tel entre lui et son collègue et il offre de souscrire la somme de $500 à l'hôpital Notre-Dame et $500 à l'hôpital Général si quelqu'un peut prouver un seul iota de ce qu'ont rapporté certains journaux à ce sujet.

Une lettre de M. Clarke, restaurateur, demandant que la rue Craig ne soit pas pavée en brique, est laissée sur la table.

La question des travaux à faire au réservoir du niveau inférieur, vient ensuite sur le tapis. Lecture est d'abord faite du rapport de la Commission de l'Aqueduc, recommandant que le contrat soit accordé à N. Laporte et Cie., au prix de $13,900. Mais on verra ailleurs que la Commission des Finances a décidé de recommander au Conseil d'accorder le contrat à MM. Martineau et Cousineau, dont le prix de soumission, $12,500 est de $1,400 moins élevé.

L'échevin Sadler propose que le rapport de la Commission des Finances soit adopté et que le contrat soit donné à MM. Martineau et Cousineau.

L'échevin Beausoleil propose en amendement que le contrat soit donné à la "Compagnie de Pavage Firmite" qui est la plus basse soumission au prix de $12,000.

L'échevin Beausoleil prétend que la Compagnie Firmite est solvable, qu'elle a donné toutes les garanties exigées par la ville, qu'elle a fait son dépôt entre les mains du trésorier et qu'il serait injuste maintenant de l'exclure.

Après quelque discussion le vote est pris sur l'amendement Beausoleil qui est perdu sur la division suivante :

Contre : les échevins Stevenson, Laporte, Jacques, Prénoveau, Ames, McBride, Turner, Kinsella, Sadler, Ouimet, Martineau, Clearihue, Ekers, Paquette, Gagnon, Dufresne, Roy et Wilson—18.

Pour : les échevins Brunet, Marsolais, Beausoleil, Dupré, Archambault, Lareau et Gallery — 7.

La motion principale est ensuite adoptée, l'échevin Larceau dissident.

Le conseil adopte le règlement suivant, concernant la vitesse des tramways, et les bicycles.

Sec. 1—Les sections 11 et 13 du règlement No 210, passé le 21 décembre 1892, sont par les présentes rappelées et on leur substitue les clauses suivantes :

Sec. 11 — La vitesse des chars ne devra jamais excéder 8 milles à l'heure, ni 4 milles à l'heure en tournant les coins des rues et aux intersections des rues. Quand un char doit s'arrêter à l'intersection d'une rue, le conducteur doit ordonner d'arrêter au coin le plus proche de la rue prochaine."

Sec. 12 — Dans le cas ou la compagnie, en aucun temps, contreviendrait à aucune des conditions ou obligations imposées par le présent règlement, elle sera sujette à une pénalité n'excédant pas $40, pour chaque jour de négligence ou de contravention, recouvrable devant la cour du recorder. Ce règlement devra être mis en vigueur par l'ingénieur de la cité.

Le conseil vote ensuite une somme de $250 pour réparer le pont de la Montagne.

Après avoir disposé d'une foule de rapports de différents comités le conseil s'est ajourné pour les vacances.

A ST-LIBOIRE

Acton Vale, 22.—Dimanche soir, le 16 juillet, le cercle d'amateurs de St-Liboire, a donné dans la salle de l'Hôtel de Ville une grande soirée dramatique et musicale. Les acteurs ont interprété avec un succès complet "Le Revenant", drame en 5 actes, par Paul Croiset. MM. Couture, Ledoux, Lemaire et Pelletier, ont tenu l'auditoire sous le charme de leurs paroles.

L'Opérette bouffe d'Aug. Thibault, interprêtée par MM. Boulay, Couture et Lemaire, a fait rire aux larmes. La marche militaire des enfants sous le commandement de Eph. Dupont, était parfaite et les soli par M. Marc Morel ont été fort goûtés.

M. A. E. Boulay, comme "Biscatin" et Madame son épouse comme "Rosette" dans l'opérette "Le Rosier", ont révélé des talents d'artistes. M. Boulay est un acteur de talent et toutes les personnes qui l'entendent, veulent l'entendre encore.

La soirée a été excellente et il est à désirer que ces amateurs visitent souvent notre ville.

L'"Orpheline", chant dramatique si bien rendu par Dlle Blanche Lajoie, lui a valu les honneurs du rappel. La partie musicale sous la direction de Dame J. H. Turgeon, était remplie par Dlles B. Lajoie et Eva Quintal.

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service du bord de la Mer, Montréal, Portland et Old Orchard

Départ de Montréal à 8.00 a.m. et *8.45 p.m.
Arrivée à Portland à 5.45 p.m. et *6.40 a.m.
" à Old Orchard à 6.47 p.m. et *7.36 a.m.
*Tous les jours. Autres trains, jours de semaine.

Char salon pour Portland et Old Orchard dans le convoi de 8 a.m., et chars dortoirs directs pour Portland et Old Orchard dans le convoi de 8.45 p.m.

Service suburbain du Dimanche entre Montréal et St-Hyacinthe

Départ de Montréal, 9.45 a.m. et 8.45 p.m.
" St-Hyacinthe, 6.05 a.m., 8.00 a.m. et 8.25 p.m.

Ces trains s'arrêtent à toutes les stations intermédiaires.

Des trains circulent aussi, le dimanche, entre Montréal et Vaudreuil.

Billets d'Excursion à bon Marché

par les trains du dimanche.

Pour le service des trains du dimanche entre Montréal et Vaudreuil et Montréal et St-Hyacinthe, on vendra des billets d'aller et retour au prix d'un voyage simple en première classe, plus dix cents pour voyager entre Montréal et St-Hyacinthe ou Montréal et Vaudreuil, et vice-versâ, ou entre deux stations intermédiaires du dit district.

Les billets seront bons pour partir et pour revenir les dimanches seulement.

Bureau des Billets pour la Ville, No 137 rue St-Jacques ou à la Gare Bonaventure.

Marchand Tailleur

Ces deux mots comportent beaucoup de responsabilité pour un établissement.

Responsabilité dans la Coupe des habits pour satisfaire les clients.

Responsabilité dans le choix des marchandises qui doivent toujours être de qualité et de goût supérieurs pour ne pas tromper les pratiques.

Ces Responsabilités, nous les comprenons et les mettons en œuvre au bénéfice du public.

Tweeds les plus nouveaux. Doublures toujours de première qualité. Coupe toujours garantie. Prix toujours les plus bas.

Chez M. N. Léveillé, MARCHAND TAILLEUR 1384½ rue St-Laurent

Avez-vous Une Valise Convenable

Pour faire ce voyage Anticipé ?

Si non, prenez donc la peine de voir notre nouvelle valise "Steamer Trunk" 34 à 42 pouces de longueur, 19 pouces de largeur, 13 à 14 pouces de hauteur, se place facilement sous le lit des cabines.

Avez-vous besoin d'Une Valise plus Grande ?

Nous les avons dans toutes les dimensions, proprement finies en dedans et en dehors, solidement faites pour endurer les bousculades des charretiers, et des employés de chemins de fer et de bateaux. Les pentures sont solidement posées, la serrure restera fermer jusqu'à ce que votre clef l'ouvre. Votre linge, vos effets seront en sureté, sans compter qu'une belle valise donne du ton à un voyageur.

Hector Lamontagne & Cie

304 et 306 Rue St Paul, Montréal.

JOHN MURPHY & CIE

Vente Rapide

Les 30,000 verges de Mousseline, dessins les plus nouveaux et les plus beaux, que nous avons mises Lundi sur nos comptoirs, se vendent rapidement comme nous nous y attendions. Des articles de leur valeur se vendent invariablement très rapidement. Les personnes qui se proposent d'acheter ne devraient pas tarder à faire leur choix.

LOT No 1—10,000 verges et environ 75 patrons, au choix valant de 30c à 40c la verge. A votre choix . . . . . 12½C la verge

LOT No 2—20,000 verges, environ 150 patrons, au choix, bonne valeur de 25c à 30c la verge. A écouler à . . . . . 10C la verge

1000 Paniers Echantillons

Achetés à un prix qui nous permettra de les offrir à des prix très réduits. De plus nous déduirons de . . . . . 25 Pour Cent

Ceci veut dire que vous les acheterez juste à moitié prix!

Moitie Prix

Pour panier de fantaisie à papier.
Pour panier à ouvrage de fantaisie.
Pour panier de fantaisie de tous genres.

Tous ces beaux paniers seront exposés sur des tables spéciales à l'étage principal

John Murphy & Cie.,

2343 RUE SAINTE-CATHERINE, - - Coin de la rue Metcalfe.

CONDITIONS : COMPTANT. Téléphone Up 933.

Les modèles et les prix de nos tapis vous plaisent. Il y a dans l'assortiment le meilleur choix de nuances et de couleurs pour n'importe quel goût ; il comprend toutes les couleurs. Les chambres garnies de couleurs harmonieuses sont les seules que le bon goût peut permettre. Nous pouvons satisfaire même les plus difficiles pour les couleurs et les dessins dans n'importe lequel de

Modeles Agréables

. . . NOS TROIS MAGASINS . . .

Thomas LIGGET,

1884 RUE NOTRE-DAME,
2446 RUE STE-CATHERINE, Montréal.
175 à 179 RUE SPARKS, Ottawa.

Les Femmes Faibles et Nerveuses

'TABLETTES ROYALES'

Du Dr ROLLENS

Le Seul Spécifique pour la Femme. — ANTI-DEPERDITEUR, RECONSTITUANT ET TONIQUE

Contiennent tous les éléments constitutifs qui font le sang pur, riche et vermeil. Elle maintiennent dans ce précieux liquide les qualités propres à tonifier tout l'organisme. Elles soulagent d'abord, elles fortifient puis elles guérissent.

Employées avec grand succès dans les Hôpitaux du monde entier et recommandées par les célébrités médicales pour le traitement de l'ANEMIE et les maladies PARTICULIERES AUX FEMMES. En vente dans toutes les pharmacies ou expédiées sur réception du prix. 50 cents la boîte ou 3 boîtes pour $1.25.

LA CIE CHIMIQUE ROYALE, 79 rue St-Jacques, B. P. 974.

L'INCENDIE DE ST-ROCH

VUE PRISE DE LA COUVERTURE D'UNE MAISON EN RUINES, RUE ST-FRANÇOIS

La maison dont on remarque les quatre pans se trouve située à l'encoignure des rues St-Anselme et du Roi. Mais ce n'est qu'une petite partie du théâtre de conflagration. On ne peut avoir une vue complète d'ensemble, parce que l'incendie a fait une course pour ainsi dire irrégulière.

COMMERCE ET FINANCES

Le "combine" du sucre

SON INFLUENCE ANNULEE A MONTREAL

Les adhésions se retirent

Un nouvel incident vient de se produire d'une très grande portée pour le commerce du sucre. Lors du renouvellement du "combine", récemment, trois importantes maisons de Montréal, Hudon et Hébert, Chaput et Mathewson, ont refusé de faire partie de la nouvelle association. Tous les autres épiciers en gros y ont adhéré, et il est résulté de cette dissidence que les épiciers qui n'étaient pas dans la combinaison, faisaient une concurrence que les autres ne pouvaient soutenir, n'étant pas libres d'adopter les prix que les circonstances nécessitaient. Il s'en est suivi ce que l'on devait prévoir : le "combine" se désagrège. Jeudi, MM. Quintal et Fils ont donné avis à l'association qu'ils retiraient de ce moment leur adhésion, et on assure qu'une autre importante maison de Montréal agira de même tout prochainement. On comprend que dès maintenant, l'influence du "combine" est annulée à Montréal.

Les marchands hors de la combinaison vendent maintenant le sucre moulu, Redpath ou St-Laurent, $4.45, tandis que le prix du "combine" est de $4.50. De même, les cassonades sont vendues par les premiers depuis $3.50, à 10 cts moins cher que par les autres.

EPICERIES ET LIQUEURS

La compagnie E. B. Eddy, qui contrôle le marché aux allumettes chimiques, vient d'élever ses prix de 20 cts par caisse pour les allumettes marquées "Telegraph" et de 25 cts pour les autres. On cote maintenant, allumettes "Telegraph", lots de 5 caisses et plus, $3.20 ; quantités moindres, $3.40 ; allumettes "Telephone", lots de 5 caisses et plus, $3.05, quantités moindres, $3.25 ; Telephone, caisses de 1-8 degoise, lots ger", 5 caisses et plus, $2.90, quantités moindres, $3.10.

Les allumettes des autres manufactures canadiennes sont sans changement. Elles se vendent de $2.25 à $2.75, selon la qualité.

Le stock de raisin de Valence, "selected", est complètement épuisé, et il y a une fermeté du marché sur les autres qualités. Les "fine off stocks" sont cotés 4¼ à 4½c, et les "layers" presque épuisés, 6¼ à 6½c.

Les saumons à arriver sont cotés aux prix suivants: saumons pâles, $1.05 à $1.10; saumons rouges, $1.25 à $1.35. Il n'y a aucun changement dans les conserves de fruits et de légumes.

Les conserves de viandes de Clark sont augmentées. Le bœuf salé vaut 5c de plus, et la langue 10c de plus.

Il n'y a pas eu de changements cette semaine dans les thés, ni dans les liqueurs.

BEURRE, FROMAGE ET OEUFS

Le commerce de cette semaine a été excellent dans les trois lignes. Les exportations, quoique moins considérables que la semaine dernière, et les précédentes, ont été encore à un niveau satisfaisant. La raison de la diminution des exportations est que trois navires ont été retardés par des accidents et n'ont pu partir. Du reste, de grosses commandes ont été reçues et tout annonce que les affaires seront meilleures la semaine prochaine sous ce rapport.

On cote: Le meilleur beurre de crémerie, 18¼c à 18½c, beurre de crémerie, bonne qualité, 16½c à 17½; beurre de ferme, le meilleur, 15 à 16c; beurre de ferme de l'Ouest, 13½ à 15c; qualité ordinaire, 10 à 12c.

Le marché du fromage a une tendance à plus de fermeté et les prix ont monté durant la semaine. On cote le meilleur fromage de l'Ouest 8 7-8 à 9, et celui de l'Est 8 8½ à 8¾c.

La demande pour les œufs s'est ralentie, par suite de l'arrivée en abondance des petits fruits. Les prix sont en conséquence un peu plus faciles.

FARINES, FOINS ET GRAINS.

Le marché aux farines a fléchi de 10 à 15c sous l'influence de la baisse du blé, mais malgré les offres faites avec ces réductions, la demande reste à peu près nulle, excepté pour les besoins journaliers. Les farines fortes du Manitoba sont sans intérêt et sans changement, la baisse du blé à Chicago n'ayant pas affecté le blé du Manitoba.

Les farines d'avoine sont stationnaires pour les bonnes qualités. Des qualités inférieures sont offertes sur le marché à 10c plus bas, que le prix régulier, mais sans trouver d'acheteurs. On cote aujourd'hui : "straight rollers", en barils, $3.50, et en sacs, $1.70 ; extra en barils, $3.20, et en sacs, $1.55 ; fortes à boulangers du Manitoba, en sacs, $3.90 ; patentes du Manitoba, $4.15. L'avoine roulée est côtée $1.85 à $1.90 en sacs, et $3.80 à $4.00 en barils ; la farine d'avoine "Standard", en sacs, $1.90 à $2.00, et en barils, $3.75 à $4.10.

Il s'est exporté de bonnes qualités de foin de Montréal, ce qui devrait faire monter ici les prix, qui sont inférieurs relativement à ceux de la campagne. Les livraisons diminuent, et par suite de fortes expéditions aux Etats-Unis et en Angleterre, les marchés de ces deux pays sont quelque peu à la baisse. Le foin No 1 vaut $8 ; le No. 2, de $6 à $7 ; le trèfle, de $5.50 à $6. A la campagne, le mil No 1, vaut $7 ; le No 2, $5 à $5.50 et le trèfle, $4.50.

L'avoine est à la baisse, et on ne peut calculer jusqu'à quel point elle déclinera. La demande en Angleterre est très faible, et le marché n'est soutenu que par la demande locale, qui est bonne. L'avoine est cotée aujourd'hui à 33½c en magasin, et il y en a eu de vendu à flot au même prix.

Les pois sont rares et partout tranquilles. Prix ferme à 75c.

Le sarrasin en entrepôt s'est détérioré, ce qui rend les transactions sur ce grain peu satisfaisantes. Pas de cotations fixes. Il n'y a pas de transactions dans l'orge et le seigle.

En général, le marché des grains est sans activité.

POISSON.

Le marché cette semaine, s'est montré un peu plus actif à cause de la rareté prononcée de plusieurs sortes de poissons frais. Les prix ont monté en conséquence. Il s'est fait aussi un peu de mouvement dans les poissons salés, séchés et en saumure. Les prix de ces derniers sont presque inabordables.

La pêche ayant été presque nulle jusqu'à présent, —et il n'y a plus de vieux stock sur le marché — nous cotons dans les poissons frais : haddock des Provinces Maritimes, 3½c la lb.; Flétan blanc, 9c ; saumon de Gaspé, 17c; saumon de la Colombie, 14c; doré des lacs, 9c ; truite de mer, 8c; truite des lacs, 7c ; grenouilles, 25c; esturgeon, 6c; homard, 10c.

MM. D. Hatton & Cie., ont reçu du bas du fleuve une cargaison de morue No 1, la première consignation importante de la saison. Les cotations pour les poissons salés, etc., sont : harengs de Terreneuve, préparés selon le mode écossais, $6 le baril ; harengs importés d'Ecosse, demi-barils, $6.00. Le marché est complètement dépourvu de harengs canadiens. Morue No 1, nouvelle, vaut $5.00 le baril ; le saumon de la Colombie Anglaise, $14.00 le baril ; le maquereau No 2, $20.00 le baril ; la morue séchée, en paquets, de $1.12 à $5.25 ; la morue désossée, boîtes de 5 livres, 4½c; le hareng saur, 10c la boîte.

Dans les poissons en conserves, les prix sont stables, et la demande, limitée : saumon, meilleures marques, $1.35 et $1.50 la doz ; homards, $2.60 et $2.75 la doz.; sardines canadiennes, $3.40 et $3.50 la boîte ; sardines françaises, $7 à $14.00 la boîte, selon la marque ; harengs écossais, sauce aux tomates, $1.40 la doz., etc.

FERRONNERIE.

Les métaux sont toujours à des prix durs. Le zinc est plus lent à monter, mais par contre le cuivre et l'étain continuent à prendre de l'avant. Les fontes menacent de hausser davantage. Le fer en barre reste à $1.95.

A signaler cette semaine, une avance de ½c sur la tôle galvanisée No 28. La broche à clôture barbelée fait de $3 à $3.25. Il y a changement dans les fontes malléables, en hausse de 1c. Le clou de broche est arrivé à la base de $2.80.

Il y a aussi quelques changements à marquer pour les listes des broquettes. Les pelles d'acier carrées ou rondes font $7.70.

La semaine prochaine nous ménage encore du nouveau probablement.

REVUE DE LA BOURSE

Le même calme que la semaine dernière règne à la bourse, et la situation ne paraît pas devoir changer avant la fin des vacances. Les cours sont languissants et il n'y a pas eu depuis vendredi dernier de fluctuations remarquables. Le Pacifique a vacillé toute la semaine pour clôturer hier à peu près au même niveau que la semaine dernière, à 97½. Les Tramways ont fléchi de plusieurs points à 327, et il ne s'est presque pas fait de transactions depuis huit jours.

L'événement de la semaine a été les élections des officiers et des directeurs de la Royal Electric, dont nous avons déjà annoncé le résultat. L'élection du nouveau comité de direction n'a pas eu d'influence jusqu'ici sur le stock de la compagnie.

Le Gaz a avancé et clôturait hier à 202.

Le Montreal Cotton montre une avance notable sur la semaine dernière à 162. Les banques sont soutenues.

A la bourse des mines, il y a encore un reste d'activité, mais qui a diminué depuis qu'il n'y a pas eu de séances de l'après-midi.

UN CONSEILLER DE MASSON

Victime d'un accident

Masson, 22 — M. Joseph Laflamme, conseiller de cette localité a été victime d'un pénible accident, en passant près d'une maison en construction il a reçu sur la jambe une lourde pièce de bois. M. Laflamme est sous les soins du Dr Labrosse.

—On va commencer bientôt la construction de notre pont.

THEATRE DES VARIETES

Dimanche, le 23 courant, aura lieu le bénéfice de Mlle Blanche Verteuil, au théâtre de la rue Ste Catherine. On jouera à cette occasion le grand drame "Les Deux Orphelines," et les artistes suivants ont prêté leur concours: MM. Godeau, Cartal, Palmiéri, Léonard, W. Massy, etc., Mlle Davernay jouera le rôle d'Henriette.

Les entr'actes sont des mieux choisis.

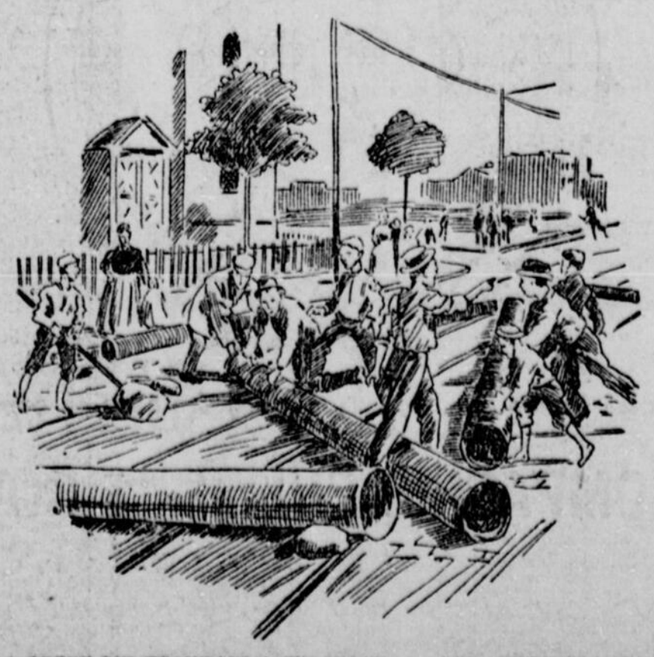

LA GREVE DES TRAMWAYS A BROOKLYN. — LES ENFANTS OBSTRUENT LA VOIE.

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

EN EMPLOYANT LE

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Une application les détruit, sinon votre argent sera remis. 25c. En vente partout.

JOHN T. LYONS, Coin des rues Craig et Bleury.

L'ETAT DES BANQUES

Au 30 Juin 1899

La "Gazette du Canada" d'aujourd'hui donne un état financier des banques incorporées du Canada, au 30 juin, 1899. Nous en extrayons les données suivantes :

NOM DE LA BANQUE.	Capital autorisé. $	Total du passif. $	Total de l'actif. $
Banque de Toronto	2,000,000	13,127,375	17,177,085
Canadian Bank of Commerce	6,000,000	32,635,050	39,769,960
Banque Dominion	1,500,000	16,774,434	20,004,234
Banque d'Ontario	1,000,000	8,084,487	9,306,913
Banque Standard	2,000,000	8,449,332	10,203,249
Banque Impériale du Canada	2,000,000	15,454,952	18,971,606
Banque des Marchands du Canada	1,000,000	6,808,859	7,662,094
Banque de Hamilton	1,500,000	10,355,241	12,993,900
Banque d'Ottawa	2,000,000	8,521,070	11,360,570
Western Bank of Canada	1,000,000	1,912,269	2,456,870
Total, Ontario	20,000,000	122,123,072	149,906,481
Banque de Montréal	12,000,000	55,335,906	74,962,409
Banque de l'Amérique Britannique du Nord	4,866,666	13,282,750	18,164,583
Banque du Peuple	1,200,000	1,333,183	1,301,094
Banque Jacques-Cartier	500,000	4,664,898	5,480,556
Banque Ville-Marie	500,000	1,766,841	2,267,516
Banque d'Hochelaga	2,000,000	6,033,441	7,881,472
Banque Molson	2,000,000	14,562,380	18,471,022
Banque des Marchands du Canada	6,000,000	19,084,449	27,748,167
Banque Nationale	1,200,000	4,830,420	6,299,049
Banque de Québec	3,000,000	9,079,911	12,509,620
Union Bank of Canada	2,000,000	8,855,055	11,413,505
Banque de St-Jean	1,000,000	429,678	730,530
Banque de St-Hyacinthe	1,000,000	1,156,254	1,603,265
Banque des Cantons de l'Est	1,500,000	5,930,810	8,406,855
Total, Québec	38,766,666	146,345,485	197,245,643
Total, Ontario	20,000,000	122,123,072	149,906,481
Total, Ontario et Québec	58,766,666	268,468,557	247,152,124
NOUVELLE-ECOSSE.			
Banque de la Nouvelle-Ecosse	2,000,000	14,665,200	18,316,672
Banque des Marchands de Halifax	2,000,000	11,312,985	14,611,175
Banque du Peuple de Halifax	800,000	2,167,852	3,156,948
Banque Union de Halifax	500,00	2,885,080	3,685,499
Halifax Banking Company	500,000	3,310,558	4,237,354
Banque de Yarmouth	300,000	668,736	1,020,496
Exchange Bank of Yarmouth	280,000	211,408	519,655
Banque Commerciale de Windsor	500,000	865,770	1,313,674
Total, Nouvelle-Ecosse	6,880,000	36,093,679	46,861,473
NOUVEAU-BRUNSWICK			
Banque du Nouveau-Brunswick	500,000	2,642,841	3,858,451
Banque du Peuple du Nouveau-Brunswick	180,000	405,794	754,096
Banque St-Stephen	200,000	434,432	692,958
Total, Nouveau-Brunswick	880,000	3,483,067	5,305,508
COLOMBIE ANGLAISE			
Banque de la Colombie Anglaise	9,733,332	7,671,146	8,658,634
ILE DU PRINCE-EDOUARD			
Banque Summerside	48,666	180,273	246,939
Banque des Marchands de l'Ile du Prince-Edouard	500,000	433,756	711,733

FLEURS DU CANADA

LE NENUPHAR D'AMERIQUE

(Famille des nymphéacées—nénuphar d'Amérique, nuphar americana.)

Sur l'étang le nénuphar étale
Et son large feuillage et l'orgueil de ses (lis

ALPHONSE KARR.

Le nénuphar d'Amérique a une fleur globuleuse et dorée de la grosseur d'une pomme. Les feuilles sont épaisses, spongieuses, en forme de cœur et longues d'une dizaine de pouces. C'est une de nos jolies plantes aquatiques.

Il porte vulgairement en français le nom de "lis jaune des étangs" et en anglais : yellow pond lily".

Les botanistes américains ont donné à cette plante les noms de "nuphar advena" ou "nymphea advena", mais ce mot "advena" qui veut dire étranger" ne nous convenait pas et Provancher a pris sur lui de changer son nom spécifique en celui d "americana" et il a bien fait, car autrement nous disions étrangère une plante qui est indigène.

Dans son "Voyage autour de mon jardin" Alphonse Karr écrit : "On a " beaucoup parlé des qualités du né- " nufar" ; les apothicaires ont long- " temps fait avec ses racines un " électuaire de chasteté" fort en ré- " putation. Cependant cette vertu " est plus que douteuse, depuis qu'on " a remarqué que les paysans de cer- " taines parties de la Suède considè- " rent la racine de nénufar alimen- " taire, et la font entrer dans la com- " position de leur pain..... Or, il y a " encore des Suédois, et il en naît " tous les jours."

La famille des nymphéacées n'est représentée, au Canada, que par deux genres : le nymphéa et le nénuphar, et de ces genres nous n'avons que trois espèces, le nymphéa odorant, le nénuphar d'Amérique et le nénuphar de Kalon. Toutes ces plantes portent de jolies fleurs, d'un effet superbe, dans les jardins où existe un étang ou qui sont traversés par un cours d'eau et leur culture devrait être répandue.

Provancher nous enseigne qu'elle est facile : " Il suffit, dit-il, de jeter dans l'eau des bassins, des graines parfaitement mûres ou d'enfoncer dans la vase de leur fond des portions de rhizomes fraîchement attachées, mais il faut que l'eau ait assez de profondeur pour mettre ces rhizomes à l'abri de la gelée pendant l'hiver."

C'est à cette famille qu'appartiennent le lotus blanc et le lotus rose, tous deux consacrés au soleil par les Egyptiens, ainsi que la plus grande fleur connue, la "Victoria regia" découverte en 1801, par le célèbre botaniste Hœuke, dans le fleuve des Amazones, Amérique méridionale. Le nénuphar, dans le langage des fleurs, est le symbole de la "froideur", parce qu'il passe pour calmer les ardeurs du sang."

Le nom de Nénuphar "lui fut donné d'une nymphe qu'un amour passionné pour Hercule conduisit au tombeau. Le héros qui l'avait repoussée et qui était resté insensible à ses charmes, voulut néanmoins éterniser sa mémoire, et la changea en nymphæa ou nénuphar."

LA KALMIA A FEUILLES ETROITES

(Famille des éricacées. — Kalmia à feuilles étroites, Kalmia augustifolia.

Dans le comté de Chauplain, la Kalmia abonde, le long des routes et des bois. Ses fleurs nombreuses à corolles gamopétales, d'un beau rose, réunies en faisceaux autour des rameaux attirent forcément l'attention. Provancher a raison quand il dit qu'elle figurerait avantageusement dans les jardins.

C'est un arbrisseau de 3 à 4 pieds de hauteur, ayant belle apparence, mais les cultivateurs ne lui accordent qu'un regard de dédain. Plus que cela, ils en ont peur. Ils lui ont donné le nom détestable de "pétrole", parce qu'ils l'emploient en infusion et qu'elle provoque une sensation de brûlure, prétendent-ils.

Quelques-uns ajoutent même que la Kalmia est funeste aux moutons qui broutent ses feuilles. Cela vaudrait la peine d'être vérifié et j'ai l'intention de faire des expériences à son sujet.

Si elle est véritablement vénéneuse, ce serait un service à rendre à nos paysans que de les mettre en garde. J'ai constaté moi-même, cet été, que plusieurs agneaux étaient morts d'une maladie inconnue dans des friches où la Kalmia existe. Les Anglais la nomment vulgairement "sheep laurel" ou "narrow leave laurel". Les savants l'ont dédiée à P. Kalm, célèbre botaniste suédois, qui a laissé trace de son passage parmi nous, en 1749.

E. Z. MASSICOTTE.

MAUX DE TETE

de quelque cause qu'ils proviennent sont guéris en une demi-heure. 10c. et 25c. Tous les pharmaciens.

HOFFMAN'S HEADACHE POWDERS

CONDOLEANCES

Extrait des minutes et délibérations d'une assemblée spéciale de la Garde Napoléon, tenue en la ville de St. Louis, le 17 juillet 1899 :

A une assemblée spéciale de la "Garde Napoléon," tenue en la ville de St. Louis le 17 juillet courant, 1899, à laquelle étaient présents tous les membres de la dite Garde :

Proposé par M. Maxime Lesage, appuyé par M. Israel Reeves, et résolu à l'unanimité, que des résolutions de condoléances soient envoyées à Son Honneur le Maire Léonidas Villeneuve à l'occasion de la mort de son épouse.

Que les membres de la "Garde Napoléon" ont appris avec un profond regret la mort prématurée de dame Malvina Joyal, épouse de L. Villeneuve, maire de la ville de St. Louis, et membre honoraire de la "Garde Napoléon."

Que les membres de la "Garde Napoléon" se plaisent à reconnaître qu'en la personne de feue Madame L. Villeneuve disparaît une figure qui par ses qualités du cœur et de l'esprit avait su s'attirer les sympathies de la population de la Ville de St Louis.

Qu'en elle le pauvre perd un soutien précieux, le faible un fort appui.

Que les membres de la "Garde Napoléon" s'associent de tout cœur au deuil profond qui vient de fondre sur la personne du Maire de cette ville, et lui offre ainsi qu'aux membres de sa famille leurs sincères condoléances.

Que par respect pour la mémoire de feue Madame la Mairesse, les membres de la Garde assistent en corps à ses funérailles.

Qu'une copie des présentes résolutions soit envoyée à Son Honneur le Maire Villeneuve, ainsi qu'aux journaux.

Vrai extrait.

Ville de St. Louis, 17 juillet, 1899.

O. PAQUETTE, Prés.
NAP. TURCOT, Sec.

GRAND CENTRAL THEATRE

Cette semaine, les personnes qui sont allées à ce lieu d'amusement s'accordent à dire que le spectacle était des plus attrayants. Les fameux Guthries sur le trapèze se sont surpassés et ont reçu beaucoup d'applaudissements. Sur demande générale, on a crû les réengager pour la semaine prochaine. Tous les autres artistes ont réussi à merveille.

Outre ce numéro, il y aura Miles et Hiram, comédiens irlandais, Axtell & Axtell, chanteurs et danseurs ; les Lorenze, dans leur comédie "Cafeteria" ; Kelly et Reno, acrobates de renom ; Dawson et Booth, comédiens ; Nip et Tuck, deux jeunes boxeurs qui donneront des exhibitions à chaque représentation.

Les arrangements nécessaires pour la venue de la compagnie de burlesque sont terminés et les artistes débuteront le 1er août.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la scène a été agrandie et le gérant Payette a engagé des artistes de première classe. Il y a lieu j'espère que le public secondera les efforts de la direction, car ce lieu d'amusements est unique dans son genre. Pour la modique somme de dix centins, on assiste à une représentation de première ordre.

BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME

Nous rappelons à nos lecteurs que, chaque année la Bibliothèque Paroissiale est complètement fermée du 1er au 16 août inclusivement. Les abonnés sont donc priés de demander avant le 1er août les ouvrages qu'ils désirent lire pendant cette quinzaine.

UNE COMBINAISON
CHEZ
G. A. Lamontagne & Cie
TAILLEURS - FASHIONABLES

L'ELEGANCE
ET
LE bon GOUT

Oui c'est un fait reconnu que c'est par cette "combinaison" essentielle de "l'Elégance et du bon Gout" que notre établissement modeste à son début, est classé aujourd'hui pour être le plus achalandé et le plus recommandable à Montréal. Nous sommes très particuliers dans le choix de nos étoffes comme nous le sommes dans la coupe et le fini de nos habits: de là notre succès, notre réputation et la satisfaction de nos clients.

Quand aurez-vous besoin d'un habit? C'est le bon temps pour un choix.

Habillements qui donnent du ton $15 à $25
Pantalons à coupe élégante . . $3 à $9.00

G. A. LAMONTAGNE & CIE,
MARCHANDS - TAILLEURS
1536 Rue Ste-Catherine

Ce qu'un célèbre spécialiste de New-York pense d'une

EAU CANADIENNE :

"Je n'hésite pas à dire que l'eau de source RADNOR est de beaucoup supérieure à toute autre eau minérale du monde."

S. J. DAMON,
Prés. du "Vitapathic Institute, New-York.

La Foule
Elle accourt !
Elle voit !
Elle croit !
Elle achète !
Elle s'en retourne satisfaite !

SOURDE aux appels des impuissants, elle répond vaillamment à nos efforts qui sont de lui donner satisfaction, de lui donner pour valeur reçue, Des compétiteurs sans ressources d'originalités peuvent copier notre travail, mais jamais ils ne pourront égaler nos bas prix. La

REDUCTION

sans précédent que nous continuerons encore la semaine prochaine nous fera des nouveaux adhérents, des nouvelles pratiques.

Au numéro . . .

1029 Rue Ontario

Lundi, le 24, l'entrée sera gratuite et libre de toutes installations.

Durant le mois d'août et la balance du mois de juillet, la classe ouvrière, dont nous apprécions la clientèle, fera des économies en achetant ses Marchandises Sèches chez . . .

J. E. ROBITAILLE
1029 Rue Ontario

Nouveau Procede
. . . de faire les **Dentiers**
A des Prix à la Portée de toutes les bourses
Dentier Complet, $5. :- Couronnes en Or, $4,
Dents Aurifiées, $2. a $4.
Dents posées sans palais
DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR PAR UN NOUVEAU PROCEDE

Il n'y a pas de meilleure garantie à donner que celle de la raison sociale bien connue de . . . .

Trestler, Globensky & Martel
. . . DENTISTES . . .
Entrée . . . Etablis depuis 1855
No 1920 RUE STE-CATHERINE
On par l'élévateur du magasin E. LEPAGE & CIE, coin de la rue St-Laurent . . .

Campbell & Gilday
COUVREURS ET POSEURS D'ASPHALTE
Ciment Sparham à Prépreuve du Feu
Ciment de Gravier et de Résine
109 Rue St-Jacques. Tel. Bell Front 1173

L. N. DENIS
Tapisseries à Bon Marché
313 Rue Saint-Laurent.

BREVET D'INVENTION

Albright and Wilson, limited, d'Oldbury, près de Birmingham, Angleterre, les propriétaires de la patente canadienne renouvelée, No 61,491, concernant les améliorations dans les procédés pour obtenir le phosphore, sont disposés à accorder des licences pour l'usage de cette invention ou à fournir l'invention.

Les demandes peuvent être faites à Owen N. Evans, solliciteur de brevets et expert, Temple Building, Montreal. 133-3

J. B. PAUZE & CIE
PEINTRES DE MAISONS D'ENSEIGNES ET DECORATEURS.
395-rue St Andre-395
MONTREAL

Lettre de France

LE PARLEMENT EN VACANCES. — UNE MAJORITE QUI FAIT DES PETITS. — UN DE NOS CONFRERES VOIT DEBARQUER DREYFUS DEVANT SES FENETRES. — L'ARRIVEE A RENNES.—INTERVIEW D'UN TEMOIN. — LE MARI ET LA FEMME. CONVERSATION AVEC LE COMMANDANT COFFINIERES DE NORDECK. — LE PRINCE DE MONACO, Mme DREYFUS ET LE COMTE BONI DE CASTELLANE. — UN MAGISTRAT. — ROMANCIER VICTIME D'UNE MAUVAISE PLAISANTERIE. — FRANCE ET AMERIQUE. — NOS COLONIES AU PALAIS - ROYAL. — LA LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT. — UN JUGEMENT A RETENIR!

(Service spécial de la "Patrie").

Paris, 10 juillet.

LA CLOTURE DE LA SESSION

M. Waldeck-Rousseau a lu le mardi 4 juillet, à la Chambre des députés, (pendant que M. Monis remplissait la même formalité au Sénat,) le décret de clôture de la session législative.

Une constatation s'impose à ce propos : quand le cabinet Waldeck-Rousseau a pris le pouvoir, il avait en tout et pour tout 25 voix de majorité, au Palais-Bourbon, et, mardi, lors du dernier vote émis par les députés, cette majorité a été de 152 voix.

Les lecteurs de la " Patrie " verront que nos prévisions étaient justes : en France, une petite, toute petite majorité de début pour un ministère quelconque ne signifie rien. C'est au bout de quelques semaines que la majorité se dessine, jusqu'à ce que la fatale pelure d'orange fasse glisser le cabinet, au moment où ses amis s'y attendent souvent le moins!

Pour en revenir au cabinet Waldeck-Rousseau, je n'ai plus à ajouter qu'une chose : c'est que tout le monde lui sait gré d'avoir envoyé nos parlementaires en vacances, car ils sont vraiment aussi insupportables que bruyants, et les affaires de la France vont beaucoup mieux quand ils ne sont pas réunis en session.

L'ARRIVEE DE DREYFUS EN FRANCE

Le gouvernement avait très bien pris ses dispositions pour l'arrivée et le débarquement de Dreyfus sur la terre de France. Alors que tout le monde, journalistes, reporters, photographes, l'attendaient à Brest ou à Lorient, il débarquait tranquillement à Quiberon!

Mais par un curieux hasard, un journaliste parisien, M. Henry Céard, qui villégiature chaque année à Fort-Haliguen, a vu, de ses yeux vu, débarquer Dreyfus au moment même où il mettait le pied sur la terre de France :

Voici, — et c'est un document extrêmement précieux, — la copie textuelle de la dépêche adressée, de Vannes, par M. Henry Céard à son directeur, M. A. Froemer :

" Dreyfus a débarqué sous mes fenêtres, à Port-Haliguen-en-Quiberon.

" Son arrivée ne nous a pas surpris, car, à six heures, des pêcheurs qui revenaient du large avaient annoncé la nouvelle ; ils avaient rencontré le " Sfax."

" Aussitôt, toute la population — cent cinquante personnes environ — se porte sur le quai. Une heure, deux heures s'écoulent ; le " Sfax " ne vient pas.

" A neuf heures, une calèche fermée, attelée de deux chevaux blancs, s'arrête devant le port. M. Viguié, directeur de la sûreté générale en descend.

" En même temps, débouchent du village une compagnie du 116e régiment de ligne, venue de fort Penthièvre et de nombreux gendarmes qui font évacuer le quai où la circulation est interdite.

" Il fait un temps affreux. Le vent souffle en tempête, la pluie tombe abondamment et, dans la nuit toujours plus sombre, derrière la file des soldats, les curieux se lassent de cette attente prolongée. Onze heures, minuit, sonnent. On n'entend que le sifflement de la rafale et aucune lueur n'apparaît en mer. Les habitants les plus intrépides abandonnent la place. Il n'y a plus en face de la mer que les troupes qui, sous la pluie, attendent en silence la fin de leur corvée.

" A deux heures moins un quart, une baleinière survient. Les rameurs atterrissent. Dreyfus est au milieu d'eux. A la lueur d'un falot, je le vois, vêtu d'un caoutchouc, coiffé d'un chapeau mou de voyage, de la forme dite " bolléro." Il quitte le canot et, entre deux gendarmes, la démarche lente et fatiguée, il gravit la rampe de la Cale jusqu'à la calèche amenée par M. Viguié.

" Il y prend place, la troupe entoure la voiture qui va, au pas de ses chevaux, jusqu'à la gare de Quiberon, située à un kilomètre de Port Haliguen. Un train spécial conduira le capitaine Dreyfus à Rennes."

A RENNES

L'arrivée de Dreyfus à Rennes a eu lieu à six heures du matin dans des conditions de calme absolu. Personne n'était prévenu et aucune manifestation n'a eu lieu.

Un fonctionnaire qui a, par sa situation même, eu l'occasion de le voir à son entrée dans la prison militaire de Rennes, le dépeint ainsi :

"Il serait certes d'une témérité ridicule de prétendre tirer un argument quelconque de l'examen de la silhouette d'un homme jeté ainsi brusquement dans la cour d'une prison, et le seul légitime désir que nous puissions avoir est de la "photographier," pour ainsi dire, le plus fidèlement possible.

"Planté ainsi dans la lumière, il apparaît mince, mais pourtant assez vigoureux, dans sa taille moyenne. Ce n'est certes pas là l'allure d'un homme malade, voilà qui est certain, et les légendes s'évanouissent, qui tendaient à nous représenter comme un moribond le revenant de l'île du Diable.

"Les épaules sont un peu voûtées, mais l'attitude est ferme et la tenue nullement affaissée. Sous le teint, cuivré par le soleil, le teint que les marins appellent le teint des colonies, les pommettes sortent rouges et saillantes ; les cheveux, presque blancs, sont coupés très ras ; la barbe, courte, taillée en pointe, semble presque fauve. Le ton général de la physionomie est celui d'un roux qui commence à blanchir ; l'arête du nez apparaît en pâle, très dure, et semble une ligne d'attache artificielle ; l'œil n'est qu'un point noir à peine visible sous le miroitement du binocle.

"S'il fallait absolument caractériser d'un mot l'attitude de cet homme, vu dans ces circonstances si spéciales, on pourrait dire que l'allure générale est celle d'une soupçonneuse méfiance.

"Ramassé sous une sorte de roulement d'épaules, de roulis du torse, il semble épier."

VISITE DE Mme DREYFUS A SON MARI.

Voici comment un de nos confrères de Rennes rend compte de la première entrevue qui a eu lieu entre Mme Dreyfus et son mari, dans le parloir de la prison militaire :

"Quelques heures après son arrivée, Dreyfus a eu l'immense joie de revoir Mme Dreyfus. Il n'a rien dit encore et il a pleuré ! Quelle entrevue ce dut être que celle-là ! Quel drame a dû se passer entre ces deux âmes ! Ce qu'elles ont dû se dire dans le muet baiser qui les a réunies !

"J'ai vu passer Mme Dreyfus se rendant à la cellule de son mari, ou plutôt au parloir de la prison. Car, écoutez bien cela : l'entrevue a eu lieu dans le parloir de la prison. A neuf heures,conformément au règlement, et en présence du gardien! Elle a duré une heure. On ne peut rien en dire, sinon qu'elle n'a été qu'un sanglot sans fin, et c'est tout. Ceux qui prétendront qu'il y a eu autre chose, auront l'imagination féconde, et je puis vous affirmer, quoi qu'on écrira, que Mme Dreyfus n'a reçu aucun journaliste pour lui rendre compte de ce sanglot-là. Ce fut son mari qui revint le premier à la réalité des choses et lui recommanda d'être vaillante.

"Mme Dreyfus quitta la prison avec de la joie plein le cœur."

UNE INTERVIEW INTERESSANTE.

Un journaliste de Brest a eu une entrevue avec le commandant Coffinières de Nordeck, qui a ramené Dreyfus sur son navire le "Sfax".

Voici comment s'est exprimé le commandant :

—Dreyfus, dit-il, est un peu voûté. La calvitie a augmenté et sa figure a vieilli. Mais l'état moral est bon. Le prévenu paraît sûr de lui. A son départ de l'île du Diable, il semblait très affaissé, c'était le résultat du mal de mer qu'il avait subi très violemment dans la chaloupe à vapeur le menant à bord du "Sfax".

Il a franchi la coupée d'un pas ferme, et, sur le livre de notes d'un officier, je lis ces mots : "Son attitude semblait faite de dédain et d'ironie." Il a salué militairement, puis, conduit par le second et le capitaine d'armes, a gagné sa chambre. Là, il s'est déshabillé et s'est couché.

A son réveil, il a demandé par lettre à connaître la consigne du bord. Son écriture ne se ressent d'aucune nervosité. Il signe "capitaine Dreyfus" sans la moindre émotion. Il y a dans cet homme, une énergie extraordinaire, et, pendant vingt jours, il n'a pas eu une faiblesse.

La chaloupe avait abordé le "Sfax" le 9 juin, à neuf heures du matin. Le capitaine Dreyfus, à bord, était au régime d'un officier aux arrêts de rigueur. Sa porte était gardée par un factionnaire que relevait, toutes les heures, un petit poste de quatre hommes avec un quartier-maître.

Toute communication verbale lui était interdite ; il était défendu à l'équipage de faire un acte ou un geste relatifs à Dreyfus, que la consigne dénommait : "l'officier passager".

Trois fois par jour, de neuf heures à dix heures du matin, de onze heures à midi, de cinq heures à six heures, le prisonnier faisait une promenade d'une heure, gardé par des sentinelles. Le commandant Coffinières a eu l'humanité d'allonger un peu la durée de ces promenades et pendant les deux jours que le "Sfax" est resté à Saint-Vincent pour faire du charbon, Dreyfus a obtenu la permission d'aller s'asseoir sous une tente placée sur la seconde passerelle.

Il pouvait se coucher à l'heure qu'il voulait, mais devait être levé assez tôt pour faire la promenade du matin obligatoire.

La visite du médecin avait lieu de huit heures à neuf heures.

Sa cabine était celle du 1er maître de manœuvre et située dans la batterie arrière moyenne, près de la chambre du lieutenant de vaisseau Bihel, qui, avec la plus grande amabilité m'a fait visiter cette partie du navire.

Simple et toute petite est cette cabine de sous-officier. Le lit, au fond, à droite, à côté du hublot grillé ; près de la porte, à gauche, une armoire ; de l'autre côté, à droite, la table de toilette.

La chambre est restée telle qu'elle était, et une grande tristesse vivante l'emplit. La couverture est au pied de la couchette, roulée en tampon. C'est Dreyfus qui l'a jetée là en défaisant son lit, car il se servait lui-même.

Sur une table, traîne encore de la cendre de cigares et la boîte est là, sur la table, vide, le couvercle brisé. C'est dans ce cube exigu qu'il s'est trouvé vingt jours durant en face de son angoisse.

Il ne savait pas que la Cour avait ordonné son renvoi devant un conseil de guerre. C'est le lieutenant de vaisseau Champagnac qui le lui a appris avec la plus grande douceur. Pas un muscle n'a tressailli dans sa figure. D'ailleurs, il est demeuré peu communicatif.

Les seuls mots qu'il a prononcés et qui doivent être répétés sont les suivants : "Je n'en veux à personne." D'ailleurs, il a laissé entendre qu'il serait heureux de reprendre son service, de rentrer dans cette armée qu'il n'a cessé de chérir.

Au sujet de son procès, de sa défense, Dreyfus n'a pas dit un mot. Sa force d'âme a étonné tous les officiers à bord. Il passait son temps à lire. Le lieutenant Champagnac lui a prêté tous ses livres et j'ai vu une lettre curieuse où Dreyfus, après la lecture d'un livre traitant des colonies, exprime nettement son opinion sur la possession du Mékong.

Dans une autre lettre, il remercie le lieutenant pour un livre qu'il lui a envoyé, et le retourne sans l'avoir lu, parce que le sujet lui en paraît aride : c'était quelques heures avant le débarquement en pâle, très dure, et semble une ligne d'attache artificielle ; l'œil n'est qu'un point noir à peine visible sous le miroitement du binocle.

"S'il fallait absolument caractériser d'un mot l'attitude de cet homme, vu dans ces circonstances si spéciales, on pourrait dire que l'allure générale est celle d'une soupçonneuse méfiance.

"Ramassé sous une sorte de roulement d'épaules, de roulis du torse, il semble épier."

VISITE DE Mme DREYFUS A SON MARI.

Voici comment un de nos confrères de Rennes rend compte de la première entrevue qui a eu lieu entre Mme Dreyfus et son mari, dans le parloir de la prison militaire :

"Quelques heures après son arrivée, Dreyfus a eu l'immense joie de revoir Mme Dreyfus. Il n'a rien dit encore et il a pleuré ! Quelle entrevue ce dut être que celle-là ! Quel drame a dû se passer entre ces deux âmes ! Ce qu'elles ont dû se dire dans le muet baiser qui les a réunies !

"J'ai vu passer Mme Dreyfus se rendant à la cellule de son mari, ou plutôt au parloir de la prison. Car, écoutez bien cela : l'entrevue a eu lieu dans le parloir de la prison. A neuf heures,conformément au règlement, et en présence du gardien! Elle a duré une heure. On ne peut rien en dire, sinon qu'elle n'a été qu'un sanglot sans fin, et c'est tout. Ceux qui prétendront qu'il y a eu autre chose, auront l'imagination féconde, et je puis vous affirmer, quoi qu'on écrira, que Mme Dreyfus n'a reçu aucun journaliste pour lui rendre compte de ce sanglot-là. Ce fut son mari qui revint le premier à la réalité des choses et lui recommanda d'être vaillante.

"Mme Dreyfus quitta la prison avec de la joie plein le cœur."

UNE INTERVIEW INTERESSANTE.

Un journaliste de Brest a eu une entrevue avec le commandant Coffinières de Nordeck, qui a ramené Dreyfus sur son navire le "Sfax".

Voici comment s'est exprimé le commandant :

—Dreyfus, dit-il, est un peu voûté. La calvitie a augmenté et sa figure a vieilli. Mais l'état moral est bon. Le prévenu paraît sûr de lui. A son départ de l'île du Diable, il semblait très affaissé, c'était le résultat du mal de mer qu'il avait subi très violemment dans la chaloupe à vapeur le menant à bord du "Sfax".

Il a franchi la coupée d'un pas ferme, et, sur le livre de notes d'un officier, je lis ces mots : "Son attitude semblait faite de dédain et d'ironie." Il a salué militairement, puis, conduit par le second et le capitaine d'armes, a gagné sa chambre. Là, il s'est déshabillé et s'est couché.

A son réveil, il a demandé par lettre à connaître la consigne du bord. Son écriture ne se ressent d'aucune nervosité. Il signe "capitaine Dreyfus" sans la moindre émotion. Il y a dans cet homme, une énergie extraordinaire, et, pendant vingt jours, il n'a pas eu une faiblesse.

La chaloupe avait abordé le "Sfax" le 9 juin, à neuf heures du matin. Le capitaine Dreyfus, à bord, était au régime d'un officier aux arrêts de rigueur. Sa porte était gardée par un factionnaire que relevait, toutes les heures, un petit poste de quatre hommes avec un quartier-maître.

Toute communication verbale lui était interdite ; il était défendu à l'équipage de faire un acte ou un geste relatifs à Dreyfus, que la consigne dénommait : "l'officier passager".

Trois fois par jour, de neuf heures à dix heures du matin, de onze heures à midi, de cinq heures à six heures, le prisonnier faisait une promenade d'une heure, gardé par des sentinelles. Le commandant Coffinières a eu l'humanité d'allonger un peu la durée de ces promenades et pendant les deux jours que le "Sfax" est resté à Saint-Vincent pour faire du charbon, Dreyfus a obtenu la permission d'aller s'asseoir sous une tente placée sur la seconde passerelle.

Il pouvait se coucher à l'heure qu'il voulait, mais devait être levé assez tôt pour faire la promenade du matin obligatoire.

La visite du médecin avait lieu de huit heures à neuf heures.

Sa cabine était celle du 1er maître de manœuvre et située dans la batterie arrière moyenne, près de la chambre du lieutenant de vaisseau Bihel, qui, avec la plus grande amabilité m'a fait visiter cette partie du navire.

Simple et toute petite est cette cabine de sous-officier. Le lit, au fond, à droite, à côté du hublot grillé ; près de la porte, à gauche, une armoire ; de l'autre côté, à droite, la table de toilette.

La chambre est restée telle qu'elle était, et une grande tristesse vivante l'emplit. La couverture est au pied de la couchette, roulée en tampon. C'est Dreyfus qui l'a jetée là en défaisant son lit, car il se servait lui-même.

Sur une table, traîne encore de la cendre de cigares et la boîte est là, sur la table, vide, le couvercle brisé. C'est dans ce cube exigu qu'il s'est trouvé vingt jours durant en face de son angoisse.

Il ne savait pas que la Cour avait ordonné son renvoi devant un conseil de guerre. C'est le lieutenant de vaisseau Champagnac qui le lui a appris avec la plus grande douceur. Pas un muscle n'a tressailli dans sa figure. D'ailleurs, il est demeuré peu communicatif.

Les seuls mots qu'il a prononcés et qui doivent être répétés sont les suivants : "Je n'en veux à personne." D'ailleurs, il a laissé entendre qu'il serait heureux de reprendre son service, de rentrer dans cette armée qu'il n'a cessé de chérir.

Au sujet de son procès, de sa défense, Dreyfus n'a pas dit un mot. Sa force d'âme a étonné tous les officiers à bord. Il passait son temps à lire. Le lieutenant Champagnac lui a prêté tous ses livres et j'ai vu une lettre curieuse où Dreyfus, après la lecture d'un livre traitant des colonies, exprime nettement son opinion sur la possession du Mékong.

Dans une autre lettre, il remercie le lieutenant pour un livre qu'il lui a envoyé, et le retourne sans l'avoir lu, parce que le sujet lui en paraît aride : c'était quelques heures avant le débarquement et cela laisse croire qu'une émotion contenue l'agitait.

Pas une minute, il n'a su où on le conduisait. D'ailleurs, les officiers et l'équipage ignoraient aussi la destination du "Sfax".

Quand le commandant Coffinières a reçu, à la Havane, l'ordre de partir, il a caché à tout le monde la destination, et lui-même, pour ne pas laisser croire qu'on retournait en France, a abandonné à la Havane des objets auxquels il tenait beaucoup.

C'est au large seulement que les officiers ont appris leur mission. Quant au port d'arrivée, ils l'ont ignoré jusqu'au dernier moment. Au Cap Vert, l'ordre était de descendre à Brest.

La vitesse moyenne du "Sfax" a été de 9 nœuds 7. C'est le 29 juin, à trois heures, qu'il a aperçu Belle-Isle.

UNE LETTRE DU PRINCE DE MONACO

Le prince de Monaco a adressé à Mme Dreyfus la lettre suivante:

"Madame,

"Vous avez défendu l'honneur de votre mari avec une vaillance admirable, et la justice triomphante vous apporte une réparation due.

"Pour aider les honnêtes gens à vous faire oublier tant de douleurs et tant de souffrances, j'invite votre mari à venir chez moi, au château de Marchais, dès que l'œuvre sainte de la justice sera accomplie.

"La présence d'un martyr, vers qui la conscience de l'humanité tournait son angoisse, honorera ma maison.

"Parmi les sympathies qui vont à vous, madame, il n'y en a pas de plus sincère ni de plus respectueuse que la mienne.

"ALBERT, prince de Monaco."

Le château de Narchais, résidence de chasse du Prince de Monaco, se trouve situé dans le département de l'Aisne, à vingt kilomètres de Saon.

La lettre du Prince de Monaco à Mme Dreyfus est très commentée. On fait remarquer que le souverain monégasque a épousé en deuxièmes noces, une femme d'or, une juive, la duchesse veuve de Richelieu, née Alice Heine.

REPONSE AU PRINCE DE MONACO

Le Prince de Monaco a reçu une réponse bien inattendue à sa lettre à Mme Dreyfus. C'est le Comte Boni de Castellane, l'époux de Melle Gould, la richissime Américaine, qui vient de lui faire remettre la lettre suivante:

"Monseigneur,

"Vous venez d'écrire à Mme Dreyfus une lettre qui provoque l'indignation des bons Français, non pas parce que vous vous adressez à une femme malheureuse (ce sentiment serait respectable), mais parce que vous vous immiscez dans des affaires qui ne regardent en rien Votre Altesse Sérénissime.

"Si c'est comme souverain étranger que vous croyez pouvoir influencer des officiers français dans la grave décision qu'ils vont prendre, je vous prie de remarquer que la partie n'est pas égale, car aucun de nous ne voudrait demander raison à un prince en tutelle.

"Peut-être, monseigneur, êtes-vous parent par alliance du capitaine Dreyfus ; mais, alors, il est prématuré de triompher.

"Si c'est, au contraire, comme protecteur de maison de jeu, permettez-moi, monseigneur, de vous dire que Dreyfus lui-même se passerait de votre intérêt."

Inutile d'ajouter que les commentaires vont leur train mieux que de plus belle.

Quant au Prince de Monaco, ennuyé de tout le bruit fait autour de son nom, il est parti faire une croisière en mer.

M. QUESNAY DE BEAUREPAIRE

On vient de faire à M. Quesnay de Beaurepaire, ancien Président de la Cour de Cassation, une bien curieuse mystification.

Le 25 juin dernier, l'auteur, encore inconnu, de cette mauvaise plaisanterie, qui fait actuellement rire tout Paris et réjouira bientôt le monde entier, prit le nom de "Karl" pour se rendre place Sossoz, à Passy, chez l'ancien haut magistrat et lui déclara qu'il avait des preuves écrites de la main même de Dreyfus relatives à la culpabilité du prisonnier de l'île du Diable.

Il affirma que les pièces authentiques étaient à Bâle et obtint 250 francs de M. de Beaurepaire pour le voyage.

Il fut convenu, pour éviter le "cabinet noir", que Karl adresserait ses lettres chez des amies de M. de Beaurepaire, Mmes Chevreau, institutrices, 26, rue de Lubeck.

Karl s'en fut à Rooinson avec son ami Jules et la femme de ce dernier qui devait, fut-il décidé, jouer les dames voilées, un rôle obligatoire dans l'affaire Dreyfus.

Le mercredi suivant, en effet, la dame voilée se présenta chez les dames Chevreau, apportant de Bâle une lettre de Karl et une nouvelle demande d'argent. M. Quesnay de Baurepaire donna deux cents francs et remit à la dame voilée une lettre pour Karl.

Le samedi suivant, Karl annonçait, toujours par l'intermédiaire de la femme de son ami, qu'il avait toutes les pièces et il donnait un rendez-vous invraisemblable à M. Quesnay de Beaurepaire.

Enfin, le 4 juillet, Karl retournait à l'ancien président les sommes qu'il lui avait ainsi extorquées pour les fameuses pièces, en lui écrivant "qu'à tout malade il faut un médecin".

Le "Figaro", à la suite de ce récit, publie les fac-similés des deux lettres de M. de Beaurepaire à ce prétendu Karl qui prouvent manifestement que le récit de cette mystification est exact et que l'ancien procureur général aurait pu, avant "d'y couper", faire appel à son expérience de magistrat.

La naïveté de M. Quesnay de Beaurepaire fait de cet ancien magistrat une proie vraisemblablement facile pour les farceurs révisionnistes qui rêvent de s'amuser à ses dépens.

BANQUET FRANCO-AMERICAIN

Le gouvernement français s'était fait représenter par M. Millerand, ministre du Commerce, au banquet donné par la Chambre de Commerce américaine, en l'honneur de la fête de l'indépendance, sous la présidence du général Porter, ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

Des discours ont été prononcés par MM. Horace Porter, qui a rappelé les liens d'amitié séculaire unissant la France et les Etats-Unis et a exprimé l'espoir de voir se conclure prochainement un traité de commerce entre les deux nations; M. Millerand, ministre du commerce; MM. Woodward, Peartree, lord Russell, etc., etc., tous empreints de la plus grande cordialité.

Du discours de M. Millerand, le passage suivant est à retenir:

"Chaque jour qui nous rapproche de la grande fête du travail où la France a convié les nations, voit s'augmenter le nombre des membres de votre colonie qui est un des sourires et une des grâces de notre Paris.

Enfin, il nous est permis d'espérer que, d'ici quelques jours, un accord définitif aura consacré pour les produits français aux Etats-Unis, comme pour les produits américains en France, le traitement de la nation la plus favorisée.

Nous ne méconnaissons pas la valeur des considérations qui depuis longtemps ont amené le Congrès à favoriser, par des droits très protecteurs, la création ou l'extension de nombreuses industries sur le territoire de l'Union.

Mais outre que le développement extraordinaire acquis par toutes les branches de l'industrie fédérale démontre qu'une rigueur excessive serait dorénavant sans objet, il semblera, je pense, équitable autant qu'habile de ne pas contester certains avantages à une nation qui, comme la France, achète aux Etats-Unis trois fois plus de matières premières et de marchandises qu'elle ne leur en vend.

Sans doute, de l'un comme de l'autre côté, des résistances isolées se produisent, qu'il faudra vaincre. C'est le rôle et l'honneur des négociateurs d'apercevoir et de faire passer au-dessus des intérêts particuliers l'intérêt public.

Aussi bien l'accord général que nous souhaitons ne sera que la conséquence et la conclusion de l'entente par laquelle, le 28 mai 1898, les deux gouvernements ont décidé d'appliquer le tarif réduit américain et le tarif minimum français à un certain nombre de produits.

A l'issue du banquet, pour lequel j'avais reçu une aimable invitation, un très beau concert suivit de bal a eu lieu avec le concours d'une musique militaire gracieusement envoyée par le gouverneur militaire de Paris.

NOTRE MUSEE COLONIAL

Tous les Canadiens-français qui ont fait un voyage en France connaissent la galerie d'Orléans, au Palais-Royal. C'est là, ainsi que je l'ai dit récemment, qu'un vaste musée colonial, avec bibliothèque spéciale, est en train de s'organiser pour le plus grand profit des négociants et du public.

Une visite dans les locaux occupés depuis quelque temps par l'Office colonial, qui s'étend au fur et à mesure des départs des locataires de la galerie d'Orléans, m'a permis de constater que la bibliothèque est maintenant constituée,—elle ne comprend pas moins de huit mille volumes.— qu'elle sera très prochainement ouverte au public et que, très prochainement aussi, l'on pourra voir la première exposition des produits utiles à importer et à exporter dans nos colonies.

M. Chercouvrier, sous-directeur de l'Office colonial, en me guidant dans ma visite, m'a fait part des projets formés au sujet de l'installation définitive de l'Office colonial à la galerie d'Orléans.

Ces projets sont d'un intérêt très parisien, en même temps que colonial: il ne s'agit de rien moins, en effet, que de la transformation du Palais-Royal, et il semble qu'on ait enfin trouvé,en regardant Madagascar ou la Martinique, le moyen si longtemps cherché de rendre la vie et la vogue à ces galeries, jadis si fréquentées, aujourd'hui si délaissées des promeneurs et des gens à la mode.

Le galerie d'Orléans est louée par l'Etat, dont elle est la propriété, à des commerçants dont les baux ne tarderont plus beaucoup à arriver à expiration. Quelques-uns ont déjà atteint ce terme, et c'est ainsi que l'Office colonial dispose actuellement de neuf travées sur quarante. Les baux expirés, il disposera de la totalité de la galerie d'Orléans.

C'est alors que s'opéra la transformation. La bibliothèque qui n'occupe encore que deux arcades, les arcades portant les Nos 6 et 8, sur une superficie de 36 mètres carrés ouvrira de nouvelles salles. Le cabinet réservé aux réceptions des gouverneurs de nos colonies de passage à Paris et que l'on achève de meubler sous l'arcade No 14, s'agrandira ; les bureaux de l'Office colonial installés en ce moment aux numéros 22, 24, 26 et 28 prendront toute l'extension désirable, soit dans les arcades voisines, soit à l'entresol et dans les sous-sols; la petite salle des expositions temporaires resserrée aujourd'hui dans les arcades 10 et 12 deviendra inutile.

Toute la galerie d'Orléans, en effet, sera occupée par le musée colonial, formé d'un hall central, la galerie proprement dite, et d'une série de petites salles, les boutiques actuelles sous les arcades, qui sont destinées à spécialiser chacune l'exposition d'une seule colonie. Tandis qu'on retrouvera dans le hall central les collections artistiques ou ethnographiques qui étaient autrefois au palais de l'Industrie et que l'on a dû déposer provisoirement au musée Guimet, au Muséum d'histoire naturelle, au pavillon de Flore et jusque dans les docks de la douane réservés à la chambre de commerce de Paris, on pourra étudier sous telle arcade les produits de la Martinique et tout ce qui peut intéresser cette colonie, sous telle autre l'Inde française, sous telles autres, le Soudan, Madagascar, le Tonkin, la Guyane, etc.

Ce n'est pas tout. Mais ici nous entrons du domaine des projets qui seront sûrement réalisés dans celui des projets dont la réalisation n'est que possible: les serres des jardins coloniaux que dirige M. Dybowski à Vincennes, transportées dans le jardin du Palais-Royal, tel serait le complément de la transformation de l'ancienne promenade.

Pour en revenir aux projets de réalisation prochaine, notons ce détail que l'Etat, propriétaire de la galerie d'Orléans, a décidé de céder cette galerie à l'Etat, moyennant une redevance annuelle de 800 fr. par arcade, soit un loyer de 32,000 francs, somme qu'il détournera d'une main pour l'encaisser de l'autre. Cela fait toujours quelques écritures de plus et des papiers pour les archives.

En attendant, la petite salle actuelle d'exposition va présenter des échantillons commerciaux d'une grande utilité pour nos relations commerciales avec les colonies, et la bibliothèque, une fois ouverte, le 15 juillet, ou au plus tard vers la fin de ce mois, sera publique toute l'année sans fermeture.

Je ne saurais trop recommander aux Canadiens-français qui viendront à Paris pour l'Exposition de l'an prochain, d'aller visiter en détail notre musée colonial. Ils peuvent compter sur un accueil excellent, et ils passeront quelques heures agréables et instructives.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN FRANCE

Au Canada,où l'on s'occupe avec un si vif intérêt de tout ce qui touche aux questions d'instruction publique, on sera heureux d'apprendre que la commission spéciale de la Chambre des députés que préside M. Ribot vient d'arrêter ses résolutions en matière d'enseignement secondaire.

Tout d'abord, la grande majorité de la commission, acquise au maintien de la liberté d'enseignement, a, par 15 voix contre 5, repoussé les propositions de MM. Levraud et Rabier, tendant à l'abrogation de la loi de 1850, dite loi Falloux.

En second lieu, elle a, à l'unanimité, constaté que le droit de l'Etat de contrôler les établissements libres d'enseignement secondaire était absolu, et qu'il résultait des travaux préparatoires de la loi de 1850 que ce droit ne s'arrêtait pas à l'examen des locaux, mais que les inspecteurs de l'Etat avaient également celui de pénétrer dans les classes, d'assister aux cours, d'interroger les élèves et de se faire remettre leurs cahiers, leurs compositions et les livres servant à leurs études.

Elle a donc proclamé que les inspecteurs de l'Etat avaient les droits les plus étendus, sauf celui d'appliquer des sanctions hors les cas où l'enseignement serait reconnu contraire à la morale et à la Constitution ; avec la même unanimité, elle a résolu qu'il y avait lieu de rappeler l'existence de ces droits incontestés, et qu'on a eu le tort de laisser tomber en désuétude.

Enfin, en ce qui touche la question des grades à imposer aux professeurs de l'enseignement secondaire libre, elle a décidé d'exiger d'eux le minimum de ce qui est demandé dans les établissements de l'Etat, c'est-à-dire le grade de bachelier, comme pour les collèges communaux.

Quand les rapports seront rédigés et imprimés par les soins de la questure de la chambre, je les communiquerai au distingué rédacteur en chef de la "Patrie," M. Godfroy Langlois qui pourra alors en parler à ses nombreux lecteurs avec son talent et sa compétence reconnus de tous.

UNE BONNE CORRECTION

Le tribunal correctionnel de la Seine vient de rendre un jugement qui aura l'approbation de tous les honnêtes gens, et un énorme retentissement dans les deux mondes. Voici les faits résumés en quelques lignes :

M. S..... bien que marié et père de trois grandes filles, menait une existence extraconjugale plus que folâtre, et, pour accomplir plus à l'aise ses fredaines, il avait loué et meublé une confortable garçonnière où brûlaient des feux qui n'étaient pas celui de Vesta.

Mais Mme S... se doutant de ce qui se passait, surveilla son volage époux et découvrit la garçonnière, où elle fit un jour irruption avec ses trois filles.

M. S... s'y trouvait en compagnie d'une dame B... qui fut consciencieusement passée à tabac, tandis que le maître de la garçonnière, pour éviter le même sort, se réfugiait dans les water-closets.

Mme B... porta plainte contre Mme S... et ses filles, auxquelles elle réclama 10,000 fr. de dommages-intérêts.

Mme S... et ses trois filles ont été purement et simplement renvoyées des fins de la plainte, et le tribunal, dont l'esprit hautement moralisateur ne saurait être trop loué, a condamné la plaignante à l'amende et aux frais du procès.

Voilà une bonne leçon donnée par les juges de Paris aux femmes éhontées qui viennent troubler la bonne harmonie des ménages.

MAURICE DE LA FARGUE.

Dangereuse Dysenterie

ENRAYEZ-LA ET FAITES DISPARAITRE L'INFLAMMATION EN PRENANT L'EXTRAIT DE FRAISES SAUVAGES DU Dr FOWLER

C'est épouvantable de voir combien de personnes, dans l'espace d'un an, sont précipitées dans le tombeau par une mort prématurée causée par une attaque de dysenterie.

Son arrivée est si soudaine, sa course si rapide, son action si désastreuse en enlevant toutes lorres au système, les prompts effets qu'il en résulte sont si fatals que, sans perdre de temps, l'ont devrait essayer tout remède, quel qu'il soit, et arrêter la maladie d'une manière efficace dès le commencement. Le seul remède sur lequel tous devraient compter dans un tel besoin, est l'extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler. Depuis un siècle et demi il guérit toutes les formes de maladies d'intestins chez les enfants et les adultes et pendant ce temps-là, il a sauvé des milliers de vie et fait épargner nombre de comptes de médecins. Il devrait toujours se trouver dans votre maison. Il ne coûte qu'une bagatelle, seulement 35 sous, mais la douleur et la faiblesse, oui, même la mort qu'il peut vous épargner un jour, à vous ou à quelqu'un de votre famille, vaut plus que mille fois ce qu'il coûte.

Mme Richard Gilbank, Coldwater, Ont., dit : "J'ai fait usage de l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler et l'ai trouvé un remède recommandable pour la diarrhée, la dysenterie et le choléra morbus. Selon moi, c'est un grand remède pour les enfants et je le recommande de bon cœur.

CHENEVERT, DE SALABERRY ET ROCHER . . Avocats

No 1598 rue Notre-Dame

M. De Salaberry portera une attention spéciale aux causes criminelles.

1 ps 3m

Francis Brunet

Plomberie, Appareils à Gaz, à Eau Chaude . . .

Assortiment complet et choisi de Brackets et Gazeliers, Combines Electriques et à Gaz

1588 Rue Notre-Dame

(Vis-à-vis le Palais de Justice)
Tel. Bell (Main) 2907.
Tel. des Marchands 412.

Enrayez le Mal
Dans sa Marche Progressive
Il est encore Temps !

. . . PAR L'EMPLOI DES . . .

TABLETTES ROYALES ROLLENS

SOUVERAINES
Dans les cas de
Chlorose, Anémie, Tuberculose,
ET DANS LES
Maladies particulières aux femmes et aux jeunes filles,
Maladies du système nerveux, des voies respiratoires, du cœur et du sang.

Marque de Commerce Déposée

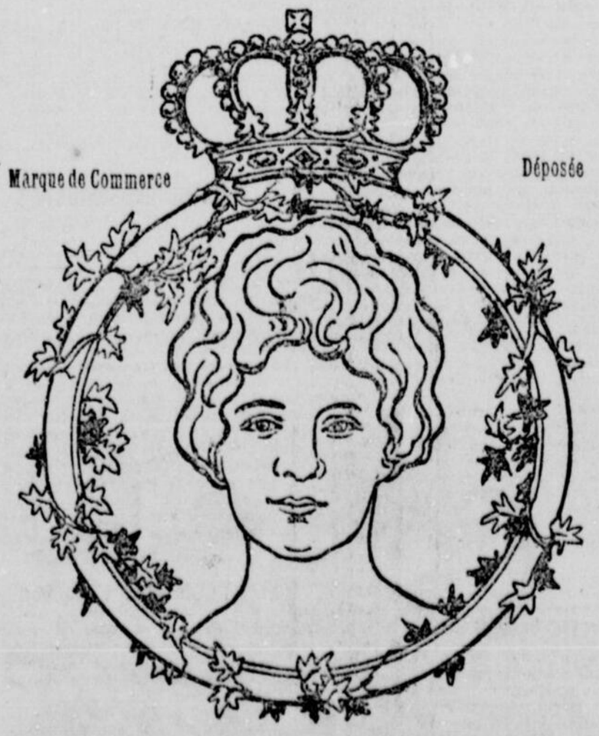

TONIQUE
Anti-déperditeur, Reconstituant et Assimilable,
Efficacité, Rapidité, Sureté.
Agréables au goût, les
TABLETTES ROYALES
donnent de la vigueur aux faibles, de la rougeur aux joues pâles, de la richesse au sang pauvre et tonifient tout l'organisme.

Envoi franco par la poste sur réception de 50 cents.
6 boites pour $2.50.

LA COMPAGNIE CHIMIQUE ROYALE

Boite à la Poste No 974 MONTREAL, CANADA.

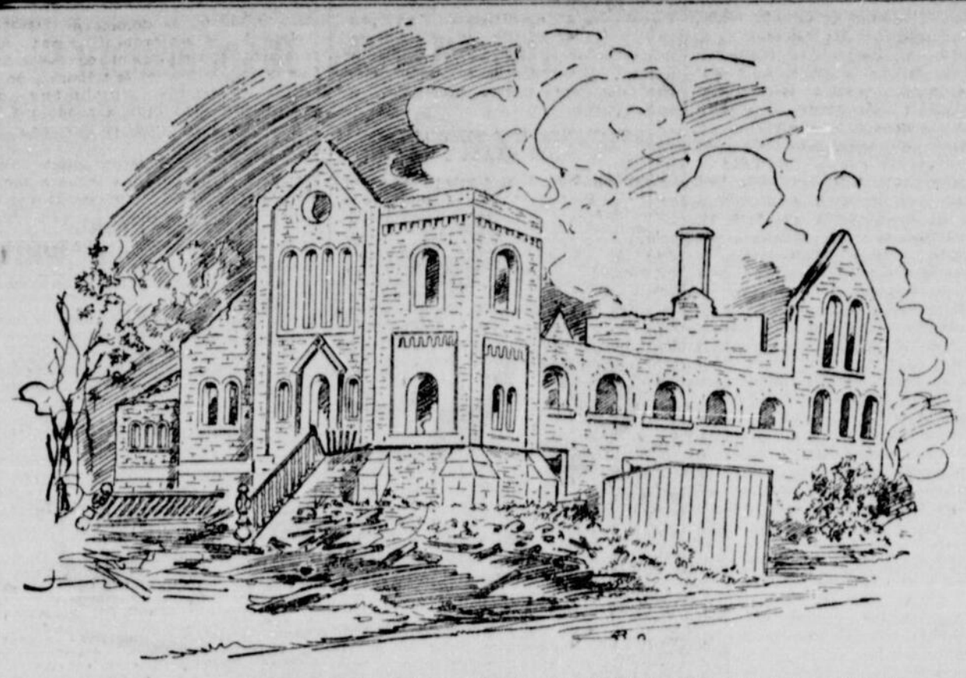

L'EGLISE ST-PAUL, DE LA COTE ST-PAUL, DETRUITE HIER MATIN PAR UN INCENDIE.

LE CANADA A HONFLEUR

Un appel à nos compatriotes

Le "Vieux Honfleur", qui s'est fondé pour relever dans l'ancienne province de Normandie, en France, le culte des grands ancêtres, et pour maintenir les traditions populaires, partie de l'héritage national, est né d'une tendresse conçue par un voyageur parcourant le Canada et qui fut délicieusement ému de la touchante fidélité des Français du St-Laurent au souvenir de leur patrie d'origine.

Dans les prochaines fêtes du Congrès Normand et de l'Exposition de Honfleur, nous écrit M. de Pierrefitte le commissaire général de l'exposition du "Vieux-Honfleur", la place d'honneur sera tout naturellement pour la Nouvelle-France", explorée, colonisée surtout par "les gens de chez nous", qui furent les hardis compagnons de Jean Denys, de Roberval, de de Monts, du marquis de la Roche, de Samuel de Champlain.

Mais, les peintures et sculptures de nos artistes au "Salon Normand", poursuit-il, les auditions de nos poètes et prosateurs, les conférences historiques, littéraires, les vues de l'ancien et du moderne Canada (monuments des métropoles ou des plus simples paroisses rurales), les jeux et chants populaires, les portraits de vos éminents citoyens, les scènes et types de la colonisation canadienne au Lac St-Jean, dans Manitoba, reproduits par cinématographe — tout cela ne serait pas assez, sans le journal.

M. Pierrefite demande aux principaux journaux canadiens-français de bien vouloir envoyer quelques numéros spéciaux, tirés comme supplément avec dessins, à l'occasion de certaines solennités, et leur faire un service régulier durant l'exposition.

La "Patrie" sera adressée avec plaisir à M. Pierrefitte pour l'intéressante exposition du "Vieux-Honfleur."

La lettre du sympathique commissaire contient ainsi le paragraphe suivant que nous nous faisons un devoir de reproduire :

Enfin, si quelques-uns de vos collaborateurs pouvaient nous envoyer des caricatures populaires, des placards d'élections, des chansons d'actualités, des saynettes pour le théâtre ou dialogues "canadiens", populaires, même des affiches commerciales, si elles sont originales et curieuses, — comptez que ce serait pour nous d'un vif intérêt, un succès comme spécimen du genre populaire.

A JOLIETTE

L'EXCURSION DE DEMAIN

En choisissant Joliette pour son excursion et la journée de dimanche prochain pour la faire, la Société de Protection des Vieillards, des Femmes et des Enfants a été doublement heureuse. Joliette est une de nos plus charmantes cités ; elle offre sur une large échelle, tout le confort cher aux citadins et les attraits champêtres les plus variés.

Ajoutons comme avantage additionnel que la distance est juste assez courte pour ne pas fatiguer et assez longue pour rendre le voyage bénéficiable au grand nombre de gens qui ne peuvent se permettre d'aller en villégiature.

Mais il y a plus. C'est dimanche qu'aura lieu la démonstration dont le but est d'activer l'œuvre du monument dédié au fondateur de la ville de Joliette. Un superbe programme a été préparé et il comporte, entre autres articles, plusieurs discours par des orateurs de première marque, musique par l'Union Musicale de Montréal et fanfare de Joliette, courses, etc., etc.

Rappelons, enfin, que les recettes de l'excursion de dimanche seront consacrées à l'une des institutions les plus méritoires de notre province, et c'en sera assez pour convaincre tout le monde que rarement plus belle occasion a été donnée d'unir l'utile à l'agréable.

Le premier train partira à 8.30 heures, arrêtant à toutes les stations intermédiaires.

Le second train quittera Montréal à 9 heures et se rendra directement à Joliette.

Sur ce train prendront passage les députés de Montréal, les délégués des sociétés de bienfaisance, la fanfare de l'Union Musicale et autres invités.

A l'arrivée du train, les excursionnistes seront reçus par les citoyens, avant à leur tête la fanfare de la ville de Joliette. Puis on ira saluer le maire suppléant. Après les compliments d'usage, on procèdera au programme des amusements.

A 1 heure, dîner ; 1.30 heure, visite de la ville ; 2 heures, discours par les députés et autres invités ; 3 heures, courses de chevaux ; 4 heures, courses de bicycles ; 6 heures, souper.

A 6.30 heures, départ du premier train, arrêtant à toutes les stations intermédiaires.

A 8 heures, grande représentation dramatique par les principaux amateurs de Montréal, dans la salle du Marché, au bénéfice du monument Joliette et de la Société des Vieillards, des Infirmes et des Enfants.

A 10.30 heures, départ du second train, arrivant à Montréal avant minuit.

Les billets sont bons pour revenir soit par le train du dimanche ou du lundi.

Avec votre bienveillante permission, monsieur le rédacteur, je mettrai sous les yeux de vos lecteurs, quelques notes biographiques du fondateur de Joliette, afin de faire connaître une partie de ses œuvres et de ses bienfaits, ce sera d'ailleurs rendre justice au dévouement et au patriotisme de l'un des nôtres qui a tant fait pour le bien de ses concitoyens, de celui dont toute la population a gardé le souvenir.

A la quatrième génération de Louis Joliette qui découvrit le Mississipi, nous trouvons Antoine Joliette, notaire, père de Barthélemy, fondateur de la ville de Joliette, qui, comme son père, s'est livré au notariat.

La guerre de 1812 allait changer sa destinée.

Parmi les premiers volontaires figurait le jeune notaire.

Nommé enseigne et aide-major par sir James Craig, il obtint successivement les grades de capitaine et de major, sous le gouvernement de sir Georges Prévost. C'est sous ce dernier qu'il servit en 1812 et en 1813.

Dans l'intervalle qui sépara les deux campagnes de 1812 et 1813, le brillant major, de retour dans ses foyers, conduisait à l'autel la noble demoiselle Marie Charlotte Tarien Taillant de Lanaudière, qui devait plus tard lui apporter en dot une partie de la seigneurie de Lavaltrie. Le mariage fut célébré à Lavaltrie, le 27 septembre 1813.

Mais les événements se précipitaient et presqu'aussitôt le jeune officier dut repartir pour la frontière.

En 1817, l'hon. Barthélémy Joliette entra dans la vie politique.

Son passage à la chambre d'assemblée fut remarqué par l'adoption de plusieurs mesures protectrices de nos intérêts commerciaux et industriles. C'est lui qui en fut l'instigateur le plus zélé et le conseiller le plus éclairé.

Cependant la vie politique ne lui allait que médiocrement et, à l'expiration de son second mandat, il y renonça.

Chargé de l'administration de la seigneurie de Lanaudière, il ne fut pas long à se rendre compte des immenses avantages de la situation exceptionnelle où se trouve aujourd'hui Joliette, mais qui était alors une immense forêt.

Ceci se passait vers 1823.

En juin 1823, il commença le défrichement du sol et y construisit des moulins et manufactures de toutes sortes, afin de donner de l'emploi à la population qu'il se proposait d'établir dans son village.

En 1836, il bâtit un nouveau moulin, les premiers ne pouvant suffire aux besoins de la localité.

En 1837, 14 ans après son entrée dans la forêt, M. Joliette construisit un marché, afin d'attirer dans le village le commerce des localités environnantes.

En 1842, il éleva, à ses frais, l'église paroissiale, dont les trois clochés furent données par la famille de Lanaudière.

En 1845, il fonda le village Joliette.

En 1848, il construisit le chemin de fer de l'Industrie du coût de $50,300.

En 1849, il fit don de son église et d'une grande étendue de terrain à l'évêché de Montréal et de son collège aux Clercs de St-Viateur, qu'il fit venir de France.

Voici de qu'écrivait un prêtre du collège de Joliette, en parlant de M. Joliette :

"Ce n'était pas seulement par sa douceur qu'il s'attirait l'affection de la population, car sa charité n'était pas moins admirable que sa bienveillance.

"C'est un fait publiquement avéré par tous ses contemporains, que jamais un malheureux n'a frappé en vain à la porte de son manoir.

"Il allait jusqu'à prévenir les demandes des nécessiteux en leur envoyant avec libéralité, de quoi soulager leur misère.

"Rencontrait-il un homme sans occupation, il l'arrêtait sur le champ, l'amenait avec lui, et lui mettant en main un instrument de travail, il lui disait : "Eh bien! mon ami, voici un moyen de gagner honorablement ta vie et celle de ta famille. Fais cette besogne, tu viendras ensuite recevoir la récompense de ton labeur. Il en sera ainsi tant que tu n'auras rien à faire chez toi.

"Comme tous les grands cœurs, M. Joliette aimait à garder le secret de ses bonnes œuvres. Mais c'était en vain que sous le voile de sa modestie, il s'efforçait de les dérober à tous les regards, leur parfum les révélaient et les faisait bientôt découvrir.

"Souvent, vers le soir, on le voyait se diriger vers une ou deux des plus pauvres habitations de son établissement. A son aspect, la joie renaissait dans l'âme de la mère affligée; les petits enfants, le front rayonnant de bonheur, s'approchaient avec confiance de celui qu'ils chérissaient comme un père. Après quelques-unes de ces douces paroles, qui tombaient sur les plaies du cœur, comme un baume bienfaisant, après avoir glissé quelques pièces d'argent dans la main tremblante de la mère reconnaissante, l'heureux seigneur repartait, au milieu des bénédictions de cette famille consolée, emportant dans son âme plus de bonheur que s'il eût gagné une fortune."

Ce même prêtre écrivait encore en parlant de madame Joliette :

"Nous devons ajouter à l'honneur et à la juste louange de sa noble épouse, qu'elle ne lui en cédait guère, sous ce rapport. Digne héritière de la noblesse d'origine et de sentiment, de la charité proverbiale de la famille de Lanaudière, jamais on ne vit son cœur et sa bourse fermés devant l'infortune et la misère.

"Type de la femme forte et accomplie, on la voyait dès l'aurore, occupée aux soins de sa maison qu'elle dirigeait à la tête de ses servantes. Un pauvre frappait-il à la porte du manoir? Elle-même allait s'informer et du motif de sa visite et des détails de son indigence. Elle s'affligeait avec lui, au récit de son malheur ou de ses privations. Là, ne s'arrêtait pas sa sympathie et sa charité; car, après l'avoir fait manger en le servant elle-même, elle ne manquait pas de le gratifier encore d'une abondante aumône.

"Un jour, c'était en l'absence de son époux. La seigneuresse assiégée par un certain nombre de mendiants, n'avait su résister à l'entraînement de son bon cœur: d'une aumône à l'autre elle avait donné jusqu'à quatorze minots de blé ! A la fin de la journée, réfléchissant qu'elle avait peut-être plus consulté sa générosité que sa discrétion, elle craignait de recevoir des reproches à cause d'une pareille prodigalité. Son inquiétude était assez vive. Pour prévenir la réprimande, elle avait chargé un ami d'avertir son époux de ce qui était arrivé.

"En apprenant cette conduite, celui-ci vint la trouver, et la félicitant sur sa bonne action: "fais à l'avenir, lui dit-il, selon que te conseillera ton cœur généreux, tout ceci t'appartient, ajouta-t-il, en lui désignant du geste, le manoir et les environs." Digne et noble réponse, qui entoure de la même gloire, et la charité de l'épouse et la grandeur d'âme de l'époux.

"Dans une autre circonstance, madame Joliette, dont l'œil vigilant surveillait tout, s'était transportée auprès du vaste four, d'où l'on retirait en ce moment, le pain qui devait nourrir sa nombreuse famille de serviteurs. Sur ses pas, comme d'habitude, les pauvres étaient accourus demandant l'aumône. Emue jusqu'aux larmes à la vue des haillons qui les couvraient, de la misère peinte sur leur figure, la noble dame leur distribua toute la fournée de pain. Les mendiants s'en retournèrent en bénissant son nom et celui de son époux, tandis qu'en souriant, elle donnait des ordres pour une nouvelle fournée."

Après une vie si bien remplie, M. Joliette mourut âgé de 62 ans, le 21 juin 1850.

Ces quelques notes biographiques ne donnent qu'une faible idée des bienfaits de M. Joliette, il faudrait écrire un volume pour dire toutes ses œuvres.

La ville de Joliette est l'une de ses œuvres c'est l'une des plus belles petites villes de la province; elle a devant elle un avenir brillant de progrès, si ses citoyens, doués de la fortune, savent maintenir l'esprit d'initiative de son fondateur.

Les citoyens de Montréal se feront donc un plaisir et un devoir d'aller à Joliette, demain, dimanche, nonseulement ils auront la satisfaction de contribuer à deux grandes œuvres, et de prouver leur patriotisme et leur reconnaissance, mais ils trouveront là des amusements suffisants pour leur faire aimer leur promenade : ils y trouveront aussi une population hospitalière heureuse de les recevoir.

LOUIS BELAIR.

GRATIS POUR TOUT LE MONDE

Soignez vos yeux malades ou votre vue affaible avec l'eau merveilleuse d'Armand, elle vous guérira comme tant d'autres ; consultations gratuites tous les jours de 1 à 3 hrs p. m. et le soir, de 7 à 9 hrs (le dimanche excepté), au No 23 rue St-Urbain, Montréal, par correspondance, envoyez 2 centins. En vente au bureau principal et dans toutes les bonnes pharmacies en gros, chez Lyman Sons, droguistes, rue St-Paul.

POUR INDISCRETION

Paris, 21.— La cour de Cassation a suspendu M. Grosjean, le juge de Versailles, pour deux mois, pour avoir communiqué aux journaux un document concernant le procès Dreyfus.

MAUX DE TETE

de quelque cause qu'ils proviennent sont guéris en une demi-heure. 10c. et 25c. Tous les pharmaciens.

HOFFMAN'S HEADACHE POWDERS

RETOUR TRIOMPHAL

M. l'abbé J. O. Gadoury fêté par ses paroissiens

(De notre correspondant particulier)
Salem, Mass, 22.

M. l'abbé J. O. Gadoury est arrivé à Salem, lundi dernier, après avoir fait un voyage de six mois, en Europe. Il serait impossible de décrire la joie des paroissiens de St Joseph lorsqu'ils eurent le plaisir de saluer leur dévoué pasteur.

M. Gadoury fut reçu aux acclamations de la foule immense qui s'était portée au-devant de lui. La ville était illuminée et des milliers de fusées lançaient leurs gerbes de feu vers le firmament. La réception qui avait été préparée ne saurait être décrite.

Une délégation de citoyens s'était rendue jusqu'à Boston au-devant de leur curé. Il était 7.05 heures, lorsque le train entrait en gare.

M. Gadoury prit immédiatement place dans un magnifique carrosse trainé par quatre chevaux blancs. Dans la voiture se trouvaient déjà l'honorable M. Turner, maire de la ville, et M. l'abbé Lévesque, qui avait administré la paroisse pendant l'absence du curé.

La procession qui était très longue a défilé par les principales rues de la ville jusqu'à l'église, devant laquelle on avait élevé un arc de triomphe tout resplendissant de lumières électriques aux couleurs bleues, blanches et rouges.

L'Abbé J. O. GADOURY

Le mot "bienvenue" écrit en grosses lettres au centre de l'arc, causa une certaine émotion au dévoué pasteur lorsqu'il descendit de voiture.

L'église avait été tenue fermée à clef jusqu'à l'arrivée des invités. Aussitôt après leur entrée, la masse des fidèles se précipita dans la nef qui qui bientôt fut littéralement remplie. Des centaines de personnes ne purent trouver place et attendirent, au dehors, l'issue de la cérémonie.

M. l'abbé Gadoury, revêtu des habita sacerdotaux, monta immédiatement à l'autel, pendant qu'un chœur puissant composé de 40 voix, sous la direction de Mlle Hébert, chantait le "Te Deum". Après quoi, la bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée.

Après l'office religieux, M. Fugère, accompagné de M. René Roulier, présenta au héros de la fête un chèque de $1,000. M. Fugère lut une adresse très sympathique au dévoué pasteur qui remercia, en termes émus, ses paroissiens. Les fêtes de réception se sont terminées par un magnifique banquet donné dans la "Cadet Hall". "La Patrie", il y a quelques jours, a publié le menu et la liste des santés qui ont été proposées.

QUE JOUE VOTRE PIANO ?

Votre piano n'est peut-être joué qu'à de rares intervalles. Le "Pianola" place la bonne musique à la portée de toute personne possédant un piano. Vous n'êtes pas obligé de compter sur la bonne volonté des autres. Vous pouvez exécuter vous-même les morceaux de votre choix et si vous possédez le goût musical vous pouvez, avec un peu de pratique, rendre ces morceaux avec expression et d'une manière artistique.

Nous nous faisons un plaisir de faire entendre le merveilleux "Pianola" aux visiteurs.

L. E. N. Pratte et Cie, seuls agents, 1676 rue Notre-Dame.

PELERINAGE A OKA

Dimanche aura lieu un pèlerinage pour dames et messieurs au calvaire et à la Trappe d'Oka.

Départ, gare Bonaventure, à 7.00 a.m.

Prix du billet, adulte, $1.00; enfants, 50 cents.

JUBILEE THEATRE

Coin des rues des Commissaires et St-Jean-Baptiste

N'oubliez pas que Mme Flossie LaBlanche donne des représentations tous les après-midi et soirs au Jubilee Théâtre, coin des rues des Commissaires et St-Jean-Baptiste. C'est la femme la plus forte du monde entier. 123-4

L'ASTHME GUERI POUR TOUJOURS

Un notaire public canadien bien connu a souffert pendant 35 ans—Guéri pour toujours par le composé Kola de Clarke

R. D. Pitt, Ecr., Kamloops, écrit :

"J'avais souffert au moins 35 ans de la grande oppression de l'asthme, et de la courte haleine. J'avais durant ces années consulté plusieurs médecins et essayé tous les remèdes, jusqu'à ce que le docteur me dit, que je ne pourrais avoir qu'un soulagement temporaire, mais que je serais toujours incommodé. J'essayai le composé Kola du Dr Clarke, et après avoir pris la première bouteille, je fus grandement soulagé, et trois bouteilles m'ont complètement guéri. Je puis maintenant respirer aussi naturellement que jamais, et l'asthme ne m'incommode pas le moins du monde. Je sens qu'il est de mon devoir de rendre témoignage du merveilleux effet que ce remède a eu dans mon cas, et je conseillerais à ceux qui souffrent de cette maladie d'essayer le composé Kola de Clarke, comme seulement ceux qui ont souffert durant ces années comme moi, peuvent apprécier quelle bénédiction ce remède apporte à ceux qui souffrent de l'asthme." Trois bouteilles du composé Kola de Clarke sont garanties guérir. Un échantillon gratuit sera envoyé à toute personne souffrant de l'asthme. S'adresser à The Griffith's & Macpherson Co., 121 rue Church, Toronto et Vancouver, C. A., seuls agents canadiens.

Vendu par tous les pharmaciens. Lorsque vous écrivez pour un échantillon, rientionnez ce papier.

Le composé Kola de Clarke est le seul remède permanent pour l'asthme. Il est maintenant employé avec succès dans tous les hôpitaux d'Angleterre et du Canada.

SOUFFRANCE D'UNE ENFANT

M. Wm. McKay, Clifford, N.E., raconte la guérison de sa fille

Elle fut d'abord en proie à un rhumatisme aigu, suivi de la Danse de St-Guy d'un caractère grave—Ses parents croyaient qu'elle ne reviendrait jamais à la santé.

De l'"Enterprise, de Bridgewater, N. E. :

Wm. McKay, écr., un cultivateur et meunier bien connu et hautement respecté, à Clifford, comté de Lunenburg, N.-E., raconte la merveilleuse guérison opérée dans sa famille par l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams: " Il y a environ trois ans, ma petite fille Ella, alors une enfant de dix ans, fut prise d'un rhumatisme aigu. C'était un cas terriblement grave ; pendant plus d'un mois elle dut garder le lit, et pendant la plus grande partie du temps elle fut dans une impuissance lamentable, incapable de se tourner dans son lit, de fait elle ne pouvait faire aucun mouvement sans secours. Elle ne pouvait même rien tenir dans ses mains. Tout pouvoir de se servir de ses membres avait entièrement disparu et les douleurs qu'elle endurait étaient atroces. Grâce à des soins constants, au bout d'un mois ou environ elle commença à reprendre un peu de force, et un peu plus tard elle en avait regagné suffisamment pour pouvoir quitter le lit et même marcher clopin-clopant à l'aide d'une canne. Mais alors elle fut prise d'un mal pire que le rhumatisme. Son système nerveux épuisé, parut complètement ruiné. Elle tremblait violemment tout le temps, faisant des chutes en essayant de marcher. En essayant de boire dans une tasse sa main tremblait tellement que tout le contenu se déversait sur elle. Elle faisait pitié à voir.

On manda de nouveau les médecins et selon eux elle avait la danse de St-Guy, sous sa pire forme. Elle prit le remède qu'on lui avait prescrit et suivit les instructions de son médecin pendant quelque temps, mais sans aucun bien apparent. Elle devint presque comme un squelette, et nous la comptâmes perdue. Sur ces entrefaites, je lus dans un journal, le récit d'une grande guérison de nervosité opérée par les Pilules Roses du Dr Williams, et je résolus de les essayer. J'en achetai six boites et ma petite fille commença à en prendre. Les bons effets de la première boite furent très apparents, et après en avoir pris quatre boites, son état parut s'améliorer à un tel point qu'elle discontinua de prendre les pilules. Elle continua à prendre du mieux, et quelques semaines après, elle se portait aussi bien que jamais elle ne l'avait été. On nous disait que la guérison ne durerait pas, que c'était quelque ingrédient puissant contenu dans les pilules qui nous trompait et qu'un certain temps écoulé, l'enfant serait pire que jamais. Ce fut tout le contraire, car il y a maintenant presque trois ans qu'elle est en bonne santé, qu'elle a les nerfs aussi forts qu'ils étaient à leur état normal, et qu'elle fait les travaux de l'école et de la maison aussi bien qu'une personne mûre. Nous n'avons aucun doute sur le fait que les Pilules Roses du Dr Williams nous ont rendu notre petite fille qui nous paraissait condamnée à une mort prématurée."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont un spécifique pour les maladies provenant de l'appauvrissement du sang ou des nerfs délabrés telles que la danse de Saint-Guy, ataxie locomotrice, rhumatisme, paralysie, sciatique, les suites de la grippe, mal de tête, vertige, érysipèle, scrofule, etc. Elles sont aussi un spécifique pour les maladies particulières aux femmes, pour rendre le sang neuf, et rendre l'éclat de la santé aux joues pâles et jaunâtres. Mettez-vous en garde contre les imitations en insistant pour que chaque boîte porte le nom complet "Dr Williams' Pink Pills for Pale People." Si votre marchand ne les a pas, elles seront envoyées, frais de poste payés, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50, en s'adressant à The Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont.

Cours d'Art Gratuits

"The Canadian Royal Art Union, Limited," de Montréal, Canada, offre des cours d'art gratuits aux personnes qui les désirent.

Les leçons comprennent la leçon et la peinture d'après nature morte, modèles, et pour illustrations de magazines.

Ces leçons sont absolument gratuites, et l'on peut en tout temps présenter sa demande d'admission.

"The Canadian Royal Art Union, Limited," a été fondée dans le but d'encourager l'art et de distribuer des œuvres d'art à chacun de ses tirages mensuels qui ont lieu le dernier jour de chaque mois.

Pour plus amples détails, s'adresser à "THE CANADIAN ROYAL ART UNION, LIMITED."

PROCHAIN TIRAGE.

LUNDI, LE 31 JUILLET

"3-4 et 1-4"

Vous ne pouvez vous permettre d'employer de la lumière à ce prix. Voyez les prix de la "LACHINE RAPIDS HYDRAULIC & LAND COMPANY" et jugez par vous-mêmes. 100

THE POLSON IRON WORKS
TORONTO

Machines a vapeur
Chaudieres
Vases en acier

POUR TOUS LES USAGES

Constructeurs en Canada des

CHAUDIERES TUBULAIRES BREVETEES, POUR L'EAU. DE YARROW ET MOSHER

Usines et bureaux :
ESPLANADE EST. TORONTO.
107—m 16—3m

M. F. Lapointe, marchand de meubles, a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il ouvrira son nouvel établissement de meubles au Nos 1447-1449 rue Sainte-Catherine, 2ième porte de la rue Montcalm, vers le 25 Juillet prochain. Ce sera le plus bel établissement dans son genre qu'il y a dans Montréal.

Les visiteurs seront les bienvenus.

En attendant ceux qui ont besoin de meubles devront s'adresser à l'ancienne place au No 1551 rue Ste-Catherine.

Le magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hrs. Qu'on se le dise.

j-n-o *F. LAPOINTE*

PLACES DETE

L'Hotel du Bout de l'Ile est tout à fait moderne sous tous les rapports. Les tramways de la ligne de Ceinture partent de l'Avenue Lasalle toutes les vingt-cinq minutes dans la matinée et toutes les douze minutes dans l'après-midi. mjs

Cacouna...
ST. LAWRENCE HALL

Cet hôtel favori sur le bord de la mer, sera ouvert du 15 juin au 15 septembre. Logement, service de la plage et équipement. Prix modérés. Demandez la circulaire descriptive.

JOHN BRENNAN, Gérant.

A Québec jusqu'au 10 juin; à Cacouna après. 35-3m

Mansion House
CACOUNA

Meilleur Hôtel d'été. Chambres très confortables et Table de toute première classe. Bains à l'eau de mer chaude ou froide, dans la maison. Termes très modérés. Enfants au-dessous de 12 ans moitié prix. Pour plus d'informations, s'adresser à A. LUCAS, Propriétaire. 100 1m

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice.

Quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

JOS RIENDEAU, Propriétaire.

HOTEL RICHELIEU

Cet hôtel a été renouvelé à neuf. Table d'hôte. Les plus récentes améliorations. A la carte et sur le plan européen et américain. Le rendez-vous des touristes et des hommes d'affaires. Prix modérés.

Mme A. LAFOND, CARL WARNECKE, Propriétaire, Gérant.
102-26 s-1fps

L'Extrait de Malt Liquide
D'O'KEEFE

Si vous ne profitez pas de vos repas et si vous ne dormez pas bien, vous avez besoin de l'Extrait de Malt Liquide anglais.

La Diastase dans le Malt aide la digestion et le Houblon assure le profond sommeil.

Une bouteille tous les deux jours, par doses d'un verre à vin après chaque repas et au moment de vous mettre au lit, vous rendra l'appétit, vous donnera un sommeil rafraîchissant et refera votre santé en général.

W. LLOYD WOOD, Pharmacien en Gros, Agent Général. Toronto.

Donnez à . . . .

Vos Cheveux Gris

La couleur de leurs jeunes années, en faisant usage de

RESTAURATEUR ROBSON

En vente partout : 50c la bouteille

J. T. GAUDET, Pharmacien, Joliette, Qué.
mar je ian

La Compagnie de Vitrines de Montreal . . .

A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mono-gany. Fourniture pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux. 750 et 752 rue Craig, Montréal. Téléphone 2074.

TEL. BELL EAST 2257.

L. Z. Gauthier, Architecte et Evaluateur.

Batisse Banque d'Epargne Chambre No 7
180 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

CHEMINS DE FER

CANADIAN PACIFIC

Service du Bord de la Mer, Montréal et Portland

Départ de Montréal.....9 a. m. et 8.20 † p. m.
Arrivée à Portland.....7.45 p. m. et 8.05 † a. m.
†Quotidiennement. Les autres trains, les jours de semaine.

Le char salon part pour Portland et Old Orchard à 9 a. m. tous les jours, excepté le Dimanche.

Le char dortoir part pour Portland et Old Orchard à 8.20 hrs p. m. tous les jours.

Le char dortoir direct pour St-Andrews, N. B. partira le vendredi à 8 h. p. m. jusqu'au 1er sept. 1899.

Char-Salon—De Montreal à Ste-Agathe et Labelle.

Dép. Montréal (Place Viger).	Samedi	1.45 p.m.
Ar. Ste-Agathe	"	4.20 p.m.
Ar. Labelle	"	5.45 p.m.
†Dép. Labelle	Lundi	4.55 a.m.
Dép. Ste-Agathe	"	7.15 a.m.
Ar. Montréal (Place Viger)	"	9.45 a.m.

Prix du char-salon entre Montréal et Ste-Agathe 50c. Montréal et Labelle, 75c.

†Les voyageurs peuvent prendre le char à Labelle à 9 hrs. p.m. le dimanche. Prix du char-dortoir, Labelle à Montréal, $1.50.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service de Montréal et Toronto

Sur une double voie ferrée, par des trains à large vestibule.

Dép. de Montréal,	*9.00 a.m.	*8.00 p.m.	10.25 p.m.
Arr. à Toronto	*5.20 p.m.	*6.50 a.m.	7.15 a.m.
Dép. de Toronto	*9.00 a.m.	*9.30 p.m.	
Arr. à Montréal	*6.00 p.m.	*7.20 a.m.	

*Tous les jours. Autres trains, jours de semaine.

Chars salons, cafés, réfectoires et palais Pullman dans les trains du jour, et dortoirs Pullman dans les trains de nuit. Dortoirs directs pour TORONTO, HAMILTON, LONDON, DETROIT et CHICAGO.

Service du bord de la Mer, Montréal, Portland et Old Orchard

Départ de Montréal à 8.00 a.m. et *8.45 p.m.
Arrivée à Portland à 5.45 p.m. et *6.40 a.m.
" à Old Orchard à 6.47 p.m. et *7.36 a.m.
*Tous les jours. Autres trains, jours de semaine

Char salon pour Portland et Old Orchard dans le convoi de 8 a.m., et chars dortoirs directs pour Portland et Old Orchard dans le convoi de 8.45 p.m.

Bureau des Billets pour la Ville, No 137 rue St-Jacques ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Lundi, le 19 Juin 1899

et après, les trains partiront de la gare Bonaventure, Montréal, et y arriveront comme suit :

Lire en descendant	Express des Prov. Maritimes	Lire en montant
Dép. *7.30 p. m	Montréal	5.30 p. m. Arr.
Arr. 8.55 p. m	St Hyacinthe	4.25 p. m. Arr.
Arr. 9.30 p. m.	Drummondville	3.32 p. m. Arr.
Arr. †12.30 a. m.	Lévis (Québec)	12.05 p. m. Arr.
Arr. 4.10 a. m.	Rivière du Loup	8.40 a. m. Arr.
Arr. 10.15 a. m.	Campbellton	2.50 a. m. Arr.
Arr. 3.40 p. m.	Moncton	9.20 p. m. Dep.
Arr. 7.10 p. m.	St Jean	6.10 p. m. Dep.
Arr. 8.00 p. m.	Truro	5.00 p. m. Dep.
Arr. 9.55 p. m.	Halifax	3.00 p. m. Dep.

EXPRESS LOCAL

Dép.	†7.40 a. m.	Montréal	6.30 a. m. Arr
Arr.	8.58 a. m.	St Hyacinthe	5.17 a. m. Arr
Arr.	9.52 a. m.	Drummondville	4.02 a. m. Arr.
Arr.	1.05 p. m.	Lévis (Québec)	11.30 p. m. Dep.
Arr.	5.05 p. m.	Rivière-du-Loup	7.40 p. m. Dep.
Arr.	8.25 p. m.	Petit Métis	4.25 p. m. Dep.

*Tous les jours, y compris le dimanche. †Tous les jours, excepté le dimanche.

Trains vestibules, avec chars-dortoirs et réfectoirs luxueux, et voitures de première classe dans l'express des Provinces Maritimes.

Chars-dortoirs directs entre Halifax et St. Jean, Québec, Montréal et Ottawa.

Chars-dortoirs dans l'express local entre Montréal et Petit Métis.

D. POTTINGER,
Gérant-Général.

Moncton, N.B., 14 juin 1899.

H. A. PRICE, agent de district pour les voyageurs, 143 rue St. Jacques, Montréal.

JAS. HARDWELL, agent de division pour le fret, chambre 113, édifice du Board of Trade, MONTREAL.

Bureau des billets de la ville, 143 rue St. Jacques, Montréal.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC St JEAN

AUX COLONS

Terres à Blé, Bon Climat, Bon Bois, Excellente Eau

Dans la vallée du Lac St-Jean, le grenier de la Province de Québec.

Le gouvernement provincial offre en vente, au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la Province de Québec, à vingt centins l'acre, à une distance de dix heures seulement de Québec, (190 milles), par la voie ferrée, dans le territoire du lac St-Jean.

Transport gratuit des nouveaux colons, de leurs familles et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage entre Québec et le Lac St-Jean.

Pour leur magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements adressez-vous à

RENE DUPONT, Agent de Colonisation
Bureau Principal à Québec

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gerant.
ALEX. HARDY, Agent Gén. du B. et P.107. jno

APPAREILS . . .
ABAT-JOUR . . . Electriques
FOURNITURES.
. . . DE TOUT GENRE . . .

MUNDERLOH & CIE.,
6 rue St-Sulpice - - - Montréal
107-1 an, ma-j-s

M. WALSH & CO
(Ci-devant de E. Chanteloup)

Ouvrages de Plomberie, de chauffage et d'installation de gaz

APPAREILS POUR LE GAZ ET LA LUMIERE ELECTRIQUE

Maisons reliées par fils pour lumière électrique, sonneries, etc.

Ouvriers en fer, cuivre, cuivre travaillé et ferblanc

PLAQUAGE EN OR, ARGENT et NICKEL.

On prend des Jobs pour la gravure et Ouvrage Général

Bureaux et Ateliers
562 Rue CRAIG - - MONTREAL.
TELEPHONE BELL, 2744. m-j-s.

C'EST LA SAISON POUR LE
Cholera Canadien, Dyssenterie, etc.,

Le meilleur spécifique contre ces dérangements d'intestins est . . .

L'ELIXIR DE MURES SAUVAGES
Du Dr REED

Toutes les mères devraient en avoir une bouteille à la main.

Chez votre fournisseur, 25 cts.

CIE DE MEDECINE HARVEY, Agts
MONTREAL ma-j-s jno

Agriculture

LA COMBUSTION SPONTANEE DES FOINS

Causes et marche du phenomene —Mesures a prendre pour le prevnire

Les foins peuvent-ils, dans certaines circonstances, s'enflammer spontanément ? On s'est pendant longtemps refusé à l'admettre, mais de nombreux exemples constatés dans ces dernières années, ont mis hors de doute cette cause de destruction des fourrages.

Dans une communication récente, M. E. Mer a montré la marche du phénomène qu'il eut l'occasion de constater dans son exploitation. Voici dans quelles conditions : en 1896, dans un grenier déjà occupé en partie par du foin de l'année précédente, on avait entassé progressivement une couche de fourrage sur une hauteur de de 15 à 18 pieds. Peu de temps après, M. Mer fut frappé de l'odeur particulière qui se dégageait du grenier, et qui était celle qu'exhalent les herbes ensilées quand elles n'ont plus toute leur eau de constitution, soit qu'elles sont sures, soit parce qu'elles ont subi un commencement de fanage. Plusieurs sondages furent pratiqués, mais les fouilles n'ayant pas été poussées au-delà de 6 pieds, le foin n'y fut pas trouvé plus chaud qu'il ne l'est d'habitude dans les premier temps de la fermentation et ne présentait rien d'anormal.

A la fin d'août, on commença les regains et une nouvelle couche de fourrage fut placée au-dessus du foin. Vers le 13 octobre, on vit une légère fumée s'échapper de la toiture du fenil : l'alarme aussitôt donnée, on pratiqua une tranchée dans le tas de foin et, à 15 pieds au-dessous de la partie supérieure, à 3 pieds au-dessus du plancher, on rencontra une couche de fourrage en ignition qui s'étendait sur toute la surface du grenier. Il s'était formé à un même niveau et sur une épaisseur de 7 ou 8 pouces, plusieurs foyers d'incendie qu'on put éteindre facilement sous une masse d'eau.

D'après les observations recueillies sur place par M. E. Mer, la combustion spontanée avait été provoquée par la grande chaleur résultant de l'excès de fermentation d'un fourrage trop humide. Dans l'exemple cité, le foin n'avait pas été mouillé, mais l'herbe était jeune et, comme sa croissance avait été favorisée par un printemps pluvieux, elle renfermait beaucoup d'eau. On avait eu le tort de ne pas laisser ce foin séjourner assez longtemps sur le pré pour lui laisser "jeter son feu", et de l'entasser en quantité considérable, pendant plusieurs jours consécutifs, dans un espace restreint. Il s'était trouvé dans la masse, une assise plus humide, plus tassée que ses voisines, ce qui avait produit une active fermentation. La chaleur s'était maintenue dans cette assise et il en était résulté une carbonisation incomplète. Il n'y aurait pas eu d'inflammation, si la présence d'un tirant d'une ferme du grenier n'avait provoqué une ventilation suffisante pour entretenir la combustion.

En 1898, dans une exploitation voisine, une nouvelle menace d'incendie se manifesta dans des conditions un peu différentes : cette fois, le foin de pré avait été engrangé insuffisamment sec, dans un grenier à parois de planches mal jointes ; très peu de temps après son emmagasinage, le foin s'échauffa rapidement en dégageant une odeur d'ensilage brun. Averti du danger qui le menaçait, le fermier se décida à pratiquer un sondage. Il rencontra à 3 pieds de la surface une masse considérable de foin très chaud en voie de carbonisation. Il est probable que, si on avait laissé cet état de choses se prolonger, le foin devenu sec, aurait fini par s'enflammer.

Diverses recherches ont été faites sur les causes de la combustion spontanée des foins. D'après M. Hapcke, agronome allemand, cette combustion serait due à une succession d'actions physiques, chimiques et physiologiques, subies par les principes hydrocarbonés des fourrages. Le premier dégagement de chaleur observé serait provoqué par des bactéries, qu'on rencontre en nombre considérable dans les foins insuffisamment desséchés, de même que dans les balles de tabac. Sous l'influence de ces infiniment petits, il se produirait d'abord une sorte de fermentation, aux dépens de la cellulose et de l'amidon, et si, par suite du défaut de conductibilité des substances voisines, la chaleur dégagée ne peut se dissiper, la température s'élèverait rapidement, pour atteindre, dans certains cas, 300 degrés, et transformerait le foin en une matière charbonneuse, très poreuse et très légère, que l'accès de l'air suffirait à enflammer instantanément.

On a donné à ces bactéries incendiaires le nom de "termophiles" pour rappeler leur rôle. On s'est refusé à voir, dans leur présence, la cause première d'un échauffement suffisant pour provoquer l'inflammation des fourrages ; elles ne résistent pas, en effet, à une température de 80 degrés. Mais, des recherches récentes ont montré que si ces micro-organismes périssent à 80 degrés, leurs spores, très résistantes, supportent de très grandes élévations de chaleur sans succomber.

Ce sont spécialement les fourrages formés en grande partie de légumineuses, comme la luzerne, la vesce et le trèfle, qui sont les plus exposés à l'échauffement. D'après M. E. Mer, le tassement et la présence d'une grande masse de foin sont des conditions nécessaires à une fermentation active. Aussi, la combustion spontanée se produit-elle surtout dans les fourrages amoncelés en grande masse. Si, dans un grenier, la combustion débute toujours par l'intérieur du tas, c'est parce que les parties superficielles en contact avec l'air, ne parviennent pas à s'échauffer. Elles ne fermentent pas, car elles sont suffisamment tassées, et ne tardent pas à se dessécher. Pour éviter les risques de combustion spontanée, on recommande de prendre les mesures suivantes :

1. Ne jamais rentrer l'herbe le jour où elle a été fauchée, lors même qu'ayant été exposée à un soleil ardent, elle paraîtrait suffisamment sèche. Il est bon que le foin passe quelques jours sur le pré, surtout s'il provient de prairies fauchées de bonne heure ou irriguées, parce que, dans tous les cas, les herbes sont particulièrement riches en eau.

2o Il faut ne stratifier le foin que sur des espaces suffisants pour qu'il n'y en ait chaque jour qu'une couche de faible épaisseur. Si l'on dispose de deux greniers, il convient d'alterner l'emmagasinage, tous les trois ou quatre jours et, dans ce cas, on peut répandre le foin par couches plus épaisses que si l'on se sert constamment du même grenier.

4o Il est prudent de ne pas tasser le fourrage, surtout s'il doit former une épaisseur de plusieurs mètres. On l'éparpillera à la fourche, en évitant qu'il reste en paquets, parce que l'air ne peut pas circuler, et qu'il y a à craindre une fermentation trop active.

5o On doit préférer, tout au moins pour la partie supérieure des greniers, des parois en planches plutôt que des murailles en maçonnerie. La circulation de l'air est rendue ainsi plus facile.

Etant donné que l'humidité du foin entraine une fermentation qui peut être la cause d'une combustion spontanée, on est amené à se demander s'il ne serait pas préférable, pour éviter les risques d'un pareil accident, de prolonger le fanage plus longtemps, afin que la dessication soit plus complète. M. E. Mer ne croit pas que le séjour prolongé du foin à l'air soit avantageux, et cela pour plusieurs raisons ; d'une part, les frais de manipulation se trouvent augmentés et on court le risque de voir le fourrage s'avarier lorsque le temps est incertain, et, d'autre part, le foin perd de ses qualités, il peut devenir complètement jaune sans avoir reçu d'autre eau que la rosée. Les alternatives de soleil et de rosée suffisent pour l'amener à cet état.

Ce n'est pas tout, on admet généralement qu'une certaine fermentation s'établisse au grenier, pour donner au fourrage une saveur plus appréciée des animaux. Un foin trop séché, non seulement n'a pas cette qualité, mais encore subit un déchet considérable. A la suite des manipulations qui enlèvent les parties les plus nutritives, c'est-à-dire les fleurs et les feuilles.

Mais cette fermentation, dont on cherche à favoriser le développement dans les greniers, peut-être obtenue dans les meulons. Pour cela, il convient de ne jamais laisser l'herbe éparpillée sur le pré durant la nuit, ni pendant la pluie ; chaque jour, avant la chute de la rosée, on met la plus grande masse possible à l'abri de l'humidité, en formant des veillottes non tassées et des meulons qui augmentent de volume avec les progrès de l'opération. On n'éparpille chaque jour, et d'autant moins que le fanage avance, que lorsque la surface des veillottes est ressuyée par le soleil et le vent. L'eau de pluie ne pénètre pas dans les tas bien faits, le fourrage conserve une belle teinte verte et dégage un bon arome très apprécié du bétail. "Un degré convenable de dessication est, à notre avis, la première condition à opposer à l'échauffement spontané." Il est nécessaire, en outre, de surveiller de très près les fourrages lors de leur engrangement, surtout lorsqu'on a affaire à des foins composés, en majeure partie, de légumineuses ou rentrés insuffisamment secs. Dans le cas de fermentation trop active, il suffit de pratiquer, dans la masse du foin, quelques profondes tranchées pour n'avoir aucun accident à redouter. Dans le même but, on ménage dans les tas des cheminées d'aérage faites à l'aide de bottes de paille, la paille facilite l'aération et l'évaporation et empêche l'échauffement. Une excellente pratique consiste aussi à saupoudrer le fourrage avec du sel dénaturé. Le sel, outre qu'il favorise la consommation par le bétail des foins avariés, arrête la fermentation, s'oppose au développement des champignons et des moisissures et prévient les altérations.

LE NAVET FOURRAGER

La culture du navet fourrager, qui est peut-être, entre toutes celles des racines fourragères, la plus ancienne, tend à diminuer chaque année davantage dans notre région. Cette diminution s'est accentuée en raison directe de l'augmentation des emblavements de betteraves fourragères, auxquelles on a donné la préférence, parce qu'elles fournissent, à l'hectare, une masse bien plus considérable de matières alimentaires.

Toutefois, nous voudrions réagir dans une certaine mesure, contre le trop grand abandon de la culture du navet. C'est qu'en réalité, grâce à sa végétation très rapide, il constitue le type le mieux défini de ce que l'on est convenu d'appeler une plante de "culture dérobée".

Nous n'insisterons pas outre mesure sur ce terme que tous les bons cultivateurs connaissent. Rappelons seulement, qu'il est bien prouvé aujourd'hui, que les pertes d'azote subies par les terres, en été et à l'automne, sont beaucoup moins considérables dans les sols couverts à cette époque, de plantes en végétation, que sur ceux qui, au même moment, se trouvent complètement dénudés. Outre que le navet remplit avantageusement le but que l'on se propose d'obtenir,— c'est-à-dire la réduction des pertes d'azote, — par sa production en culture dérobée, il constitue une précieuse ressource fourragère. Donc, à ce double point de vue, les cultivateurs auraient tort de délaisser le navet et nous croyons bien faire, en donnant ici quelques indications concernant sa culture.

CULTURE DU NAVET FOURRAGER. —Il est bien évident que nous n'encouragerons la culture du navet que comme susceptible de fournir une récolte dérobée. Dans ces conditions, on sème le navet après un seigle, une avoine d'hiver, un trèfle incarnat ou même un blé, etc., c'est-à-dire en juin, juillet, août. Il germe souvent sous l'influence de la moindre pluie d'été et il se développe avec rapidité dès qu'il a franchi la première période de sa végétation. Le navet semble avoir une prédilection marquée pour les terres en chaume, et dans bon nombre d'endroits, on en répand les graines sur la terre d'où l'on vient d'enlever les gerbes ; puis on fait passer une herse et un rouleau et on abandonne à elles-mêmes les racines qui se développent vivement, à moins de circonstance exceptionnelle, telle qu'une sécheresse prolongée. Un scarifiage ou un coup d'extirpateur, suivi d'un bon coup de herse, constituent dans tous les cas, une préparation suffisante.

Le navet exige un terrain meuble, riche en matières organiques et en bon état de culture' il préfère les sols silico-argileux, et il s'accommode tout particulièrement des climats frais et [illegible] bord de la mer. C'est ce qui explique que cette racine soit cultivée sur une aussi large échelle en Angleterre.

Le plus souvent, les navets en culture dérobée ne reçoivent pas de fumure. Ils doivent se contenter de ce que la récolte précédente n'a pas utilisé. On se trouve bien cependant d'employer, avant le semis, du nitrate, du superphosphate, et du chlorure de potassium.

Le navet, en culture dérobée, se sème toujours à la volée, à raison de 6 à 10 livres de graines à l'hectare. Cette graine étant très petite, il faut l'enterrer. Un hersage suivi d'un roulage, suffit pour cela. Mais, n'hésitons pas à recommander de semer assez dru, en raison de ce que le navet, à sa sortie de terre, est exposé aux ravages de l'altise.

La végétation devient bien vite très compacte ; c'est alors qu'il faut penser aux soins d'entretien. Ces soins sont, en réalité, des soins compliqués. Ils se bornent à deux ou trois hersages, en long et en travers, remplaçant les binages et l'éclaircissage. On donne ces hersages d'autant plus énergiques et répétés, que le semis est plus dru.

La récolte a lieu lorsque les feuilles inférieures jaunissent, soit vers novembre, pour les navets venus en culture dérobée. En certains endroits, en Angleterre surtout, les navets sont consommés sur place. Chez nous, on les utilise au fur et à mesure de leur maturation, et on fait quelque provision pour l'hiver, en les accumulant en tas moyennement volumineux et recouverts de paille.

En Belgique, les navets sont disposés en lignes sur le champ, les uns contre les autres et protégés par deux raies de charrue

L'importance de la récolte varie avec la nature et l'état de fertilité du sol, avec les conditions atmosphériques et la variété.

Une production de 30 à 60,000 lbs. est rarement dépassée, en culture dérobée.

VARIETES.— Les variétés de navets fourragers sont très nombreuses. Il en existe de plus ou moins précoces et de plus ou moins volumineuses. Le choix d'une variété doit être basé sur la considération de la durée pendant laquelle on peut lui laisser occuper le terrain.

Les variétés à forme arrondies sont plus volumineuses. On doit citer en première ligne, les "Navets Norfolk", vigoureux, à végétation prolongée et à feuillage luxuriant et abondant. Ils peuvent atteindre le point de 4 à 6 lbs., mais en y mettant quatre et même cinq mois. Il existe trois sous-variétés de Norfolk, qui se distinguent par la couleur du collet, vert, rouge ou blanc.

Citons encore, le "Navet blanc hâtif", très précoce et à feuillage abondant; le "navet Turneps", demi hâtif, à racine peu enterrée, à chair blanche, tendre, sucrée ; le "navet jaune d'Aberdeen", à forme arrondie, mais dont la portion enterrée est jaune ainsi que la chair. Moins volumineuse que le Norfolk, cette variété est plus rustique et passe pour avoir une valeur alimentaire supérieure.

VALEUR ALIMENTAIRE DU NAVET FOURRAGER. — La valeur nutritive du navet n'est guère inférieure à celle de certaines variétés de betteraves fourragères. Des analyses exécutées sur un certain nombre de variétés, ont donné la moyenne suivante :

Eau	90,9 p.c.
Matières azotées	1.8
Matières grasses	0,16
Hydrates de carbone	4.26
Cellulose	1.32
Cendres	1.53

Nous devons faire remarquer que les feuilles de navet ont, sur celles des betteraves, l'avantage de constituer une excellente nourriture presque équivalente, poids pour poids, à la racine elle-même et dont, par conséquent, il faut tenir compte dans l'évaluation du rendement.

Le navet convient bien aux moutons et aux bêtes bovines. Tout à la fois favorable à l'engraissement et à la lactation, il peut entrer, pour une large part, dans les rations d'hiver.

Il ne faut cependant pas en abuser avec les vaches laitières, car il peut communiquer un mauvais goût au lait. Il est du reste facile de parer à cet inconvénient en variant l'alimentation ou en donnant le navet en quantité relativement restreinte, en mélange avec d'autres fourrages.

Quoiqu'il en soit, et surtout quand les réserves fourragères sont plus ou moins réduites, il est bon de produire une certaine quantité de navets en culture dérobée. La chose n'est ni difficile ni dispendieuse, et on s'assure un excellent aliment pour son bétail, en même temps qu'on entrave les déperditions d'azote du sol.

UN GRAND PERIL

Un grand péril vous menace, toutes, filles et femmes aux joues pâles, aux yeux cernés. C'est aujourd'hui l'anémie qui vous a dans ses griffes puissantes, demain ce sera la consomption ou la tuberculose pulmonaire qui rongera tous les fibres de votre existence.

LES TABLETTES ROYALES DU DOCTEUR ROLLENS sont le vrai spécifique des affections tuberculeuses. Elles sont d'une efficacité absolue dans les maladies ayant pour origine une altération morbide du sang et agissent avec sûreté et rapidité. Enrayez le mal dans sa marche progressive. Il est encore temps. Les Tablettes Royales sont en vente à raison de 50 cts, 6 boîtes pour $2.50, par la Compagnie Chimique Royale, Boîte à la Poste 974, Montréal.

LA REVUE ENCYCLOPEDIQUE

Sommaire de la Revue Encyclopédique Larousse (1er juillet 1899, No. 304) — Texte: L'Art de la photographie, par Marcel Nicolle. — Revue littéraire : romanciers, conteurs et poètes; par Charles Maurras. — Les Colonies hollandaises, par M. Adrien Meilion. — Inventions bizarres, par Arthur Good. — Le "Larousse" continué: Adan de Le Hale; les Anglais en France après la paix d'Amiens; le cardinal de Bouillon; l'psychologie de la Colonisation française; la dernières des Condés; Institut Commercial de Paris; La jeunesse de Napoléon, etc.

L'Actualité: Chronologie, Nécrologie, Notes et Nouvelles, Informations, Correspondance, Revue des revues françaises et étrangères.

Illustrations: L'Art et la photographie, 3 gravures; reproductions d'œuvres photographiques; Les Colonies hollandaises; 7 gravures: sites, cartes, etc : Inventions bizarres, 13 croquis schématiques; bâteau de sauvetage, ballon de sûreté, bâteau balnéaire, etc. Le "Larousse" continué: 3 gravures: portraits du cardinal de Bouillon et de la princesse de Condé, vue de l'Institut Commercial de Paris; L'Actualité, 5 gravures: portraits de la comtesse Aberdeen, de M. Lépine, Tomaselli, prince militaire de Rennes; le Stax. Librairie Fasquelle, 1712 rue Ste Catherine.

L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

Un article de M. Hanotaux

Les travaux de la conférence de la Haye avancent lentement. D'aucuns s'en plaignent ; et ce qui m'étonne, c'est leur étonnement. S'imaginaient-ils donc qu'on allait, en quelques jours, en quelques semaines, modifier la face des choses et imprimer au navire un coup de barre si formidable que l'orientation générale des affaires du monde en serait complètement changée. Ce sont là de nobles illusions, mais des illusions. Rien ne se fait aussi vite, ici bas. C'est déjà beaucoup qu'un souverain ait eu l'idée et le courage de provoquer la réunion de la conférence, qu'aucune des grandes puissances n'ait cru pouvoir décliner l'invitation, que les commissaires se soient réunis et qu'ils délibèrent. Quant au résultat, et quant au terme de leurs travaux, il faut leur faire crédit. Ils ont déjà assez de chats à fouetter, sans qu'on les embarrasse encore par d'inutiles objurgations.

Autant qu'on peut se rendre compte par les indications plus ou moins officieuses qui percent dans les journaux, on en serait arrivé aux précisions suivantes: Tout ce qui concerne les projets de désarmement ou de modification dans les armements serait positivement écarté. Sur ce point, la pensée du tsar, pensée maîtresse de la conférence, n'aurait été ni comprise, ni adoptée. Par contre, on aurait déjà accepté, sauf référence aux gouvernements, la proposition d'étendre à la guerre maritime les principes de la conférence de Genève. Sur l'emploi des inventions nouvelles, soit dans la guerre maritime, soit dans la guerre terrestre, la conférence poursuivrait ses travaux, avec quelque espoir d'aboutir, malgré l'opposition de certaines puissances, et, notamment, de l'Angleterre et de l'Amérique. Enfin, toute l'attention de la conférence se serait portée, à l'heure présente, sur la constitution du tribunal permanent d'arbitrage, et, en général, sur les moyens préventifs d'empêcher une guerre par l'intervention d'une tierce puissance ou de personnalités qualifiées à ce sujet.

C'est sur ce point précis que l'on piétine, et il est probable que l'on piétinera quelque temps encore. D'aucuns parlent d'une remise des travaux au mois d'août, pour laisser aux délégués le temps de venir reprendre langue auprès de leurs gouvernements. Ce sont ces hésitations et ces retards qui font la part belle aux pessimistes. Il est certain que, si la conférence se sépare sans constituer une procédure sérieuse et permanente, et, autant qu'on peut le dire, obligatoire en matière d'arbitrage international, ce serait à recommencer, et ses autres travaux seront une bien faible compensation à la gravité de l'échec que les idées pacifiques auront subi après une si grève et si solennelle délibération.

C'est le moment, peut-être d'examiner avec attention les conditions pratiques dans lesquelles se discute le problème. Il ne faut pas se payer de mots et croire uniquement à la vertu des idées.

D'ores et déjà, il apparait, nettement que les gouvernements représentés se divisent, non pas en deux camps, mais en deux catégories : il y a les grandes puissances et il y a les petites puissances. Les grandes puissances sont celles qui peuvent supporter, à elles seules, les charges d'une grande guerre ; les petites puissances sont celles qui ne peuvent servir que d'appoint. Toutes les petites puissances (sauf la Turquie, peut-être), accablées du fardeau des armements, stimulées au delà de leurs forces par les grandes puissances, qui les entraînent dans leur orbite, sont nettement favorables aux idées qui forment le programme de la conférence. Elles accepteraient tout, les yeux fermés ; même elles pèseraient de leur nombre pour faire une majorité qui, si l'on comptait les voix, serait écrasante en faveur de leurs aspirations. Mais les grandes puissances, ou du moins certaines des grandes puissances, ne l'entendent pas ainsi. Elles ont d'autres vues et d'autres responsabilités, et si les petites puissances font trop de bruit et trop d'étalage de leur sentiment, un énergique "hands off" les rappellera au sentiment des réalités.

Voyons maintenant les grandes puissances. Il en est cinq qui se sentent de taille à parler seules, pour leur compte : c'est la Russie, l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Amérique. L'Angleterre et l'Amérique sont, le plus souvent, d'accord ; la France et la Russie ont des tendances communes ; l'Allemagne fait ce qu'elle peut pour ne pas paraitre isolée, mais elle a des idées qui lui sont propres.

En Angleterre et en Amérique, le système de l'arbitrage international est prôné, depuis longtemps, par de puissantes organisations privées avec lesquelles les gouvernements se sont habitués à compter. Sans doute, qu'il convienne de se faire peut-être de trop grandes illusions sur les sentiments réels des gouvernements et des commissaires anglo-saxons, ils ont pris hardiment l'initiative d'un projet de tribunal arbitral permanent, et ce projet, sérieusement étudié, présente un ensemble de conditions pratiques qui en fait une excellente base de discussion.

La Russie a convoqué la conférence. Il est dans les désirs ardents du tsar de la voir réussir. La politique russe, qui attend beaucoup du temps, a des intérêts conformes aux sentiments généreux de l'empereur Nicolas. M. de Staal est un homme de grand cœur et de haute expérience. Il est assez revenu de bien des choses pour fermer la porte, autant que cela dépend de lui, aux aventures militaires. On peut donc compter sur son action, aussi prudente qu'efficace.

Quant à la France, elle n'a qu'à suivre ses instincts généreux, pour travailler toujours et partout, de bonne foi, aux œuvres qui font pénétrer dans les choses humaines un peu plus d'humanité. Ses représentants, par leurs doctrines personnelles, par leurs sentiments et, j'allais dire, par leur situation politique, sont acquis à une cause où ils ont la satisfaction de se rencontrer avec les représentants de la Russie. Je ne serais pas éloigné de penser qu'ici encore, comme toujours et partout, ce serait la France qui serait disposée à faire les sacrifices les plus larges pour voir aboutir les solutions les plus généreuses. Nous sommes engagés par notre passé, par nos déclarations, par notre système gouvernemental, et, j'ajouterai même, par cette raison supérieure qui lie notre sort à celui des idées nobles et des principes d'équité dans les mondes international.

Il serait très injuste d'opposer, par une argumentation trop facile, les idées qui viennent d'être exposées aux thèses soutenues par l'Allemagne, ou plutôt aux sentiments et aux instincts qui la guident ou qui la retiennent. L'Allemagne hésite, et cela s'explique. Un de ses écrivains les plus illustres, qui a appris à l'école des Bismarck et des Moltke à ne pas mâcher les mots, Mommsen, disait récemment que la convocation de la conférence était une "coquille" dans l'histoire de l'humanité. Il ne faisait que traduire ainsi le sentiment pratique de la grande masse de ses compatriotes.

Demander à un Etat fondé, et fondé si récemment, par la guerre de ne pas croire à la guerre, c'est un pur nonsens. J'ajoute que la thèse de la guerre nécessaire, fatale, divine, a été soutenue par des penseurs assez nombreux et assez éminents pour qu'elle ne se laisse pas écarter d'un geste par l'argumentation souvent par trop sentimentale de ses adversaires. Il apparaîtra à ceux qui voudront y réfléchir que les penseurs et les hommes d'Etat allemands, s'appuyant sur les exemples de l'histoire et sur la loi de leur propre passé, sont persuadés qu'ils détiennent le monopole du bon sens en tenant en suspens leur adhésion. Cependant, être seuls contre tous, c'est une position bien fâcheuse. Aussi, les commissaires allemands paraissent, pour le moment, fort embarrassés. Ils vont et viennent de la Haye à Berlin et de Berlin à la Haye, cherchant une issue.

Cette issue, il appartient à la sagesse de leurs collègues de la leur préparer. Si une des grandes puissances s'abstient, ce n'est pas le nombre des petites qui fera compensation : car, là où jamais, la règle de l'unanimité s'impose. On sera bien avancé, si la conférence avorte, en se jetant mutuellement à la tête des récriminations au sujet de la responsabilité de l'échec. Il ne s'agit pas d'échouer, mais bien de réussir. C'est affaire de patience, de pénétration, d'ingéniosité ; ou, pour mieux dire, c'est affaire de formule. Allons, messieurs les commissaires, et notamment messieurs les commissaires français, descendez en vous-mêmes, creusez-vous la tête, et, après une analyse serrée des éléments qui sont en présence, dégagez la formule qui conciliera tout le monde. Vous aurez bien mérité de l'humanité.

G. HANOTAUX.

DE QUEBEC

Une lettre de la plus ancienne ville du Canada au sujet des Pilules de Dodd pour les rognons

M. James Walters, de la ville de Quebec, repond à un correspondant de Toronto—Les Pilules de Dodd pour les rognons l'ont gueri de la maladie des rognons.

Québec, 21 juillet.— M. James Walters, de cette ville, a été guéri de la maladie des Rognons, il y a un an, par les Pilules de Dodd pour les Rognons. Dans une déclaration publiée dans le temps il disait :

"J'ai souffert de maux d'estomac et de maladie de rognons pendant onze ans sans que je pus découvrir quoi que ce fût pour me soulager. Je vis sur les journaux que les Pilules de Dodd pour les Rognons pouvaient guérir ces maladies, je résolus de les essayer. J'avais été si malade que mon fils avait été obligé de s'occuper de mes affaires, mais après avoir pris deux boîtes de Pilules de Dodd pour les Rognons j'étais guéri."

Un homme de Toronto qui tient un record de toutes ces guérisons, où des maladies telles que la maladie de Bright, Diabète, Rhumatisme, maladie de cœur, Lumbago, Hydropisie, Sciatique, Névralgie, maladie des voies urinaires et de la vessie, impureté du sang et faiblesses des femmes —qui ne sont que des nombreuses formes et symptômes de la maladie des Rognons—ont été guéris par les Pilules de Dodd pour les Rognons, a écrit à M. Walters lui demandant des détails au sujet de sa guérison.

M. Walters a répondu comme suit.

Québec, 13 juin 1899.

Cher Monsieur,— La vôtre du 25 mai reçue; je suis heureux de vous dire que la guérison a été absolument satisfaisante pour moi. J'ai recommandé les Pilules de Dodd pour les Rognons à des vingtaines de gens qui s'en sont parfaitement trouvés.

Je suis,
Votre tout dévoué,

JAMES WALTERS,
443 rue Saint-Jean,
Québec.

Les Pilules de Dodd pour les Rognons sont en vente chez tous les pharmaciens, à cinquante cents la boîte, six boîtes pour $2.50, ou seront envoyées sur réception du prix par The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto.

DECLARATION DE M. CAMPBELL-BANNERMANN

Parlant, ces jours derniers, au club libéral de Londres, M. Campbell-Bannermann a dit que le devoir de tout patriote était de contribuer à un règlement amiable et équitable de la question sud-africaine en ne faisant et en ne disant rien qui soit de nature à entraver ce règlement. L'orateur se borna donc à répéter ce qu'il disait dans son dernier discours :

"Je ne vois absolument rien dans les événements qui se sont passés qui puisse justifier un recours aux armes ou des préparatifs militaires.

Je déteste le mot "impérialisme," dont la signification change suivant la personne qui le prononce, car il désigne le devoir le plus impératif quand il ne découvre pas la sottise la plus extravagante.

La partie sensée de la population accepte les responsabilités qui résultent de la possession d'un empire ; mais elle repousse le désir de nouvelles entreprises en grande partie visionnaires, éloignées dans le temps et dans l'espace et qui, si elles peuvent rapporter quelque gloire momentanée, ne sont cependant justifiées par aucune nécessité immédiate. Je ne suis ni impérialiste ni anti-impérialiste ; je suis du côté des gens sensés."

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

Bon Marché Dispendieux !

Les marchandises sont souvent loin de valoir le prix qu'on en demande.

Nos articles sont de bonne qualité quoique les prix soient bas !

Les articles en acier émaillé

"FAMOUS"
"IMPERIAL"
et "WHITE"

sont des objets aussi bons et bien émaillés qu'il soit possible.

Nous garantissons que, pour la durée, ils sont sans égaux, et que l'émail ne brûlera, ni ne se fendra. Contrairement aux articles d'une qualité plus commune ils peuvent être aisément et parfaitement nettoyés. Chaque article porte notre étiquette.

Demandez à la voir.

EN VENTE CHEZ TOUS LES FOURNISSEURS

. . . FAITS PAR . . .

THE McCLARY Mfg., Co., Montréal, Toronto, London.

Ce n'est pas Une Revelation

Pour personne d'annoncer que NOTRE DEPARTEMENT de marchandises pour "Hommes" est toujours bien assorti, que ces marchandises sont de goût, de choix. Nos ventes sont une preuve que CE DEPARTEMENT est connu, apprécié. Ce ne sera pas non plus **Une Révélation** si nous disons que CE DEPARTEMENT comme tous les autres a subi la contagion de la REDUCTION. Tout dans le stock a été réduit, particulièrement les articles suivants :

Vestes en toile de couleur, ces vestes donnent un air de confort quand il fait chaud — **75c**

Cols unis, aux couleurs voyantes, boucles, faux-cols, réduits de moitié — dans tous les prix.

Corps Un Job de CORPS, nous n'avons pas les caleçons, c'est pourquoi vous pouvez acheter ces corps à . . . . — **50c**

Bien qu'ils vaillent de $1.00 à $1.50

Chemises en toile Oxford, encolure parfaite, elles valent 75c, réduites à — **39c**

Un lot Chemises d'une valeur extra de $1.00 pour **50c**

Mouchoirs Hemstiched pure toile, ils valent $4.00 la douzaine réduits à.... — **$1.50**

Chaussettes mérino couleur, de 50 à 90 cts, réduites à . . . — **25c**

Tweeds Notre réputation n'est plus à faire pour le grand choix des beaux Tweeds chez nous. De même que la réputation de notre tailleur qui donne toujours satisfaction aux clients. C'est le temps d'acheter un habillement à bon marché chez

ARCHAMBAULT FRERE,
Angle Sainte-Catherine et Amherst.

POELES A GAZ

'Chicago Jewel'

(LA MERVEILLE DU SIECLE)

Toutes les dimensions.
Réduction dans les prix.
Venez les voir avant d'acheter.

Tél. Bell 8025 Tél. Marchands 1250

Ebbavanagh & Co
COR NOTRE DAME & SEIGNEURS STS

m1 s jno

Les Brosses D'Eddy

Pour la Maison
Les Chevaux
Le Plancher
Et le Poêle

Sont maintenant sur le marché. Demandez-les à votre fournisseur. Elles sont faites selon un nouveau procédé et dureront plus longtemps que n'importe quel autre genre de brosses qui soit en vente.

INCENDIE A BORDEAUX

Une vaste imprimerie en cendres.—250 ouvriers sans travail

Bordeaux, 9 juillet.

Un terrible incendie a éclaté cette nuit dans les ateliers de l'imprimerie Demachy, Pech et Cie, rue Cabirol ; ces ateliers avaient été construits il y a environ huit ans sous la forme d'un vaste hall métallique ; les quatre côtés étaient fermés par des murs en pierre très épais ; au rez-de-chaussée s'alignaient de nombreuses machines, tout autour s'étageaient de vastes galeries supportant le matériel de la composition, de la lithographie et les fournitures de la papeterie.

Ce hall, long de plus de 100 mètres et large de 80, avait été construit au cœur même du pâté de vieilles maisons dénommé le Carré du Hâ ; c'étaient donc des immeubles très anciens, très facilement inflammables, qui l'entouraient ; aussi, en un instant tout était embrasé, les flammes s'élevaient à une hauteur considérable, illuminant le ciel et jetant une clarté rougeâtre sur toute la ville ; le sinistre s'était étendu avec une rapidité telle que, vingt minutes après les premières lueurs, les maisons voisines menaçaient d'être atteintes, et, dès le début, tout secours efficace était impossible.

La toiture de l'immense hall des ateliers et des machines s'effondrait bientôt avec un fracas épouvantable; le portique lui-même allait s'abattre sur les maisons en façade sur la rue Cabirol. Le spectacle était terrifiant et, à chaque minute, le feu gagnait du terrain sans que l'on pût enrayer le fléau.

Les pompiers prirent bientôt position et s'employèrent à préserver les maisons voisines, tant celles de la rue Cabirol que les immeubles donnant en façade rue du Hâ. Toutes les pompes des différents postes de Bordeaux furent mises en batterie, mais l'intensité des flammes était telle que l'eau se vaporisait avant d'atteindre les murs ; on a craint un moment pour la pharmacie centrale située tout proche et dans laquelle se trouvent des dépôts remplis d'alcool et de diverses essences en quantité considérable ; un service spécial a pu la préserver.

A la pointe du jour, les pompiers, aidés de la troupe, se sont rendus maîtres du feu, mais ils ont encore pour vingt heures de travail, le corps de l'immeuble présente l'aspect d'un vaste foyer d'où émergent les fers tordus de la charpente métallique, des machines, des arbres de transmission, etc.

Autant qu'on puisse le savoir au milieu du désarroi que l'épouvantable sinistre a causé, aucun accident de personnes ne s'est produit ; on a pu retirer d'une maison déjà très attaquée par le feu une nonagénaire paralytique, Mme Boyer, qu'on avait trouvée sur son lit, incapable de bouger, tenant une béquille dans sa main crispée.

Les dégâts matériels pour l'imprimerie s'élèvent à des sommes considérables ; ils sont couverts par des assurances, mais la plus grande partie des locataires des maisons voisines incendiées, qui ont déménagé hâtivement, et, par suite, abîmé leurs mobiliers, n'étaient pas assurés ; l'incendie a fait là des victimes à plaindre.

D'autre part, deux cent cinquante ouvriers vont se trouver sans travail; ces malheureux assistaient cette nuit à un bal donné par les typographes lorsqu'on est venu les chercher pour aider au sauvetage. Triste fin de fête.

La cause du sinistre n'est pas encore exactement connue, mais on s'accorde généralement à l'attribuer à l'explosion d'une bonbonne d'essence, explosion qui serait due à la grande chaleur.

PARLEMENT FEDERAL

(Service spécial à la "Patrie".)
Ottawa, 22.

Toute la séance du matin et de l'après-midi aux Communes a été pratiquement perdue, grâce au verbeux M. Davin qui s'est plaint d'une dépêche concernant le Yukon, parue dans le "North British Mail", de Glasgow. Cette dépêche donne un démenti catégorique aux articles du "Times" de Londres, et c'est ce qui excite l'ire du loquace député.

M. Fielding, dans sa réponse, dit qu'il ne faut pas oublier que le correspondant du "Times", à Ottawa, est un tory bien connu, à la solde du "Mail and Empire", de Toronto. Rien d'étonnant si ces renseignements sont inexacts et exagérés.

C'est un spectacle grotesque que de voir le député de York et toute la kyrielle des députés tories jeter les hauts cris parce que le gouvernement juge à propos de faire faire les travaux à la journée, plutôt que de les donner à l'entreprise. Qu'ont-ils fait ces vertueux tories pour le pont Curran? Ils ont causé un scandale qui demeurera comme une tache dans les annales du pays. A St Jean, ils ont dépensé $170,000 pour des travaux qu'ils ont fait faire à l'entreprise.

On se voile la face en parlant du Yukon dans le camp tory. Pourtant, à part quelques peccadilles de fonctionnaires subordonnés, l'opposition n'a pas réussi à trouver un seul motif d'accusation sérieuse; et les membres de l'administration jugée par leurs pairs sont sortis le front haut.

Sir Chs. Tupper.— C'était un jury trié sur le volet.

M. Fielding.— Au contraire, la Chambre des Communes est le tribunal ayant juridiction pour juger la conduite et les actions des ministres de la Couronne.

Les conservateurs demandent une commission de juges, mais pour l'enquête de Huron-Ouest, ils n'ont pas osé se présenter devant les tribunaux. Ils ont demandé à la Chambre de leur accorder ce qu'ils appellent un jury trié sur le volet.

L'attitude de la gauche est indigne. Pendant qu'un comité de la Chambre fait une enquête sur l'élection de Huron-Ouest, on voit les tories les uns après les autres faire des commentaires et chercher à préjuger l'opinion.

Ils sont braves, retranchés derrière leurs immunités parlementaires, mais ils n'oseraient pas répéter au dehors leurs calomnies. Il leur arriverait ce qui est déjà arrivé aux calomniateurs de M. Preston qui devront répondre de leur conduite devant les tribunaux.

Si les électeurs du Canada perdaient un jour confiance dans l'administration libérale, ils hésiteraient longtemps avant de confier leurs destinées aux députés de la gauche. Sir John disait un jour que les conservateurs ne trouvaient jamais rien à reprocher à leurs chefs tandis que les libéraux étaient toujours prêts à soupçonner les leurs. Si cette parole était vraie, elle prouverait que le parti libéral n'entend pas tolérer la moindre faute chez ses chefs.

On voit que le représentant de Huron-ouest a été le premier à demander une enquête, à insister pour l'avoir. Quel contraste avec la conduite de M. Foster qui, en 1891, se sauvait pour ne pas répondre de sa conduite devant les tribunaux, pour n'avoir pas à expliquer comment un poll où il s'attendait à être en minorité lui avait donné une forte majorité et comment la boîte du scrutin était disparue mystérieusement.

Mais les libéraux admettent que deux noirs ne font pas un blanc et ne cherchent pas de motifs d'excuse dans les turpitudes de leurs adversaires. Ils veulent que leurs chefs soient à l'abri et au-dessus de tout soupçon.

Sir Charles Tupper et M. Foster étaient déjà venus à la rescousse de M. Davin ; M. Bennett voulut aussi lui prêter son assistance, mais il le fit sans conviction.

Puis le colonel Domville administra une raclée de bois vert à M. Foster qui, au lendemain de son élection téléphonait à un de ses agents : Qu'avez-vous fait de mon argent? où sont les votes que vous m'avez donnés? Il montre le discrédit où est tombé M. Foster qui aujourd'hui ne pourrait pas trouver dans tout le Nouveau-Brunswick un seul comté pour s'y faire élire.

M. Sproule bredouille ensuite quelque mots et la Chambre se forme en comité des subsides. Il était près de cinq heures.

Depuis lors jusqu'à l'ajournement en dépit des criailleries de l'opposition, le gouvernement fit adopter plusieurs crédits du budget ordinaire.

AU SENAT

Le sénateur Ferguson a attiré l'attention du gouvernement sur la nécessité de faire et publier chaque année les Statistiques sur l'agriculture, et a demandé si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à ce sujet.

Les produits agricoles exportés l'année dernière ont atteint le chiffre de $76,364,765, c'est-à-dire plus que le produit total de toutes les autres industries. La nécessité de telles statistiques a souvent frappé les ministres d'agriculture. En 1872, l'hon. J. H. Pope attirait l'attention sur ce sujet et en 1874, M. Letellier se prononce en faveur de la publication de ces statistiques. En 1883 un crédit fut inséré au budget pour l'obtention de rapports concernant l'état des moissons. Le ministre de l'agriculture a beaucoup étudié la question, mais il n'est pas encore certain de l'avantage qu'il y aurait à marcher sur les brisées des législatures provinciales.

La question d'embellir les alentours du Parlement engage ensuite l'attention des sénateurs. Les sénateurs Allan et Almon et l'hon. M. Mills font part de leur vue à ce sujet.

Après avoir étudié quelques bills le Sénat a levé sa séance.

—o—

Ce matin, vers dix heures, l'hon. M. Peter Mitchell a été frappé d'une attaque de paralysie partielle du côté gauche pendant qu'il se rendait au Parlement.

Les docteurs McLennan, M. P., et Kidd, ont donné les premiers soins au malade. Ils ont interdit de le laisser approcher par personne. Cependant ils ont confiance de le ramener à la santé. Depuis son état a paru s'améliorer quelque peu.

Le comité des Privilèges et Elections a siégé ce matin.

A l'ouverture de la séance, M. Fortin étant absent, M. Flint a été nommé président. Une motion de M. Bergeron aux fins de réduire à dix membres le quorum du comité qui a été laissé sur la table. Il y a de la difficulté à rassembler les membres du comité après une longue séance de nuit et la réduction du quorum supprimerait la difficulté. Sir Louis Davies a profité de l'occasion pour blâmer l'opposition de tenir la Chambre à veiller toute la nuit.

Le sous-officier-rapporteur Cummings a été examiné de nouveau. M. Russell lui a mis en mains deux paquets de bulletins, les 14 prétendus bulletins contrefaits d'hier et tous ceux du poll No 3 du canton de Goderick. Le témoin, comme tous les membres du comité, ont pu s'apercevoir que tous ces bulletins étaient absolument semblables, c'est-à-dire que les 14 ne sont pas plus contrefaits que les autres. Il a répondu à M. Russell qu'il n'y a que lui qui a pu marquer tous les bulletins de son poll de ses initiales. En réponse à Sir Louis Davies, le témoin jure solennellement qu'il a déposé dans la boite exactement les mêmes bulletins que lui rapportaient les électeurs après les avoir marqués de leur croix. A M. Powell le témoin admet qu'il a juré hier qu'il avait trouvé une différence dans les bulletins. Aujourd'hui, cependant, s'il en trouve, c'est une différence qui existe indifféremment dans les bulletins des deux candidats et dans les divers polls. En réponse à M. Bergeron, le témoin dit qu'il n'a pas marqué ses initiales sur aucun des bulletins à l'avance.

James Watson, dont le nom porte le No 81 dans le livre du poll, jure ensuite qu'il a voté pour M. McLean. En transquestion il dit que quoiqu'il n'ait jamais été sollicité par M. McLean, il a voté pour lui parce qu'il était catholique. C'était la première fois qu'il votait pour les conservateurs. C'est à la demande de M. McLean cependant qu'il a donné sa déclaration solennelle comme quoi il avait voté pour M. McLean. Il est en relation d'affaires avec ce dernier.

Joseph McCann a été le témoin suivant. C'est le deuxième de la série des 43 électeurs qui disent avoir voté pour M. McLean. Tous les autres témoins sont pour donner un témoignage semblable.

Les témoins sont renvoyés à mesure que le comité en a fini et M. Panet les paie à raison de $3.00 par jour, avec en plus leurs frais de transport et d'hôtel.

SIMPLES NOTIONS

Sur les Sciences, les Arts et l'Industrie

XXXI.— LA VIGNE ET LE VIN, LA MAUVE, LE COTONNIER, LE CACAOYER ET LE CHACOLAT

La vigne est un arbrisseau sarmenteux qui, en s'accrochant aux autres arbres ou à des treillages, peut atteindre à une assez grande hauteur. On cite en Angleterre des pieds de vigne dont le cep a près de 25 centimètres de diamètre, et l'Angleterre est un des pays les moins favorables à la culture de cette plante. Elle est connue de toute antiquité, et l'on sait que c'est à Noé que les Livres saints attribuent la plantation de la vigne et l'invention du vin.

La vigne sauvage que l'on rencontre souvent dans les haies du Midi, ne donne que des fruits d'une saveur aigre et désagréable ; mais par la cultureo n est arrivé à lui faire produire des raisins de goûts très variés, et surtout des vins. La France est le pays producteur de vins par excellence. La vigne ne réussit en effet ni dans les pays trop chauds, où l'ardeur du soleil grille les feuilles et dessèche les raisins, ni dans les pays froids, où la gelée déchire les tissus et les canaux qui renferment la sève.

Le cotonnier et le cacaoyer appartiennent à une famille voisine de la vigne, et dont la mauve est le type, la famille des Malvacées.

Le cotonnier est un arbrisseau de petite taille, et cependant, au point de vue industriel, c'est peut-être le plus important de tous les végétaux, après les céréales qui nous donnent le pain. Ses graines sont entourées d'un duvet blanc, qui est le coton ; au moment où le fruit devient mûr, celui-ci s'entr'ouvre, et le coton, se répandant au dehors des coques, forme autour d'elles comme une sorte de blanche chevelure.

Le cotonnier est originaire de l'Asie et de l'Afrique. Il a été implanté en Amérique, où il a merveilleusement prospéré. On le cultive aussi, mais avec un médiocre succès, en Sicile, en Italie et en Espagne. Un cotonnier dans un bon terrain produit au bout de dix mois, et peut donner à chaque récolte de 60 à 120 grammes de coton. L'hectare de cotonniers plantés en allées, à un mètre l'un de l'autre, rapporte à peu près 1000 kilogrammes de coton. Les houppes du coton sont ramassées ou cueillies à la main, puis séparées des graines à l'aide de machines.

Le coton, connu et utilisé dans l'Inde presque de tout temps, ne s'est guère introduit en Europe que depuis trois ou quatre siècles. Ce sont les Vénitiens et les Génois qui l'ont travaillé les premiers ; en France et en Angleterre, l'industrie de la filature de coton ne s'est guère établie qu'au dix-septième siècle. Mais cette industrie a marché, on peut le dire, à pas de géant. Aujourd'hui il entre en Europe par la voie de l'importation plus de 600 millions de kilogrammes de coton par an ; et ce duvet végétal, cardé, filé, puis tissé de mille façons, en cotonnades, en indiennes, en perses, en calicots, en percales, en mousselines, teint, imprimé, se trouve façonné, grâce aux machines, à si bon marché, que retournant ensuite, ainsi travaillé, en Amérique ou dans l'Inde, il s'y vend après ce double voyage et toutes ces opérations, moins cher que s'il sort...it des fabriques indigènes. Tissé avec le fil de lin ou de chanvre, dont il se distingue très facilement, ou bien encore avec la laine, il entre dans une multitude de tissus dont les noms formeraient une liste sans fin.

Comme vêtement, le coton est moins chaud que la laine, mais il l'est plus que le fil ; il est, en été surtout, préférable à la toile, en ce qu'il expose moins à de subits refroidissements. Il convient particulièrement, sous ce point de vue, aux climats froids et humides, et à ceux où la température éprouve des variations brusques.

Le cacaoyer est un arbre d'Amérique, dont le fruit contient un assez grand nombre de fèves entourées d'une masse charnue ; ce sont ces fèves qu'on appelle le cacao et qui servent à faire le chocolat.

XXXII.— LE THE

L'arbre à thé est un petit arbrisseau, haut de 4 à 5 mètres, de la même famille que le camélia, aux fleurs plus belles qu'odorantes. Ce sont les feuilles de cet arbuste, convenablement préparées, qui donnent le thé, une des plus grandes richesses commerciales de la Chine et du Japon.

Les feuilles cueillies au printemps et en été sont triées, puis plongées dans l'eau bouillante pendant quelques secondes ; on les jette ensuite, après les avoir égouttées, sur des plaques de fonte chauffées, et on les y remue. On les laisse refroidir sur des nattes, puis on les roule avec la paume de la main.

Les Chinois et les Japonais ne nous envoient que le thé de qualité inférieure. On prétend même que le thé réservé pour l'empereur du Japon est l'objet de soins étrangement minutieux. Le terrain où se trouve ce thé si précieux est entouré d'un large fossé, pour en interdire l'entrée à tout autre qu'aux gardiens. Ceux-ci vont jusqu'à éventer les arbustes, pour empêcher la poussière de s'arrêter sur les feuilles ; puis, quand est arrivé le moment de la récolte, les employés qui détachent les feuilles ont les mains couvertes de gants, et sont obligés de se baigner plusieurs fois par jour, pour ne souiller d'aucune impureté le thé impérial.

Il existe dans le commerce deux variétés principales de thé, le thé vert et le thé noir ; le premier est doué d'un pouvoir excitant bien plus grand que celui du second ; le plus ordinairement on les mélange ensemble.

Les Anglais, les Américains et les Russes consomment d'énormes quantités de thé. Dans beaucoup d'Etats de l'Union, c'est à peu près la seule boisson usitée dans toutes les classes de la société.

L'introduction du thé en Europe est due aux Hollandais ; elle date de 1610. Il a pénétré en France vers 1640, et en Angleterre quelques années plus tard.

XXXIII.— L'ORANGER, LE CITRONNIER L'ACAJOU, LE GAIAC

L'oranger est un arbre originaire de l'Asie. Il atteint de très grandes dimensions. Il a admirablement [illegible] les contrées méridionales de l'Europe, à Malte, en Sicile, en Italie, en Espagne, et dans le Midi de la France. Dans les latitudes plus élevées, on est obligé, pour lui permettre de se développer, de l'entourer de précautions et de le renfermer dans des serres aux premiers atteintes du froid. Tout le monde connait le goût exquis de ses fruits, le suave parfum de ses fleurs, les propriétés digestives et calmantes des infusions faites soit avec les fleurs, soit avec les feuilles. C'est avec l'écorce d'orange infusée dans l'alcool que l'on prépare la liqueur connue sous le nom de curaçao.

Le citronnier, arbre de la même famille, donne aussi des fruits dont le suc éminemment rafraichissant à une saveur acide très agréable, et sert à relever le goût d'un grand nombre de nos aliments. On comprend dans le genre, le citronnier proprement dit, le limonier et le cédratier, dont les fruits confits dans le sucre sont servis sur nos tables sous le nom de cédrats.

Le bois du citronnier est employé dans l'ébénisterie de luxe, comme l'acajou. Ce dernier bois est cependant devenu beaucoup plus commun depuis une cinquantaine d'années. Ce qui en a répandu l'usage, c'est particulièrement l'invention du placage. A l'aide de machines à scier, on débite maintenant l'acajou en feuilles flexibles, de moins d'un millimètre d'épaisseur, qu'on applique ensuite à la colle sur des meubles de chêne ou même de sapin. Jusqu'à la découverte du placage, on se bornait à faire des meubles en acajou massif, et, comme le bois en est extrêmement dur, les difficultés du travail faisaient toujours monter ces meubles à un prix très élevé.

Comme bois d'ébénisterie se rapprochant plus ou moins par leurs caractères botaniques de ceux que nous venons d'étudier, nous citerons encore le gaiac, bois jaune et dur, des Antilles, susceptible d'un beau poli, et qui se travaille surtout au tour, comme le buis; le palissandre, qui s'emploie en placage comme l'acajou; le bois d'aloès, l'ébène et le bois de fer; ces deux derniers, qui sont surtout des bois de tour, sont fournis par des arbres de la famille des ébanacées, dont les fleurs ont leurs pétales soudés.

XXXIV.—LEGUMINEUSES ; L'ACACIA, LE BOIS DU BRESIL, PLANTES FOURRAGERES, LA REGLISSE, L'INDIGO.

La famille des Légumineuses est une de celles qui comprennent le plus grand nombre d'espèces utiles à divers titres, soit par le fourrage qu'elles fournissent, comme le trèfle, la luzerne, le sainfoin, soit par leurs graines riches en fécule et en principes nourrissants, comme les haricots, les fèves, les lentilles, les pois; soit par les matières colorantes que nous tirons de leurs bois ou de leurs feuilles, comme l'indigotier et les bois de Fernambouc et de campêche; soit enfin par les qualités mêmes de ces bois, comme l'acacia. Il en est aussi un grand nombre qui produisent des gommes, des baumes, des principes résineux employés dans les arts et dans la médecine ainsi le séné, la casse; ce sont encore des plantes légumineuses qui nous fournissent les baumes de copahu et de tolu, la gomme arabique, la gomme de Sénégal et la réglisse, dont les racines contiennent un principe sucré et adoucissant.

Le bois de Brésil ou de Fernambouc est un grand arbre de l'Amérique Méridionale, qui ressemble beaucoup à l'acacia. Pour en extraire la matière colorante, on le débite en petits morceaux qu'on fait infuser dans de l'eau bouillante; on en obtient des teintures rouges et brunes.

Le bois de campêche, qui vient aussi du Brésil et des Antilles, s'emploie de la même façon et sert surtout à la teinture en violet et en noir. Le bois de Brésil est susceptible d'un beau poli; on en tire parti dans l'ébénisterie et la marqueterie.

Le bois de campêche sert souvent à une fraude coupable. Beaucoup de marchands ne se font aucun scrupule de donner de la couleur à leur vin avec l'extrait de campêche; mais il est presque toujours facile de reconnaitre ce mélange, à cause de la saveur douceâtre et en même temps un peu âcre que ce principe colorant ajoute aux vins dans lesquels on l'introduit.

L'indigotier est originaire de l'Inde ; mais on le cultive maintenant à l'île Bourbon, à Saint-Domingue, au Brésil, à la Caroline. Pour obtenir l'indigo, on coupe les feuilles de l'indigotier, et on les fait d'abord sécher au soleil, puis on les met infuser dans l'eau pendant deux jours, et on a soin d'agiter le mélange avec des pelles, parce que la couleur se développe mieux sous l'influence de l'air. A l'aide de la chaux, on détermine la séparation de l'indigo sous la forme d'une boue bleuâtre qui ne tarde pas à prendre une teinte foncée; on la moule en pains et on la fait sécher.

L'indigo le plus estimé est celui qui nous vient du Brésil, et que l'on appelle indigo flor de Guatemala.

MUTUALITE

LE MOUVEMENT DE FEDERATION

Le "Pionnier," sous la direction de M. Chicoyne, président de la commission fédéraliste, poursuit ses études sur cet important sujet.

Voici ce que nous lisons dans son dernier numéro :

A peine avons-nous fini de nous occuper de la fédération de la mutualité, chez nos compatriotes des Etats-Unis, en attendant que soit adopté ou rejeté le plan proposé à cet effet et que j'analysais ici ces jours passés, que la question de fédération soudain se pose également dans notre Canada français.

Le "Pionnier," le premier, la "Patrie" ensuite, nous apprennent que l'étude de ce sujet a été lancée à Sherbrooke, au sein du congrès mutualiste qu'ont occasionné les fêtes du jubilé d'argent de l'Union St-Joseph de cette ville. Ils sont nombreux et le deviendront encore bientôt davantage ceux qui portent intérêt à cette grosse et grande question nationale : la solidarisation des aspirations canadiennes françaises et catholiques, sur le terrain propice de la mutualité, pour composer une influence toute-puissante, sociale d'abord, dans la suite économique, au bénéfice des intérêts catholiques et français sur ce continent.

Tous les patriotes sincères ont à cœur ce noble et beau résultat d'un mouvement d'ensemble imprimé à nos diverses associations de mutualité, dans la sphère de la vie nationale. Ils apprendront avec bonheur que le travail initial, destiné à produire cette réforme tant désirable a été confié à un comité d'élite des mutualistes dont le président, l'âme dirigeante n'est autre que le directeur du "Pionnier", M. J. A. Chicoyne, économiste et patriote de renom.

Je viens de mentionner, comme programme d'urgence des efforts à tenter : "la solidarisation des aspirations canadiennes-françaises et catholiques, sur le terrain propice de la mutualité." En effet, ainsi que l'exprimait déjà le "Pionnier," en son précédent numéro, c'est bien une fédération purement patriotique et nationale des mutualistes du Canada français qui est la plus aisément possible, et celle qu'il nous faut tout d'abord. Un confrère mutualiste en a trouvé, il me semble, la formule adéquate en ce moto populaire : "Avant tout soyons Canadiens" —et agissons comme tels dans la vie sociale, peut-on ajouter à bon droit.

Veut-on des preuves de ce que cette espèce de fédération des mutualistes est la plus sûrement aisée, la plus patriotiquement désirable, la plus pratiquement utile, en somme, pour nos intérêts nationaux, dont la haute appréciation semble se réaffirmer parmi nous de plus en plus? Elles sont légion, ces preuves. Pour cette fois, contentons-nous de nous arrêter à ce qui se passe chez les nôtres des Etats-Unis, qui sont présentement en travail de fédération, comme on vient de le voir. Leur tentative généreuse, humanitaire, patriotique même, menace d'avorter, cependant. La cause en est à ce qu'ils ont entrepris de fédérer d'abord les intérêts matériels de leur associations mutualistes, avant que de réaliser la fédération morale et patriotique, unique base solide pour la fédération économique.

Les avis éclairés, les sages remontrances n'ont, pourtant, pas manqué aux promoteurs de ce projet. Ils ont cru devoir passer outre. Leur édifice, si péniblement charpenté, parait déjà menacer ruine. Que la leçon nous profite!

Quand le projet qui vient d'éclore était encore en gestation, la "Presse," d'Holyoke, clairvoyante et sainement inspirée, ne cessait de prêcher pour une "fédération d'ordre moral qui, par la suite, amènerait peut-être la fédération des intérêts matériels, qu'on ne peut encore espérer de sitôt."

"Pour nous, nous le répétons, et nous en sommes de plus en plus persuadés, écrivaient un jour les directeurs de cette feuille, ce n'est pas par une fédération basée principalement sur des questions d'intérêts matériels que l'on assurera l'avenir et l'influence de l'élément canado-américain aux Etats-Unis."—L'on dirait tout aussi bien: l'élément canadien-français au Canada.

Puis, répondant à une objection qui, infailliblement, devra se produire chez nous de pareille façon, la "Presse" ajoutait: "M. Boivin et quelques autres ont dit qu'une fédération d'ordre moral était impossible, ou plutôt qu'elle demeurerait stérile. S'il en est ainsi, nous sommes en droit d'en conclure, à notre grand regret, que les Canadiens n'ont pas foi eux-mêmes dans un rôle à remplir aux Etats-Unis, en tant que canado-américains, puisqu'ils n'ont même pas la volonté d'affirmer leur croyance à cet égard." Voilà qui s'applique encore, tout plein à la situation des Canadiens-français dans la Confédération canadienne. [illegible] ces vérités.

"L'Indépendant," de Fall River, une autre sentinelle vaillante et fidèle des légions françaises aux Etats-Unis, ne s'exprimait pas moins explicitement à cet égard. "Dans la fédération de nos sociétés, proclamait-il, on devrait considérer plutôt comme secondaire la question de l'assurance." Et, un autre jour: "On dirait, selon certains mutualistes, écrivait "l'Indépendant," que l'assurance est le seul lien qui puisse unir tous les Canadiens français émigrés" — ou restés au pays, ajouterai-je. "S'il en était ainsi, nous serions bien près de désespérer de notre élément."

S'inspirant de la pensée du journal, un correspondant distingué de l'"Indépendant," disait, de son côté, sur le même sujet: "Ce n'est pas une compagnie d'assurance qu'il nous faut, c'est une fédération qui unisse dans des liens étroits tous les Canadiens des Etats-Unis—et de l'Amérique en général—" et cela non pas après leur mort, mais de leur vivant, tandis qu'ils peuvent mettre l'épaule à la roue et contribuer à faire tourner la machine."

Restons, pour aujourd'hui, sur ces considérations, qui sont d'application précise et immédiate à notre propre cas. Nous essaierons de voir, une autre fois, les raisons plus personnelles encore et plus locales qu'il y a pour nous de partager les opinions qu'on vient de voir émises avec tant de force et d'à-propos.

PAT-RIOTT.

AU LABRADOR EN YACHT

M. J. C. Beauchamp a reçu, hier, de son fils un télégramme lui annonçant que les excursionnistes partis avec lui en yacht à voiles, il y a trois semaines, pour le Labrador, sont arrivés à Mingan. Les excursionnistes sont au nombre de quatre. Les vents contraires les ont retardés un peu en route.

Leur arrivée saine et sauve à Mingan a été apprise avec plaisir, car leurs amis commençaient à s'alarmer de ne pas recevoir de leurs nouvelles.

MGR CLOUTIER

On fait l'éloge du prélat

Hier après-midi à 4 heures, cent cinquante trifluviens se réunissaient à Montréal, à l'occasion de l'élection de Mgr Cloutier comme évêque de Trois-Rivières. L'ex-échevin L. G. A. Cressé fut élu président et M. Geo. T. Pratt, secrétaire de l'assemblée.

Dans un discours très bien senti, M. Cressé a exprimé sa satisfaction de voir combien les trifluviens et les anciens élèves du Séminaire des Trois-Rivières étaient heureux du choix de Mgr Cloutier comme évêque de leur ancien diocèse.

Il rappela la perte immense que Trois-Rivières et le pays tout entier avaient faite par la mort de l'illustre Mgr Laflèche. Puis d'un autre côté, il démontra que la Providence tient toujours en réserve des hommes qui apparaissent au temps que Dieu leur a fixé.

Le choix de Mgr Cloutier est un exemple de ce fait. Elevé dans une famille vraiment admirable qui donne à la religion un évêque, deux prêtres, sept religieuses et de bons citoyens, il est préparé par ses vertus, ses talents, son caractère élevé, sa science profonde, à la sublime mission que l'illustre Pontife Léon XII lui confie.

Il fera la gloire des Trois-Rivières et de notre pays.

M. Cressé invita ses concitoyens et anciens confrères de classe à passer des résolutions exprimant ces sentiments et à nommer une députation pour assister au sacre qui doit avoir lieu le 25 courant à Trois-Rivières.

Proposé par Alphonse Turcotte, Dr L. A. G. Jacques, P. A. Boudreault, C.R., R. Désilets, Frs. Desaulniers, Hector Lamontagne, etc., secondés par G. Lamothe, C.R., L. N. St Amand, L. A. Caron, L. Oscar Voisard, Dr Moreau, etc.:

Que les Trifluviens et les anciens élèves du Séminaire des Trois-Rivières résidant à Montréal, ont appris avec un vif plaisir l'élection de Mgr F. X. Cloutier à l'éminente dignité d'Evêque des Trois-Rivières ;

Qu'ils s'associent de tout cœur au diocèse pour se réjouir d'un événement qui a une si grande importance pour lui et la gloire de la religion;

Que le successeur du saint Prélat que l'Eglise du Canada a perdu sera le digne émule de toutes les vertus de son illustre prédécesseur et continuera pour la gloire de l'Eglise et l'avantage de la société sa brillante carrière acquise à l'Episcopat Trifluvien ;

Qu'il est résolu à l'unanimité que les Trifluviens et les anciens élèves du Séminaire de Trois-Rivières soient représentés aux cérémonies épiscopales du 25 courant par une délégation composée des MM. suivants: L. G. A. Cressé, président; Alphonse Turcotte, G. Lamothe, E. H. Godin, Dr Jacques, D. Désilets, Frs. Desaulniers et Thos. Dufresne, et que copies des présentes soient transmises à Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Trois-Rivières et aux journaux.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 14237. John O'Neil, demandeur, vs. Alfred Learmont, défendeur. Le trente-unième jour de juillet 1899, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 127 rue Congrégation, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc.

Conditions, argent comptant.

J. CAISSE, H.C.S.

Montréal, 21 juillet 1899.

• PETITES ANNONCES •

EMPLOI DEMANDE

UN HOMME instruit, fort, actif, parlant les deux langues, demande un emploi quelconque comme agent, gardien de nuit, collecteur, etc. Trois années d'expérience dans la collection à domicile. Les meilleures références. Adresse: F. H., 1064 avenue Hôtel de Ville, ou 16 St. Jacques, (chambre No 1). 117-8

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT No. 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel de Ville. Mains-d'oeuvres de toutes sortes fournies.

On trouvera à ce bureau :

Des conseurs, des commis-voyageurs, des assistants-teneurs de livres, des commis épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des typographes, des pressiers, des mécaniciens, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des storemen, des gardiens, des boulangers, des copistes, des cuisiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des gardes-malades, des femmes de journée, un ingénieur de marine, troisième classe, des embouteilleurs de bière, des ménagères, des messagers, des sténographes des caligraphes, des infirmiers un boucher, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un ingénieur électricien, un conducteur d'ascenseur, un cordonnier pour travaux de petit banc, un mouleur dans le plâtre, un commis dans la ferronnerie, un sacristin, un bon tenturier, un apprenti orfèvre-bijoutier, un répareur et monteur de poêle, un opérateur sur les machines à composer, un meunier, des commis-voyageur, un apprenti électricien, des agents, une dame de compagnie, sachant coudre, un bon tourneur en bois, un repasseur de chemises, des plombiers, des peintres, un mouleur, des pâtissiers, un chapelier, un porteur, un "buffer" un sellier.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi le bureau fermera à une heure. — Urbain Lafontaine, gérant. ino

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne servante. S'adresser au No. 97 rue St. Jacques, chambre No. 53, mercredi, entre 1 et 5 heures p.m. 121-6

ON DEMANDE un jeune homme ayant de l'expérience dans le métier de bijouterie, au No. 1632 Notre-Dame. 123-6

ON DEMANDE un barbier au No. 59 Carré Chaboillez, Hôtel Lalonde. 120-6

ON DEMANDE une servante au No. 27, rue St. Christophe, une jeune fille préférée. 120-6

ON DEMANDE un jeune homme pour un bureau de collection, devra avoir de l'expérience dans cette ligne, avoir de bons certificats et parler les deux langues. Il devra avoir un bicycle. J. J. Auclair, 505 Craig. 122-6

ON DEMANDE un homme d'expérience dans le commerce de grocerie comme commis ou associé avec un certain capital. S'adresser coin rue Charlevoix et Reading. 122-4

ON DEMANDE — des servantes générales. S'adresser au Bureau de Placement Municipal, No 1544 rue Notre-Dame. 224-jno

ON DEMANDE une servante générale pour une famille de deux personnes. Devra venir à la campagne. Pas de lavage. S'adresser à 615 Avenue de l'Hôtel de Ville. 81-ino

ON DEMANDE une servante au No. 22 avenue Duluth; une jeune fille ferait l'affaire. 103-jno

ON DEMANDE un jeune assistant teneur de livres, sachant les deux langues. S'adresser 119 rue St-Thimotée. 123-6

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une fille de 15 à 20 ans pour aider au ménage dans une petite famille. Pas de lavage, pas d'ordinaire. 675 Delorimier. 124-6

ON DEMANDE un apprenti horloger, ayant une couple d'années d'expérience. S'adresser chez Scott, 1543 rue Ste-Catherine. 125-2

ON DEMANDE un jeune compagnon plombeur et couvreur. S'adresser 197 rue Roy. 125-5

ON DEMANDE une fille de chambre, 46 rue Albina, Carré St. Louis. jno

A VENDRE — Plusieurs hôtels, restaurants licenciés, épiceries, magasins cigares, bonbons, confiseries, salle à dîner, etc., s'adresser J. Castelli, 1572 Notre-Dame. 125-6

A LOUER

CHAMBRES.— Beau salon meublé ou non, sur le devant ou le derrière, famille de deux personnes, conditions raisonnables. 9A avenue Argyle. 120-6

DEUX CHAMBRES A LOUER — Garnies ou non garnies, de $4 à $5, dans une famille privée. S'adresser au No. 431 Lagauchetière. 119-6

SALLE A LOUER. — Le Théâtre des Variétés, pour représentations, salle de danse, réunion d'amis, etc. S'adresser à Osw. Chaput, 1056 rue Ste. Catherine 125-6

A VENDRE

A VENDRE à bon marché, les ouvrages de valeur suivants : La création de l'homme, par H. Du Cleuzieux ; Les premières civilisations, par G. LeBon ; La bible dans l'Inde, par J. Jacolliot ; Origine de l'homme et des sociétés, Mme Rogu ; Ma Religion, par L. Tolstoï. S'adresser au No 416 rue Clark, Mile-End, de 8 à 10 a.m. et de 5 à 8 p.m.

A VENDRE — Plusieurs hôtels, restaurants licenciés, magasins de tabac, cigares et bonbons, boutiques de barbiers, épiceries et tout autre commerce. Oscar Laferrière, 1613 rue Notre-Dame. 125-6

AGENTS DEMANDES pour le Baume Royal Italien. Bons gages. Territoires vacants. Bickell, Marquis & Gélinas, 207 rue St-Jacques, Montréal. 125-6

A VENDRE.— Une chaloupe à gazoline, 21 pieds de longueur, 5 pieds 4 pouces de largeur, machine de 3 chevaux-vapeur, plan de Gilbert, construit par Lachapelle, l'année dernière. De première classe sous tous les rapports, complète, avec tente. Quinze personnes peuvent s'y asseoir confortablement. Parfaitement sûre en n'importe quel temps. Vitesse : 6 à 8 milles à l'heure, selon la cargaison. On peut la voir naviguer sur la rivière Richelieu. Prix, $350. S'adresser à Walter Grose, No 30 rue St-Dizier, Montréal. 18-2x-22

A VENDRE — Une ferme de cent arpents bien clôturée, bons bâtiments, à Lake Weedon. Prix, $600.00 ;— Cent arpents avec bons bâtiments à St-Gabriel de Stratford. Prix, $500.00 ;— Cent arpents de bonne terre avec bonne grange, vieille maison, à 4 milles de South-Durham, Station. Prix, $1,000.00 ;— Quatre cents arpents avec bâtiments pour 2 fermes, bonne terre à foin, à Clarenceville. Prix, $9,000.00 ;— Trois cents arpents en culture, beau cottage, maison double pour les employés de la ferme, fromagerie, bon stock, belle récolte, belle sucrerie de 7000 érables, près de St-Hyacinthe. Prix, $14,000.00 ;— Occasion exceptionnelle, 200 arpents de bon terrain, exempt de roches, belle sucrerie, bon stock, belle récolte, bons bâtiments, 400 cordes de bois de pulpe, etc., à Cookshire. Prix, $2,800.00 ;— Le tout avec grandes facilités de paiement. Ecrire à D. Thennissen, Cookshire, comté de Compton. 122-10

A VENDRE

A VENDRE — Moulin à scie et pouvoir d'eau, situés au nord de Montréal, près du C.P.R. et au milieu de forêts vierges. S'adresser à A. Auger, No. 592 rue Mont Royal, Montréal. 116-12

A VENDRE — 4 bicycles pour messieurs, $10.00 chaque; un tandem, $30. Tous en bon ordre; 2444 rue Notre-Dame. 125-6

A VENDRE. — 100 acres de terre à vendre dont 40 en désert et le reste en beau bois de service, bien bâtis. Conditions. $500, dont $250 comptant, la balance par paiements annuels. S'adresser à Alph. Blondin, Ste Adèle, Comté Terrebonne. 115-24

A VENDRE.— Manufacture de renforts et fausses semelles, outillage des plus complet, peu de capital requis. S'adresser au No 87 Commune. 121-6

A VENDRE.— Un bicycle de course Gendron, pas d'usage, bon marché pour cause de maladie. S'adresser au No 230 rue Ste Marguerite, St-Henri. jno

TERRE à vendre ou à louer, à Ste-Dorothé, sur la rivière du Sault, avec maison, grange et verger, condition facile. S'adresser sur les lieux ou 617 Cadieux. 125-6

PERDUS

PERDU. — Livre: Journal de médecin contenant les entrées des mois de mai, juin et juillet 1898. $10.00 de récompense à qui le remettrait au Dr Campeau, 2311 Notre-Dame. 224-4

LIVRE DE MEDECIN, contenant les entrées des mois de mai, juin et juillet 1898. Récompense généreuse à celui qui l'apporterait au Dr E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. 121-4

DIVERS

ACHAT DE DETTES DE LIVRES, billets promissoires, jugements, comptes de médecins. HECTOR PAQUET, banquier, 1644 Notre-Dame. 86-24

CHAMBRE ET PENSION à très bas prix dans une famille privée. Aussi chambre à louer au No. 254 Lagauchetière.

METHODE simple et pratique pour l'élevage des chiens envoyée gratis par la malle sur réception d'un timbre de 2c 190 rue Plessis, Montréal 113-24

BREVETS D'INVENTION. — Fetherstonhaugh & Cie., Edifice de la Canada Life Montréal. Bureaux. — Toronto, Ottawa et Washington 119-1-an

LA COMPAGNIE DE COTON "Montreal Cotton Co.," de Valleyfield, P. Q., comté de Beauharnois, est en voie d'agrandir considérablement son immense manufacture, et aura besoin de cette date à Noël d'au moins cinq cents employés nouveaux, comprenant cardeurs fileurs et tisserands, on préfère des familles. Cette compagnie paie les plus hauts salaires qu'aucune autre filature en Canada, et aussi hauts qu'aux Etats-Unis. On se charge de l'enseignement des apprentis dans les branches ci-haut mentionnées. H-No 35-12 117-12

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 8,103, James Scullian, demandeur vs N. Désormeau, défendeur. Le 31ème jour de juillet courant à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 669 rue St-Jacques, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions : Argent comptant.

S. C. MARSAN, H.C.S.

Montréal, 22 juillet 1899.

LA PATRIE

MONTREAL, 22 JUILLET 1899

LE SALAIRE DU PREMIER MINISTRE

La "Gazette", le "Herald", le "News", de Toronto, l'"Advertiser", de London, et plusieurs autres journaux de langue anglaise, ont débattu, depuis quelques jours, la question de l'augmentation du traitement du premier ministre du Canada.

Il nous paraît exister une opinion générale et même unanime à ce sujet, c'est qu'il est ridicule de laisser au chiffre actuel le traitement de sir Wilfrid Laurier.

Depuis vingt-cinq ans, le pays a grandi, le fardeau des ministères et des responsabilités s'est appesanti, le train de vie demande plus d'argent et cependant, on a laissé le chef du gouvernement fédéral avec le même traitement.

Nous partageons absolument l'avis de nos confrères anglais, avis qui a d'abord été exprimé, il convient de le dire, par des organes conservateurs, c'est qu'on devrait payer au premier ministre du Canada, un traitement annuel de $15,000.

UN MANANT

M. Bergeron s'est conduit hier au matin, au comité des Privilèges et élections, comme un manant et un malappris.

M. Bergeron est généralement, en Parlement, de tenue grossière et grotesque ; mais hier, il a dépassé les bornes.

M. Fortin est le président du comité des privilèges et élections et, hier matin, il s'est absenté pour venir assister aux funérailles de son vieil ami, M. Geoffrion.

M. Bergeron a trouvé l'absence du député de Laval de mauvais goût, et il a dit que le devoir de ce dernier était de s'abstenir d'assister même aux funérailles de ses enfants quand il est nécessaire pour lui de rester à la capitale.

Cette grossièreté de M. Bergeron n'avait qu'un but : celui d'être désagréable à un adversaire politique; car personne n'a souffert de l'absence de M. Forfin. Un des membres du comité a été appelé à prendre le fauteuil temporairement et la besogne a marché tout comme si M. Fortin eut été présent.

Il est très facile de comprendre que M. Bergeron n'ait point désiré de figurer dans l'immense et imposant cortège qui a conduit Geoffrion à sa dernière demeure.

Si le député de Beauharnois avait eu dans sa carrière l'occasion d'aller plus souvent au Palais de Justice de Montréal, —pour y plaider des causes, —il aurait appris à connaître, à admirer, à aimer celui dont tout Montréal pleure aujourd'hui la disparition. S'il n'avait toute sa vie été un avocat sans cause, il n'aurait point reproché, hier matin, à M. Fortin, qui lui, gagne sa vie avec sa profession, de s'être absenté quelques heures de la capitale pour conduire au cimetière son collègue et son ami.

En vérité, M. Bergeron n'est pas autre chose qu'un manant !

INTERESSANTE QUESTION

Le "Sun" de New-York, posait jeudi, dans un article, une intéressante question. Il s'agit de savoir si un homme, armé d'un camera ou d'un kodak, a le droit de prendre des instantanés de toutes les personnes qui peuvent passer à portée du diaphragme de son instrument.

Par exemple, un de nos amis a pris au vol, l'autre jour, sur le quai de Québec, le profil de Sir Hector Langevin. Sir Hector peut-il s'en plaindre?

Parce qu'un homme a payé $10 ou $20 pour un kodak, s'ensuit-il qu'il a droit de croquer tout le monde?

Une jolie femme, dont un instantané indiscret reproduirait les traits, peut-elle se plaindre et réclamer en justice?

Le "Sun" dit qu'il y a là un joli "test case" à faire.

L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

On commence à voir percer quelques rayons dans les ombres qui s'épaississaient jusqu'ici autour des travaux de la Commission internationale réunie à La Haye, en vue "d'étudier les moyens d'assurer la paix universelle par une consécration solidaire des principes d'équité et de droit sur lesquels reposent la sécurité des Etats et le bien-être des peuples." Et, sans doute, il apparaît dès maintenant que tout ne sera pas résolu par cette Commission et que la question du désarmement, entre autres, demeurera réservée. En retour, il semble bien que cette même Commission se soit entendue déjà sur la nécessité de créer une Cour d'arbitrage permanente. La dite Cour siégerait à La Haye, qui deviendrait ainsi un centre non seulement de juridiction, mais aussi de jurisprudence internationale.

C'est pour beaucoup au premier délégué français, l'honorable M. Bourgeois, qu'est due l'adoption de cette importante mesure. La France n'a jamais cessé de protester des intentions pacifiques qui l'animent, et l'on peut dire que le manifeste du Tsar ne fit que répondre à ses secrets désirs.

CONTRE LE MAL—CONTRE LA MORT

La " République Française " nous signale une circulaire adressée à la presse de France et dans laquelle M. Audiffred, député, a exposé l'œuvre qu'il vient de fonder, avec deux de ses collègue de la Chambre, MM. Aynard et d'Arenberg, et M. Siegfried, sénateur. Il s'agit de recueillir les sommes nécessaires pour venir en aide, pendant dix ans, aux laboratoires de Paris et de province et aux savants qui se sont donné pour tâche de combattre les maladies contagieuses.

En des phrases précises, en des chiffres d'une confiante suggestion, M. Audiffred a noté les terribles ravages de la tuberculose qui, chaque année, frappe de mort, dans la population française, 160,000 personnes, ceux de la scarlatine, de la diphtérie, de la rougeole, de la variole, qui font 64,000 victimes. Ce sont là les fléaux réguliers et normaux ; tous les ans, ils couchent à terre une immense théorie de jeunes hommes, de jeunes femmes et d'enfants, victimes et bourreaux tout à la fois, qui, dans leur course hâtive, transmettent autour d'eux les germes mortels qu'ils recèlent, par qui se propagent les terribles bacilles.

Laissons la parole à notre excellent confrère de Paris :

" C'est un Français, — et qui donc pourrait l'oublier? — qui aura eu la gloire de dénoncer l'invisible ennemi, de montrer à l'humanité la voie du salut, d'ouvrir à la science un champ inexploré, et le bacille, instrument de mort, est devenu, par l'auteur, l'artisan de la vie.

Ces maladies, dont la source avait échappé à toutes les observations, sont les manifestations du même être animé et microscopique.

Pasteur a montré qu'on peut terrasser et domestiquer l'éternel adversaire.

La science peut entrevoir le jour où elle restituera à l'humanité ces victimes qui se chiffrent chaque année par millions, qui éternisent le fléau, qui transmettent le mal dont elles meurent à leur entourage le plus direct, à ceux qui les ont aimées avec tendresse, qui les ont soignées sans terreur. Déjà quelques bacilles sont classés, poison et antidote désormais, mais d'autres sont imparfaitement connus encore. On les devine, on les voit, on suit leur marche triomphale ; mais il faut aller les saisir, il faut trouver la culture qui en fera des ferments de guérison. C'est l'œuvre de ceux qui, dans les laboratoires, vivent le front penché sur les microscopes, qui cherchent les bouillons où s'acclimatera l'infiniment petit, et qui parfois abandonnent l'asile paisible où s'exercent leur savoir et leur passion d'humanité, pour combattre l'ennemi sur son propre terrain, pour le poursuivre, au mépris de leur vie, dans ces milieux contaminés où il règne en maître.

Voilà pourquoi des hommes de cœur, des Français, — et ce nous est une source de fierté, — se sont associés ; ils ont ouvert une souscription pour aider les recherches, pour encourager les découvertes, pour que des savants désintéressés puissent se consacrer, en toute liberté d'esprit, à leurs expériences, pour qu'ils aient à leur disposition les instruments les plus parfaits, les moyens d'investigation les plus sûrs.

Alors qu'en Allemagne tant de sociétés se sont fondées pour créer des laboratoires d'études où se poursuivent les découvertes industrielles qui ont porté à un si haut point la chimie et la mécanique chez nos voisins, nous aurons, nous, notre budget d'humanité qui arrachera à la mort tant et de si précieuses existences. Notre rôle est le plus beau."

Le "Globe" de Toronto fait un très bel éloge de feu M. C. A. Geoffrion, de son caractère, de sa haute valeur comme avocat et il le classe avec Lafontaine, Taché, Morin et Dorion.

—o—

Du "Nord" :

"La mort de M. Geoffrion provoque à St-Jérôme, des sentiments de profonds regrets de la part de tous ceux qui l'ont connu, libéraux comme conservateurs."

M. LEON BOURGEOIS

Du "Voltaire" :

Pendant que la Chambre des députés goûte le doux plaisir des vacances, M. Léon Bourgeois continue, à La Haye, la bonne besogne qu'il a commencée au nom de la France et dans l'intérêt supérieur de la civilisation et de l'humanité.

Chaque jour nous apporte une preuve nouvelle de son talent, si souple, qu'il étonne les plus malins et les plus retors. M. Bourgeois est également capable de s'élever très haut, de se mouvoir à l'aise sur le terrain des principes et des idées générales, et d'entrer dans le détail des mille incidents de la diplomatie, d'user du vocabulaire qui lui est spécial et sans lequel il n'est guère possible de se faire entendre.

Aussi, les éloges pleuvent ; tous les journaux, sans distinction, louent le doigté, la dextérité, la prudente réserve de notre ambassadeur extraordinaire ; quelques-uns vont même jusqu'à le comparer à Consalvi et à Talleyrand ; c'est, dit l'"Eclair", sous la signature de M. Jean de Bonnefon, "Son Excellence M. Léon Bourgeois."

Tous ces compliments ne sont pas faits pour nous déplaire. Ils honorent grandement l'homme et, par delà sa personnalité, la France qu'il représente, la République qui l'a formé et la démocratie d'où il sort.

RHUMATISME

Un bau quier bien connu est soulage

Montréal, 9 décembre 1898.

C'est avec plaisir que je me porte garant de l'efficacité de la cure du Dr Rouby. Je m'en suis servi dans ma famille pour un cas aigu de rhumatisme articulaire et la guérison a été immédiate. Je recommande la Cure du Dr Rouby à ceux qui veulent être guéris de suite. James Baxter, 157 rue St-Jacques. En vente dans toutes les bonnes pharmacies, à 50 cts la bouteille.

Entre concierges.

—Eh bien! chère madame, le locataire du second qui s'est laissé tomber par la fenêtre, qu'en disent les médecins?

—Hélas! ma bonne ma chère, il est bien mal, il paraît qu'il a une "légion d'internes" dans la poitrine, et qu'avec ça on ne va pas loin.

LA COLONISATION

SIXIEME ARTICLE DE M. L. O. DAVID

Monsieur le directeur,

Les deux obstacles les plus sérieux au progrès de la colonisation, proviennent du manque de chemins et des privilèges du marchand de bois.

Les marchands de bois se sont taillés dans notre province, des royaumes dont ils sont les maîtres souverains, où ils exercent des droits exorbitants sous la protection des lois. Les gouvernements ont beau changer, ces lois draconiennes ne changent pas, car elles favorisent l'exploitation de nos bois, et de nos forêts qui constituent notre principale source de revenus. Depuis la Confédération, cette source n'a cessé d'alimenter notre budget et de fournir au gouvernement l'argent dont il avait besoin ; notre province a été livrée par tranches au marchand de bois.

Les tranches étaient belles : 4,000 milles carrés aux MM. Price, 3,500 milles à M. Hall, 3,000, 2,000, 1,500 milles aux Hamilton, aux Johnson, aux Bronson, aux Baptist, etc., etc.; toute la richesse forestière de la province dans quelques mains.

Ne récriminons pas plus qu'il ne faut; il fallait bien vendre pour trouver l'argent nécessaire à l'administration de la province, à l'exécution de travaux indispensables à son progrès, à sa prospérité.

Le ministre des terres de la Couronne et ses satellites, les marchands de bois, étaient les pourvoyeurs, les pères nourriciers du gouvernement. Il fallait compter avec eux.

Tant que la colonisation n'eut pas trop à souffrir des droits et privilèges du marchand de bois, on les toléra, mais plus elle marche, plus elle en souffre, plus elle s'en plaint. A chaque pas, maintenant, elle rencontre le marchand de bois qui lui barre le chemin, et lui dit : "Arrête, tu n'iras pas plus loin, respecte mes droits et mes privilèges."

Pendant longtemps le colon ne pouvait pas même pénétrer dans ces vastes domaines qu'on appelait les "Réserves Forestières", domaines inviolables à l'entrée desquels le colon croyait lire en lettres flamboyantes ces mots: "Ici il faut déposer toute espérance."

Le colon peut maintenant s'introduire dans ces forêts sacrées, mystérieuses, mais dans et à quelles conditions ?

Faute d'explorations efficaces, de chemins, de renseignements, il ne sait où aller, où trouver de bonnes terres, de quel côté diriger ses pas ; souvent il s'en retourne, désespéré, après avoir dépensé le peu d'argent qu'il avait ; s'il persiste, s'il finit par trouver un endroit plus convenable avec des chemins quelconques, et s'il se décide à y planter sa tente et à se faire défricheur, il pourra bien brûler le bois qu'il coupera, mais il n'aura pas le droit, pour vivre, de le vendre sans payer des droits au gouvernement.

Pauvre colon, on lui arrache une partie du fruit de son travail, on le prive de la seule ressource qu'il ade faire un peu d'argent pour vivre durant les premiers défrichements toujours si pénibles, et le marchand lui fait perdre du gouvernement des milliers de centaines de mille dollars.

Ce n'est pas une assertion exagérée. N'a-t-il pas été établi par M. Langelier, l'habile et dévoué surintendant des inspecteurs de bois, que dans une certaine région le gouvernement a perdu $100,000 sur la coupe du bois dans une seule année.

Ce n'est pas étonnant, quand on sait qu'en réalité c'est le marchand lui-même qui fait son compte, sans contrôle, qui fixe la quantité de bois sur laquelle il doit juger payer le droit de coupe.

On peut se faire une idée des sommes énormes que le gouvernement a perdues depuis des années.

On arrache au pauvre colon quelques cents dont il aurait besoin pour vivre, et on se laisse "enlever" par les marchands des sommes qui, bien employées, donneraient à des milliers de colons les moyens de défricher.

Et on n'a pas d'argent pour faire les routes, les chemins les plus indispensables, et faute de chemins, de vastes et fertiles régions restent fermées à la colonisation!

Et les lois qui permettent de pareils abus existent depuis des années. Le colon souffre, se désespère, la province se dépeuple, mais le marchand s'enrichit.

Il faut qu'elles soient bien abominables ces lois pour que des ministres soient obligés de refuser des terres à des colons, afin de ne pas violer les droits du marchand.

Cette assertion va paraître exagérée encore, mais elle ne l'est pas, elle est malheureusement vraie, incontestable.

Plus que cela, le système est si vicieux que nous avons un ministre de colonisation qui n'a pas de terres. Il peut bien prêcher la colonisation, exhorter ses compatriotes, dans des discours superbes, à défricher notre sol, il peut même faire des chemins de colonisation, mais quand on lui demande des terres, il est obligé de dire qu'il n'a pas de terres, et de renvoyer les gens au commissaire des terres de la Couronne.

C'est un roi sans sujets, sans royaume, un seigneur sans seigneurie, un propriétaire sans propriété.

Et quand on s'adresse au ministre des terres de la Couronne, on voit se dresser derrière lui le marchand de bois avec ses droits et privilèges, et le pauvre ministre se croit souvent obligé de dire qu'il a des terres, mais qu'il ne peut en disposer avant que les délais accordés au marchand pour enlever le bois ne soient expirés.

Afin de protéger le colon le gouvernement a adopté une loi qui forçait le marchand, dans certains cas, à enlever le bois dans un trop court espace de temps. Les marchands de bois se sont insurgés, et le ministre des terres ne sait plus que faire, et la colonisation souffre.

Je ne m'en prends pas aux hommes. J'estime trop M. Marchand et ses collègues pour vouloir les ennuyer, je m'attaque au système qui est vicieux, condamnable, qui pèse comme une malédiction sur la colonisation, et dont les ministres actuels ne deviendraient responsables que s'ils refusaient de le réformer.

Que faudra-t-il donc faire?

1o Diviser le territoire non habité de la province de Québec en terres colonisables et en terres impropres à la culture.

2o Livrer les terres non colonisables, où il y a du bois, au marchand, à l'industrie forestière, mais conformément à certaines règles et conditions destinées à conserver notre richesse forestière.

3o Livrer les terres colonisables où le marchand de bois n'a acquis aucun droit, au colon et lui donner le droit de disposer du bois qui s'y trouvera à mesure qu'il défrichera, et pourvu qu'il remplisse ses obligations de défrichement.

Quelques-uns croient qu'au delà des premiers dix arpents de terre qu'il est obligé de défricher, il pourrait être obligé de payer au gouvernement un certain droit de coupe.

4o Donner au colon établi sur des lots de terre propres à la culture assujettis aux droits de coupe et d'exploitation du marchand, le droit de vendre sans payer aucun droit le bois des abattis, le bois compris dans les limites de ses défrichements.

" 5o Faire explorer ces terres avec le plus grand soin, en faire connaître la nature, les avantages et les désavantages au moyen de cartes et de tableaux où serait indiqué tout ce qui peut aider le colon à faire un bon choix.

6o Faire des routes convenables dans toutes les régions les plus propres à la culture, et même ouvrir dans tous les endroits où les colons voudraient s'établir par groupes d'au moins dix, des chemins de front ou plutôt des passages, des éclaircies suffisantes pour permettre à ces colons de se rendre sur leurs lots en voiture.

7o Construire des ponts où ils sont nécessaires.

8o Fournir et payer un maître ou une maîtresse d'école dans tous les endroits où vingt familles au moins construiraient et entretiendraient une école.

9o Former un bureau central de colonisation qui aviserait le gouvernement et contrôlerait l'emploi des fonds de colonisation, lequel bureau serait organisé par la convention qui aurait lieu l'automne prochain, à la fin de septembre, à Montréal ou à Québec.

10o Organiser les quatre ou cinq grands diocèses de notre province où il se fait de la colonisation avec un bureau de direction et un agent ou secrétaire payé par le gouvernement et spécialement chargé de protéger les colons, de les renseigner, de les conduire même dans les endroits les plus propres à la culture et de les suivre et diriger dans les travaux de défrichement.

11o Surveiller les travaux de défrichement, et voir à ce que les colons remplissent leurs obligations, les conditions de leurs billets de location sous peine de cancellation de leurs permis.

12o Enfin donner au ministre de la colonisation, au moins le pouvoir de disposer de toutes les terres propres à la colonisation ou bien faire disparaître un ministère devenu inutile.

Voilà les grandes lignes des réformes générales que les amis de la colonisation exigent et qui s'appliqueraient indistinctement à tous les colons, réformes que des personnes compétentes trouvent suffisantes pour remédier aux abus qu'on déplore, pour briser les chaînes qui entravent le progrès de la colonisation.

Mais pour opérer ces réformes, pour faire ces explorations et ces chemins, pour payer ces agents, il faut que le gouvernement trouve au moins $125,000 de plus que le montant maintenant consacré à la colonisation. Où va-t-il les prendre? Il faut donc qu'il ait recours à une taxe spéciale et qu'on l'aide à faire accepter cette taxe nationale,

Or, étant donné qu'une taxe spéciale sera nécessaire pour faire des réformes acceptées et recommandées universellement et indistinctement par tous ceux qui s'occupent de colonisation, pourquoi ne pas l'augmenter cette taxe de manière à pouvoir aider le colon pauvre, le meilleur colon, à lui fournir les moyens de faire les premiers défrichements, à vivre et à soutenir sa famille jusqu'à ce qu'il récolte le fruit de ses sueurs, de ses pénibles travaux.

On craint que le peuple ne refuse de consentir à cette taxe. On se trompe, il en supporte bien d'autres pires que celle-là, moins nécessaires, moins patriotiques. Il consentira à ce sacrifice national s'il lui est demandé par des hommes en qui il a confiance, s'il a la certitude que l'argent prélevé par le gouvernement sera dépensé sous le contrôle et la direction d'un bureau central de colonisation bien composé.

Or qui n'aurait pas confiance dans un bureau choisi dans une grande convention d'évêques, de prêtres et de citoyens connus par leur dévouement à la cause sacrée de la colonisation?

Si je ne craignais pas de paraître prétentieux, je demanderais à la presse canadienne-française de publier cette correspondance, afin de permettre à tous ceux qui s'occupent de colonisation de discuter, de critiquer et d'améliorer les réformes proposées, et dont plusieurs, après tout, m'ont été suggérées par des amis, par des hommes compétents.

Ce n'est pas une question personnelle et je ne demanderais pas mieux maintenant que de m'effacer et de prendre des vacances, si quelqu'un voulait prendre ma place.

L. O. DAVID.

BILLETS PATRIOTIQUES

(Pour la "Patrie")

22 juillet 1899.

Au rédacteur en chef du "Witness", Montréal.

Permettez-moi, monsieur, de vous féliciter cordialement de l'article si élevé par le ton et d'une inspiration si généreuse que vous avez publié à propos du 14 juillet. Oh ! les bonnes et fécondes paroles ! Que de malentendus elles pourraient effacer parmi nous, que de préjugés funestes elles pourraient vaincre, si, seulement, on les entendait plus souvent !

Vous en conviendrez, n'est-ce pas, le malheur est que la presse anglaise du Canada paraît ignorer complètement les raisons de notre fidélité au pays de nos ancêtres. Et c'est de là, vraiment, que vient l'acrimonie qui trouble parfois l'harmonie de nos deux races.

Vous, monsieur, vous connaissez ces raisons qui nous tiennent si fort au cœur et vous les avez formulées avec une rare éloquence. Vous avez compris que nous ne saurions sans déchoir nous-mêmes et sans encourir aussi votre profond mépris, renier la grande et héroïque nation qui nous a donné avec la vie, notre langue, nos traditions et nos lois. Vous avez rendu hommage au génie de la France, toujours épris de justice, de liberté et d'idéal, vous avez su reconnaître qu'elle avait joué —et qu'elle joue encore—un rôle incomparable dans le développement de l'intelligence et le progrès de la civilisation humaines. Et vous avez admis, par là, la raison d'être de notre fierté nationale et de notre reconnaissance envers cette brillante et chevaleresque race française.

Aussi bien vous convenez, monsieur, que nous ne sayons pas absolument charmés de voir vos confrères de Québec ou de l'Ontario insulter impunément la patrie de nos pères. Pas plus, croyez-moi, que vous ne le seriez vous-même si nous osions parler en mal de l'Angleterre. Nous voulons qu'on respecte notre origine comme vous voulez qu'on respecte la vôtre.

Et, vous devez le savoir, nous professons pour votre race la plus vive admiration. Nous ne pourrions trop louer vos qualités d'entreprise et de persévérance, votre esprit pratique et ouvert à tous les progrès et ce sentiment si solide de fraternité qui groupe et retient ensemble tous ceux de votre sang. Nous pensons que la constitution anglaise est peut-être l'instrument le plus parfait que l'homme ait inventé pour gouverner les hommes. Nous vous envions cette "sagesse héréditaire" tant vantée par Bismarck et qui a permis à la Grande-Bretagne de sortir victorieuse de crises redoutables. Enfin nous applaudissons à ce génie commercial qui marche sans cesse à la conquête de marchés nouveaux et qui va répandant à travers le monde le nom et la langue d'Albion.

Vous le voyez, monsieur, nous avons une haute opinion de votre race. N'est-ce pas simple justice, alors, d'exiger, qu'en retour, la presse anglaise du Canada cesse de malmener aussi souvent la France. Que nous soyons de sang anglais, ou que nous soyons de sang français, gardons la fierté de notre origine. Sachons nous mieux connaître les uns les autres et nous nous estimerons davantage. Oui, levons nos cœurs par-dessus les vils préjugés et les haines mesquines, vers la patrie canadienne. Notre pays doit sa beauté et sa force—il devra sa grandeur et sa gloire—à la communion loyale des vertus, à la fusion généreuse des volontés des deux plus grandes races modernes. Nous avons commencé à réaliser le désir de lord Dufferin. Tâchons tous ensemble de le mener à bonne fin. Mais, pour cela, méprisons l'outrage et pratiquons ce que vous appelez si orgueilleusement le "fair play" britannique...

Et vous savez maintenant, monsieur, que je ne pense pas du tout comme la "Vérité" de Québec.

JEAN BAPTISTE.

Les Chaussures Slater pour le Cirage Slater

Avoir ses chaussures cirées pour rien a plusieurs avantages, mais cela n'est pas comparable au bénéfice d'avoir ses chaussures pour rien c'est pratiquement ce qui est fait au " Magasins de Chaussures Slater."

Plusieurs magasins de chaussures font une spécialité de cirer les chaussures pour rien mais les " Magasins de Chaussures Slater " font un pas de plus et donnent des chaussures à la place.

Les Messieurs ordinairement font cirer leurs chaussures une fois par jour, plusieurs payant pour le privilège d'agir ainsi quand ils ne sont pas obligés de le faire, mais il est douteux que le plus libéral d'entre eux ne s'opposerait pas de payer pour ses chaussures quand il peut les avoir sans cela.

Tout le système est la simplicité même et s'explique comme suit :

A n'importe quelle heure du jour vous pouvez entrer dans un " Magasin de Chaussures Slater, " soit d'en haut ou d'en bas de la ville et faire cirer vos chaussures en payant 5 cents.

En payant ce 5 cents vous recevrez un coupon qui se lit comme suit : " bon pour 5 cents sur le prix de la Chaussure Slater. "

Quand on connait la valeur de ces coupons on ne les jette pas plus qu'on ne jetterait des billets de tramway.

Ils seront tout aussi bien acceptés que de l'argent comptant quand on achète une paire de " Chaussures Slater." 70 de ces coupons paieront une paire de " Chaussures Slater " de $3.50. 100 paieront une paire de " Chaussures Slater " de $5.00. On acceptera pour leur valeur de moindres quantités de coupons en acompte pour des " Chaussures Slater," et ces coupons seront acceptés dans n'importe quel Magasin de Chaussures Slater.

De plus nous avons un joli petit livret de poche pour placer les coupons.

On ne devrait se servir que du " Polis à Chaussure Slater," car il est fait pour protéger les " Chaussures Slater." Il ne contient ni cire, ni vernis qui détruisent le cuir.

Cette offre ne concerne pas que les porteurs de " Chaussures Slater," mais bien tous les hommes.

Les petits garçons employés sont des cireurs de chaussures expérimentés et ce n'est pas une amabilité que de leur donner un pourboire, car s'ils l'acceptent ils peuvent perdre leur place.

Avis :—En faisant cirer vos chaussures une fois par jour pendant dix semaines vous avez droit à une paire de " Chaussures Slater de $3.50." En les faisant cirer une fois par jour pendant quatorze semaines vous avez droit à une paire de " Chaussures Slater de $5.00 " avec ce système de coupons.

Il y a douze différentes formes de " Chaussures Slater " pour convenir aux pieds ; toutes les dimensions, tous les cuirs, toutes les couleurs et tous les genres. Chaque paire est cousue à la Trépointe Goodyear et porte le nom et le prix des fabricants marqués sur les semelles.

LA MARQUE SUR LES SEMELLES

En vente à deux magasins seulement à Montréal.

Les Magasins de Chaussures Slater

225 rue St-Jacques (Déménagé porte voisine de chez John Henderson & Cie.)

2315 rue Ste-Catherine (Près de la rue Mansfield.)

Championnat de Cyclisme du Monde

MONTREAL AOUT 7 AU 12—PISTE " QUEEN'S PARK "

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

DES SIEGES RESERVES

MARDI, LE 25 JUILLET

Au Bureau du "Star" { Succursale coin Ste-Catherine et Peel. Et au bureau Chef, 165 rue St-Jacques. 50 et 75c

Prix des Loges (6 sièges) $6.00 chacune. 22 24

AUX HOTELS

HOTEL PLACE VIGER. — Mme L. W. A. Archambault, E. N. Chinic, Québec; Prisque Letendre, Rimouski; H. Dallas, Toronto; Chas. Langelier, Adélard Turgeon, Québec; M. et Mme Geo. Klaner, Chicago; E. C. Boeckh et dame, Toronto; J. R. Chavigny, Joliette; Siméon Rivet, L'Assomption; Geo. B. Zanzinger et dame, Rochester, N.Y.; Allan MacLean, Kingston; D. E. Simpson, Bowmanville; V. E. Desaulels, Springfield; Z. P. Benoit, Springfield, Mass.; A. Allan, Mackenzie et Henry Lyon, Dr A. R. Robinson, L. Reinhart, New York; A. W. Barnard, Toronto; John Ross, Joliette; Horace E. Crawford, Johnson Douglass, Winnipeg; Chs. Teale, Ted. Teale, Carrin Teale, Brooklyn, F. M. McKarlin et dame, Rochester, N. Y.; E. H. Drummond, et convives, Montréal; M. et Mme W. T. Reynolds, Mlle May L. Reynolds, Poughkeepsie, N.Y.

HOTEL QUEEN'S.— E. W. Lovegoy, Lowell Mass.; Horace Madore, Montréal; Vivian Burrill, Trois-Rivières; I. Bédard, Richmond Qué.; H. L. Conrad, Truro, N.-E.; W. H. Arison, Niagara Falls; J. Campbell, Moncton, N.B.; T. B. Steed, Brockville; M. et Mme W. L. Allan, New Haven, Ct.; Geo. F. Smith, Woodsville, N.-H.; M. et Mme Tho. J. Willie, Buffalo, N.-Y.; Emery S. Walker, Chicago; A. S. Chadwick, Memphis Tenn; W. R. Blenett, E. Haines, Listowell, Ont.; H. J. Fraser, Ottawa; M. et Mme W. C. Fitzgerald, London, Ont.; A. Farwell, Québec; J. Hopkins Wilson, Ottawa; M. et Mme L. Bowen, Des Moines, Iowa; M. et Mme M. Cusick, M. et Mme S. W. Smith, Ogdensburg, N.-Y.; Mathew Bunker, Garden City, N.-Y.; Geo. R. Wood, Mme Dellard, Mme Hunter, Toronto; F. H. Hahn, Jr., Philadelphie, Penn.; M. et Mme D. M. Ford et fils, Chicago; E. W. Lovejoy, Lowell; E. B. Halstead, St-Jean N.B.; H. B. Chadburn, Mme H. B. Chadburn, Québec; M. et Mme M. J. Morissey, Northampton Mass.; D. Graham, Inglewood, Ont.; J. H. Morin, Montréal; C. J. Edgar M.D., North Valley; R. F. McManus, Rutland; Mme A. Cameron, Mme W. D. Shanks, Huntingdon; H. V. Thomas, Ottawa; M. Ford et Fils, Chicago; E. W. Lovegoy diller Che. J. Chandler, Montpelier Vt.; W. A. Hibbard, Ottawa; M. et Mme M. J. Rigelow, Valleyfield; Mme J. N. Saben, Mme H. F. Hall, Boston; B. W. Burleigh New-York; A. J. Monier, Boston; M. et Mme W. H. Doolittle, Champton, N.-Y.; W. H. Montgomery, H. B. McGiverin, G. Duncan Grahame, C. R. Graham, Ottawa; E. E. Knott, Mme F. E. Knott, Burlington; M. et Mme E. S. Gordon, Colorado; John F. Finnegan, Ann L. Dean, Lizzie F. Tansey, E. D. Forbes, C. F. Vary, Worcester Mass.; Gardline C. Thompson, Norwich Conn.; Joseph Sullivan, Fall River Mass.; R. M. Smith, Chesterville; F. C. Balantyne, Montréal; O. Highman, Ottawa; Mme J. Scott, Inglewood, Ont.

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

LE CHARIVARI SANGLANT

Un temoin à l'enquête jure que le chef de la bande a cassé son fusil sur la tête de Pilon

Les temoignages exonèrent generalement Guitard

LE VERDICT SERA RENDU MARDI

(De notre correspondant particulier)

St Eustache, 22 — L'enquête sur la mort de la victime du charivari de St Joseph du Lac s'est continuée hier à St Eustache, dans une grande salle de l'hôtel Pesant. Le premier témoin entendu a été Télesphore Proulx, journalier, de St Joseph, dans le rang du Bord de l'eau.

"Je ne suis pas, dit-il, parent avec Noël Guitard, ni avec ses parents, ni allié avec eux. Je suis allé moi-même au charivari. J'ai été presque tout le temps au charivari, devant la porte de M. Guitard. Je suis resté dans le chemin. Il était vers onze heures alors dans la journée du 19 au 20. Je suis parti du coin de St Joseph, à l'hôtel Lafrance, en compagnie de Ismaël Charette, Wilfrid Lavallée, Hormisdas Landry, Adélard Lavente, Arthur Laroque, Zéphire Clément, un nommé Richer que je connais sous le nom de Been et sept ou huit autres dont je ne connais pas les noms. Je ne connaissais pas le nom du défunt dans le temps qu'il est mort. On m'a dit son nom après qu'il a été tué. Nous sommes partis pour aller chez M. Guitard et nous nous sommes dit: "Nous allons lui parler poliment pour le faire sortir."

"J'avais un bâton dans ma main pour me défendre, en cas d'attaque de la part de celui qui viendrait nous attaquer. (Ici on exhibe deux forts bâtons). Quelqu'un de mes compagnons m'a mis un bâton dans la main. Je sais qu'il y avait plusieurs parmi nous qui avaient des bâtons. (Le témoin ne reconnait pas le bâton qu'il avait.)

Ismaël Charrette avait un fusil que l'on m'a passé durant le trajet à la maison de Guitard, mais je le lui ai remis. On m'a dit que le fusil n'était chargé qu'à poudre. Nous sommes arrivés chez Guitard en lui criant de sortir pour parler et faire des arrangements avec nous, à savoir qu'il nous promit de renvoyer sa fille et de reprendre sa femme. En arrivant à la barrière, quatre ou cinq sont entrés sur le terrain de M. Guitard. Je n'ai pas reconnu ces personnes, vu qu'il faisait noir. M. Guitard leur a dit de s'en aller. Alors tous sont sortis de sur son terrain et se sont mis dans le chemin et ont commencé à lui crier: Noël Guitard, sors, on va te parler poliment. M. Guitard a dit qu'il ne sortait pas.

Alors un M. Pilon est sorti de la maison et est venu parmi la bande et leur a dit qu'il se s..... bien d'eux autres. Alors il y en a qui lui ont donné des

COUPS DE BATONS

"Je ne sais pas qui, j'étais à un arpent. Alors on a été chercher des roches sur le terrain de M. Bisson. Moi-même j'ai lancé une pierre qui a frappé sur la maison. Dans le temps, j'étais encore dans le chemin avec tous mes compagnons. Ensuite nous sommes repartis et nous sommes revenus après avoir fait un tour dans le chemin en face de la maison et M. Adélard Larente et Mabel Charrette lui ont demandé de sortir sur la galerie qu'ils voulaient lui parler poliment.

"Comme ils parlaient, j'ai entendu un coup de fusil et quelques instants après j'ai vu le défunt Lamoureux qui était

ETENDU PAR TERRE

"Il se trouvait à peu près vis-à-vis du coin du pignon de la maison du côté d'en haut. Par la réponse donnée par M. Guitard, je pouvais juger qu'il était dans son grenier dans le châssis du pignon. J'ai entendu le coup de fusil qui paraissait venir de la maison, mais je ne puis pas jurer si ça venait du grenier ou d'ailleurs. J'ai entendu d'autres coups de fusil qui étaient tiré en l'air par Charrette, qui a tiré

QUATRE COUPS

"Nous l'avions tous averti de ne pas mettre de plomb dedans, mais je ne puis jurer positivement qu'il était chargé à poudre. De l'endroit où nous étions la distance de là à la maison est de 25 à 30 pas. Je ne suis pas positif d'où le coup de feu est parti. Dans le temps, on n'avait plus de fusil, il était cassé dans la monture. Je n'ai pas frappé avec le fusil et je ne sais pas qui me l'a remis après qu'il eut été cassé. Ce soir-là nous avons bu

QUATRE BOUTEILLES DE WHISKEY

réduit que nous avions acheté chez M. Lafrance, hôtelier de St-Joseph. Cette boisson avait été achetée par moi, partie avec mon argent, $0.50, et la balance fournie par Cyrille Guitard, $0.25. Francis Proulx et Zéphir Clément ont fourni la balance pour compléter $1.50.

"Je suis venu avec Ismaël Charette pour inviter le monde de St-Eustache pour le charivari. A St-Eustache j'ai demandé Been Richer. Je jure positivement que personne ne m'a fourni d'argent pour ce charivari excepté pour la boisson. Je n'ai pas dit à Been Richer d'inviter d'autres personnes ni ne lui a remis d'argent.

Question par un juré.—Quand M. Lemoureux est tombé à terre, êtes-vous parti immédiatement.

R. Oui.

Par le coroner. — Où êtes-vous allé après ?

R.—Je suis allé chez moi.

Par un juré — Avez-vous entendu casser les vitres ?

R. J'ai entendu le bruit de plusieurs pierres sur la maison et j'ai entendu casser les vitres.

Par un juré. — Pendant la bagarre, avez-vous vu quelqu'un sur le terrain de M. Guitard ?

R. — Je jure positivement que Guitard a dit à ses assaillants, "mettez-vous dans le chemin et criez tant que vous voudrez." "M. Guitard nous a crié poliment de nous en aller, nous disant: "Allez-vous-en, quel mal que je vous fait."

"Je ne savais pas que la loi nous défendait de faire ce que nous avons fait.

Par un juré. — Avez-vous demandé de l'argent à M. Guitard ?

R.— Oui, et je n'ai pas entendu dire: Si tu ne sors pas nous allons te promener sur une perche et te c...

Evangéliste Richer, âgé de 23 ans, journalier et commerçant de St-Eustache est le deuxième témoin. "M. Télesphore Proulx, dit-il, est venu au village de St-Eustache, lundi le 17, pour me demander si je voulais aller à la Pointe au Calumet, à St-Joseph, pour courrir le charivari à M. Noël Guitard. Il a ajouté qu'il se comportait mal avec une de ses nièces et qu'il voulait la faire partir. Moi j'ai répondu que si l'on cassait quelque chose il faudrait payer pour. Lui a répondu: "Viens avec une bande de dix, quinze, vingt, vingt-cinq, si tu peux. S'il arrive quelque chose

JE PAIERAI POUR

J'ai de l'argent collecté à cet effet. Nous n'y sommes pas allés le jour convenu, mardi soir, pour cause de mauvais temps et parce que nous n'étions pas décidés.

Il est revenu mercredi après-midi, avec M. Ismaël Charrette. Alors, il m'a demandé pourquoi nous n'y avions pas été. Alors, je lui ai dit qu'il avait fait mauvais, et que nous n'étions pas décidés d'y aller. Proulx m'a dit: "Nous étions environ une quinzaine, nous vous avons attendus, mais nous n'y avons pas été parce que nous pensions que vous viendriez une bonne bande."

Le mercredi après-midi, j'ai pris en compagnie de Teles Proulx et de Ismaël Charrette, 6 ou 7 verres de boisson. Puis, ils sont partis pour aller chez M. Théophile St-Louis pour le demander pour le charivari.

"Après cela, je suis retourné chez moi et ai demandé à plusieurs amis de venir avec moi et m'ayant dit qu'ils avaient besoin de boisson, je leur ai dit que j'en achèterais, pourvu qu'ils me remissent l'argent. J'en ai acheté une pinte réduite chez M. Pesant et une bouteille chez M. Laurin.

"Les compagnons qui sont venus avèc moi et ont pris part au charivari, sont le défunt Isaël Lamoureux, Xavier Tourangeau, Zotique Lamoureux. Deux messieurs Landry et M. Héroux, qui demeurent sur le lac, sont embarqués avec nous. Nous avons rencontré chez Lafrance, hôtelier de St-Joseph les personnes suivantes que je connais: MM. Lavallée, propriétaire de la beurrerie, Wilbrod Richer, mon frère, Israël Lamoureux, Ernest Lamoureux et Télesphore Proulx, et Ismaël Charrette. Ces deux derniers nous ont accompagnés du village de St-Eustache. Durant le voyage, M. Télesphore Proulx a payé la traite avec de la boisson qu'il avait avec lui. C'est à la beurrerie de M. Lavallée que nous nous sommes grimmés la figure avec du noir pour nous

RENDRE MECONNAISSABLES.

"Le fabricant de beurre Forget est parti, disant qu'il allait chercher une boîte de noir à chaussure pour nous noircir. De là, nous sommes partis pour aller chez Noël Guitard où nous sommes arrivés en criant et avant d'arriver, M. Ismaël Charrette avait un fusil sur son épaule. Je lui ai demandé s'il y avait du plomb. Il m'a répondu que non.

"Après qu'on eut crié pendant une secousse, M. Guitard qui était dans son châssis du grenier, nous a parlé. Nous lui avons demandé si sa nièce était là.

C'est M. Charrette qui a parlé. M. Guitard a répondu qu'elle était chez M. Gravel. J'ai oublié de dire que le garçon de M. Séraphin Larente et M. Pupitre Larocque faisaient aussi partie de la bande.

Après qu'il nous eut répondu cela, nous avons lancé des pierres, mais comme les autres, je n'ai pas entendu de vitres qui se brisaient. Après qu'on eût garroché, il y a un homme qui est sorti et est venu à la barrière du chemin. Je n'ai pas vu personne frapper cet homme et je fais serment que je ne l'ai pas frappé moi-même, et je l'ai vu qui se dirigeait en courant dans le chemin.

J'avais dans la main un bout de fouet blanc et un porte-voix. Un autre avait une petite flûte.

Après le départ de cet homme-là, Charrette et Larente ont demandé de l'argent à Noël Guitard, $5. Alors à ma connaissance 6 ou 7 de ceux qui faisaient partie du charivari sont entrés sur le terrain de M. Guitard à côté de sa maison. Je ne puis pas dire si c'est son terrain, mais dans tous les cas ils n'étaient plus dans le chemin. (Après explications, le témoin reconnait que c'est le terrain de M. Guitard.) Et là j'ai entendu un

COUP DE FUSIL

" Je me trouvais en ce moment en face de la maison. Je ne puis préciser de quel endroit venait le coup de fusil. J'ai cru d'abord que ça venait du champ de patates à côté de la maison, mais je ne suis pas sûr. Alors je me suis avancé du côté d'en haut et j'ai vu le défunt Lamoureux

BAIGNANT DANS SON SANG

au milieu du chemin. Il paraissait respirer encore. De suite, moi et Xavier Tourangeau, Isaaël Charette, le jeune Landry l'avons transporté jusqu'au coin de la montée. Là la voiture est arrivée. Je sais que plusieurs de mes compagnons étaient armés de bâtons."

Joseph Périard, cultivateur de la paroisse de St-Eustache, âgé de 35 ans, rend le témoignage suivant.

"Le soir de la mort de Isaïe Lemoureux, j'étais près de la clôture à environ un arpent et demi près de la clôture de la maison de Noël Guitard. J'avais entendu dire qu'il devait y avoir un charivari ce soir-là, et c'est la curiosité qui m'a amené là. Je suis arrivé là avant que le charivari commençât. Aussitôt que nous fûmes rendus près de la clôture où nous sommes descendus de voiture nous avons attaché notre cheval, et chemin. Je n'ai pas regardé s'il y avait quelqu'un dedans. Ils nous ont laissés passer et quelque temps après nous ont rejoints et ont tiré à côté de nous autres. Nous sommes arrivés presque en même temps à l'hôtel Lafrance.

J'ai dit au charretier de l'autre voiture: "Vous avez eu peur, vous êtes partis de suite."

"Il m'a répondu: "On peut bien avoir peur, il y en a deux ou trois de morts." J'ai dit: "Pas vrai." Alors je suis entré dans le bar, et j'ai vu un homme la figure couverte de sang et noircie. C'est un nommé François Lamoureux (Zotique.) Il m'a dit: "L'eau ne vient pas souvent, va chercher de l'eau pour me laver." Je lui ai dit: "Je ne me mêle pas de vos affaires." Je lui ai demandé: "As-tu bien du mal?" Il m'a dit: "Oui, et il a sorti un grain de plomb de sa tête et me l'a mis dans la main en me disant: "Je m'arrache partout des grains de plomb dans la tête." Il a dit: "J'aurais bien dû

ECOUTER MA VIEILLE MERE

et rester chez nous." Ensuite j'ai sorti et j'ai regardé à travers la voiture. J'ai allumé une allumette et j'ai vu que Isaïe Lamoureux avait l'air mort. Tout de même j'ai dit: "Vous devriez bien vous occuper de cet homme. Peut-être qu'il n'est pas mort." Personne ne paraissait

S'EN OCCUPER.

"Dans la maison, les gens du charivari paraissaient transportés et cherchaient à se laver et à se débarbouiller. Parmi les personnes que j'ai reconnues comme faisant partie du charivari j'ai remarqué François Lamoureux, Collette.

Ce dernier m'a dit: Ne pars donc pas à présent. Tu vas nous donner un coup de main." J'ai dit: "Je ne me mêle pas de vos affaires."

Je suis parti avec un de mes compagnons, mais j'ai vu que Ismael Charrette était monté dans dne voiture.

Dès qu'on eut fait quelques arpents, il s'est mis à dire: "C'est une affaire maudite qu'on a faite là". Je lui ai dit: "Vous avez rasé d'en tuer un". Lui m'a répondu "Il a voulu venir se mêler parmi nous autres; on l'a reçu comme il faut, je lui un cassé mon canon de fusil sur la tête."

" En passant chez M. Laurin, je suis arrêté là et j'ai attendu la voiture qui devait emmener le blessé. J'ai constaté par moi-même, en soulevant la tête d'Isaïe Lamoureux qu'il était mort. Puis je suis allé me coucher chez moi."

Après ce témoignage, le coroner demande aux jurés s'ils trouvent les témoignages suffisants pour les éclairer sur la cause.

Sur leur réponse affirmative, le coroner renvoie les jurés jusqu'à mardi prochain à 10 heures de l'avant-midi. C'est ce matin-là que les médecins autopsistes, les Drs Marcil et Le Cavalier présenteront leur rapport.

Une foule considérable de gens de St-Eustache et d'ailleurs assistait à l'enquête.

Cette malheureuse affaire est le sujet général des conversations dans toutes les paroisses environnantes. Tout le monde, sans exception, condamne la conduite des gens qui ont mené le charivari et approuve Noël Guitard d'avoir agi comme il l'a fait.

Les jurés eux-mêmes et le coroner semblent complètement en faveur de Guitard qui est fort calme bien que très peiné de ce qui est arrivé. Il a été laissé sous la garde spéciale du grand connétable Brazeau jusqu'à mardi prochain.

Le grand connétable s'en est rendu responsable personnellement.

Quant aux gens qui ont mené le charivari, ils sont dans la désolation et s'en rongent les poings. Zotique Lamoureux disait: "J'aurais bien dû écouter ma vieille mère."

Ismael Charrette, le chef de la bande, disait, en prenant son dîner, à l'hôtel Pesant: "C'est la première et la dernière fois que je ferai une telle chose. Je ne sais pas comment cela se fait, je suis un garçon tranquille pourtant, mais c'est la boisson."

Et tous les autres tiennent le même langage.

Il est probable qu'il n'y aura pas de sitôt de charivari à St-Eustache et dans les environs !

LA DERNIERE TEMPETE

Dommages causés par la foudre et la pluie

Cowansville, 22 — La dernière tempête a duré dix heures de la nuit. Elle a été l'une des plus terribles que l'on ait vues. Le foin a souffert beaucoup de dommages, surtout la partie de la récolte qui était fauchée et encore dehors.

Georgeville, Qué.- 22. — Une épouvantable tempête a sévi depuis 2 heures 30 hier matin jusqu'à 10 heures. Le tonnerre pouvait être entendu presque sans discontinuer. On rapporte que les fils du télégraphe et du téléphone et les maisons des cultivateurs ont souffert des dommages.

A New-Port, la grange d'un laitier nommé Blake a été détruite par la foudre.

Cape Vincent, N.-Y., 22. — John Radley, âgé de 23 ans, a été tué par la foudre hier matin, à 7 h. 30, en travaillant dans un champ.

Smith Falls, 22 — La maison et les dépendances de M. John Campbell cultivateur de South Elmsley, à 3 milles d'ici, ont été incendiées par la foudre. Les dommages sont de $800 et sont en partie couverts par les assurances.

D'autres bâtisses ont été détruites par les flammes allumées par la foudre, chez M. John Cross, à 3 milles d'Easton's Corners. La tempête a été une des plus violentes que l'on ait jamais vues, et elle était accompagnée de grêle. En beaucoup d'endroits la récolte a été endommagée.

A Westport plusieurs bâtisses ont été détruites par la foudre.

North Troy, N. Y., 22. — Quatre granges ont été détruites par la foudre pendant la dernière tempête.

LE CAS D'HUMPHREYS

John Humphreys, accusé d'avoir suborné des jurés, subira son procès, jeudi prochain, devant le juge Choquet.

BEAU PROGRAMME

Il n'y a que des attractions au programme de demain au Parc Sohmer — à l'exception d'un seul morceau de chant.

VIEUX SOUVENIRS

(Récit canadien)

L'hiver, ce terrible hiver d'il y a vingt ans, battait son plein. L'année nouvelle, froide, mais belle à son aurore, avait chargé son ciel limpide de gros nuages floconneux et depuis trois jours la neige et le vent faisaient rage. Des montagnes blanches s'élevaient ça et là, puis tout à coup ces montagnes soulevées par les efforts de la tempête se dispersaient dans l'espace et allaient s'amonceler de nouveau en d'autres endroits. Personne n'osait se risquer au dehors de peur de ne pouvoir résister au froid terrible qu'il faisait : les carreaux des fenêtres étaient recouverts d'une épaisse couche de frimas.

C'était au matin du troisième jour : toute la famille se trouvait réunie autour du gros poêle de fonte qui ronflait comme un bon vivant sous les fournées de bois sec que l'on sacrifiait sans cesse à sa voracité ; une douce chaleur se dégageait de ses plaques rougies, et moi, assis aux pieds de ma mère,—insoucieux comme tout enfant,—je m'amusais à taquiner un vieux chat qui me frôlait en faisant le gros dos et qui me passait sa longue queue dans la figure.

Tout à coup, mon grand père, qui avait l'air soucieux, se leva et se mit à arpenter la pièce de long en large ; il marcha ainsi pendant quelques instants, puis s'arrêta, saisit un chaud paletot qui pendait accroché au mur, s'en revêtit, mit son bonnet de fourrures et sortit sans mot dire.

Une heure, deux heures se passèrent et l'on commençait à être inquiet à la maison, quand soudain la porte s'ouvrit. La maison s'emplit de vapeur au contact de l'air froid du dehors, puis un homme apparut tout couvert de neige et de frimas. C'était mon grand père qui revenait.

Avant qu'on ait eu le temps de l'interroger, il dit à mon père d'une voix entrecoupée par l'émotion: "Mon fils, tu vas t'habiller et aller dire à nos voisins, Louis et Salomon, de se vêtir chaudement et de venir me trouver, j'ai besoin d'eux. Fais en sorte qu'ils se hâtent, c'est pressé.."

Aussitôt que mon père fut parti, cet homme que je n'avais jamais vu sans un sourire sur les lèvres pour son petit scélérat de filleul—comme il avait l'habitude de m'appeler—me prit sur ses genoux et je sentis des larmes tomber sur mes joues pendant qu'il m'embrassait : " Quand tu seras grand, me dit-il, si tu vois de semblables tempêtes, pense aux malheureux qui souffrent de faim et de froid, et si le bon Dieu exauce mes vœux, s'il te donne de l'aisance, porte leur secours en pensant à ton vieux grand-père."

A une quinzaine d'arpents de chez mes parents vivait une famille bien pauvre, le père avait été longtemps employé à la maison comme garçon de ferme et comme on était satisfait de ses services on lui donnait de bons gages et sa famille vivait à l'aise. Un jour, cependant, mon grand-père s'aperçut que cet homme le volait. Son procès fut vite fait, malgré ses supplications et ses excuses. On le chassa et on lui défendit de jamais remettre les pieds à la ferme. L'homme partit, se fit connaître ailleurs par de nouveaux exploits, si bien qu'un jour on ne voulut plus l'employer nulle part. L'hiver vint sur ces entrefaites et avec l'hiver la misère noire. Elle avait atteint son paroxisme en ce matin de janvier où mon grand-père était parti si soudainement de la maison, et malgré la neige et la tempête, s'était rendu à la demeure des pauvres gens.

Quand il arriva à la maison du serviteur infidèle il frappa à la porte à plusieurs reprises, et ne recevant pas de réponse, il poussa le loquet et pénétra dans le logis. A son entrée, un triste spectacle frappa sa vue. Le logement composé d'une seule pièce était sans feu, on n'y voyait plus aucuns meubles, pas même une chaise; dans un coin sur une misérable paillasse gissait, couvert de haillons, quelque chose d'humain. Il s'approcha de ces loques sordides et soulevant un amas de guenilles il vit serrés les uns contre les autres le père et la mère, ayant les petits entre eux, achevant de mourir de faim et de froid.

Les malheureux avaient lutté jusqu'au bout, l'examen de la pièce en faisait foi. On avait tout brûlé, meubles chaises, bois de lit, et quand tout avait été consommé on s'était couché pour mourir.

Quand mon père fut de retour avec les deux voisins, Louis et Solomon, mon grand-père les aida à charger des traineaux de bois et de provisions, et avec mille misères on réussit à aller secourir la famille infortunée."

Maintenant que le grand-père repose sous la croix du cimetière et que son filleul est devenu un homme, quand ce dernier rencontre des indigents sur son chemin, souvent il s'arrête et il lui semble entendre une voix lointaine qui lui dit : "Quand tu rencontreras des malheureux accorde leur secours en pensant à ton vieux grand-père." Et il regrette alors de ne point posséder cette aisance que lui souhaitait ce bon vieillard.

JEAN REMUNA.

AGRESSION

Un jeune homme du nom de Victor Trudel a subi son procès en Cour du Recorder, pour assaut grave sur M. Samuel Harris, encanteur de la rue St-Laurent. Trudel et un compagnon passaient près du magasin du plaignant, avant hier après-midi, lorsqu'ils firent la rencontre d'une dame du nom de Rayboid et Trudel lui arracha son boa en plumes. Il le lui remit aussitôt, cependant. Madame Raybold se plaignit à M. Harris. Celui-ci désigna le coupable au détective Picard qui s'adonnait à passer.

Pendant que le détective demandait des explications au jeune Trudel, ce dernier s'élança sur M. Harris, et le frappa avec violence à la figure, lui infligeant une large blessure au nez et à l'œil gauche.

La cour a déclaré l'accusé coupable. La sentence ne sera prononcée que lundi matin.

CRUAUTE AUX ANIMAUX

Un charretier du nom de Wilfrid Paquette a été arrêté par l'un des officiers de la Société protectrice des animaux pour avoir maltraité son cheval, en le frappant brutalement avec le manche de son fouet. Le plaignant était M. F. B. McNamee, qui avait été témoin de l'affaire. Ce dernier, cependant, a demandé au recorder, de ne pas se montrer trop sévère, vu que Paquette avouait sa culpabilité. Le but de la société, dit M. McNamee, n'est pas tant de faire dépenser de l'argent à de pauvres gens, comme de montrer l'exemple. Sentence, $2 ou 15 jours.

LES FRANCISCAINS

(Suite de la 1ère page).

lors, des améliorations et augmentations graduelles ont été faites selon les besoins de la communauté. L'esprit de pauvreté qui les caractérise, leur a fait conserver au milieu des constructions nouvelles, la vieille maison bâtie sur ce terrain avant leur arrivée, ce qui, très certainement nuit à la régularité de l'édifice et leur a imposé des obligations parfois gênantes.

A côté du couvent, est humblement construit un petit collège servant à une vingtaine de jeunes gens se préparant par les études classiques à devenir plus tard religieux de l'ordre.

L'église conventuelle n'est qu'un soubassement, partant bien proportionné et d'un aspect, à l'intérieur, pieux et de bon goût. La corporation du Tiers-Ordre se propose d'élever sur ce soubassement une chapelle pour son usage. On dit même qu'un fonds spécial va être ouvert en ce but; on ne construirait l'église que lorsque la somme nécessaire serait réalisée.

La communauté qui comprend le noviciat et les études de philosophie et théologie, compte de 30 à 40 religieux dont 10 prêtres. Le R. P. Colomban est leur supérieur actuel.

Suivant strictement la règle de leur ordre, les Franciscains ne vivent que de leur travail et de la charité publique. Sans revenus ni aucun autre moyen fixe d'existence, ils attendent, au jour le jour, les secours que la Providence leur envoie.

Ils ne reçoivent pas d'argent.

A 1 heure de la nuit, la cloche rompt un instant le silence des échos d'alentour pour appeler les religieux à la prière, alors que la ville est plongée dans le sommeil.

Les Pères donnent des retraites et des missions nombreuses, mais leur nombre est encore trop restreint. Ils sont absorbés par les hautes études qu'ils enseignent aux étudiants qui se préparent au sacerdoce. Plusieurs Canadiens sont entrés dans cet ordre austère et montrent ainsi que cette vie pour si rude qu'elle soit, n'est pas plus impossible ici au Canada qu'en France ou ailleurs.

Nous regrettons que la discrétion des Pères ne nous ait pas permis d'entrer plus avant dans l'intimité de leur couvent et de leur vie.

ORDRES MENDIANTS

Le XIIIe siècle a amené dans le monde religieux une innovation remarquable. Jusqu'alors, la vie proprement monastique avait été, sauf de très rares exceptions, la seule forme sous laquelle se fût constituée la vie religieuse. L'affaiblissement des mœurs chrétiennes, la diminution de l'esprit de foi dans les masses, les besoins nouveaux enfantés par cet état de choses, appelaient des institutions nouvelles, destinées à retenir les peuples sur la pente de la décadence et à les ramener au bien. Saint Dominique et saint François, animés d'un désir apostolique, imaginèrent une forme de vie religieuse plus spécialement fondé sur la vertu de pauvreté. Leurs instituts furent appelés ordres mendiants. Leurs disciples se distinguent des moines non seulement par un genre de vie particulier, mais par une plus forte centralisation de gouvernement.

Tous ceux qui suivent la même règle obéissent à un même supérieur général. Les ordres mendiants sont partagés en provinces ; les maisons se nomment couvents.

LES FRANCISCAINS

A la même époque que les Dominicains, surgit aussi l'ordre des Frères Mineurs, fondé par saint François d'Assise. Les Dominicains et les Franciscains se considèrent comme frères. Suivant une pieuse tradition de ces deux ordres, les saints fondateurs se rencontrèrent un jour dans la basilique du Latran, et, sans le connaître, Dominique s'approcha de François et lui dit en l'embrassant : " Tu es mon frère, tu marcheras avec moi, nous serons fidèlement unis et personne ne pourra nous résister." Cette amitié intime ne s'est jamais démentie dans le cours des siècles, et, afin d'en perpétuer la mémoire, chaque année le général des Franciscains avec ses religieux va célébrer la fête de saint Dominique dans l'église de la Minerve, attenante à l'ancienne maison généralice des Dominicains, et le général de ces derniers célèbre, avec sa curie, chez les Franciscains la fête de saint François.

François avait reçu de l'abbé des Bénédictins d'Assise la petite église dite de la Portioncule ; c'est là qu'il réunit ses frères dans de modestes demeures érigées vers 1207 autour du sanctuaire. La règle qu'il prescrivit à ses " Frères Mineurs " était très succincte, car elle ne contient que douze chapitres. Le pape Honorius III approuva l'ordre en juin 1219 et rien ne s'opposa plus à son développement. Lors du chapitre général, que les religieux avaient tenu en 1217 près de la Portioncule, on divisa le monde en 12 provinces, et dans chacune furent envoyés quelques Frères chargés de prêcher au peuple et de créer des couvents. En 1221, on tint un autre chapitre général auquel prirent part 4,000 disciples du séraphique patriarche. François gouvernait son ordre sous le titre de Ministre général : quelques années avant sa mort, il y renonça en faveur du frère Elie. — Après la mort de saint François (3 octobre 1226), l'ordre se divisa sur la question de l'observance stricte de la pauvreté, et actuellement encore il forme trois branches distinctes. La division formelle s'effectua en 1517 avec le consentement de Léon X.

L'ordre des Frères Mineurs s'est aussitôt répandu dans le monde entier. Peu d'années après la mort du séraphique patriarche, il était établi non seulement en Europe, mais jusqu'en Asie; on le divisa alors en 32 provinces, dont 16 en Italie et les autres au delà des monts. Plus tard, on érigea encore deux provinces, et comme le chiffre fut définitivement fixé à 34, les couvents des autres parties furent groupés en vicariats. Vers le milieu du XIVe siècle, à peine cent ans après sa fondation, l'ordre avait 1,500 couvents. Les provinces étaient subdivisées en custodies formées de 6 à 12 couvents.

A la tête de l'ordre était placé le Ministre général (minister generalis) ; à la tête de chaque province, le Ministre provincial (minister provincialis) ; à la tête de chaque custodie, un custode ; enfin à la tête d'un couvent, le gardien. Comme les autres ordres religieux, les Frères Mineurs accréditaient auprès du Pape et de la curie romaine une personne qui défendait l'ordre et s'occupait de ses affaires près de la Cour, sous le nom de Procureur général ; de plus, comme les autres ordres, ils avaient un cardinal protecteur que la règle enjoint de demander au siège apostolique.

Les chapitres généraux et provinciaux étaient d'une grande importance pour le gouvernement général de l'ordre; car non seulement on y procédait à l'élection des supérieurs, mais on y délibérait et approuvait les statuts, règlements et constitutions reconnus utiles et nécessaires pour le bien de l'ordre. En outre, le général, le provincial et le gardien étaient tenus d'obtenir l'assentiment des définiteurs ou discrets dans toutes les affaires importantes. La famille de chaque couvent était composée de prêtres et de frères lais ou convers, et les clercs destinés à devenir prêtres étaient concentrés dans un couvent spécial.

Comme chez tous les autres ordres religieux, l'époque de la grande ferveur et de la plus belle efflorescence est celle qui se rapproche le plus de la fondation, lorsque chacun s'emploie à l'extension de l'institut et à la parfaite observance de la règle.

Quoique le but principal des Franciscains ait été de former ses membres à la piété et à l'œuvre des missions, ils n'en comptent pas moins un bon nombre de savants de premier ordre, comme Alexandre de Halès, saint Bonaventure, Roger Bacon, Duns Scott, qui tous s'illustrèrent dans le premier siècle de la fondation. Parmi les saints de l'ordre, avec le séraphique patriarche François, ils vénèrent saint Antoine de Padoue, saint Bonaventure, docteur de l'Eglise. Jusqu'au XVe siècle, on compte encore 16 autres saints, parmi lesquels 12 martyrs et environ 50 bienheureux. L'ordre fournit en même temps à l'Eglise un grand nombre de cardinaux et d'évêques; il compte 5 papes (Nicolas IV, Alexandre V, Sixte IV, Sixte-Quint, Clément IV), environ 80 cardinaux et plus de 2,000 évêques.

La règle des Franciscains contient des prescriptions très sévères sur l'observance de la pauvreté. Dans la pratique, le renoncement à tout droit de propriété collective ou individuelle souleva de nombreuses difficultés; aussi le Saint-Siège introduisit-il des mitigations sous ce rapport. Mais il y eut des Frères Mineurs qui repoussèrent ces mitigations comme des erreurs. Ces zélés furent appelés d'abord "Spirituales", plus tard "Fraticelles."

Ils entrèrent en lutte avec l'ordre, et au commencement du XIVe siècle firent opposition même au Saint Siège, qui fut obligé de les supprimer. On vit surgir un peu plus tard, spécialement en Italie et en France, des partisans d'un retour à l'observance plus exacte de la règle primitive, qui obtinrent un meilleur succès. Déjà, au concile de Constance, l'observance stricte fut introduite dans trois des cinq provinces de France ; mais dans les provinces des autres pays les Observants obtinrent une situation presque autonome, car les couvents gagnés à l'observance furent soumis à un vicaire provincial particulier et le gouvernement général des couvents de l'observance dépendit de deux vicaires généraux, dont l'un était établi pour les couvents de la Cismontane (de l'Italie), l'autre pour les couvents au delà des Alpes ou ultramontains. Cette situation dura jusqu'en 1517. Léon X entreprit alors la division de l'ordre, il sépara les Observants des autres Frères Mineurs qui avaient accepté les mitigations et qui furent appelés Conventuels. A chaque branche on accorda un général, mais les Observants, qui portent, dans le langage populaire, le nom de Franciscains, obtinrent une situation plus privilégiée. De nouvelles réformes en Italie, en France et en Espagne provoquèrent de nouvelles subdivisions. Les partisans de ces réformes furent appelés en Italie les Réformés ; ils se répandirent dans l'Allemagne du Sud et en France, où ils furent désignés sous le nom de Récollets : en Espagne, on les appela les Déchaussés ou Discalceati. Chacune de ces réformes était plus ou moins autonome quoique placée sous l'autorité d'un même général, élu alternativement parmi les Observants et les Réformés.

Léon XIII, protecteur de l'ordre franciscain, opéra l'union de ces branches diverses. Le 4 octobre 1897, en présence de S. Em. le cardinal Séraphin Vannutelli, préfet de la congrégation des Evêques et Réguliers, on promulgua dans l'église de Saint-Antoine de Padoue à Rome la bulle qui constituait l'union, et le R. P. Aloyse Lauer (20), du couvent de Bischofsberg, près Fulda, fut désigné par le Pape comme premier ministre général de l'ordre uni. Il est ainsi le 104e général après saint François et le 61e depuis la scission de 1517.

Il gouverne l'ordre avec le procureur général, douze définiteurs et un secrétaire général. Ce dernier est nommé par le général, tandis que les autres sont élus par le chapitre. L'ordre est divisé en 99 provinces avec un provincial. La subdivision des custodies anciennes n'existe plus ; les custodies actuelles sont formées par la réunion de quelques couvents qui ne seraient pas assez nombreux pour former une province, ce qui correspond à peu près aux anciens vicariats. Chaque province a cependant un custode, conseiller et remplaçant du provincial. En outre, l'ordre possède des régions de missions en Terre Sainte, en Chine, dans la péninsule Balkanique, dans la haute Egypte, au Maroc, à Tripoli, au Mexique et dans l'Amérique du Sud, avec des vicariats et préfectures apostoliques. Le nombre des couvents est d'environ 1,200 avec environ 17,000 religieux.

Depuis 1517, les Franciscains ont donné à l'Eglise 28 saints (y compris les 6 martyrs du Japon et les 11 de Gorcum), 50 bienheureux, 12 cardinaux et environ 800 évêques. Le cardinal Netto appartient à cet ordre, qui compte actuellement 41 archevêques et évêques. Ils ont fourni aussi un bon nombre de savants et se sont distingués par leur zèle et leur talent oratoire.

VAGABONDAGE

Un cocher de place du nom de Joseph Lavigne, a été arrêté par le constable Demers, pour avoir flâné avec sa voiture aux abords de la gare Viger. Le défendeur a prétendu qu'il revenait de conduire une personne au bateau de Québec, et passait par là, pour voir un ami auquel il avait affaire. L'un des témoins de la défense a juré qu'il ne croirait pas le constable Demers sous serment.

Le juge Pôirier décide qu'il n'y a pas le moindre doute que le règlement est violé par les cochers tous les jours, surtout aux abords du St-Lawrence Hall.

Dans le cas présent, Lavigne est déclaré coupable et est condamné à $1 et les frais ou 8 jours.

Lettre du Yukon

LA VIE MONOTONE QUE L'ON MENE A SELKIRK – LE PRINTEMPS A ETE TRES LENT – LES COMMUNICATIONS PAR EAU – A DAWSON – LE SYSTEME DE PATROUILLE PARFAITEMENT ORGANISE – ON SE PROMENE AVEC PLUS DE SURETE DANS LES RUES DE DAWSON QUE DANS CELLES DE MONTREAL – LE TRANSPORT DE L'OR – LES MISSIONNAIRES – EMBARCATIONS DE TOUT GENRE ET DE TOUTE DESCRIPTION – QUATRE CLASSES DE GENS AU YUKON – LA ROUTE PAR EDMONTON EST IMPRATICABLE–PLUSIEURS CHERCHEURS D'OR SE NOIENT – LA FETE DE LA REINE – LES GENS DE ST-THOMAS DE MONTMAGNY – MORT D'UN VIEUX PIONNIER – LE JUGE DUGAS – FRANK SLAVIN ET LE "COMTE" CARBONNEAU, ETC., ETC.

LE YUKON

Fort Selkirk, 22 juin 1899.

Je suis bien persuadé, amis lecteurs de la "Patrie", qu'il vous soit agréable d'avoir souvent quelques lignes sur les événements qui se déroulent dans cette vaste région lointaine et subarctique, mais je regrette d'être forcé par les circonstances à ne pas pouvoir satisfaire cette curiosité très légitime. Je sais qu'il existe bien peu de personnes, n'ayant pas, soit un ami, un parent ou une connaissance, que la fièvre de l'or a attiré dans cette contrée. Je suis presque complètement au dépourvu de matière me trouvant trop éloigné du centre d'opération et l'on comprend qu'une distance de deux cents milles, avec des communications lentes et difficiles est excuse suffisante pour ne pas me rendre agréable aussi souvent que je le désirerais. Le sort a voulu que je fusse relégué jusqu'à présent à Selkirk, poste insignifiant, puisqu'il ne s'y est encore fait aucune découverte. Les lois de la discipline du service militaire, sont absolues et exigent de se résigner toujours à l'ordre de ses supérieurs, de sorte que je n'ai pas encore eu l'occasion de constater de "visu", ce qui se passe dans ce labyrinthe extraordinaire, peuplé des éléments les plus divers du monde entier. Comme il n'existe autour de moi, dans la solitude que nous subissons, absolument rien, il me semble, pour élever l'esprit, ou inspirer à écrire des lignes satisfaisantes et d'un intérêt quelconque pour un public toujours curieux d'apprendre et de connaître ce qui se passe dans un monde nouveau, j'ai hésité bien des fois avant de m'exécuter. Ce serait cependant pour moi un véritable agrément de jeter sur le papier, "currente calamo", quoique bien imparfaitement, des faits, des noms, mentionnant les exploits, les découvertes et les succès des uns et les vicissitudes des autres, si j'avais le loisir d'assister au spectacle de la scène qui se déroule actuellement dans cette région, qui attire depuis près de deux ans l'attention du monde entier. J'en aurai, je l'espère, l'avantage avant de retourner au pays.

Pardonnez-moi ce bien long préambule, amis lecteurs, sollicitant votre indulgence pour ce qui va suivre.

Le printemps a été très lent et pendant presque deux longs mois, attendant impatiemment le débacle du Yukon, qui est la principale artère de ce pays, nous avons été complètement privés de communications.

Le premier bateau est enfin passé ici le 22 mai, poursuivant une course très accidentée, constamment environné de banquises de glaces, risquant souvent d'être brisé par des amoncellements énormes. Il nous apportait le premier courrier de la saison, daté du mois de mars et des premiers jours d'avril. C'est là notre unique distraction et encore il n'y a que les lettres qui nous parviennent.

Les panoramas splendides des environs de Fort Selkirk sont assurément d'une beauté digne d'admiration, mais le spectacle sans variation est depuis longtemps déjà devenu pour tous très monotone. Je dois cependant admettre qu'il est un peu plus agréable, depuis que la végétation a commencé son œuvre de transformation, il a été si longtemps couvert de cette immense nappe d'une blancheur éclatante, qui finit par fatiguer la vue et augmenter la mélancolie à la longue.

Jusqu'à présent, la navigation, à cause de l'insuffisance d'eau dans la rivière "Trente Milles", qui est la voie de communication du grand fleuve au lac "Laberge", a été très difficile pour les bateaux d'un trop fort tirant d'eau. Plusieurs ont été considérablement avariés par les énormes pierres qui y abondent et le "James Damville" y a laissé son épave.

Des centaines d'embarcations de tout genre, sont passées ici dernièrement, chargées de légumes et de provisions. C'est le temps du lavage de l'or, à Dawson, par conséquent celui de la moisson. Le nombre de femmes qui s'y dirigent pour tenter fortune se multiplie. Elles sont pour la plupart du demi-monde, je suis pourtant bien persuadé que cette classe de la population de Dawson était déjà assez nombreuse. Sur un nombre de quatre cents femmes qui y ont passé l'hiver, à peine si on pouvait en compter cinquante aux mœurs respectables. Grâce à la bonne administration d'un système de police bien organisé,— ce service est fait par les constables de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, sous le commandement d'un officier distingué et habile, le lt.-col. Steele, assisté d'un contingent de 75 hommes, he la "Yukon Field Force", l'ordre le plus parfait paraît avoir régné jusqu'à présent. J'ai constaté moi-même, pendant ma courte visite à Dawson, l'hiver dernier, qu'on pouvait y circuler plus en sûreté la nuit que dans les rues de Montréal, et le dimanche les saloons, buvettes ou salles publiques sont fermées, vraiment fermées, sans issue latérale ou porte de derrière. Il ne se voit jamais de batailles dans les rues et encore moins de coups de feu. Avec les jours sans nuits qui existent actuellement, le peuple est toujours sur pieds, les établissements de tout genre, magasins, salle de danse et bars étant continuellement ouverts de 7 heures du matin le lundi, à minuit, le samedi suivant. Il n'est aucun scandale public faisant atteinte aux bonnes mœurs à enregistrer, puisque rien n'échappe à la surveillance de ce département bien discipliné et rigoureusement strict dans ses moindres détails. Tous les brigands, et ils y existent en grand nombre, sont parfaitement connus et surveillés de près. Voilà ce que la police a réussi à accomplir, sans énumérer encore les services nombreux et l'assistance rendus aux mineurs dans presque tout le territoire. Pour prévenir les vols de grand chemin, un système d'escorte a été organisé avec l'assistance d'escouades de soldats pour le transport de l'or des criques à la ville et la date et l'heure du passage de telle escorte sont affichés à certains postes le long de la route. Le zèle et l'énergie déployés par les constables et les soldats pendant les trois désastreux incendies qui ont éprouvé Dawson depuis l'automne dernier leur ont mérité l'admiration et l'éloge de la population toute entière. Sans leur prompt secours on aurait bien certainement à enregistrer quelques pertes de vie.

—o—

Jusqu'à présent, il n'est pas à le nier, le service de la malle a été bien irrégulier, mais il faut bien admettre que les circonstances n'ont pas permis qu'il en fut autrement. L'on ne peut jamais s'attendre de recevoir avant deux ou trois mois la réponse à une lettre. Depuis l'automne, aucuns journaux, paquets ou colis ont été apportés dans le pays, et les derniers numéros de la "Patrie" datés du mois d'octobre que j'ai lus, me sont parvenus en février. Je ne puis m'expliquer où est restée cette matière, qui doit être entassée quelque part. Un avis public envoyé aux autorités d'ici et publié au dehors aurait bientôt informé les intéressés et évité de nombreux désappointements. Je conseille à tous ceux qui désirent favoriser leurs amis du Yukon, de journaux, livres ou autre matière, d'affranchir comme lettres ou matière de première classe. Je me fais assurément l'interprète des sentiments de ceux qui habitent ces régions éloignées, en exprimant combien ils sont tous désireux, pour amoindrir leurs ennuis de recevoir les correspondances des leurs, ou l'intelligence de ce qui se passe dans leur patrie pendant leur absence. Il est bon d'adresser avec soin tout envoi, le bien envelopper et même y ajouter son adresse.

La première malle qui est arrivée par bateau à Dawson consistait de 26 sacs de lettres, dont 3,000 étaient recommandées.

—o—

La mission catholique de Dawson, sous la direction du Rév. P. Gendreau, assisté des Pères Desmarais et Lefebvre, Oblats, est florissante et prospère. L'église est située sur une élévation non loin de la rivière, au nord de la ville et en est l'édifice le plus imposant. Elle se remplit de fidèles tous les dimanches. L'hôpital Ste-Marie, où les patients reçoivent les soins des religieuses de Ste-Anne, est un grand soulagement pour la population catholique. On y fait cependant aucune distinction de race ou de religion. Deux de ces bonnes sœurs prodiguent actuellement leurs services à la jonction des criques Bonanza et Eldorado, dite "Forks," et ont même fait le tour du district et leur dévouement est fort commenté.

Je ne puis me dispenser de mentionner le nom d'un autre zélé missionnaire, un excellent ami, au risque d'encourir ses foudres pour avoir blessé son humilité, M. l'abbé O. Corbeil, l'ami dévoué et consolateur de tous et charmant camarade, il est le favori des Canadiens de Dawson et des environs, qu'il visite fréquemment, les assistants, tant spirituellement que privément en leur rendant tous les services requis, puis les conseillant ou les encourageant dans l'occasion. Il a voyagé avec nous jusqu'à Glenora l'an dernier et mes rapports intimes avec lui m'ont permis de constater ces qualités de prêtre et de gentilhomme, me portant à conclure la somme immense de bien qu'il pourrait faire dans ce pays.

L'abbé Corbeil est attaché à la mission des Pères Oblats. Il aime cette vie d'aventures, qui lui permet d'exercer son ministère et comme il s'est activement occupé de rapatriement et de colonisation par les années passées, il est parfaitement trempé pour l'œuvre à laquelle il se dévoue actuellement.

—o—

Depuis quelques semaines nous avons certainement vu suivre le courant du Yukon par des embarcations les plus étranges depuis le temps de l'arche de Noé. Tous les genres sont représentés à partir du radeau de billots au bateau sans pouvoir à vapeur. Le point de départ est le lac Laberge et les charges de provisions des premiers ont été traînées sur la glace des lacs supérieurs à cet endroit. Le rivage de Dawson fournirait actuellement le sujet d'une étude intéressante d'architecture marine, de nature cependant à embarrasser un marchand de bois de charpente, un canotier habile ou un constructeur de navires expérimenté.

Le 20 de ce mois les eaux du Yukon ont atteint la marque la plus élevée de la saison et le niveau baisse depuis dans une moyenne de 4 pouces par jour. Le courant charrie quantité de chicots, d'arbres complets et de débris flottants. La pluie qui tombe par orages a été assez fréquente dernièrement pour activer la végétation et les légumes ensemencés en mai ont belle apparence. Si la gelée ne les atteint pas avant maturité nous en ferons bien assurément nos délices. Nous nous attendons à pouvoir manger des radis dans quelques jours. Nous avons pu ces jours-ci varier quelque peu notre diète en nous procurant de la viande fraîche de bétail, tué sur les lieux, à 50 cts la livre, des pommes de terre à 50 cts la livre, œufs frais $1.50 et $1.00 la doz., sirop d'érable, $2.00 la pinte, oignons frais, 35 cts la livre, oranges et citrons, $1.50 la douzaine. Les tomates et mais en conserve se vendent $1.00 la boîte, le lait frais, $1.00 la pinte. Un fermier qui s'est établi à trois milles d'ici l'an dernier a pu nous en procurer tout l'hiver pour l'hôpital. Le whisky, bien entendu, n'a jamais fait défaut et, comme partout ailleurs, c'est la marchandise toujours le plus en demande, bonne ou mauvaise qualité, (celle-ci est généralement plus commune), le prix de la consommation ne varie pas, à "four bits," dans le langage du pays, l'équivalent de 50 cts.

—o—

La population du Yukon est composée de quatre classes ou degrés de société, qui se distinguent par les qualificatifs suivants: les "chechakoes," sont les nouveaux "débalés," ou "tenderfeet," les "sour doughs," ceux qui ont passé un hiver dans le pays et ont été témoins de la débâcle du fleuve pour la première fois, devenant "sour doughs stiffs" la seconde année, les "old timers" sont ceux qui sont rentrés en 1895-96, et les "pionnees," les anciens. Quelle que soit l'originalité de ces titres, ils n'en sont pas moins devenus le terme populaire.

—o—

J'écris dans le moment ces lignes à minuit et demi à la clarté du jour, sans aucune difficulté, par un temps pluvieux, et je m'aperçois que la clarté augmente depuis minuit. A partir du milieu de mai au milieu du mois d'août, il faudrait mieux faire ici la nuit du jour pour éviter d'être exposé à la trop grande chaleur d'un soleil ardent. Les moustiques, cet insecte détestable à la lance acérée, est le fléau le plus terrible de cette saison et malheur à celui qui s'éloigne le moindrement des quartiers sans se voiler la figure d'un moustiquaire."

—o—

Il est arrivé ici, au commencement du mois, un bon nombre de voyageurs qui ont descendu la rivière Pelly, venant d'Edmonton, d'où ils sont partis en décembre 1897, et les premiers mois de 1898.

Ce sont les derniers, je crois, de ceux qui ont réussi à atteindre le Yukon par la voie impraticable d'Edmonton. Ils étaient éreintés, rendus, presque tous sans ressources. Leur mine rébarbative, le délabrement de leurs vêtements indiquaient suffisamment les misères et les fatigues qu'ils ont endurées. Un grand nombre ont rebroussé chemin, constatant l'impossibilité presque certaine de se rendre à destination. Quelques-uns se sont noyés dans les courants rapides des grands cours d'eau, ou sont morts exténués de fatigue; d'autres sont tombés victimes de la rigueur du climat ou des privations inouies qu'ils ont dû subir. Grande est la joie de ceux qui sont parvenus au terme sains et saufs. Tous sont descendus à Dawson.

Je le répète, la seule voie favorable, la plus courte, la plus expéditive, et la plus économique, est celle de Skagway et la passe du "Cheval blanc", pour le présent. La distance de Skagway à Bennett, qui était l'an dernier la terreur des voyageurs, est maintenant presque complètement franchie en chemin de fer et j'ai pu remarquer parmi les colis des malles, valises, remplaçant les sacs de toiles huilées pour le portage sur les mules ou les bêtes de somme.

Dans une lettre précédente, je mentionnais que je prévoyais une réduction des prix de passages sur les bateaux faisant le service entre Bennet et Dawson. Il existe actuellement une guerre terrible de tarif, sur ces bateaux de rivières les plus rémunératifs du monde et de $100 par personne, le prix a été réduit par une compagnie à $2.50.

Des centaines de mineurs attendaient à Bennett l'ouverture de la navigation depuis déjà plusieurs jours, lorsqu'à la date du départ de la glace, le 5 juin, les petits bateaux offrirent passage pour $65.00, la "Canadian Development Company" annonça à $10.00. Elle possède les meilleurs bateaux sur la ligne. Puis, les bateaux de S. S. Bailey offrirent de suite de descendre leurs passagers à Dawson, pour $2.50. Si cette guerre continue, ces compagnies éprouveront de grandes pertes, puisque l'on comprend les dépenses énormes encourues. Le bois est à $8.00 la corde, et il en prend presque 300 cordes pour un voyage complet, aller et retour.

Je ne puis pas dire encore si cette réduction s'appliquera aussi pour revenir de Dawson. Jusqu'à présent, les taux sont de $150.00 à Bennett et $185.00 à Vancouver, Victoria ou Seattle. Des milliers de personnes sortiront à n'importe quel prix, car le nombre est considérable de ceux qui n'ont pas fait fortune, et qui en ont assez du pays. Un grand nombre, cependant, seront forcés d'attendre la réduction, ce sont ceux qui ont passé leur hiver autour des tables de jeux et dans les salles de danse. Ils guettent anxieusement leur chance de sortir à bon marché.

—o—

Le climat du pays a été bien certainement trop souvent exagéré. Ce qui le rend détestable, c'est le manque de communication, de routes, et conséquemment, la difficulté jusqu'à présent d'apporter des provisions et des aliments variés. Il est important d'être bien vêtu et bien nourri, et tout ce qui s'achète ici, coûte très cher, de sorte qu'il n'est pas toujours facile de vivre avec extravagance et dans bien des cas même, convenablement. Celui qui habite une bonne cabane ou maison, peut toujours jouir d'une excellente santé et avec quelque peu de précaution, il évite facilement les rhumes. L'influenza est entièrement inconnue et le scorbut a été la maladie la plus fréquente l'hiver dernier, causée par une diète trop régulière, l'absence de légumes et la dépression morale imposée par l'isolement et la solitude. La vie est très supportable pour celui qui est en bonne santé, quand il arrive dans le pays, s'il a la précaution d'y vivre proprement et peut se procurer une bonne et saine nourriture.

—o—

Deux naufragés du nom de Bailey et Greer, nous ont apporté la nouvelle d'un triste accident qui leur est arrivé aux rapides "Five fingers", dans lequel quatre de leurs compagnons ont perdu la vie. Huit hommes descendaient le Yukon sur un chaland, (scow), chargé de grain, fourrage et 16 bêtes à cornes, lorsqu'ils sont arrivés aux rapides des Cinq doigts, ils frappèrent un des énormes blocs de pierre, et la force du courant fit chavirer le bateau sens dessus dessous. Deux hommes de l'équipage se sont cramponnés au rocher, sans pouvoir expliquer comment, et les six autres furent entraînés dans le gouffre. Deux d'entre eux ont été sauvés par les hommes de la police avant d'atteindre les rapides "Rink" à cinq milles plus bas que les "Cinq Doigts", et les quatre autres qui n'ont pu se dégager du bateau ont péri. Malgré les recherches d'une journée, ils n'ont pas été repêchés. Le corps d'un noyé n'est jamais retrouvé dans les eaux glacées des rivières de nos régions. Le "scow" était la propriété de Frank Durand, un riche Canadien de New Chicago, Montana, fils de Médéric Durand, de L'Epiphanie. Il a "portagé" pour le contingent militaire sur le trail Teslin, l'an dernier, et descendu à Dawson un certain nombre d'animaux, comprenant bestiaux, mules et chevaux de somme avec fourrage. Il a épousé il y a quelques années une demoiselle Lamarche, qui a reçu son instruction dans une de nos principales maisons d'éducation de Montréal.

Les dernières nouvelles nous annoncent que la "Force Yukon" sera retenue ici. Nous étions sous l'impression depuis le mois de février dernier, par des extraits de journaux reçus dans des lettres que la majorité serait rappelée. Sans encore absolument rien connaître des ordres officiels, il est de l'opinion générale que les quartiers-généraux seront transférés à Dawson prochainement. Le dernier courrier nous apprend aussi que le ministre de la milice, accompagné du major-général Hutton a l'intention de nous visiter en juillet.

—o—

Nous avons célébré la fête de la reine par un salut royal et trois rondes d'un feu de joie furent tirées par le détachement d'infanterie, accentuées par des salves de pièces d'artillerie. A Dawson après la même démonstration militaire, un programme de sports fut exécuté et des prouesses dignes des meilleurs amateurs du monde ont fait connaître nombre de talents athlétiques.

La liste de souscription s'élevait au montant de $4,445.00 qui furent distribuées comme suit: En prix $2,365.00; dépenses d'organisation, $1,019.85; dons aux hôpitaux $1,060.15.

—o—

Le 28 mai les quatre "old timers", Edouard Dion, Napoléon Létourneau, Fortunat Bélanger et Napoléon Bélanger sont arrivés à Dawson du lac Laberge en "scow" en charge d'un parti de trente-huit Canadiens de St-Thomas de Montmagny, Qué. Ce sont Pierre Thibeault, Amédée Couture, Ed. Drouin, Jos. Couture, Ovide Coulombe, Philippe Collin, Ludger Dion, Antoine Coulombe, John Coulombe, Ernest Gagné, Wm. Stibick, Xavier Lalonde, Charles Mercier, L. Nicole, Achille Létourneau, Joseph Mercier, Jos. Létourneau, Omer Têtu, Alexandre Nicole, Edmond Têtu, Alfred Fortin, Eugène Gagné, Mathias Ladurentais, Eugène Gendreau, Jos. Thibeault, Xavier Coulombe, Paul Corriveau, Arthur Coulombe, Cléophas Proulx, Eugène Bernier, Frédéric Boulanger, Louis Bollard, Adélard Bollard, Wilfrid Lorendeau, M. Méthot, A. Méthot, Alfred Lachance et Georges Caron.

Ils ont apporté avec eux 700 paires de bottes sauvages canadiennes pour le marché. Un excellent article pour ce pays.

Un vieux pionnier du Yukon, Joseph Boudreau, autrefois des Trois-Rivières, Qué., est mort le 24 mai, de pneumonie, à l'âge de 55 ans. Il est venu dans le pays en 1888, et était un heureux mineur du district de "Forty Mile". Jeune homme, il a servi dans l'armée du Nord pendant la guerre de sécession et était membre de la G. A. R.

—o—

Madame juge Dugas est passée ici le 16 en parfaite santé et est arrivée à Dawson après avoir bien supporté les fatigues du long voyage. Le juge était très heureux de la voir arriver. Ce dernier est tenu constamment bien occupé à Dawson, où il est très estimé. Ses connaissances approfondies de la loi et sa longue expérience sur le banc, et la jurisprudence éclairée qu'il exerce avec l'habileté qu'on lui connaît, le rendent infiniment précieux aux autorités administratives et au conseil délibératif du territoire. Il est considéré à juste titre l'une des meilleures nominations du gouvernement.

—o—

Son fils Aimé qui a passé l'hiver avec lui à Dawson, était en route il y a quelques jours pour San Francisco, où il se rend par affaires, et reviendra bientôt au pays de l'or.

—o—

Frank Slavin, l'ex-pugiliste, qui possède des intérêts dans le pays a laissé Dawson le 1er juin et C. E. Carbonneau (le comte) bien connu à Montréal, le 11.

Un grand nombre d'autres Canadiens sont partis par la voie de St-Michel.

—o—

Le rendement du précieux métal cette année, atteindra probablement le chiffre de quinze millions. Près de $400,000 ont déjà été collectées par le gouvernement jusqu'à cette date.

—o—

Dimanche, 25 juin. — Le R. P. Lefebvre, de la mission des Oblats, est arrivé ici hier matin et a dit la messe aux casernes ce matin. Il est venu pour compléter la construction d'une hutte convenable pour l'exercice du ministère à Selkirk, commencée l'an dernier par le R. P. Gendreau, mais non terminée, après avoir constaté qu'il n'existerait pas un nombre suffisant de catholiques pour justifier la résidence d'un prêtre et défrayer les dépenses d'entretien.

Il me dit que le Rév. P. René, Jésuite, est attendu de jour en jour, accompagné de deux autres religieuses de Ste-Anne.

L'hôpital Ste-Marie, l'automne dernier a reçu et assisté 183 patients de toutes dénominations pendant la saison épidémique de fièvres typhoïdes qui sévissait alors.

On espère enrayer cette maladie cette année en surveillant de près l'hygiène et l'état sanitaire en général de la ville.

L. L.

A LONDRES

Le gâteau empoisonné

On se souvient peut-être d'un crime étrange accompli, il y a trois mois environ, dans des conditions particulièrement mystérieuses et qui avait vivement surexcité l'opinion publique anglaise.

Il s'agissait d'une jeune femme de vingt-deux ans, Caroline Ansell, qui avait été internée dans un asile d'aliénées, situé à Watford. Elle s'y trouvait depuis environ cinq semaines, lorsqu'un matin, elle reçut par la poste un "plum cake" soigneusement emballé et qui ne présentait rien d'anormal. Caroline Ansell mangea une tranche du gâteau et, trois heures après, elle expirait dans des convulsions atroces. L'autopsie pratiquée sur son cadavre ne laissait aucun doute: on était en présence d'un empoisonnement.

Les soupçons se portèrent immédiatement sur la sœur de la victime, Marie-Anne Ansell, qui, peu de temps avant le crime, avait acheté cinq flacons de phosphore dont elle n'avait pu justifier l'emploi. Arrêtée et pressée de questions, Marie Anne ne tarda pas à faire des aveux complets: elle avait contracté une assurance de 20 livres sterling sur la tête de sa sœur, moyennant le payement d'une prime hebdomadaire de 30 centimes, et elle n'avait pas payé deux primes qu'elle avait réussi à se défaire de l'assurée en lui envoyant un "plum cake" qui contenait du phosphore.

Marie-Anne Ansell a comparu devant la cour d'assises et, après une courte délibération, le jury a rendu un verdict de culpabilité sans circonstances atténuantes.

En conséquence, Marie-Anne Ansell a été condamnée à la peine de mort et exécutée mercredi.

MAUX DE TETE
de quelque cause qu'ils proviennent sont guéris en une demi-heure. 10c. et 25c. Tous les pharmaciens.
HOFFMAN'S HEADACHE POWDERS

LES TRIBUNAUX COMIQUES

Le chien de M. Portal

Achèteriez jeune chien de confiance et s'apercevoir, au bout d'un certain temps, qu'on possède un veau, ce n'est pas drôle, pour un farceur sortout.

M. Portal, un rentier, ami des chiens, avait résolu de se payer un de ces énormes chiens très à la mode en ce moment, qui d'un bond, renverseit un homme de forte taille, et, au repos, barrent le trottoir et entravent la circulation.

On comprend la joie de posséder un pareils molosse.

Donc, M. Portal s'aboucha avec un marchand de chiens du boulevard extérieur, et, comme il ne connaissait pas le nom de l'animal qu'il désirait, il le lui désigna ainsi.

—Je voudrais un de ces chiens, qui ressemblent à un veau... Mais il me le faudrait tout petit, afin de pouvoir le dresser.

—J'ai votre affaire, répondit le marchand... Un chien d'une espèce rare... Il a un mois à peine.

Il ne l'avait pas du tout son affaire... Mais écoutons M. Portal qui dépose à la barre.

M. Portal—Lorsque je reçus le chien... ou plutôt le veau. C'est-à-dire que je croyais bien que c'était un chien, car si j'avais su que c'était un veau... Nom d'un chien!...

Le président—Arrivez au fait.

M. Portal. — J'ous, un moment, l'idée de l'élever dans mon appartement, au cinquième au-dessus de l'entresol. Non, voyez-vous un veau élevé au biberon au cinquième au-dessus de l'entresol! Il est vrai que je le prenais pour un chien, car si j'avais su que c'était un veau... (Sur un mouvement d'impatience du président, M. Portal interrompt sa tirade, et reprend): Je résolus de l'envoyer à la campagne, à Bougival, où je possède une villa entourée d'un parc de cent mètres carrés. Je confie donc le chien au voisin qui me sert là-bas de jardinier, et je ne m'en occupe plus. Trois jours après, je reçus une lettre de mon homme qui m'écrivait: "Votre chien m'inquiète; il refuse sa pâtée et il dévore sa litière. C'est drôle un chien qui mange du foin." Je me dis: "Bon. Voilà un animal d'une espèce rare en effet. Le marchand se m'a pas trompé." Et je répondis: Donne-lui du foin, s'il le préfère." Voilà, il faut toujours contenter son monde quand on peut.

Le président. — Bref, vous avez fini par vous apercevoir qu'on vous avait fourré un veau.

M. Portal.—Oui; un jour, en arrivant à la campagne, le soir, accueilli par des meuglements... Un chien qui meugle, ce n'est pas naturel... pas plus, du reste, qu'un veau qui aboierait... Que faire de cet encombrant animal?... On m'a bien conseillé de le mener à l'abattoir de la Villette; mais j'ai préféré redemander au marchand les cent cinquante francs que je lui avais donnés. Il a refusé.

Le président—L'enquête a démontré que cet homme vous avait simplement colloqué un jeune veau qu'il était allé voir chez un nourrisseur.

Le prévenu Collard, qui réponde dans son quartier au surnom délicat de Pince-le-Nez, est le type classique du voyou de barrière; il se contente de répondre de sa voix traînarde.

—C'est une erreur de la nature, mes juges.

Le volé, M. Antoine, nourrisseur, vient réclamer son veau.

M. Portal ne demande qu'à être débarrassé de cet animal, mais il réclame, en échange, les cent cinquante francs versés, plus la nourriture.

A l'énoncé de cette prétention parfaitement juste, du reste, le nourrisseur ne veut plus rien savoir, il lâche son veau.

Et M. Portal reste, comme devant, sans chien, avec un veau sur les bras.

Le prévenu est condamné à quinze mois de prison.

JULES DEMOLLIENS.

Batissez-vous?
Pourquoi ne pas faire usage de notre
Pierre en Acier
à Surface Rocheuse, Galvanisée ou Peinte.

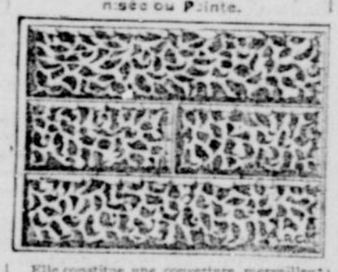

Elle constitue une couverture merveilleusement durable et économique pour les nouvelles bâtisses ou pour améliorer les anciennes.
Elle produit un superbe effet, elle est facile à appliquer, protège contre le feu, et l'humidité ne la pénètre pas.
En vous décidant en sa faveur vous obtiendrez les meilleurs résultats moyennant la plus faible dépense.
Ecrivez-nous si cela vous intéresse, et nous vous enverrons les renseignements complets.
Metallic Roofing Co., Limited,
Manufacturiers, Toronto.
H. McLAREN & CO., Agents Vendeurs,
706 rue Craig, Montréal

AVERTISSEMENT
Ceci est la boite que l'on imite

C'est sa merveilleuse popularité qui est la cause de cette imitation.
Soyez sur vos gardes
Procurez-vous le véritable Café "SEAL BRAND"
CHEZ TOUS LES BONS EPICIERS
Chase & Sanborn, Montréal et Boston
ma-je-j-n-o

Peinture a Plancher
Pour l'Extérieur et l'Interieur
Toutes ces Peintures sont de la
Meilleure Qualité
Et n'ont pas d'égales à Montréal.
LES PEINTRES ... ET LES ... VERNISSEURS
les plus difficiles trouveront certainement ce qu'il leur faut chez
P. D. Dods & Cie,
188 et 190 rue McGill
Téléphone Main 1028.
Peintures Preparées

Les Femmes Faibles et Nerveuses
'TABLETTES ROYALES'
Du Dr ROLLENS
Le Seul Spécifique pour la Femme. — ANTI-DEPERDITEUR, RECONSTITUANT ET TONIQUE
Contiennent tous les éléments constitutifs qui font le sang pur, riche et vermeil. Elle maintiennent dans ce précieux liquide les qualités propres à tonifier tout l'organisme. Elles soulagent d'abord, elles fortifient puis elles guérissent.
Employées avec grand succès dans les Hôpitaux du monde entier et recommandées par les célébrités médicales pour le traitement de l'ANEMIE et les maladies PARTICULIERES AUX FEMMES. En vente dans toutes les pharmacies ou expédiées sur réception du prix. 50 cents la boîte ou 3 boîtes pour $1.25.
LA CIE CHIMIQUE ROYALE, 79 rue St-Jacques, B. P. 674.

. . . Un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps . . .
SOMMIERS HERCULES EN FIL DE FER SUR MONTURES EN FER
(Pas du tout de bois)
VENDUS AVEC NOS LITS METALLIQUES
Nous garantissons que les sommiers Hercules ne s'affaissent pas, ce qui est un grand avantage sur les sommiers ordinaires.

FOURNIS PAR LES PRINCIPAUX MARCHANDS DE MEUBLES. . .
ma j s i aout
Fabriqués par H. R. IVES & CIE

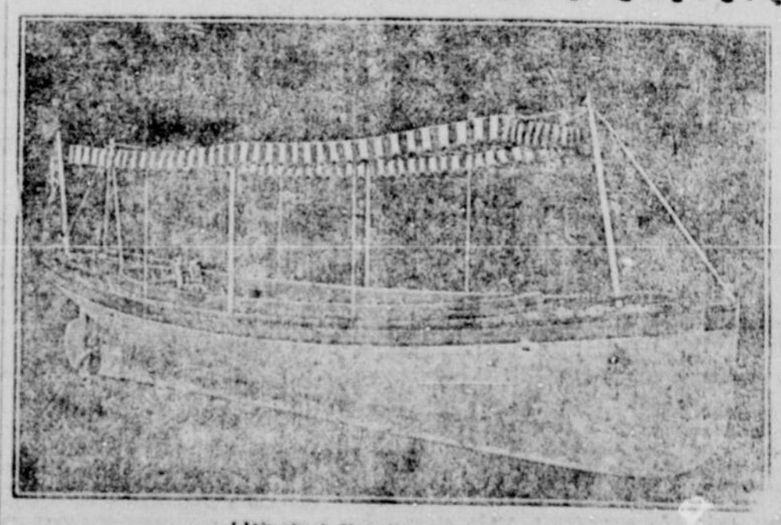

L'Elgin à Gazoline peut être vu au magasin fonctionnant.
I. L. Lafleur
. . Agent pour . .
MOTEURS A GAZOLINE
Importateur de
Ferronneries, Peintures, Huiles, Vitres, Vernis, EN GROS
1930-1932 rue Notre Dame et 55 et 57 rue Dupre
Téléphones: Bell 2280 ; " Privé 3334 ; Marchands 543

Bicycles "High Grade" Sport } avec Bandage Dunlop 1899, $35.00
Sport } 1898, $2 .00

TROIS JOURNALISTES

Se trouvaient à Quiberon au débarquement de Dreyfus

DES CENTAINES DE CONFRERES FURENT DEPISTES

Les trois chanceux furent MM. Massard et Baumier, de "La Patrie," de Paris, et M. Lynch, du "Chicago-Record."

DETAILS FORT INTERESSANTS

Un seul journal français a pu deviner le point de débarquement de Dreyfus: c'est la "Patrie" de Paris.

On lira avec intérêt comment s'épièrent M. Massard, directeur de la "Patrie" et son collaborateur M. Baumier, d'une part, et M. Viguié, directeur de la Sûreté Générale, et M. Hennion, d'autre part.

Laissons la parole à notre homonyme de Paris:

MM. Emile Massard et Baumier ont rencontré MM. Viguié, Hennion et un agent en bicyclette sur la route de Quiberon, à cinquante mètres de Port-Haliguen. Notre directeur qui avait un appareil photographique, a pris un instantané de ce groupe suspect.

Il va sans dire que M. Viguié fut reconnu par M. Emile Massard ; il ne pouvait y avoir le moindre doute dans l'esprit de celui-ci : si M. Viguié, qui avait fait annoncer son départ pour Quimper, se trouvait le 30 juin, à cinq heures du soir, à Quiberon, c'est que le débarquement était imminent.

En effet, dès que nous aperçumes le groupe Viguié, nous retournâmes sur nos pas. Notre collaborateur Baumier alla voir ce qu'il faisait. M. Hennion montait l'escalier qui se trouvait au môle. M. Viguié examinait la pente qui conduit à un petit escalier. Tous deux jetaient en même temps des regards obliques sur notre collaborateur.

M. Massard observait ce qui se passait dans le café du Midi, cabaret qui se trouve à cinquante mètres environ du port. Le douanier de service vint lui demander qui étaient "ces messieurs". Notre directeur lui répondit:

C'est le chef de la sûreté générale.

Le douanier fit un bond et rectifia sa tenue.

Il courut prévenir son brigadier.

Il pleuvait. MM. Viguié, Hennion et le cycliste vinrent s'asseoir à côté de nos collaborateurs.

Baumier essaya d'engager la conversation avec eux.

—Vous êtes du pays?

—Non. Nous repartons ce soir.

Les trois hommes se concertèrent et chuchottèrent en nous regardant en dessous.

Nos collaborateurs restaient impassibles.

M. Massard disait qu'il ne ferait pas "l'affaire" parce que c'était trop cher" et qu'il chercherait une autre maison. Baumier voulait acheter tout de suite.

Ces trois hommes attendaient visiblement le départ des deux journalistes de la "Patrie" pour interroger la patronne de l'établissement. Mais nos deux amis ne bougeaient pas.

Finalement M. Viguié et Cie cédèrent le terrain. Ils demandèrent le chemin de Port-Maria. Notre rédacteur Baumier leur indiqua un chemin sans issue qui conduit dans la brousse et dans des terrains détrempés.

M. Viguié et Cie y restèrent, perplus, perdant plus d'une heure et rentrèrent à Quiberon trempés jusqu'aux os.

A l'heure où M. Viguié avait annoncé qu'il prendrait le train "pour rentrer", il n'y avait personne à la gare.

Nos rédacteurs s'assurèrent qu'il était à l'hôtel de France avec un superbe landau qu'il avait amené d'Auray.

Il était six heures trente environ. Qui, à ce moment, pouvait douter de l'arrivée du "Sfax"?

Lorsque notre directeur aperçut à la jumelle le "Caudan", qu'il prit d'abord pour le "Sfax", il était sept heures précises — trop tard pour télégraphier!

Courir à Port-Haliguen fut l'affaire de dix minutes.

LA, M. Massard apprit que ce n'était pas le "Sfax", mais l'aviso de Lorient le "Caudan" qui entrait en rade.

En même temps, la "Marie-Louise" affrêtée par la "Patrie", rentrait de la haute mer avec Baumier, qui rendait compte de ce qui se passait à bord du "Caudan."

Nous passons les incidents suivants arrivée de la 5e compagnie (capitaine Saugé) du 116e, arrivée d'un peloton de douze gendarmes, coups de sifflet de locomotive annonçant l'arrivée d'un train spécial, enfin arrivée de M. Viguié, pour raconter notre entrevue avec le directeur de la sûreté.

Notre collaborateur Baumier présenta notre directeur à M. Viguié dès que celui-ci descendit du fameux landau.

On devine la tête de M. Viguié et de ses agents! L'entrevue fut très courtoise.

—Je m'en doutais, s'écria M. Hennion ; en vous rencontrant sur la route, je me suis retourné plusieurs fois.

—Nous nous en sommes aperçus!

—Et la scène du café, hein? Nous qui avons "battu comtois" pendant une heure, ajoute M. Hennion.

—Et moi qui racontais que j'étais venu pour louer une propriété, fit M. Massard.

—Mais comment êtes-vous ici? demanda M. Viguié.

—Le débarquement ne pouvait se faire qu'ici, selon moi. Il suffisait de regarder la carte. Cette presqu'île de Quiberon qui s'avance comme un bras dans la mer était tout indiquée pour un débarquement clandestin.

—Mais vous êtes les seuls! Quelle veine inespérée pour vous! C'est véritablement extraordinaire comme tour de force. Vous pouvez vous flatter d'avoir de la chance!

—Dites du flair, voilà tout.

—Vous n'avez vu personne à Quiberon?

—En dehors de M. Viguié et de ses six agents—fines-nous en riant—il n'y a que M. Lynch, rédacteur du "Chicago-Record".

—Bien! fit M. Viguié, je ne vous demande qu'une chose, monsieur Massard: ne pas télégraphier à Paris ce soir.

—Sur l'honneur, je vous le promets, fit monsieur Massard, mais demain je reprends ma liberté.

—C'est entendu. Encore une fois, tous mes compliments. Restez là si vous voulez. Nous donnerons des renseignements à vos confrères dès que nous serons à Rennes.

Cette conversation avait lieu sous la pluie, qui ne cessa de tomber que vers minuit.

Notre directeur s'installa dans la cabine du maître de port, M. Levanec, causant avec le capitaine Saugé, causant avec le capitaine de gendarmerie Gaudon, chargé de prendre livraison de Dreyfus avec le capitaine Saugé, du 116e, commandant la compagnie détachée à huit kilomètres de Port-Haliguen, au fort Penthièvre, et qui se lamentait de voir ses soldats mouillés et affamés.

Chose bizarre: M. Saugé était de service le jour de l'embarquement de Dreyfus pour l'île du Diable, et il était justement de service le jour de son retour!

Autre bizarrerie: Sur la table du maître de port se trouvait une grosse boîte; sur le couvercle on lisait : "Pilules du Diable".

M. Emile Massard est allé jusqu'à offrir à M. Viguié de mettre à sa disposition la baleinière la "Marie-Louise", affrêtée par la "Patrie", pour savoir ce qui se passait en rade.

M. Viguié, en effet, commençait à s'impatienter.

Tous ses préparatifs étaient achevés à neuf heures précises.

A dix heures, toujours rien.

M. Viguié s'impatiente. Il interroge M. Leguenec, maître de port. Celui-ci déclare que l'état de la mer a dû retarder le "Sfax".

A onze heures, rien encore! La pluie redouble et le vent, qui souffle avec violence, siffle tristement à travers les cordages des bateaux. Sur le quai, ça et là, des gens passent, portant à la main des lanternes. Le souvenir me revient de nuits passées devant la Roquette, les jours d'exécutions capitales. C'est la même attente énervante. Le tableau est lugubre.

Les baïonnettes luisent dans l'ombre. Les soldats sont trempés.

A onze heures trente, on distingue en mer un nouveau feu qui vient lentement se placer près de ceux de l'aviso le "Caudan".

Est-ce le "Sfax"? D'aucuns l'affirment. Mais la pluie empêche de distinguer nettement la position des feux.

Minuit: la pluie est de plus en plus violente. Le ciel est noir. Au loin, les phares tournants du Morbihan se devinent à leur lueur intermittente et faible. Au milieu de la rade, on voit deux feux qui ne bougent pas. M. Viguié envoie à Rennes un télégramme, afin que soient modifiées les dispositions prises pour l'arrivée.

Le directeur de la Sûreté générale espérait que le "Sfax" arriverait avant dix heures du soir et que, dans ces conditions, il pourrait être avec Dreyfus, à Rennes, à deux heures du matin. Il craint maintenant d'arriver en plein jour dans cette ville! On lui dit que le débarquement n'aura vraisemblablement pas lieu avant le jour!

Une heure du matin. On se demande toujours si ce sont bien les feux du "Sfax" qui sont près de ceux du "Caudan". Ils sont toujours immobiles. M. Viguié télégraphie de nouveau à Rennes. Nous lui suggérons l'idée de se servir du sémaphore pour savoir ce qui se passe en rade. M. Viguié nous répond que les sémaphores ont reçu l'ordre de ne faire aucuns signaux, pour ne pas éveiller l'attention.

La "Marie-Louise" part en reconnaissance. La compagnie d'infanterie forme les faisceaux. Soldats et gendarmes battent la semelle dans la boue. On commence à se désespérer. Le maître du port n'est pas affirmatif sur la présence du "Sfax".

—A quoi bon! s'écrie M. Viguié, avoir pris toutes ces précautions! Ce retard compromet tout ce qui a été arrêté pour cette nuit et bouleverse toutes les mesures d'ordre! Qui sait maintenant quand nous pourrons arriver à Rennes?

Mais voici que le temps s'éclaircit un peu. Les feux sont toujours immobiles.

ALERTE!

1 heure 35. Tout à coup, un cri s'élève: "Un canot!"

En effet, à quelques mètres du môle, un canot se dessine vaguement dans le noir. Le capitaine donne un coup de sifflet. Les faisceaux sont rompus. Chacun se précipite à son poste.

Le capitaine de gendarmerie, M. Gaudon, de Lorient, qui doit prendre livraison de Dreyfus et l'escorter, s'avance vers le landau et donne un dernier coup d'œil à l'attelage.

DREYFUS.

Au moment où la chaloupe allait aborder, plusieurs agents de la Sûreté nous prièrent Baumier et moi, de reUn matelot descendit le premier ; puis un autre

puis un individu en civil, puis un autre. Le premier était, nous l'avons su plus tard, le commandant Prost, qui accompagne Dreyfus depuis Cayenne. Le second était Dreyfus.

Baumier dirigea les flots de la lanterne sourde qu'il avait apportée de Paris vers les voyageurs. Alors, nous aperçumes Dreyfus distinctement.

Les cheveux sont tout gris, la barbe rousse. Le prisonnier, qui paraît d'assez bonne mine, porte un complet bleu, un chapeau mou et un pardessus gris.

Les agents en civil conduits par le directeur de la Sûreté générale, emmenèrent Dreyfus, suivi par le commandant Prost, vers une voiture. Cinq minutes après, la voiture était à la gare.

Nous arrivons en même temps qu'eux mais le chef de gare m'interdit l'entrée. Baumier, que les agents, dans la nuit avaient pris pour un de leurs collègues, put aller jusqu'au quai, un peu plus, on le faisait monter dans le train!

Mon collaborateur a pu ainsi assister au départ. Le directeur de la Sûreté a demandé au prisonnier s'il désirait prendre quelque chose. Dreyfus a, dit-on, refusé.

EN ROUTE POUR RENNES.

Quelques instants après, la locomotive sifflait et emmenait le déporté de l'île du Diable par la voie Auray, Vannes, Redon et Rennes.

Et pendant quelques minutes, nous suivîmes de l'œil ce train infernal, lançant dans le ciel et sur la terre ses escarbilles enflammées, et s'enfonçant dans la France comme une flèche de feu.

Puis, pensifs, nous retournâmes à l'hôtel de Penthièvre. Tout était rentré dans le calme et dans le silence.

Le chef guetteur retournait précipitamment à son phare ; en passant, il nous dit en riant :

—Eh bien, il est arrivé!... Et vous l'avez vu?... Je vous avais pourtant dit que c'était pas ici! Dame, j'avais des ordres! Faut m'excuser. Comment qu'y s'appelle votre journal?

—La "Patrie"!

—Un beau titre! Si tout le monde était patriote, on ne verrait pas ça. Enfin, suffit. Bien le bonsoir.

Le brave homme disparut dans la nuit.

Au large, on apercevait les feux du "Sfax" faisant route vers l'ouest, vers Brest évidemment. Le croiseur se fondit dans l'obscurité. C'était fini. Notre tâche—triste tâche—était terminée.

Le service d'ordre était composé de MM. Viguié, Hennion et une compagnie du 116e d'infanterie, commandée par le capitaine Saugé ; les abords du quai et de la gare étaient gardés militairement.

A la gare. Dreyfus avait le col du pardessus relevé ; il n'a pas prononcé une seule parole. Il a ouvert lui-même la porte du wagon du train spécial.

Dreyfus était accompagné dans son compartiment par un capitaine de gendarmerie, un maréchal des logis, un brigadier et quatre gendarmes.

Le train est parti de la gare de Quiberon à deux heures du matin, avec quatre heures de retard ; le convoi se composait de trois voitures et d'un fourgon. — E. M.

N'OUBLIEZ PAS

Que c'est le 27 juillet qu'a lieu le premier tirage des œuvres d'art de la Société Nationale de Sculpture. 3,500 lots formant un total de $49,742. Billets en vente partout: complet $1.00, demi, 50c, quart, 25c.

121-6

LES DERNIERS JOURS DE L'ACADIE

M. Gaston du Boscq de Beaumont, vient de publier "Les derniers jours de l'Acadie", un volume qui sera d'un intérêt considérable pour tous ceux qui s'occupent d'histoire du Canada.

Merci à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

M. de Beaumont est un publiciste français distingué ; son livre est fait de documents inédits, de correspondances et mémoires extraits du portefeuille de de Surlaville, qui fut lieutenant-général des Armées du Roi en Acadie.

C'est un ouvrage précieux qu'on devra trouver dans toutes les bonnes bibliothèques.

ASSEMBLEES DE COMITES

Le comité de police s'est réuni ce matin pour recevoir les casquettes et les chapeaux commandés pour les constables et les officiers. Ces casquettes et chapeaux ont été achetés.

Le comité des chemins a accordé ce matin le contrat pour la pierre de macadam comme suit : 900 tonnes à $1 seront fournies par M. Prenoveau, et 1700 tonnes à $1.10, par M. James Heney.

Le comité a aussi accepté le plan de la compagnie des tramways pour la ligne de la Côte des Neiges.

MADAME FLOSSIE LA BLANCHE

La femme la plus forte du monde entier apparaîtra au Jubilee Théâtre, coin des rues des Commissaires et St-Jean-Baptiste, tous les après-midi et soirs de la semaine prochaine, commençant le 24 courant. 123-4

CLUB MERCIER

A une assemblée spéciale des membres de ce club tenue hier soir dans sa salle ordinaire, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Proposé et résolu:

Que les membres de ce club ont appris avec une vive douleur la mort prématurée de l'hon. Alp. Geoffrion ; tous reconnaissaient dans la personne de l'hon. ministre un des avocats les plus distingués du Barreau de Montréal.

Proposé et résolu:

Que les membres de ce club s'unissent à tout Montréal pour présenter à la famille du défunt, ainsi qu'aux électeurs de Chambly et Verchères leurs plus sincères condoléances.

JOSEPH LAMOUREUX,
Secrétaire.

JUBILEE THEATRE

Coin des rues des Commissaires et St-Jean-Baptiste

N'oubliez pas que Mme Flossie La-Blanche donne des représentations tous les après-midi et soirs au Jubilee Théâtre, coin des rues des Commissaires et St-Jean-Baptiste. C'est la femme la plus forte du monde entier. 123-4

LE BLESSE MIRAULT

A l'hôpital Général on nous apprend aujourd'hui que David Mirault, la victime de l'accident de la rue Mentana, continue à prendre du mieux. On s'attend à ce qu'il puisse retourner chez lui dans trois ou quatre jours.

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

DEUX MILLE LIEUES A TOUTE VAPEUR

Traversée des Montagnes Rocheuses

A huit heures et demie jeudi nous partîmes de Calgary pour la fameuse traversée des Montagnes Rocheuses. Nous prenons comme passagers l'archevêque Langevin accompagné de quatre prêtres de son diocèse. Ces messieurs, après un court séjour à Calgary se rendent à Vancouver pour la pose solennelle de la première pierre d'une nouvelle église, la première ayant été brûlée dans le dernier incendie de cette jeune ville. Un fait singulier, mais qui s'explique cependant par le défaut de communications d'autrefois avec le Canada, c'est que l'île de Vancouver appartient à l'archidiocèse d'Orégon dans les Etats-Unis, dont le siège est maintenant vacant par la nomination de Monseigneur Christie, du diocèse de l'île de Vancouver à un autre évêché. Cet état de choses ne saurait continuer maintenant et des démarches sont faite, pour que ce diocèse soit attaché à l'archevêché de St-Boniface qui s'étend déjà à tout l'Ouest Canadien, l'île de Vancouver exceptée.

En laissant Calgary nous traversons cette splendide région de la Rivière Bow au pied des Montagnes Rocheuses et qui est couverte de ranchs pour l'élevage des chevaux, des bêtes à cornes et des bêtes à laine. Des troupeaux considérables s'étendent dans ces gras pâturages ou les animaux naissent et grandissent et s'engraissent sans avoir jamais mis le pied dans une étable. On a trouvé par expérience, cependant, que pour éviter ces nombreux accidents auxquels les veaux de l'année sont exposés pendant le premier hiver il valait mieux les tenir sous des abris et leur donner des fourrages. Pour les poulains ils se tirent d'affaire de suite et ne réclament aucun soin.

En traversant les prairies la voie monte insensiblement à une altitude qui est ici de 4,000 pieds. En approchant Viananuskis on aperçoit à l'horizon des sommets neigeux qui sont la première vue des Montagnes Rocheuses. Et à mesure qu'on approche de cette barrière en apparence infranchissable on se demande comment il sera possible de la traverser.

Pour la première partie, rien n'est plus facile cependant en suivant la vallée de la rivière Bow, qui en serpentant, contourne toutes les montagnes et nous conduit par un dédale de passes admirablement ménagées par la nature, à la hauteur des terres ou dans un espace de quelques arpents, nous voyons les eaux se diriger à l'est et à l'ouest. A GREAT se lit en grandes lettres rustiques sur le bord de la voie. Pour arriver là, nous traversons toute une région de montagnes boisées splendides, couronnées de neiges éternelles. Ici, des rochers abruptes, de plusieurs mille pieds de hauteur, présentent leur surface rugueuse et semblent avoir été tranchés par un glaive puissant. Leurs vives arrêtes se dessinent sur le ciel bleu. Là, ces masses énormes se dessinant en constructions titanesques fantastiques jusqu'aux nues, paraissent avoir été soulevées tout d'un bloc et tout droit, en gardant leur stratification géologique absolument horizontale. Ailleurs, au contraire, la stratification est à un angle de 45 degrés et même verticale, produisant des effets singuliers de plateaux successifs superposés, faisant pyramide ; une espèce de tour de Babylone. Ailleurs, encore, les rochers prennent la forme d'une pyramide régulière qu'on dirait construite par la main de l'homme tant les arrêtes sont vives et les surfaces planes, avec une pointe aigue pour sommet. Est-il besoin de dire que ces montagnes se touchent par leur base, laissant à peine quelques pieds de vallée, creusée par les torrents appelés rivières qui, de rapides en rapides et de cascades en cascades, franchissent cette région impénétrable à première vue.

Dans ces circonstances, on conçoit quelles ont été les difficultés de construction de la voie ferrée. Deux locomotives de construction spéciale, avec 8 roues motrices, une à l'avant, l'autre à l'arrière du convoi, lui permettent de gravir les pentes escarpées de 116 pieds au mille. Il y a une section de 22 milles sur laquelle il faut gravir 2,000 pieds sans arrêt.

Il faut voir avec quelle précaution extrême, l'ingénieur conduit sa locomotive dans ces pentes abruptes taillées sur le flanc des rochers, à des mille pieds quelquefois au-dessus des précipices où se précipitent les torrents avec un bruit qui domine le bruit du convoi. La locomotive avance alors à tout petit pas comme un cheval surchargé qui descend timidement une côte abrupte. Les conducteurs descendent sur la voie pour suivre la marche du train et constater si tous les freins fonctionnent bien. Si par hasard un frein se brisait, ce serait une descente infernale où tout disparaîtrait dans le fond des précipices. On a prévu le cas d'un relâchement possible en établissant un certain nombre de voies d'évitement à pente rapide pour recevoir le convoi en détresse. L'aiguilleur est toujours à son poste pour surveiller le passage des convois et les sauver en cas de danger.

Pour permettre aux voyageurs d'admirer à loisir ce spectacle incomparable du passage des Montagnes Rocheuses, un char ouvert de quatre-vingts pieds est attaché au convoi. C'est ici que la journée se passe en admiration continuelle de la scène pittoresque et saisissante qui se déroule incessamment devant nous avec des aspects nouveaux à chaque instant.

Et dire que ce spectacle grandiose se continue ininterrompu, pendant plus de 24 heures, sur un parcours d'au-delà de 600 milles. Rien au monde ne saurait l'égaler. C'est un voyage inoubliable que les touristes de tous les pays devraient s'empresser de faire. Déjà un grand nombre en profitent et prolongent même leur voyage par une résidence de quelques jours dans les châlets gracieux et les hôtels que la Compagnie du Pacifique a installés dans les endroits les plus attrayants. Rien ne manque à ces hôtels alpestres. On y trouve tout le confort du Windsor ou du Frontenac. C'est là que le convoi s'arrête trois fois par jour pour les repas. Pourquoi faut-il que ce charmant voyage soit si coûteux et comme conséquence hors de la portée de beaucoup de personnes qui voudraient le faire.

Cent vingts dollars de passage en première de Montréal à Vancouver et retour, huit jours en pullman à $36 plus 24 repas à 75c, soit $18, formant un total approximatif de $175 qui sont un obstacle infranchissable pour bien du monde.

A quatre heures de Calgary, en pleine montagne de 4,500 pieds d'élévation, nous arrivons aux fameuses sources minérales et chaudes de Banff. Des voitures attendent les voyageurs qui se rendent au grand hôtel du Pacifique que nous voyons à 2 milles de distance, perché sur le flanc d'un vallon boisé. Cet endroit, très fréquenté par les touristes, a plusieurs excursions intéressantes dans les lacs des montagnes voisines. Des guides venus de Suisse y font des ascensions comme dans les Alpes, l'air y est des plus salutaires et les malades se trouvent très bien d'une résidence dans ce sanatarium alpestre.

Près de là est le parc national dans lequel paissent dans la paix la plus profonde les buffles venus de Silverhights et présentés au gouvernement par lord Strathcona. Ces pensionnaires de l'Etat paraissent absolument contents de leur sort et espèrent bien y finir leurs jours sans le moindre souci. Ils ont abandonné leurs allures sauvages, toute velléité d'indépendance, sont admirablement disciplinés et sont vraiment de véritables ronds de cuir modèles. La réserve du parc national couvre une région de forêts et de montagnes considérable dont la plus haute a 10,000 pieds de hauteur, ce qui donne une altitude au sommet de 15,000 pieds et de neiges éternelles. Les lacs sont peuplés de truites superbes et les bains d'eaux sulfureuses ont, paraît-il, opéré des cures merveilleuses. La pension varie de $3 à $5.

A Laggan, 2,380 milles de Montréal, le temps change et les horloges sont encore reculées d'une heure. Ici nous laisserons bientôt la rivière Bow et nous voyons un superbe glacier à 1,300 pieds au-dessus de la voie et arrivons bientôt à la hauteur des terres où se trouve le fameux Mount Stephen à 8,000 pieds de hauteur, couronné par un glacier de 800 pieds d'épaisseur nommé en l'honneur du premier président de la compagnie du Pacifique. Altitude de la voie, 5,296 pieds.

A partir de ce point, nous traversons une région vraiment terrifiante et sublime. Nous cotoyons les hauteurs à 1,000 pieds au-dessus de la vallée qui s'étend à nos pieds traversée par un torrent d'eau glaciale bondissant de rapide en rapide. La voie descend rapidement traversant un paysage d'une grandeur et d'une beauté incomparables. En trois heures nous descendons de 3,000 pieds, pour remonter encore de 4,300 pieds, au sommet des monts Selkirk. En route nous suivons la Rivière Colombia, arrivons à Glacier House, un chalet des plus élégants avec un grand hôtel aux pieds du mont Sir Donald, en l'honneur de Lord Strathcona.

Une mer de glace s'étendant à 200 milles en arrière, descend ici à 100 à 200 verges de l'hôtel, où les voyageurs s'amusent à faire des boules de neige en juillet. Cette neige a absolument le goût de la glace fondante et n'a pas le goût apre particulier à notre neige. Pour les personnes qui souffrent de la chaleur, une courte résidence ici les rafraîchirait pour longtemps une fois le soleil couché. Car il est remarquable que le soleil a beaucoup de force et qu'il est absolument brûlant dans ces hautes régions.

A Revelstoke, population de 2,000 âmes, est un centre minier des plus importants. C'est la porte d'entrée du fameux district de Kootenay. La Columbia ainsi que les lacs de la région sont parcourus par de très beaux bateaux appartenant au Pacifique. Tout est activité dans cette région et contraste singulièrement avec les montagnes que nous venons de traverser et qui ne sont habitées que par les cantonniers de la voie. C'est près d'ici, à Creigellachie que le 7 novembre 1885 le dernier clou de la construction du Pacifique a été posé. Quelle révolution dans tout ce pays autrefois sauvage, depuis cette époque!

Vient ensuite Kamloops avec une population de 2,000 âmes, alimentée par les mines et l'agriculture du district. Il y a ici d'excellents pâturages et des scieries importantes. Après avoir passé plusieurs petits villages, nous arrivons à la rivière Fraser qui est le grand fleuve de la région, augmentant de volume à mesure qu'il avance vers le Pacifique.

A mesure que nous descendons le Fraser, les petits espaces cultivés prennent de l'extension, bien que le pays ne soit pas agricole, mais plutôt minier. A Agassiz, nous voyons la ferme expérimentale du gouvernement, près de la gare où nous constatons un bâtiment de ferme important et la résidence du directeur, entourée d'un verger de quelques arpents. On y fait la coupe du foin en ce moment. Plus loin, nous apercevons à distance, le fameux mont Baker, à 14,000 pieds au-dessus de la voie du chemin de fer. Sur tout ce parcours, nous traversons des montagnes boisées de grande hauteur, et de fait, la traversée des montagnes rocheuses ne se fait pas à moins de vingt-quatre heures de paysages alpestres superbes.

Après avoir passé Mission Junction, où une ligne de chemin de fer traverse le Fraser et se dirige vers Seattle, Tacoma et San Francisco, nous descendons la vallée du Fraser qui s'élargit continuellement. Nous rencontrons bientôt ces arbres énormes, le pin Douglas, dont quelques-uns mesurent 300 pieds de hauteur, et 13 pieds de diamètre ou 50 pieds de tour. De fait, une section de cette taille doit faire partie de notre collection forestière à l'exposition de Paris, l'an prochain. Nous arrivons enfin à Vancouver où nous prenons le bateau pour Victoria, la capitale de la province. A une heure, c'est-à-dire juste cent heures de marche, depuis le départ de Montréal et sans la moindre fatigue.

J. X. PERRAULT.

A bord du char Lausanne, vendredi le 14 juillet.

MADAME FLOSSIE LA BLANCHE

La femme la plus forte du monde entier apparaîtra au Jubilee Théâtre, coin des rues des Commissaires et St-Jean-Baptiste, tous les après-midi et soirs de la semaine prochaine, commençant le 24 courant. 123-4

ITALIENS LYNCHES

Sauvagerie en Louisiane

Nouvelle Orléans, Le., 21. — Une dépêche de Falluigh, Le., dit que six Italiens ont été lynchés là-bas, la nuit dernière. A la suite d'une querelle le Dr Hodges ayant été mortellement blessé par un Italien, la populace s'empara de ce dernier et de cinq de ses amis et les pendirent.

REMARQUEZ QUE LA SIGNATURE

Lea & Perrins

Est imprimée en encre Bleue à travers l'enveloppe extérieure de chaque Bouteille de la Sauce Originale de Worcestershire.

SAUCE DE LEA & PERRIN
LE WORCESTERSHIRE ORIGINAL

En Gros et pour l'exportation par les Propriétaires, WORCESTER.

CROSSE & BLACKWELL, Lim., LONDRES, et Exportateurs d'Huiles en général

EN DETAIL PARTOUT

AGENTS : J. M. DOUGLAS & Cie, et
C. E. COLSON, & FILS, MONTREAL

55-8-48

Notre Signature

Dans une annonce est une garantie de bonne foi pour ce que nous annonçons, comme c'est aussi une garantie de confiance chez les personnes qui nous connaissent, et qui transigent avec nous.

Aussi c'est avec certitude que les marchandises que nous annonçons aujourd'hui auront leur part de débit—si les bas prix comptent pour quelque chose.

Matinées

Maintenant que nos Matinées ont subi une réduction dans la quantité. Nous allons leur faire subir une réduction dans les prix.

2o o/o d'escompte sur toutes les Matinées que nous avons en mains.

Corsets

Nous avons rencontré des manufacturiers qui eux aussi faisaient des réductions dans les prix de leurs Corsets, de sorte que nous avons acheté une quantité que nous vendons bon marché. Deux spéciaux à . . . 38 et 75c

Doublures

Nous faisons une spécialité de vendre des bonnes doublures et de tenir un stock assorti. Belle Linette à 5c

Etoffes à Robes

Voulez-vous une robe à bon marché. C'est le temps de choisir parmi un lot de bouts de pièces que nous sacrifions au prix coutant, même au-dessous.

Indiennes et Mousselines

Ce département est encombré, il faut qu'elles se vendent à vils prix si c'est nécessaire, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12.

AIGUILLES

Nous attirons l'attention des modistes sur une quantité d'Aiguilles Anglaises de très bonne qualité que nous offrons 3 papiers pour 5c.

Quand vous serez au coin des rues St-Laurent et Sainte-Catherine, entrez au magasin du coin Est, là vous vous trouverez des marchandises telles qu'annoncées.

DESJARDINS & VIENS

Coin Est St-Laurent et Ste-Catherine . . . Montréal

Henry Morgan & Cie,

Carré Phillips, - - - Montréal.

VENTE SPECIALE DANS LES

COUPONS

Lundi, le 24 Juillet

Nous offrirons tous nos Coupons à une grande réduction

COUPONS de Flanelles et Flanellettes à 25 o/o.
COUPONS de Soies à 33⅓ o/o d'escompte.
COUPONS d'Etoffes a Robes, de couleurs à 33⅓ o/o.
COUPONS de Mousselines de fantaisie pour robes à 33⅓ o/o.
COUPONS de Challis français à 33⅓ o/o.
COUPONS de Guillaumes à 33⅓ o/o.
COUPONS d'Indiennes à 33⅓ o/o.
COUPONS de Cretonnes et Denims à 33⅓ o/o.

Nous offrirons aussi une ligne de Mousselines Ecossaises, très fines. Les couleurs sont Bleu-marin et Blanc, Noir et Blanc, Bleu pâle et Blanc. Fond uni avec pois seulement. Toute cette ligne pour écouler à 9 cents la verge.

Henry Morgan & Cie.

Carré Phillips, Montréal.

Drummond, McCall & Cie,
Canada Life Building, Montreal.
FER, ACIER ET METAUX DE TOUS GENRES
Conduits en fonte pour l'eau, Soupapes, bornes-fontaines, etc. Fournitures pour chemins de fer et entrepreneurs.

ENTREPRENEURS .....ACHETEZ
Vos approvisionnements de ciment, de tuyaux de drainage, de briques à feu et tout ce dont ont besoin les entrepreneurs, chez . . .
F. HYDE & CO
Tel. Main 3812 31 rue Wellington

SPORT....

MASCOTTE vs ST-JEAN

Le championnat dépend en quelque sorte du résultat de la partie de demain

MONTREAL ENCORE BATTU

Félix se met de la partie cette fois

JOE PAGE FONDE UN NOUVEAU CLUB

PROGRAMME DES EVENEMENTS SPORTIQUES DES DEUX JOURS.
SAMEDI.

A MONTREAL. — Grande partie de crosse, ligue Senior. Toronto vs Sherbrooke, terrain des Shamrocks, Mile End.

—Grande partie de crosse, ligue intermédiaire. National II vs Valleyfield, Montreal Baseball Park.

—Deux parties de crosse, ligue junior, Montréal II vs St-Ann et Cedar vs Jeune Shamrock, terrain de la M.A.A.A.

—Régates. — Courses d'essai sur le lac St-Louis, à la Pointe Claire.

A OTTAWA. — Partie de crosse, ligue Senior, Cornwall vs Capital.

A QUEBEC. — Partie de crosse, ligue Senior, Shamrock vs Quebec.

DIMANCHE.

A MONTREAL. — Grande partie de baseball, ligue provinciale, St-Jean Mascotte, au parc DeLorimier.

A SOREL. — Partie de baseball, ligue provinciale, Hochelaga vs Richelieu.

A VALLEYFIELD. — Partie de baseball, ligue provinciale, St-Hyacinthe vs Electric.

A LONGUEUIL. — Partie de baseball d'exhibition, Longueuil vs Independant.

BASEBALL

LA GRANDE PARTIE DE DEMAIN

L'on s'attend, demain, à ce que tous les records de l'assistance aux parties de ligue provinciale soient battus, car la rencontre St Jean-Mascotte est bien la plus importante qui se soit encore jouée cette année.

Si les Mascottes gagnent, ils seront pratiquement déclarés champions, bien qu'il leur restera encore une partie à jouer, à St. Hyacinthe.

La perte de la partie au club St Jean sera très coûteuse et augmentera de beaucoup les chances du Richelieu qui, s'ils triomphent des St Jean, se trouveront sur un pied d'égalité avec les Mascottes.

Vu l'importance qu'il y a pour chacun des deux clubs de gagner la partie de demain, rien n'a été négligé de part et d'autre pour mettre en uniforme la plus forte équipe qui n'ait jamais lutté sous les couleurs de l'un et de l'autre.

Les Mascottes feront débuter le jeune Campeau. Ce jeune pitcher est gaucher et il promet de faire merveille, si le support ne lui fait pas défaut. Ses balles auront pour les messieurs de St Jean, tout le charme de la nouveauté.

Les St Jean prétendent amener ici le pitcher Doheny congédié par New-York, de la National League. C'est peut-être une rumeur, mais le fait n'existe pas moins que Doheny a été vu cette semaine à St Jean, en compagnie de M. Finley, le gérant du club. Ceci indique que les St Jean n'ont pas l'intention de courir des risques. Nous avons vu déjà cependant des pitchers jouer avec des clubs de classe inférieure à ceux auxquels ils étaient habitués perdre totalement la partie. La même chose peut arriver à M. Doheny, car les admirateurs des Mascottes seront là par centaines et aideront puissamment de leurs cris à amener ce résultat.

Il ne faut pas oublier que la partie a lieu au Parc Delorimier, et non à Hochelaga.

Ceci est une bonne nouvelle pour les amateurs de baseball qui n'auront pas à gravir la côte de la rue Moreau, vu que le tramway des rues Craig et Centre conduit à la porte du parc Delorimier.

EN QUATRIEME PLACE

Il ne manquait plus que cela: Voilà maintenant Félix qui se met de la partie. Notre fameux jeune pitcher a vu pour la première fois, cette année, ses balles réellement massacrées hier après-midi, alors que les Bronchos de Rochester lui ont rendu la vie misérable pendant deux innings, à la conclusion desquelles, Dooley a cru bon de lui substituer George Bannon. Celui-ci a eu plus de succès, mais la partie était alors perdue pour nous et comme résultat, nous trônons ce matin en quatrième place, si cela peut s'appeler trôner.

Notre club est moins que chanceux cette année, en dehors de chez lui et les ball cranks soupirent après jeudi prochain date qui nous le ramènera ici avant, espérons-le, qu'il ne soit descendu en deuxième division. Dooley espère ramener Winters avec lui ainsi qu'un nouveau pitcher digne de remplacer Abbey.

ROCHESTER

	AB.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Lush, c.f.	3	1	0	3	0	0
Smith, 2b.	5	2	2	3	1	0
Barclay, l.f.	5	3	3	3	0	1
Campau, r.f.	4	2	1	3	0	0
Smink, c.	4	2	2	4	2	0
O'Hagan, 1b.	5	1	3	7	0	1
Burke, 2b.	4	0	0	1	1	0
Bean, s.s.	5	2	3	3	3	1
Conn, p.	4	1	0	0	1	0
Total	39	14	14	27	8	3

MONTREAL

	AB.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Schiebeck, s.s.	3	0	2	0	5	0
T. Bannon, l.f.	4	0	1	0	0	1
Shearon, r.f.	4	0	2	1	0	0
Johnson, 2b.	3	1	1	0	1	0
Dooley, 1b.	5	0	1	10	0	1
Henry, 3b.	5	0	0	0	0	0
G. Bannon, c. f. et p.	4	2	2	3	3	0
Jacklitz, c.	4	0	0	5	0	3
Félix, p.	1	0	0	0	0	0
Moran, c.f.	3	1	1	5	0	0
Total	36	4	10	24	9	5

Score par innings :

Rochester	56100110x—	14
Montréal	001001020—	4

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts, G. Bannon, Moran, Smink, Smith, Barclay ; Coups bons pour trois buts, Smink, Schiebeck ; buts sur quatre balles, par Conn, 4 ; par Félix, 3 ; par G. Bannon, 4 ; buts volés Barclay, O'Hagan, Conn ; buts sur erreurs, Rochester, 2 ; Montréal, 1 ; touché par la balle, par Conn, 1 ; struck out, par Conn, 4 ; par G. Bannon, 4 ; doubles jeux, Burke à Smith à O'Hagan ; passed balls, Jacklitz, 2 ; sacrifice hits, Shearon.

Durée de la partie : 2.20.

Umpire : Boyd.

A Syracuse :—

		R.	H.	E.
Syracuse	000001011—	3	5	3
Toronto	136200000—	13	17	4

Keenan et O'Neill ; Alloway et Rothfuss.

A Providence :—

Providence	210011100—	6	11	2
Springfield	000810000—	1	4	4

Batteries : Evans et Leahy ; McDermott et Phelps.

A Worcester.

		R.	H.	E.
Hartford	000200140—	7	9	2
Worcester	000100002—	3	11	5

Batteries ; Esper et Urquhart ; Lampe et Yeager.

POSITION DES CLUBS.

Clubs	Gag.	Per.	Par Cent
Worcester	39	29	.574
Rochester	39	30	.565
Toronto	39	30	.565
Montréal	37	30	.552
Springfield	33	32	.492
Providence	34	39	.466
Hartford	31	39	.443
Syracuse	21	43	.528

NATIONAL LEAGUE.

PARTIES D'HIER.

A Washington

Première partie.

		R.	H.	E.
Washington	030000000—	3	6	6
Cleveland	001111010—	5	13	0

Batteries — Mercer et Duncan ; Colliflower et Schreckongerst.

A Washington

Deuxième partie.

		R.	H.	E.
Washington	30002000x—	5	7	1
Cleveland	000002100—	3	8	1

Batteries — Dineen et Kittredge ; Bates et Schreckongerst.

A Pittsburg.

		R.	H.	E.
Pittsburg	00006000x—	6	11	2
Philadelphie	012000000—	3	9	5

Batteries — Chesebro et Schriver ; Donahue et McFarland

POSITION DES CLUBS.

	Gag.	Per.	P.c.
Brooklyn	55	25	.688
Boston	49	30	.620
Philadelphie	48	30	.620
Chicago	44	32	.579
St. Louis	46	33	.582
Baltimore	43	34	.558
Cincinnati	39	38	.506
Pittsburg	37	42	.468
New York	35	43	.449
Louisville	32	45	.416
Washington	30	53	.361
Cleveland	15	68	.180

UN NOUVEAU CLUB

Joe Page, l'ex-fameux joueur de baseball dont les meilleurs jours sont passés, et que les St-Jean ont remercié de ses services, vient de fonder un nouveau club de baseball. En tête de la liste de ses joueurs figurent Dufty et Boston que le Richelieu a congédiés parce qu'ils voulaient à eux deux s'accaparer tout le crédit des victoires du vaillant club sorelois.

Au nombre des autres joueurs de Page, se trouvent quelques autres ex-étoiles jouant comme lui sur leur réputation.

Le nouveau club est prêt à arranger des parties avec les autres clubs.

Laissez les Mascottes terminer leurs parties de ligue provinciale, M. Page, et ils seront prêts bientôt à vous montrer que votre fameuse équipe n'est pas invincible.

ATHLETISME

TOURNOIS INTERNATIONAUX

C'est aujourd'hui qu'a lieu, à Londres le grand tournoi athlétique international entre les plus forts athlètes des universités Oxford et Cambridge, d'Angleterre et Yale et Harvard des Etats-Unis.

Cet important événement passionne à un très haut degré le public de la grande cité anglaise. Les sièges sont tous vendus et les spéculateurs demandent des sommes variant de £5 à £10 pour ceux qu'ils ont à revendre.

LE TURF

CIRCUIT CANADIEN

Les coursiers qui ont couru à Bel Air le mois dernier et qui ont terminé mercredi une saison à Fort Erié sont maintenant rendus à la piste Highland Park, à Détroit où commence aujourd'hui la saison.

Highland Park est le troisième point du circuit Parmer Hendrie.

LA CAUSE DU CANCER

Paris, 22 — On publie d'intéressants détails au sujet des récentes découvertes du docteur Bra à propos du cancer. Sur des fragments de bois mort, principalement sur des morceaux de pommier, le docteur a trouvé des parasites semblables à ceux du cancer. Il a obtenu du gouvernement la permission d'inoculer des arbres de la forêt de Meudon avec le bacille du cancer humain. Six mois après, le docteur Bra a constaté que ces arbres étaient pourris à certains endroits et que les parties malades étaient sèches. Les arbres inoculés étaient principalement des hêtres, des érables et des sycomores. Un orme est mort du bacille du cancer qu'on lui avait inoculé.

Le docteur Bra ne conclut pas de ces faits que le cancer communiqué aux animaux ou aux végétaux soit causé par un parasite, mais il est convaincu de l'extrême similitude qui existe entre plusieurs maladies des plantes et certaines maladies des animaux.

UN COMPATRIOTE AU MAINE

Le " Messager " de Lewiston nous apporte la nouvelle suivante :

" M. le dentiste Raoul Lafond a passé ses examens devant les examinateurs de l'Etat et ce matin il a reçu ses diplômes lui permettant de pratiquer dans le Maine. On sait que la loi exige de tous les docteurs venant se fixer dans le Maine qu'ils soient examinés par un bureau nommé spécialement à cet effet.

M. Lafond a ouvert de superbes bureaux à Lewiston même où déjà une nombreuse clientèle lui fait présager un avenir brillant. Nos bien sincères félicitations à notre jeune compatriote."

CHEMIN DE FER DE LA RIVE SUD

Excursion à Sorel, et stations intermédiaires, samedi et dimanche. Départ de Montréal : samedi, 8.00 h. a.m. ; 6.30 h. p.m. Dimanche, 9.45 h. a. m. ; 9.00 h. p.m. Billets de retour bons jusqu'au lundi soir. Prix réduits.

DENTISTE

Dr A. Brosseau, dentiste, 7 rue St-Laurent, Montréal.

EN VILLEGIATURE

Nos citadins dispersés un peu partout

MONTFORT

Sont à l'hôtel Montfort, tenu par J. H. Chasles : Mlle L. Trudel de Montréal, Mlle L. Longtin, de Laprairie, M. J. H. Routh et sa femme, M. J. Macdonald, Cafford Jack, de Montréal, L. Bourbonnais, de Toronto....

LAC LABELLE

Parmi les Montréalais qui passent une partie de la belle saison à Labelle, on remarque l'hon J. D. Rolland, le Dr O. F. Mercier et sa famille, M. et Mme J. O. Labrecque, le professeur Letondal, M. Branchaud, avocat, M. F. D'Amour, etc.

A DORION.

Un voile de deuil plane sur Dorion depuis la mort de l'hon. M. C. A. Geoffrion. Il a tant fait pour donner de la vie à cette place d'été. A l'occasion du départ de ses restes mortels, M. N. E. Hamilton, qui était un des meilleurs amis du regretté défunt, a fait décorer la gare avec beaucoup de goût. Il a mis lui-même la main à l'œuvre. Son ADIEU, GEOFFRION, était profondément mélancolique.

—MM. C. A. Dansereau, G. A. Hughes, L. Ethier et T. Berthiaume sont venus faire une visite au Dr. J. A. Rodier, cette semaine.

—Mlle Pinsonneault, de la rue Manse, à Montréal, est en promenade chez M. le magistrat Lafontaine.

—Madame de Lotbinière Harwood est partie avec ses enfants pour Old Orchard.

—L'échevin Rainville ne nous reviendra plus cette saison, il est parti pour l'Europe.

—Mme et Mlle McCord et les enfants de M. Burroughs, de Québec, sont en promenade chez M. N. E. Hamilton. MM. Alph. David et Alph. Boyer sont aussi descendus cette semaine chez M. Hamilton.

Remarqués depuis samedi dernier à la villa de MM. Madore, Drouin, Côté et Langlois, les visiteurs suivants : Sir Wilfrid Laurier, M. Savard, M.P., M. Champagne, M.P., M. J. P. B. Casgrain, l'hon. M. Déchêne et l'hon. M. Tessier.

—Les Pères Jésuites ont terminé leur villégiature à l'Ile Perrot.

A TADOUSAC.

Les derniers arrivés sont : M. R. A. E. Greenshields et Mme Greenshields, Mme C. J. Béland, de Montréal ; W. Archer et Mme Archer, Henry J. Charpentier, Mme Tooke, M. L. A. Rousseau, E. Gendreau, A. H. Béliveau, Ottawa.

OLD ORCHARD BEACH.

Les Montréalais à l'hôtle Old Orchard sont M. et Mme J. M. Fortier, Mlle Tanguay, Mme F. Granger et son enfant ; W. B. Robb, M. et Mme Alf. Lionais et Mlle Blanche Lionais, Alfred et Henri Lionais, M. G. Brisset, Mlle F. Brisset.

Au See Shore.—Albert Taylor et Mme E. D. Bain.

Au Fiske.—M. J. A. Burs, Mme Marcotte, Mme Gauthier, Mme Robin, M. J. Lanthier, Mlle Lewis, M. et Mme Chas Boyd.

A l'Aldine.—M. et Mme Bissonnette, Mlle Georgine DeCelles, Mlle Joséphine DeCelles, M. et Mme J. O. Joseph, Mlle Joseph, Mme F. T. Judah, Mlle S. Judah, M. et Mme J. N. C. Taylor, M. et Mme J. E. Gatehouse.

Au Lawrence House.—Mme Duncan McDonald, M. Fred H. Foy, M. Chas Marcotte, M. A. D. McGillis et famille, Mme A. Rosenthal, M. G. Rosenthal, etc.

POINTE AUX TREMBLES.

Les Montréalais venus à la Pointe aux Trembles durant la semaine, sont : M. et Mme Desjardins, M. Sénécal, Mme Huot et Mlle Sénécal, Mlle Ortelle, M. Jos. Desautels, C. Beaudry, Mme Jackson, M. R. Beaulieu, et Mlle Beaulieu, M. Lacroix, M. Dubreuil, M. Drouin, etc.

GEORGEVILLE.

M. E. G. Penny, M.P., et sa famille sont installés ici pour l'été à leur magnifique résidence.

CACOUNA.

Sont au Mansion House :—Mme et Mlles J. Driscoll, M. et Mme Alph. L. de Martigny, Mlles Marie-Ange, Paule et Aline de Martigny, Alp. L. et Maurice de Martigny, Mme S. C. Marson, Mlle H. May Marson, Robie et Arthur Marson, M. S. Babcock, M. Chas Marcotte, M. Jos. H. Lemieux, M. A. Jetté, M. H. Jetté, M. et Mme Théo. A. Grothé, Mme Chas R. Grothé, M. André Grothé, M. Adrien Grothé, M. Adolphe Grothé, M. et Mme Jos. N. Rousseau, M. J. M. J. Walsh, M. M. J. Walsh, Mlles Buissière, May Laberge, Frank Buissière, M. et Mme E. Jos. Deronne, Mme J. S. Thompson, Mme R. J. Griffin, Rév. J. Ed. Forest, M. et Mme Edmond Barry, M. F. Lapointe, M. Mme et Mlle Booth, Mlle Kelly, M. James P. Walsh, Mlle Minnie Walsh, Rév. Wilfrid Hébert, M. et Mme P. Lamontagne, M. R. Lemieux, Rév. E. P. Giroux, tous de Montréal ; M. J. A. Beaulieu, M. et Mme Jos. A. Tranquille, Mlle Tranquille, M. C. A. St. Antoine, Québec ; M. Thos Parent, Trois-Rivières ; M. E. Trudeau, Lawrence, Mass ; M. A. Letourneau, M. Joseph Duperre, Toronto ; M. H. St. Laurent, Rév. J. H. Bouffard, Lévis ; Mme J. N. F. Lespérance, Montmagny ; Mlle F. Soucy, Grand Métis ; M. A. P. Lacornlee, M. T. V. Lacombe, Fraserville ; M. et Mme George Long et enfant, Sherbrooke ; Mlle McGovern, Richmond ; Mme A. Kenly, Mlle H. Kenly, Ottawa ; Rév. J. B. Michon, Rév. F. S. Coderre, St. Denis du Richelieu.

AU ST. LAWRENCE HALL.

Mme et Mlle McNally, Mlle Cooper, M. Cathcart Wallace, M. Thos Raymond, M. Cathcart Wallace, Jr., M. et Mme William Ewing, et Mlle Ewing, Montréal ; Mlle Allen, Longue Pointe ; M. et Mme Winthrop Burr, Mme J. Caverhill, M. M. J. Sage, Mlle MacGowan, Mlle Ada MacGowan, M. Melvin H Davis, M. C. Cougtlin, M. Henry Lyon, Mme F. Bayard, Mlle Florence Blanchet, M. P. Anot, M. et Mme F. S. MacLennan, Mlle Charlotte MacLennan, L. O. Demers, Montréal ; M. A. McCorkill, Québec ; M. A. Letourneux, Montréal ; M. Jos Duperre, Lévis ; M. H. St. Laurent, Hadlow ; M. J. A. Kirouac, Québec ; M. Elzéar St. Pierre et M. Harold B. White, Québec ; M. Edward T. Hall, Taunton, Mass. ; M. Jack Varney, Montréal.

A ROBERVAL.

Les derniers arrivés à l'hôtel Roberval.—J. D. Guay et sa mère, L. E. Dubuc, Chicoutimi ; J. A. Gauthier et dame, Dayton, O. ; J. Martin, France ; M. et Mme J. A. Skinner, Holyoke, Mass ; J. B. Gass, Mme J. A. Kinloch, H. J. Beemer, Wm. Hanson, A. Lafrenière, Montréal ; J. A. A. Bélanger, Montmagny ; A. Sherwood et dame, C. H. Browne, J. McNaught, Wm Hallister, W. M. Harriman, M. et Mme R. B. Roosevelt, R. E. Follett, New-York ; E. H. Spaulding, New London, Conn. ; Hector Verrette et dame, Ottawa ; Mlle Lundy, Philadelphie, Pa ; Mlle E. Cobel, M. W. Borntraeger, C. H. Borntraeger, Harry G. Simpson, et dame, Pittsburg, Ve. ; Rév. E. G. May, Mlle M. F. May, John Laird, Rév. E. A. Dunn, S. Lesage, J. G. Scott, Mlle Lynch, Mlle Walsh, J. A. Thibaudeau, J. F. Anctil, J. B. Lasnier, H. McGough, Georges Lamothe, Philippe F. Michaud, Québec ; Mlle I. Christy, Mlle G. Christy, Stanford, Conn. ; Sam. D. Sherwood, et dame, Springfield, Mass ; L. N. Cattelier, Tadousac ; A. E. Kemp, Mlle Kemp, Mlle Florence Kemp, Mme Walton, Toronto ; W. H. Fallman, R. C. Dalzer, J. F. Chalmin, West Virginia ; B. H. Conkling et dame, Chicago, Ills.

POINTE CLAIRE

Venus cette semaine à la Pointe Claire : Mesdames Bacon, Shaw, Saunderson, Shaw, Bryson, Browne, Shorey, Howard, Saunders, Ampel, Meredith, Lalonde ; Miles Bacon, Shaw, Meredith, Bolton, Bryson, Ellis, Marler, Boyd, Meredith, Spence, Demers, Duchesneau, Lomer, Pearry, Sclater, Howard, Browne, Tooke, Jordan, et MM. Shaw, Michaelson, Jordan, Bryson, Gordon, Bacon, Ewing, Evans, Holland, Bolton, Benjamin, Oakes, Pillhouse, Lamb, Desbarats, Saunderson, Meredith, McConnell, Charlebois, Demers, Lépine, Mudge, Shorey, McMaster, M. W. Laflamme, F. Lanthier, etc.

BASSIN DE GASPE

Derniers arrivés : L. E. Volk, F. H. LeMay et dame, Mlle Eleanor Irwin, P. L. Linton, R. Crombie, H. Crombie, H. Wanny, Mme Geo. Molson, Mme T. H. Carman, Charles Glackmeyer, Mme Glackmeyer et sa famille, H. Glackmeyer, John Lebrun, John Lebouthillier, Miles Robertson, Geo. W. D. McKenzie, Mme Durenger, M. Ernest Durenger, Mme W. Gardner, John Sandham, tous de Montréal ; John E. Devlin, Wilton N.H. ; W. D. Banks, St-Jean, N.-B. ; juge W. Cullen, Brooklyn ; R. Cullen, Campbellton, N.-B. ; A. F. Eckson, Gaspé Heights ; Mme R. Plumb, Miles Plumb, Détroit ; John F. Scott, Paspébiac ; W. F. McLachlin, Dan McLachlin, Hugh C. McLachlin, John Burnash, Arnprior ; John Fotheringham jr ; W. R. McLeod, Tofus P. Hubbard, M.D., Boston ; Ernest Grosbeck, C. L. Tappin, J. C. Tappin, J. K. Sloan, de New-York ; James Shaw, A. Bolduc, P. Séguin, Hon. B. Turner, M. Godday, de Québec ; A. Caldwell, New Carlisle ; juge L. A. Dubilley, L. A. Laferrière, New Carlisle ; Weldon Poddridge, New Richmond ; Millie Hyman, H. L. Conrad, Grand Greeve ; Joseph Garvin, Percé ; P. B. Reid et dame, P. B. Howey, Toronto ; E. D. Lenfestey, Cape Cove ; T. J. Wheaton, Londonderry ; Thos. Enni, Grand River ; H. Caron, H. Burnett, R. Burnett, J. F. Messery, E. Berryman, tous de Montréal.

A STE-AGATHE DES MONTS

Thos. McCulloch, Huddersfield, Angl. ; John A. Balmford, Dewsbury, Ang. ; T. P. Landles, Mlle McP. Davidson, A. E. Poirier, Mme A. E. Poirier, Mlle Marie-Louise Poirier, T. W. Jacobs, J. H. Wallace, R. C. Wallace, Mlle J. Wallace, J. A. Beaulieu, E. D. Marceau, M. et Mme Cliff, Mlle Vaughan, Mme Vaughan, H. C. Rouleau, T. R. Allen, J. G. Lewis, H. E. Moles, G. H. Townshend, John G. Med, W. MacKenzie, W. J. Egg, P. Panneton, Mme P. Panneton, Maurice Panneton, L. G. Harman, Mlle G. Hackmyer, E. M. Gauthier, Bert Fogarty, W. A. Grenier, Mme T. Mulcair, Mlle Mary Mulcair, Mlle Margaret Mulcair, Mlle Annie Mulcair, tous de Montréal ; P. J. McMannany, Sherbrooke ; J. A. Chevalier, M. et Mme James Quinn, Mlle Marie Quinn, M. et Mme Galibert, Mlle Clara Galibert, Masters Casimir, Paul et Fred Galibert, tous de Montréal ; Alery Meuagr Portland, Maine ; A. J. Laurent, Montréal.

SOUPAPES DE SURETE

Un nouveau reglement concernant les égouts

Le conseil vient d'adopter le règlement suivant concernant les soupapes de sûreté automatiques pour les égoûts :

1. La cité, par résolution de son conseil, est autorisée à mettre des soupapes de sûreté automatiques au raccordement des égoûts, pour le drainage de tout terrain situé dans les limites de son territoire. Ce travail, cependant, ne pourra être commencé avant d'avoir été déclaré nécessaire par un rapport du comité des chemins, accompagné d'un état détaillé de l'inspecteur de la cité contenant le nom du propriétaire, le lot ou subdivision du cadastre, le nom de la rue, le coût probable des travaux à faire, et d'un certificat que tels travaux sont nécessaires pour prévenir les inondations qui proviennent de l'égoût public existant dans aucune rue où tel terrain est situé.

2. Les frais à encourir pour la fabrication et le posage de telles soupapes de sûreté seront supportés et payés moitié par la cité et l'autre moitié par les propriétaires de tels terrains.

3. Dès qu'une ou plusieurs soupapes de sûreté automatiques auront été posées comme susdit, il sera du devoir de l'inspecteur de la cité de préparer un état de la proportion du coût d'icelles payables par les propriétaires, et de donner un avis à ces derniers par lettre chargée, du jour où ils peuvent examiner le dit état et faire à cet égard leurs objections avant qu'il soit exécutoire, lequel avis sera donné au moins huit jours avant celui fixé pour l'audition des intéressés.

4. Après avoir disposé des objections, l'inspecteur devra signer le dit état, dont il déposera une copie certifiée entre les mains du trésorier de la cité, et dès lors cet état deviendra obligatoire pour toutes personnes y dénommées, lesquelles seront réputées et tenues débitrices envers la cité des sommes respectivement portées au dit état.

5. Il sera loisible à tout officier du département des chemins, dûment autorisé à cet effet pour l'inspecteur de la cité, d'entrer sur tout tel terrain pour faire l'inspection des dites soupapes de sûreté et faire rapport quant à leur état ou entretien."

AMUSEZ VOS ENFANTS

Amenez-les voir les SINGES dressés du Parc Sohmer. Dimanche (demain) il y a tout un programme attrayant.

UNE AVENTURE A MINUIT

" J'ai monté sur le palier d'en haut et j'en suis descendu toute la nuit", dit Brown, le jeune associé.

" A cause du bébé ?" demanda le teneur de livres.

" Pire que cela", répondit le jeune associé.

" Impossible", dit le teneur de livres terrifié.

" Bien pire que cela", répéta le jeune associé énergiquement.

" Qu'est-ce que c'était ?" demanda le teneur de livres.

" Eh bien ! " dit le jeune associé, " c'était moitié choléra et moitié étouffement".

" Cela semble assez sérieux", dit le teneur de livres.

" C'est plus sérieux que ça ne paraît", dit le jeune associé. " Je croyais à certains moments que j'allais mourir. Je ressentais une douleur terrible dans l'estomac. Je marchais du haut du palier en bas, gémissant comme soixante personnes, et ressentant une terrible sensation dans la poitrine. Il me semblait que j'étouffais. Je me tenais à la rampe, car j'étais complètement étourdi, puis je ressentais distinctement une suspension dans les battements de mon cœur. Je savais que j'avais le cœur faible et je crus vraiment que mon heure était venue. Je me traînai dans la chambre et je réveillai ma femme. Que pensez-vous qu'elle dit ? Elle dit que j'avais mangé quelque chose d'indigeste et me donna une Tablette de Dodd contre la Dyspepsie. Je me rappelai que je n'avais mangé, au souper, que du jambon froid et des radis, et bu un verre d'eau glacée, mais j'avalai, obéissant comme un agneau, la Tablette de Dodd contre la Dyspepsie. Le croiriez-vous ? Je me recouchai immédiatement et en moins de quinze minutes je me rendormais."

" Allons donc !" dit le teneur de livres.

" Ces Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie sont ce qu'il y a de plus beau au monde", ajouta le jeune associé.

" Quel est leur prix ?" demanda le teneur de livres.

" Cinquante cents la grande boite", répondit le jeune associé. " Dans n'importe quelle pharmacie".

MORT D'UN SENATEUR FRANCAIS

M. Halleguen, sénateur du Finistère, est décédé presque subitement, la nuit dernière, aux environs de Châteaulin. Il avait soixante-sept ans.

Ancien avoué, maire de Châteaulin, M. Halleguen était depuis 1883 membre du Conseil général : il fut élu sénateur le 7 janvier 1894.

L'AFFAIRE DE LA RUE MENTANA

" La Presse " cherche à couvrir sa négligence

En critiquant ses confrères

Notre voisine n'a pas trouvé de son goût notre compte rendu de l'affaire de la rue Mentana. A vrai dire, tela ne nous affecte pas outre mesure, car nous n'écrivons pas précisément pour les gens de la "Presse". Pour écrire dans le genre de la voisine, nous n'aurions qu'à fabriquer des nouvelles ou à rapporter un fait sans aucun respect pour la vérité. Mais nous comprenons autrement le devoir du reporter. Pour ce qui est de l'affaire de la rue Mentana, nous maintenons que notre rapport est absolument exact, et nous apportons à l'appui de notre prétention, entre autres témoignages, ceux du capitaine MacMahon, du lieutenant O. R. Laflèche et du détective Lamouche. Ces policiers ont déclaré n'avoir jamais lu un rapport plus complet et plus impartial faisant contraste avec les quelques misérables lignes publiées par la "Presse" sur le sujet. Le détective Lamouche, qui réside à quelques pas de l'endroit où s'est passée l'affaire, et qui a eu connaissance de tout ce qui a été dit par les citoyens, témoins de la chute de M. Mireau, n'a pas craint d'affirmer en présence même du reporter de la "Presse" que la "Patrie" avait publié un compte rendu absolument impartial de la pénible aventure.

De son côté, le lieutenant O. R. Laflèche ne s'est pas gêné de déclarer que la version de la "Presse" était tout à fait inexacte. De tout ceci, il y a pour la "Presse" une bonne morale à tirer : viser à l'exactitude dans le compte rendu de ses nouvelles avant de critiquer ses confrères.

Ses canards ont commencé à voler. On ferait mieux de leur couper les ailes tout de suite. Cela leur jouera encore de mauvais tours !

Nombre de gens viennent se plaindre tous les jours de l'inexactitude de ses nouvelles de la ville.

CONVOCATION D'UN ABSENT ET CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure,

In re H. H. WOLFF, Pétitionnaire

vs.

MAURICE, L. WEISSMAN,

Manufacturier des Cité et district de Montréal, absent.

IL est ordonné au dit absent et à ses créanciers de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience, No 31, Palais de Justice à Montréal, le trente et unième jour de juillet courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens du dit absent.

Montréal, 14 juillet 1899.

L. H. COLLARD,
Protonotaire.

124-2

Province de Québec, District de Montréal, No 478, Cour Supérieure. En licitation. WILLIAM BELL et al, demandeurs vs J. CRADOCK SIMPSON et al, ès-qual, défendeurs.

AVIS est donné par le présent que par et en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure, siégeant en la ville de Montréal, prononcé le 29e jour de juin 1899, dans une cause où William Bell et Thomas Bell, tous deux des ville et district de Montréal, charretiers, étaient demandeurs, et J. Cradock Simpson et David Robertson, tous deux de la même ville, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires du dernier testament de feu G. William B. Hamilton, en son vivant de la ville de Montréal, défendeurs, ordonnant la licitation de certains immeubles décrits comme suit, savoir :

Ce lot de terre connu et désigné comme lot numéro 807 aux plan et livre de renvois officiels du quartier St-Laurent, en la ville de Montréal, avec la maison et les logements dessus construits, portant les numéros 128 à 136 de la rue Vitré, inclus la propriété ci-dessus décrite sera vendue à l'encan et adjugée au dernier et plus haut enchérisseur, le 28ème jour de septembre prochain, 1899, en cour publique, dans la chambre No 31 du palais de justice de la ville de Montréal, sujette aux charges, clauses et conditions du protonotaire de la dite cour ; et que toute opposition pour faire annuler, obtenir ou retirer des charges, à faire à la dite licitation doit être enregistrée au bureau du protonotaire de la dite cour au moins 12 jours avant le jour fixé comme susdit pour la vente et l'adjudication, et que toute opposition de paiement doit être enregistrée dans un délai de six jours après l'adjudication, et que les personnes qui ne feront pas enregistrer ces oppositions dans les délais ainsi limités n'auront plus le droit de le faire.

Montréal, 7 juillet 1899.

McCormick & CLAXTON,
Procureurs des demandeurs.

8-22

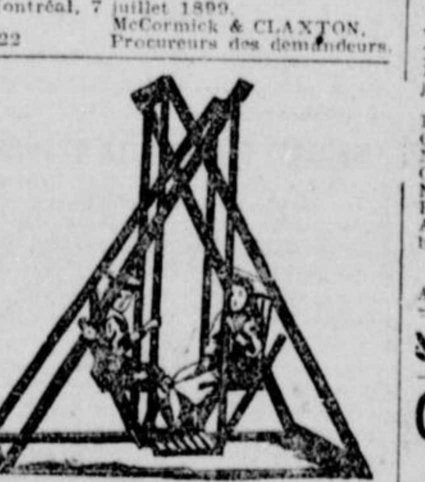

DAVID MADORE

BALANÇOIRES pour enfants et grandes personnes.— Elles sont élégantes et des plus confortables. $6.00, $8.00 et $12.00. VELOCIPEDES pour enfants toutes les grandeurs. JOUETS en bois. — Spécialités en nouveautés. GLACIERES — les plus perfectionnées. MOULIN A LAVER "EMPIRE" la machine par excellence. Ecrivez pour les prix et descriptions.

281, 283, 285 Rue St-Paul, Montréal.

Paquette & ..Godbout

Manufacturiers De Portes, Chassis, Jalousies Moulures de toutes sortes, Découpages, Tournages etc.

Une spécialité pour les Autels et intérieur d'Eglises.

Coin des Rues WILLIAM et ST-CASIMIR

SAINT - HYACINTHE

Insistez

et vous obtiendrez précisément ce que vous demandez. Pourquoi pas quand l'agent est à vous ?

Aucun fournisseur ne vous refusera les balais ou les brosses de BOECKH, à moins qu'il ne veuille faire un grand bénéfice sur quelque autre marque

SUCCURSALE DE MONTREAL

1 et 3 rue de Bresoles

s-juo

AMUSEMENTS

ARENA Summer Garden

Angle des rues Ste-Catherine-Ouest et de l'ave Wood

FRAIS, AERE, DELICIEUX.

Saison d'Opéra-comique de quatre semaines CE SOIR et la matinée de Samedi

LES CLOCHES DE CORNEVILLE

PAR LA

ROBINSON OPERA CO

(de New-York)

CHŒUR DE 30 VOIX

Avec Orchestre augmenté

Soirs à 8.15 hrs. Matinées Mercredis et Samedis à 2.30 hrs.

PRIX—10c et 20c. Sièges de Loges 50c. Loges Privées 6 sièges $2.00. Aux matinées 10c. Sièges de loges 25c. Loges privées $1.00.

Grand Central Theatre

Angle des rues Saint-Gabriel et Saint-Paul

Semaine du 17 Juillet, chaque après-midi et soir,

'Maurice Big Variety Co.'

ASSISTEE DE

15 Artistes de première classe

Admission générale 10c. Loges 25c.

N'OUBLIEZ PAS . . .

Le 3ieme Select Voyage Annuel

A

QUEBEC et Ste-Anne de Beaupre

Par le Vapeur TROIS-RIVIERES

Samedi, 12 aout 1899

Avec le bienveillant concours de la

Fanfare du 65e Bataillon

QUI DONNERA CONCERTS A BORD

BILLETS ALLER ET RETOUR

QUEBEC $1.25

Ste-Anne de Beaupré . . $1.60

Billets en vente à ce prix jusqu'au 7 Août. Après cette date les prix seront de $1.75.

Pour plan des cabines, s'adresser à A. BRAZEAU, marchand de tabac, en gros et en détail, 25 rue St-Laurent ; B. E. McGALE, pharmacien, 2123 rue Notre-Dame.

26 AOUT !!!

Il ne faut pas oublier que

Le 1er et Select Voyage D'Agrément à Québec et Sainte-Anne de Beaupré $1.75

A bord du magnifique bateau Trois-Rivières, samedi, le 26 août, sous le Haut patronage des Forestiers Catholiques ; est sur un principe absolument tempérant. De plus avec la bienveillante permission d'un haut ministre provincial, nous avons eu la permission, pour nos touristes seulement, de visiter l'intérieur des bâtisses du Parlement, à Québec, dimanche le 27 août, entre 2 et 3 heures p.m. Ce voyage sera certainement le plus chic et choisi de la saison. N'y manquez pas.

Plans des cabines chez : Arthur Decary, pharmacien, coin St-Denis et Ste-Catherine ; Dr Gust. Demers, pharmacien, 2153 rue Notre-Dame.

FETE DU TRAVAIL A QUEBEC

Grande Excursion

— PAR —

L'UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES CARTIER

Par le PACIFIQUE CANADIEN

SAMEDI et DIMANCHE, le 2 et 3 Sept.

Aller et retour, ... $2.25

Enfants, ... $1.15

Billets bons pour partir de la GARE VIGER, samedi soir, le 2 septembre, à 11 heures, et dimanche, le 3, à 3.30 et 11 heures, et revenir par tous les trains jusqu'à MERCREDI, le 6, inclusivement.

Billets à vendre à l'imprimerie A. P. Pigeon, 1798 Ste Catherine ; Blondin et Corbeil, coin Visitation et Ste Catherine ; Nap. P. Boulé, 3138 Notre-Dame ; H. Cardinal, 826 Berri ; M. Bilodeau, 1442 Notre-Dame ; Jos Daniel, 76 Plessis ; Elz. Poitras, 68 St. Christophe ; Miles M. et A. Paiement, 305 Ste Catherine, et aux bureaux du Pacifique.

ACHETEZ VOS BILLETS D'AVANCE AFIN D'EVITER L'ENCOMBREMENT.

GROTHE FRERES

Entrepreneurs Généraux

ESTIMES FAITS SUR DEMANDE

6 et 8 rue Cuthbert

MONTREAL

Dr LOUIS FRANCHERE,

D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

1592 rue Ste-Catherine

Téléphone Bell Est 1591

L. P. Bernier

DENTISTE

. . . 60, Rue Saint-Denis . . .

Tél. Bell Vest 1379

Dr J. G. A. Gendreau

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tél. Bell M. 2818 → 22 St-Laurent

Heures de bureau : de 9 à 6.

VENTE PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE

......DE......

Lots à Batir

Aux Terrains de l'Exposition

Nous avons reçu ordre du Gouvernement Provincial de vendre par encan public, sur les lieux,

MARDI, LE 25 JUILLET COURANT

A DEUX HEURES

En détail, toute la balance des lots à bâtir situés sur le terrain de l'Exposition, Ville St Louis, dans la plus belle partie de l'Ile de Montréal ;

Egouts, Lumière Electrique, Tramways et à l'entrée même du Parc Mont-Royal. Rues St-Urbain, Esplanade, Mance, Avenue du Parc, Boulevard et Villeneuve

VENTE A DEUX HEURES P. M.

Pour renseignements s'adresser sur le terrain ou à . . .

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

120-7

VENTE AUX ENCHERES

Batisses et Materiaux de Construction

Nous avons reçu instructions de la société d'agriculture du comté d'Hochelaga, de vendre aux enchères publiques, sans réserve et en détail

Mardi, le 25 Juillet courant à dix heures a. m.

SUR LES LIEUX,

toutes les bâtisses, clôtures, et tous les matériaux appartenant à la dite société et situés sur les terrains de l'Exposition, Mile-End, et ci-devant la propriété du gouvernement provincial, comme suit :

Les deux ailes de la grande estrade évaluées à	4,000.00
Restaurant Victoria évalué à...	7,260.00
Poste de police évalué à ...	1,800.00
Kiosque à deux étages évalué à	2,300.00
121 stalles à vaches évaluées à...	2,750.00
Stalles pour chevaux et ponies évaluées à... ...	700.00
La moitié de la bergerie évaluée à...	4,050.00
Restaurant Stanley évalué à...	2,510.00
Pont et clôtures...	6,200.00

Aussi : granges, bureaux, restaurants ouverts, kiosques, water closets, hangars et stalles, plateformes, poteaux, chaînes, un lot de pierre de taille et autres articles évalués à $9,500.00.

Tout est en parfait ordre et presque neuf. Un délai de 15 jours sera donné pour enlever les matériaux. Conditions : Argent comptant.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

122-5

Grande Vente

AU COMMERCE

A nos Salles rue Saint-Jacques

JEUDI, LE 27 JUILLET, à dix heures

Troisième et dernière vente du stock Schloman, endommagé par l'eau. Tweeds, meltons, beavers, serges, doublures, canevas, chemises de laine, chemises blanches et de couleurs, faux-cols, sous-vêtements, flanellette, etc.

Un gros stock de nouveautés, cachemires, plaids, bas, dentelle, parapluies, mousseline, corsets, braids, coton à chemises, garniture, étoffes à pantalons, etc.

150 caisses de chaussures assorties pour hommes, femmes et enfants.

Hardes de confection, casquettes, étoffes pour le commerce d'automne, articles de fantaisie et beaucoup d'autres marchandises.

Conditions faciles. Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

121-5

PAR BENNING ET BARSALOU

..DERNIERE..

Vente au Commerce

DE LA SAISON

PAR

BENNING & BARSALOU, Encanteurs,

A LEURS SALLES DE VENTES

Nos 86 et 88 rue St-Pierre

MERCREDI LE 26 JUILLET

A 10 HEURES A.M.

Pour clore plusieurs consignations de Nouveautes, Hardes Faites, Chaussures, etc, etc.

Aussi VENTE PRIVEE DURANT LE MOIS D'AOUT

30 caisses de toiles de ménage, essuie-mains, serviettes, etc., 100 pièces de serge noire, 300 pièces de cotons blancs et couleur, 20 pièces de drap vénitien, 25 pièces de drap à pantalons, 500 douzaines de pantalons de travail, 10 balles de coton jaune, 15 caisses 8, 9, 10¼ coton à drap, 10 caisses de coton à oreiller, 40, 42, 44 pouces, 25 douzaines d'ombrelles et parapluie, 200 pièces de velours noir et couleur, 500 douz. de cravates assorties, 25 douz. de chapeaux de feutre noir et couleur, 100 pièces de rubans noirs, 500 pièces d'étoffes à robes, nouveautés de Paris, 300 douzaines de corsets, 500 pièces de friezes, beavers, tweeds et serges, 200 pièces de lainages, étoffes canadiennes etc, 50 douz de chemises, 150 pièces de satin de Chine, 300 caisses de chaussures assorties pour hommes, femmes et enfants.

Ainsi qu'une grande quantité d'autres marchandises. Conditions faciles. 125-3

CAISSE NATIONALE ...D'ECONOMIE

Vous devez vous inscrire à cette Société : 1o Parce qu'elle est essentiellement philanthropique et que les revenus sont pour les Sociétaires seulement ; 2o Parce que il en coûte très peu pour être membre et qu'après vingt ans la pension annuelle se chiffre à quelques centaines de dollars ; 3o Parce que toutes personnes y compris femmes et enfants, peuvent y appartenir quand même elles ne seraient acceptées par les autres sociétés ; 4o Parce que en économisant un centin par jour, vous assurez votre avenir et ceux de vos enfants.

Pour tous renseignements, adressez-vous à

ARTHUR GAGNON,
Sec.-Trésorier.
Monument National.

122-4

NOTES

D'un Pèlerinage au pays d'Evangéline

Par Mgr Têtu, de l'Archevêché de Québec

(Ecrit spécialement pour "La Patrie")

Que de fois j'avais rêvé de faire ce pèlerinage ! La Baie Sainte-Marie, Port-Royal, à Grand-Pré, Beauséjour, Beaubassin, etc : quels souvenirs ces noms réveillent ! c'est en vain que les conquérants ont voulu les changer ; ils restent et demeureront ineffaçables, sinon sur toutes les cartes géographiques, du moins dans la mémoire des peuples.

Eh bien ! je viens de les visiter, ces lieux à jamais consacrés par tant de nobles luttes, d'héroïques sacrifices et d'inénarrables douleurs. Mais si les me permets de publier ces quelques notes, ce n'est pas pour rappeler les faits historiques que tout le monde sait ; c'est uniquement pour communiquer quelques impressions de voyage et aider peut-être ceux qui voudront comme moi parcourir la partie la plus intéressante de l'ancienne Acadie.

En compagnie de mon cousin et bon ami, M. l'abbé René Casgrain, je quittais Québec, lundi, le 3 juillet courant, et prenais l'Intercolonial à une heure du matin pour me rendre à Saint-Jean, N. B. Que ce chemin de fer soit bien ou mal administré, il est certain que ce n'est pas la perfection. Nous avions retenu d'avance et payé nos billets pour le "pullman" ; mais il y avait eu erreur quelque part paraît-il, et après nous avoir fait voyager fort poliment d'un pullman à l'autre, on finit par nous donner des lits, mais non ceux auxquels nous avions droit. De plus, le char d'arrière, qui se rend directement à Saint-Jean—l'autre arrêtant à Moncton — et dans lequel nous aurions dû être placés tout d'abord, était rempli par des membres de la race supérieure, sans doute, et nous dûmes nous contenter de l'autre pullman, moins avantageux, mais tout à fait convenable pour d'humbles Québecquois.

De tout cela, je conclus que l'on ne saurait prendre trop de sûretés avant le départ, et aussi qu'il serait très commode d'avoir à Lévis, un char où les messieurs de Québec pourraient s'installer dès 9 heures du soir et qui prendrait à sa suite le train venant de Montréal. A Moncton, la race supérieure, ayant daigné descendre de notre pullman, nous fûmes alors invités à en prendre possession et sans avoir éprouvé aucun retard, nous arrivions à Saint-Jean à 7 heures du soir. L'hôtel Royal, où nous descendîmes, est tout à fait convenable, et si l'on y paie cher, on y est bien traité.

Saint-Jean est une ville très intéressante à visiter. Sa population qui s'accroît de jour en jour est considérable, les maisons d'affaires nombreuses et bien tenues, les points de vue extrêmement variés. Deux ponts superbes traversent la rivière Saint-Jean, dont les chutes disparaissent complètement à la marée montante, comme pour permettre aux bateaux de les franchir sans encombre ; ce qu'ils peuvent faire à la mer étale et nous les avons vus de fait monter et descendre, ce qui est un spectacle tout à fait intéressant.

Carleton, situé en face de Saint-Jean est l'ancien fort Latour, célèbre par la défense héroïque de Madame Latour ; du haut de cette colline, l'œil embrasse l'un des plus beaux panoramas que l'on puisse imaginer. Mais pour admirer tout cela, il faut du soleil et de la lumière, et c'est malheureusement ce dont Saint-Jean est souvent privé. C'est le pays, la fontaine, la source intarissable, l'abîme inépuisable de tous les brouillards passés, présents et futurs. On peut s'en nourrir, s'en abreuver, s'en pénétrer matin, midi et soir. Et c'est ce qui explique l'absence à peu près complète des fleurs qui figureraient si bien dans les jardins, mais qui ne peuvent éclore dans cette nuit humide, répandue comme un immense manteau sur tout le pays avoisinant la baie de Fundy.

La cathédrale catholique est belle, grande et glaciale: le chœur est trop petit, trop presserré ; il n'y a pas assez de place pour les anges adorateurs du Saint-Sacrement. Nous avons eu l'honneur de présenter nos hommages à Mgr Sweeny, vénérable vieillard blanchi par les travaux plus encore que par les années. La veille il y avait eu au palais épiscopal, réunion de tous les évêques de la province, sous la présidence de l'archevêque d'Halifax.

Je me garde d'oublier le parc qui sera certainement l'un des plus beaux du monde quand il sera terminé : lacs, étangs, rivières, forêts, vallons ombrés, perspectives superbes sur la baie, il y a de tout.

Le "Prince Rupert", superbe bateau à vapeur, traverse tous les matins à Digby et je puis assurer qu'il s'occupe fort peu des brouillards au milieu desquels il semble parfaitement à l'aise, ne diminuant en rien sa vitesse ordinaire. Affaire d'habitude ! A Digby, le soleil s'imagina de percer, mais durant une heure seulement, le voile épais qui nous cachait la vue de la baie et de ses deux rives. Je profitai de cette apparence trompeuse d'un beau temps éphémère pour commander une voiture, et nous voilà partis pour la Baie Sainte-Marie. Très court arrêt à Plympton où nous visitons l'église et le presbytère du curé, l'abbé Sirois, prêtre du diocèse de Québec. Nous examinons les registres de l'état civil pour les actes rédigés par l'abbé Sigogne, Mgr Rudgers et les autres missionnaires. A Weymouth, charmant village, nous arrêtons un instant pour changer de cheval et nous jouissons de l'hospitalité d'une excellente famille acadienne. Nous arrivons le soir, à Church-Point, après avoir franchi les trente milles qui séparent cette paroisse de la petite ville de Digby. On sait que les RR. PP. Eudistes y ont fondé, il y a quelques années, un collège qui a déjà rendu les plus importants services à la cause acadienne et qui assure à jamais la conservation de la langue française dans cette partie du pays, et la production incessante d'hommes instruits et influents, prêtres et laïques, capables de donner au peuple si intelligent et si bon, l'influence et la prospérité auxquelles il a droit. Un effroyable malheur est venu fondre sur cette maison qui a péri dans les flammes au mois de janvier dernier, mais les classes n'ont pas été interrompues, et au mois de septembre prochain, le nouveau collège, dont la construction est très avancée, sera prêt à recevoir les nombreux élèves qui viennent de partout recevoir l'excellente éducation que l'on y donne. Dire l'exquise politesse avec laquelle nous avons été reçus par les Révérends Pères, les intéressants détails qu'ils nous ont donnés sur l'histoire de la paroisse et sur l'abbé Sigogne, le saint et infatigable missionnaire, je ne puis que le mentionner, mais le souvenir en restera éternellement dans nos cœurs.

Impossible de décrire les beautés de la Baie Sainte-Marie, nous les avons vues à travers le brouillard. Tout ce que je puis en dire, c'est que les chemins sont très beaux, les habitations et la culture ordinaires. A Plympton, la population est mixte et la langue française est très négligée; à Church-Point au contraire, tous les paroissiens sont Acadiens et parlent le parler de la vieille France.

J'ai été singulièrement intéressé de voir dans l'église de Sainte-Marie, construite par l'abbé Sigogne, un bon nombre de femmes acadiennes, coiffées de la cape normande et me paraissant être de véritables religieuses. Mais ce qui m'a frappé davantage, c'est l'expression de mélancolie répandue sur leurs visages, de même que j'avais remarqué bien des fois déjà et chez presque tous les Acadiens, une certaine timidité—peut-être défiance—un accent étranger et une prononciation bien différente de la nôtre.

7 juillet.— Le jeune Acadien qui nous conduit à la gare ne fait que me confirmer dans mon impression première. Impossible de le faire parler: il répond poliment, mais par monosyllables, et d'un ton mélancolique. Il est vrai que le temps n'est pas à la joie; le brouillard d'aujourd'hui est le même que celui d'hier, et notre voiture est dûment pourvue d'épaisses fourrures en peaux de chèvres de Russie. Et ce n'est pas la première que nous voyons ainsi.

Retour, en chemin de fer, à Digby, où nous descendons à l'hôtel Manhattan, très convenable et bien situé. Cette petite ville peu intéressante n'a que 1,500 âmes. Le lendemain nous partons pour Port-Royal par le temps le plus magnifique, et nous faisons nos adieux—que nous voudrions éternels—à une brume épaisse qui, comme un mur s'élevant de la mer au ciel, ferme l'étroite ouverture du bassin de Digby. Puis, nous cotoyons et tournons la baie en tous sens, et traversons plusieurs rivières, admirant les points de vue qui se succèdent aussi beaux que variés, jusqu'à la rade magnifique de Port-Royal, qui pourrait contenir toutes les flottes au monde.

Ici comme à Digby et à la Baie Sainte-Marie, des petits garçons entrent dans le train pour nous offrir des lis d'eau, fleurs qui poussent dans les lacs et les étangs et qui sont d'une grande beauté et d'un parfum exquis. Mais à Port-Royal, le brouillard est moins fréquent, à cause de la grande distance de la baie de Fundy ; aussi, les fleurs y poussent-elles ailleurs que dans l'eau et les jardins en sont abondamment pourvus.

Je dois avouer mon désenchantement en arrivant à Port-Royal. Je m'imaginais une ville bâtie sur les hauteurs et dominant tous les environs : ce n'est pas cela du tout. Les côtes sont peu élevées et le petit village de mille âmes seulement—n'a pas un aspect dominateur et martial. Le fort seul, admirablement situé, rappelle les guerres héroïques d'autrefois. Il a vingt et un arpents de circonférence, et du haut de ses remparts en terre bien conservés, on a vue superbe sur le port, "Goat Island", Grandville et les côteaux bien boisés qui entourent la ville. Dans le fort,—un gardien seul, y demeure avec sa famille,— on voit encore le quartier des officiers, une poudrière remarquable par sa voûte cintrée et ses épaisses murailles, un vieux donjon militaire également indestructible, et une large et belle pelouse où les enfants viennent prendre leurs ébats et les amateurs du "sport" livrer leurs combats généralement peu dangereux. Sur le mur du donjon, je lis : 1604. C'est une erreur. Le premier et le deuxième fort français avaient été construits de l'autre côté de la baie et à six milles de l'endroit où nous sommes. Un troisième fut bâti par des Ecossais, en face d'Annapolis, et au lieu précis où se trouve aujourd'hui le joli village de Grandville.

Ce fut en 1634 que les Français rebâtirent Port-Royal sur le site qu'il occupe aujourd'hui. En 1703, les Anglais lui donnèrent le nom d'Annapolis.

M. l'abbé Summers, qui était venu nous chercher à la gare, nous reçoit chez lui et avec une parfaite amabilité se met à notre disposition pour nous faire visiter tous les points intéressants de sa paroisse. Après le dîner, pris au presbytère, il nous mène à l'antique forteresse que je viens de décrire,—marche de dix minutes,—puis il nous conduit en voiture jusqu'au petit village d'Equille, situé à deux milles de Port-Royal, et nous revenons par un autre chemin, ravis des vallons, des jardins, des vergers plantés de pommiers, et des élégantes habitations disséminées le long de la route. Mais, hélas ! pas une seule n'est habitée par des Acadiens.

A l'Equille, nous entrons chez un vénérable vieillard, M. Hoyt, dont le salon est un petit musée rempli de toute sorte de souvenirs historiques. Le perron lui-même est formé de deux meules d'un moulin qui était la propriété de Nicholas Gauthier, l'un des Acadiens les plus riches et demeurant (1744-48) à Bélair, près de la terre de M. Hoyt.

M. Summers qui a fait son grand séminaire à Québec, est chargé de la desserve de quatre missions : Annapolis, Digby, Bridgetown et Bear-River. Et tout cela ne contient qu'environ deux cent cinquante communiants !

Dimanche, 9 juillet.—Notre curé s'en va officier à Bridgetown, et nous célébrons dans son église principale. M. l'abbé Casgrain dit une messe basse à neuf heures et je chante la grand'messe à onze. L'église est assez convenable; mais le clocher, comme bien d'autres que nous avons vus, est absolument ridicule, et la sacristie mérite à peine ce nom. A Port-Royal, quatre à cinq églises protestantes, à Grandville, trois. Annapolis a plusieurs bons hôtels; le meilleur est le Queen, tenu par un catholique.

Lundi, 10 juillet.— Après avoir joui de la cordiale hospitalité de M. l'abbé Summers, nous partons lundi pour Kentville. Lui-même prend le train pour Halifax où va commencer la retraite ecclésiastique ; et c'est ce qui nous procure la bonne fortune de rencontrer un bon nombre d'autres confrères tels que MM. les abbés J. B. Dupuis, curé de l'Isle-Surette, Alphonse Côté, curé de Salmon River, J. Crouzier, prêtre français, curé d'Eclbrook, E. Sirois, curé de Plympton, J. Daly, curé de Metegan, E. Leblanc, vicaire au même lieu, et W. B. Hamilton. Ce dernier a étudié au Séminaire de Québec, et il est le curé de l'importante paroisse catholique de Yarmouth.

A Kentville, nous descendons au confortable hôtel Aberdeen, à deux pas de la gare, et nous commandons tout de suite une voiture pour la Grand-Prée. Ici, comme ailleurs du reste, il faut être sur ses gardes, bien fixer les conditions du marché et voir si le cocher est autre chose qu'un ignorant ou un rusé.

Le nôtre, anglais, à l'air assez intelligent, il nous était recommandé, et il avait une élégante voiture traînée par deux excellents chevaux. Moyennant la somme fort raisonnable de quatre dollars, il s'engage à nous transporter à Grand-Prée et nous voilà partis. Au sortir des environs de Kentville, nous traversons un bois pour parcourir ensuite la riche vallée de la Gaspareaux, cotoyer la rivière de ce nom et arriver bientôt — après avoir franchi la distance d'environ dix milles — sur les côteaux qui dominent la Grand-Prée. Là, l'imbécile ou le fourbe qui nous menait et qui jusque-là nous avait paru jouir d'une intelligence et d'une bonne volonté au moins ordinaires, nous invita à contempler les "dykes", que malgré tous mes efforts, je ne pouvais qu'à peine apercevoir dans le lointain. Je lui dis de nous conduire immédiatement au site de l'ancienne église acadienne et au puits appelé le puits d'Evangéline, de plus au bord de la baie, à "Evangeline Beach" et enfin sur les digues mêmes ou "aboiteaux." Comme nous venions de lire "Un pèlerinage au pays d'Evangéline" par l'abbé Casgrain, nous n'étions pas précisément d'humeur à nous en laisser imposer et à voir la Grand-Prée simplement à vol d'oiseau pour faire plaisir à notre automédon. Bref, il fut obligé de s'exécuter à sa courte honte et de nous conduire à tous les points intéressants que nous voulions visiter. La Grand-Prée a environ trois milles de longueur sur un mille et demi de largeur; elle est comme l'on sait d'une fertilité prodigieuse et nous la voyons couverte d'une exubérante moisson de foin. "Le chemin qui conduisait au village est marqué par une rangée de saules très anciens. Une autre, plus ancienne encore, traverse le terrain qui appartenait à l'église. Un de ces saules, que j'ai eu la curiosité de mesurer, n'a pas moins de vingt pieds de circonférence. Quoique la croissance de cette espèce d'arbres soit rapide, il n'y a cependant pas de doute que ceux-ci n'aient été témoins des scènes de l'expulsion.

"Le site qu'occupaient l'église et ses dépendances est redevenu un champ désert. Le sol a été nivelé et l'herbe pousse drue autour des pierres que la charrue a arrachées aux fondations.

" Le seul ouvrage de main d'homme qui ait été respecté est un puits d'où l'on tire une eau excellente, et qui servait à l'usage de la mission.

" Quoique le site soit charmant, aucun des nouveaux occupants n'a voulu s'y bâtir, soit que ce lieu rappelât trop vivement des souvenirs qu'on n'aimait pas à réveiller, soit que l'on craignît que ce séjour ne portât point bonheur."

La Grand-Prée me fait songer à la plaine immense d'Esdrelon en Palestine, plaine sacrée, fertile s'il en fût, mais maudite elle aussi et déserte. Sur la plage, — " Evangeline Beach," — qui est belle et sablonneuse, nous mettons pied à terre pour voir et pour méditer. C'est ici que s'est consommé le crime : c'est ici la vallée des larmes et des sanglots, le lieu des séparations déchirantes et de l'inique députation des Acadiens, légitimes et paisibles propriétaires du sol.

Impossible de résister ici à l'émotion et les plus vifs sentiments de douleur et d'indignation vous prennent à la gorge. Mais je n'en dirai pas davantage. L'histoire a jugé : les monstres vomis par la Nouvelle-Angleterre resteront éternellement la honte de leurs forfaits et leurs noms flétris passeront à la postérité comme ceux des plus grands forbans et des êtres les plus vils qui aient jamais déshonoré leur patrie.

Ferland (1) M. Rameau, l'abbé Casgrain (2), l'honorable sénateur Poirier (3), M. Richard (4) et d'autres ont écrit ce lugubre épisode, ils ont vengé les victimes et marqué les coupables au fer rouge, depuis les bourreaux Winslow, Lawrence, Murray jusqu'à l'odieux Aikins, l'archiviste falsificateur.

Ajoutons que Longfellow a chanté, et que des historiens anglais, comme Campbell, Smith et surtout Beamish Murdock ont raconté avec toute l'impartialité dont ils étaient capables les malheurs inouïs du peuple acadien. Après cela, il est du plus haut ridicule de lire dans les " guides " que l'on distribue aux touristes dans les hôtels ou dans les bateaux : que la déportation des Acadiens était un malheur, mais une " nécessité." Sans cela, les Anglais n'auraient pas pu s'emparer définitivement de ce beau pays et récolter où ils n'avaient pas semé ! Il est vrai que cette raison est péremptoire !

En 1755, d'après M. Rameau, il y avait 18,000 Acadiens dans toute l'Acadie. Neuf ans plus tard, ils n'étaient plus que 1762 ! On avait cru les anéantir et les moyens employés étaient admirablement proportionnés à la fin ! Mais on avait calculé sans la Providence et sans le caractère énergique et têtu de cette race virile. Non seulement les Acadiens sont revenus dans un grand nombre de leurs anciennes paroisses de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile Saint-Jean, mais on les trouve en France, à Belle-Isle-en-Mer et dans les Landes ; au Labrador, à la Louisiane, dans nombre de paroisses de la province de Québec.

Ils ont aujourd'hui dans l'ancienne Acadie trois collèges: Memramcook, Sainte-Anne, de la Baie Sainte-Marie et Caraquet ; le premier tenu par les Pères de Sainte-Croix, les deux autres par les Pères Eudistes.

La race acadienne est bien vivante et elle ne peut maintenant que marcher à grands pas dans la voie du progrès et de la destinée glorieuse que ses vertus et ses malheurs lui ont sans doute méritée.

De la plage où nous rappelons ces souvenirs douloureux mêlés à ces douces espérances, nous apercevons à gauche le Cap Blomedon, en face la plaine enserrée dans ses digues puissantes, plus loin le bassin des Mines, à gauche la rivière Gaspareaux. Le Cap Blomedon me fait l'effet du Cap Tourmente, vue de la Rivière Ouelle, à la distance de douze lieues. Mais ce dernier est plus élevé et plus imposant. Blomedon n'est qu'à trois lieues de la rive d'où je le contemple. L'église canadienne, comme celle de ma paroisse natale, s'élevait dans une plaine unie et sans aucune ondulation. Les deux plaines elles-mêmes ne sont pas sans offrir une grande ressemblance, bordées qu'elles sont toutes deux d'un côté par la mer, de l'autre par des coteaux plus ou moins élevés. Les prairies de la Rivière Ouelle sont loin d'être aussi fertiles que celle de la Grand-Prée, qu'elles surpassent de beaucoup en grandeur, et elles lui ressembleraient davantage si elles n'étaient pas enlaidies par les affreuses clôtures qui les sillonnent.

Quel mystère que l'histoire des Acadiens ! Quel crime ce peuple avait-il commis pour mériter un pareil châtiment ? Qui pourra m'indiquer la cause philosophique ou théologique de ses malheurs ? On dit avec raison que les peuples ne pouvant être jugés dans l'autre vie, c'est sur la terre qu'ils sont récompensés ou punis selon leurs mérites. Et les défaites et même la ruine entière de bien des empires peuvent facilement s'expliquer à la lumière de ce principe. Ma's l'application n'en est pas toujours aussi facile : les hommes ont la vue courte ; leur science est bien limitée ; et Dieu dont les desseins sont toujours miséricordieux et justes ne nous découvre pas toujours le but et le résultat final des événements qu'il conduit à son gré. Le sort de l'Acadie, comme celui des autres nations, est entre ses mains divines ; et la conservation presque miraculeuse de ce peuple condamné par les hommes à périr, peut être considérée comme la garantie de sa prospérité future. Si les peuples sont éprouvés comme les individus et si la récompense doit être proportionnée à l'épreuve, il est permis de croire que la divine Providence tient en réserve un sort bien glorieux pour la race acadienne.

Le plus grand danger pour elle, à mon avis, et ce qui pourrait ajourner la récompense, ce serait la trop nombreuse émigration — émigration bien volontaire cette fois — des Acadiens aux Etats-Unis.

Il en arrivera pour l'Acadie ce qui arrive à la Province de Québec: d'abord une perte énorme de familles qui s'en vont pour ne plus revenir, et ensuite le funeste retour d'autres qui ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois. Qui pourrait le nier ? — A ce propos, je me demande pourquoi l'on s'acharne depuis quelques années à faire revenir au Canada ceux des nôtres qui nous ont quittés. S'ils nous reviennent d'eux-mêmes, fort bien ; mais qu'on aille les chercher, avec réclames, discours, dépenses considérables, je n'en suis pas. Que cet argent et ces efforts d'éloquence seraient bien mieux employés à encourager nos colons et à favoriser leur établissement sur les riches domaines que la Providence a mis à notre disposition ! Si l'on veut absolument faire du zèle et ramener au Canada les Canadiens des Etats-Unis, qu'on les conduise dans les immenses, riches et ennuyeuses plaines du Nord-Ouest. Ici je ne crois pas sincèrement qu'ils soient utiles.

Sans doute, nous leur devons beaucoup de sympathie et en général on peut dire qu'ils la méritent. Ils nous font honneur là-bas et forment des paroisses religieuses et prospères. Mais qu'il y en a qui ont perdu la foi en tout ou en partie et dont le retour n'est nullement désirable ! Quoiqu'il en soit, il est incontestable que pour la plupart, ils ont contracté des goûts et des habitudes qui ne sont pas les nôtres et qui ne conviennent pas ici. Ramenez au pays la masse des Canadiens des Etats-Unis et vous finirez par changer le caractère national de notre peuple. Il deviendra "américain".

Tout en nourrissant nos esprits et notre conversation de réflexions de ce genre, nous poursuivons notre pèlerinage et visitons à loisir la construction extraordinaire des digues, monuments séculaires de la sagesse et de l'industrie acadienne.

Puis, comme le soleil commence à baisser, nous remontons en voiture et retournons sur nos pas en passant par Wolfeville. Tout ce trajet est absolument enchanteur : vergers à perte de vue, jardins en fleurs, villas élégantes, etc. Wolfeville possède un collège, un immense hôtel appelé "Seminary Hotel", et nombre d'autres maisons remarquables par le goût exquis qui a présidé à leur construction. C'est un très joli village dans l'une des plus belles parties du pays. C'est avec vérité que l'on a dit des trois comtés d'Annapolis, Kings et Hants, qu'ils sont le jardin des provinces maritimes et qu'on peut les traverser sans sortir des vergers.

A notre arrivée à l'hôtel de Kentville, notre cocher devenu depuis longtemps taciturne et triste comme un exilé, ne veut pas pour cela perdre complètement la partie, et au lieu des quatre dollars convenus, il en veut cinq, à cause du voyage à "Evangeline Beach". C'est un "extra", paraît-il. Je l'envoie promener aussi loin que possible et je règle l'affaire avec notre hôte pour le prix exigé tout d'abord.

Après le dîner pris à huit heures du soir, et une agréable promenade à pied dans la ville éclairée à la lumière électrique, nous relisons les pages de Longfellow et nous redisons avec lui :

Where is the thatch-roofed village, the home of Acadian farmers,
Men whose lives glided on like rivers that water the woodlands,
Darkened by shadows of earth, but reflecting an image of heaven !
Scattered like dust and leaves, when the mighty blasts of october
Seize them, and whirl them aloft, and sprinkle them far over the ocean
Naught but tradition remains of the beautiful village of Grand-Pré.

Mardi, 11 juillet. — Nous profitons d'un temps ensoleillé pour faire une promenade à pied sur les côteaux qui entourent Kentville et d'où la vue embrasse toute la vallée de la rivière Cornwallis et s'étend jusqu'au bassin des Mines. C'est un panorama qui en vaut la peine.

Kentville a deux mille cinq cents âmes, dont à peu près cinq cents communiants catholiques. Nombre d'églises protestantes. L'église catholique est belle et agréablement située sur une éminence.

Nous comptions nous rendre à Windsor et de là à Truro, en voiture ; car le chemin de fer qui se construit n'est pas encore en opération. Mais la distance d'une quarantaine de milles nous effraie, et nous aimons mieux nous rendre en chemin de fer à Halifax, où nous arrivons à 3 heures de l'après-midi. De Kentville à Windsor, le trajet est des plus intéressants; ensuite, c'est le désert aride, les arbres insignifiants, la culture à peu près nulle.

Je recommande le voyage d'Halifax à tous ceux qui ne l'ont pas fait. Quant à moi, je revois toujours cette ville avec plaisir, son parc immense sur les rives de l'océan, sa citadelle et dont on fait le tour complet et du haut de laquelle la vue embrasse toute la cité et ses environs; son jardin, sans contredit le plus beau du Canada, et peut-être de l'Amérique, sa cathédrale noble et massive, avec son clocher tout en pierre jusqu'au sommet de la flèche, sa petite île si verte, si jolie et si puissante à l'entrée de la rade, sa garnison anglaise, aux habits rouges tant aimés des Québecquois, son corps de musique autrement composé que le nôtre, hélas ! son excellente, riche et pieuse population irlandaise— voilà ce que j'admire à Halifax et qui lui donne un cachet que l'on chercherait vainement ailleurs. Ce n'est pas une ville banale.

Quoi de plus agréable, le soir, que d'aller entendre—et c'est ce que nous avons fait—la musique militaire, à l'entrée du parc !

Des milliers de personnes venaient s'y reposer ou marcher dans les longues allées, et respirer l'air pur et vivifiant qui venait de la mer. La vague venait mourir à nos pieds, claire et limpide comme le cristal; et de nombreuses nacelles voguaient et couraient gaiement dans la baie, éclairées de lumière électrique, ou se balançaient mollement au son de la musique de la terre et des flots.

A l'hôtel "Halifax — bon marché, excellente table, employés polis —où nous sommes descendus, nous faisons la rencontre et l'agréable connaissance de quatre naufragés du "Portia" qui vient de périr à quelques milles du rivage: ce sont deux prêtres du diocèse de Boston et deux frères des Ecoles Chrétiennes, le frère James et le frère Potamian. Ce dernier a enseigné longtemps à Québec et il est l'un des membres les plus distingués de cette excellente communauté. Ils nous racontent, avec l'intérêt et l'émotion que l'on peut facilement supposer, les incidents du péril extrême auquel ils ont échappé et du sauvetage admirablement organisé qui les a, pour ainsi dire, tirés de l'abîme. Pas un cri, pas de panique: le capitaine donne ses ordres, et, un quart d'heure après, tous les passagers et l'équipage — cent cinquante personnes — sont à bord des chaloupes, et voient le navire s'enfoncer dans la mer !

Mercredi, 11 juillet.— M. Casgrain et moi disons la messe à la cathédrale restaurée à l'intérieur, il y a deux ans, et remarquable par sa propreté, ses vitraux peints et un Chemin de Croix de valeur et tout à fait original. M. le grand-vicaire Murphy et les assistants sont en retraite au Grand Séminaire, tenu par les Pères Eudistes, et l'unique desservant résidant est M. l'abbé Désiré Comeau l'un des deux premiers prêtres sortis du collège de Sainte-Anne de la Baie Sainte-Marie. Ce jeune monsieur nous a laissés sous le charme de la cordiale réception qu'il nous a faite.

Au jardin, où nous passons la matinée, nous étudions en amateurs les arbres et les fleurs, lesquels sont cultivés avec art et sont d'une variété qui étonne dans un climat comme le nôtre. J'y ai vu des lis d'eau de dimensions vraiment extraordinaires.

Les étangs où se jouent les canards, les allées ombrées, les pelouses, les fontaines, tout est dans un ordre parfait. Les règlements y sont sévères et bien observés: les chiens qui, à Québec, semblent les bienvenus et les maîtres partout, et détruisent ou salissent les fleurs et le gazon, n'ont aucun droit de cité dans le jardin d'Halifax, et ceux qui s'y hasardent sont impitoyablement mis à mort, sans qu'il soit besoin de leur intenter un procès.

La ville est loin d'être bien bâtie; les maisons sont en général sombres et noircies de charbon; un trop grand nombre sont en bois; mais les rues sont plantées de beaux arbres.

Partis d'Halifax à 3 heures de l'après-midi, nous arrivons à sept heures et demie à Amherst, et descendons à l'hôtel du même nom. Le lendemain matin, nous nous hâtons de prendre une voiture pour visiter le fort Beauséjour, à une distance de quatre milles seulement. Le chemin est le plus beau possible et uni comme une glace. La marée était basse, de sorte que la petite rivière Messagouetche laissait voir ses écores rouges et luisantes, aussi grasses que du savon. Tous ces cours d'eau de Beaubassin, comme ceux de Chipoudy et du Bassin des Mines ne sont beaux qu'à marée haute. Ils se vident à mer basse et alors ils ne se distinguent que par la richesse du sol qu'ils mettent à nu. Aussi faut-il voir à cette époque de l'année, les immenses prairies qu'ils arrosent ; elles sont entièrement couvertes du plus beau foin, et ça et là d'avoine touffue et de trèfle odorant. Mais c'est le foin qui domine et durant vingt ans consécutifs on le récolte sans avoir à remuer la terre ou à semer la graine. Quelle plaine fertile possédaient les Acadiens de Beauséjour et de Beaubassin ! Nous allons l'embrasser dans toute son étendue du haut des bastions du fort Beauséjour et admirer l'un des plus ravissants panoramas du pays :

A gauche, le site de l'ancienne paroisse de Beaubassin, le fort Beaubassin appelé ensuite Lawrence,—à une demi-lieue seulement du fort Beauséjour, il n'en reste à peu près rien— ; en face, la baie avec son ouverture étroite, et les collines qui l'entourent ; à droite, Sackville et Memramcook ; en arrière, Amherst. Le fort est un pentagone dont les bastions et les courtines sont assez bien conservés ; l'endroit en avait été admirablement bien choisi pour commander la rade et la plaine de tous les côtés. Une vieille poudrière située en dehors des remparts, et dont la voûte épaisse, en briques et en pierres semble défier les siècles ; les fondations des casemates, les ruines d'une cave également bien voûtée : voilà tout ce qui se voit à l'intérieur.

J'ajoute un détail : une grosse pierre profondément enfoncée dans le sol porte, gravé à son sommet, le nom de l'infortuné Howe qui fut assassiné tout près de là par les Micmacs. L'antique forteresse est absolument abandonnée et nous la trouvons défendue par une faible garnison de cinq paisibles veaux qui paraissent s'y ennuyer à mourir et qui nous suivent pas à pas à mesure que nous faisons le tour des remparts. A un arpent du fort et sur la route, il y a une grande maison à deux étages, ouverte à tous les vents, et que l'on dit avoir servi de quartiers aux officiers anglais.

Ici, comme à la Grand-Prée, la plaine nue, sans habitations et sans arbres, rappelle les champs immenses mais moins fertiles de la Rivière-Ouelle. Seulement, au lieu de ce bassin qui se remplit et se vide avec la marée, et des montagnes peu élevées qui ferment l'horizon, il faut mettre le Saint-Laurent large de cinq lieues et la noble chaîne des Laurentides.

Entre Beaubassin et le site de l'ancien fort Gaspareaux, distance de dix-sept milles, on verra bientôt les navires transportés en chemin de fer, et passer ainsi du fond de la baie de Fundy à celui de la baie Verte. Une compagnie anglaise est occupée depuis plusieurs années à cette œuvre gigantesque.

Pas une seule famille acadienne à Beauséjour et à Beaubassin !

Nous touchons au terme de notre trop court pèlerinage, mais avant de finir, nous trouvons encore le temps de toucher à Memramcook pour y visiter le collège. En quittant les villages anglais pour entrer dans les paroisses acadiennes du Nouveau-Brunswick, il nous est pénible de constater l'énorme différence qui se trouve entre les maisons des uns et celles des autres. D'un côté, des demeures variées de forme, avec des teintes qui s'harmonisent bien avec les alentours, des lignes qui accusent une certaine connaissance de l'architecture, et des balcons et verandas qui, tout en offrant du confort ajoutent à la beauté générale des édifices ; puis des arbres toujours, des jardins et des fleurs ; de l'autre côté, de bonnes maisons, je le veux bien, mais construites sans art et sans goût aucun, aux couleurs absolument ternes ou criardes, tranchant sur la verdure, et presque jamais ombragées par les arbres.

Et cette remarque n'est pas applicable seulement à Memramcook — que je mentionne uniquement parce qu'il est pour nous en ce moment comme un point de départ, — mais à presque toutes les paroisses de la province de Québec.

Je ne ferai pas la description du collège auquel la comparaison plus ou moins agréable que je viens de me permettre est loin de s'appliquer, je ne parlerai que de l'aimable politesse des RR. PP. Cormier et Langlais qui nous ont reçus à bras ouverts et qui nous ont fait visiter, entre autres choses le parc avec son lac artificiel et ses allées bien entretenues et le monument Lefebvre, construction extrêmement sévère, mais digne du grand nom qu'elle porte. Le premier étage est consacré aux classes de physique et de chimie et aux différents musées ; toute la partie supérieure forme une magnifique salle pouvant contenir six cents personnes et qui sert pour toutes les séances solennelles, musicales, littéraires ou dramatiques. C'est l'idéal du genre. On y voit des toiles peintes par de véritables artistes de Chicago et qui sont le don d'un des grands bienfaiteurs de cette excellente et florissante institution.

Le soir, visite a l'église, où, après avoir adoré le Saint-Sacrement, nous vénérons le calice aux armes du roi de France trouvé dans le cimetière de la Grand-Prée. Nous n'avons que le temps d'aller saluer le R. P. Labbé, assistant curé de l'église paroissiale, et nous arrachant aux invitations pressantes des aimables Pères de Sainte-Croix, nous disons adieu à l'Académie et prenons l'Intercolonial pour Québec. Toute l'après-midi avait été belle, et pleine de lumière et de chaleur ; un brouillard glacial, sorti sans doute de la baie de Fundy vint le soir nous faire lui aussi ses adieux et nous embrasser à sa façon. Mais ce n'est pas celui-là que je regretterai.

14 juillet. — Nous voici de retour après dix jours d'absence seulement, et après avoir vu des forteresses et des villes, des rivières et des plaines, notre vieux Québec nous est apparu rayonnant de force et de beauté, avec sa puissante citadelle, sa rade qui ne le cède à aucun autre, ses points de vue variés, sa terrasse unique au monde, son imposant palais législatif, sa vieille cathédrale au chœur pieux et solennel, son hôtel Frontenac, son Université, sa statue de Champlain, sa population si religieuse et si hospitalière ; Québec enfin conservant avec les souvenirs et les monuments glorieux de son passé au milieu des améliorations modernes qui l'embellissent, le cachet d'incontestable originalité qui lui assure l'alimentation et lui gagne les sympathies de tous ceux qui ont du cœur, de l'instruction et du goût.

H. TETU, Ptre.

PENIBLE ACCIDENT

Québec, 22. — Télesphore Rochette, fils d'un ancien tanneur, bien connu, est tombé accidentellement de voiture en revenant des courses du Parc Savard, hier. Il a eu la figure affreusement meurtrie, contusionnée. Le Dr Jolicœur a été appelé auprès de lui et on a transporté le blessé à sa résidence.

NOUS RECOMMANDONS AUJOURD'HUI

Le Dr J. Lariviere, de Manville, Rhode Island

L'homme du siècle, qui a fait plus de bien à l'humanité souffrante, surtout chez les femmes que mille des meilleurs médecins réunis, qui est reconnu comme spécialiste des maladies inhérentes à la femme et connu sous le nom populaire de Beau Mal et dont les remèdes, le "Régulateur de la Santé de la Femme" et les "Female Plasters" sont prescrits dans les hôpitaux et les communautés religieuses. Toute femme ou fille qui fait un usage judicieux de ces remèdes doit s'attendre à une guérison certaine et en peu de temps. Essayez-les et vous verrez. A vendre dans toute bonne pharmacie ou écrivez au propriétaire, Dr Larivière, Manville, R. I., pour avoir sa liste de questions secrètes.

123-6-1h.

MEFIEZ-VOUS DE LA CONSTIPATION !
ELLE ENGENDRE BIEN DES MAUX !
GUERISSEZ-VOUS AU PLUS TOT AVEC L'EAU

CARABANA

La Favorite du Corps Médical

25c la Bouteille.

EN VENTE DANS TOUT LE CANADA

Agents ! Agents !

ON DEMANDE des agents intelligents pour la vente de LOTS A BATIR au.........

...PARC AMHERST...

La subdivision la plus salutaire de toute l'Ile de Montréal.
Nouveau plan facile et populaire.
L'équivalent d'une............

Assurance Gratuite sur la Vie

Donné aux acheteurs. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, au bureau principal de la Compagnie,

145 RUE ST JACQUES

C. C. E. BOUTHILLIER, Sec.-Trés.

L'AMOUR PUR EST UN CIEL

La vie est dans l'amour qui la tient asservie
Et l'amour est un ciel entr'ouvert ici-bas
A-t-il connu la vie
Celui qui n'aime pas ?

Celui qui n'aime pas conçoit-il bien la terre
Et ce rêve idéal, ce charme involontaire
Qui ne peut s'exprimer
Comprend-il cette langue enivrante, divine,
Que notre âme devine
Mais à force d'aimer.

Aimer, absorber tout dans la même pensée
Existence future, existence passée,
Jouissances et pleurs,
Aimer c'est l'union des plus intimes flammes
La vie entre deux âmes
Le ciel entre deux cœurs.

L'amour est un reflet du seul bien qu'on envie
L'amour est plein de foi et survit au trépas
A-t-il connu la vie
Celui qui n'aime pas ?

TURQUETY.

Causerie Fantaisiste

Les journaux européens rapportent un fait peu banal qui vient de se passer au principal théâtre de Gênes.

Une artiste, Mlle Viginia Mariani, y a fait jouer un morceau de musique qu'elle avait composé et a elle-même dirigé l'orchestre avec beaucoup d'habilité et de talent.

L'œuvre est entraînante, pleine de feu et de souffle musical; elle a plu et les Génois ne tarissent pas d'éloges. La composition a pour titre: "Du rêve à la vie" et a été tellement goûtée qu'on ne sait pas encore si le rêve fait oublier la vie, ou si la vie fait songer au rêve.

Dans tous les cas, c'est la première fois, dit-on, qu'une femme est chef d'orchestre, qu'il y a peu de choses qu'elle ne peut faire et bien faire quand elle le jugera à propos.

—o—

Si la galanterie émigrait, il faudrait l'aller chercher à Buenos-Ayros où vient de se fonder une ligue nouvelle appelée la ligue des chevaliers.

D'après les statuts, les ligueurs s'engagent à éviter tout ce qui peut, sur la voie publique, dans les promenades, au théâtre, porter atteinte au respect dû à la femme. Ces vaillants iront jusqu'au pugilat, si cela est nécessaire.

"La ligue des chevaliers, à peine fondée, compte déjà deux cents membres."

—o—

On raconte de Lamartine un trait qui fait honneur à la générosité et à la noblesse de ses sentiments.

Ce n'est pas un trait inventé pour les besoins d'un biographe quelconque, mais une histoire vraie, peu connue je crois et que je reproduis ici avec un vif plaisir.

Lamartine avait bien voulu demander une copie de son portrait et de celui de sa femme à un pauvre jeune homme qui se croyait peintre et qui était dans la plus grande indigence. Les deux copies sont faites: deux croûtes effroyables!

—J'ai à vous proposer quelque chose encore, fit le poète à son compatriote charmé. Les artistes de talent ennoblissent les plus humbles sujets. Decamps peint des singes, Troyon des bœufs et des chevaux, Jadins des chèvres. Voulez-vous peindre mes levrettes?

Le peintre consentit. Cela dura un mois encore. Député nouvellement élu, Lamartine devait partir pour Paris. Il mit un portefeuille dans la main de son protégé, et avec un tranquille sourire:

—Vous pouvez, maintenant, si vous le voulez, aller dans la capitale pour y continuer vos études. Mais, croyez-en un ami, les sentiers de l'art sont difficiles. Atteindre les sommets est presque un prodige. Vous ne voudriez pas vous arrêter en route; vos aspirations sont trop nobles, votre ambition trop élevée. Le bonheur, soyez-en sûr, est en province, dans la vie de famille. Si vous voulez m'en croire.....

—Je suis à vos ordres et vos conseils sont une loi pour moi.

—Eh bien, restez à Mâcon, mariez-vous, achetez une petite boutique, votre dot est dans ce portefeuille. Vous peindrez pour vous-même. Est-ce que le bonheur ne vaut pas mieux que la gloire?

Et le peintre de portrait fut peintre d'enseignes. Il devint père de famille, fut heureux et légua le nom de celui qui a écrit les méditations.

—Il a vu clair, disait-il; ah! il comprenait que je ne serais jamais qu'un croûton!"

—o—

HELIOTROPE

Le bel héliotrope aux frissons de velours
Dont vous m'avez laissé vous voler une (branche,
Bien vite, en son exil, perdit sa couleur
Et sentit se percher ses calices plus (franche
A la place où l'avait piqué votre main (lourds.
De votre taille souple efleuré les con- (blanche,
Pour avoir, — à douceur des heures sans (tours.
Dont ta faite est pareille au ruisseau qui (détours,
A la place où l'avait piqué votre main (s'épanche
De votre taille souple effleuré les con- (tours.
Pour avoir mesuré, durant cette heure (brève,
Le néant, qu'après soi, laisse l'adieu du (rêve,
Le bel héliotrope, à l'air jadis vainqueur,
Plus sombre sous le deuil de la caresse (absente,
Meurt d'avoir détourné sa tête languis- (sante
Du soleil de vos yeux à l'ombre de mon (cœur.

ARMAND SYLVESTRE.

—o—

L'emblème de chaque nation est celui-ci:

A Athènes, la violette; au Canada, la feuille d'érable; en Egypte, le lotus; en Angleterre, la rose; en France, le lis, puis la violette au temps des Napoléons; à Florence, le lis; en Allemagne, la fleur du maïs; en Irlande, le trèfle; en Prusse, le tilleul; en Saxe, la mignonnette; en Ecosse, le chardon; en Espagne, la grenade; dans le pays de Galles, la feuille de noyer.

—o—

Entre jeunes femmes:

—Eh bien, vois-tu, ma chère, le mari tant désiré pour les jeunes filles, c'est comme la Légion d'honneur pour les hommes: on n'y pense plus dès qu'on l'a à sa boutonnière.

FRANÇOISE.

LE LIT

Qu'un ami véritable est une douce chose! a dit La Fontaine. En connaissez-vous un qui soit meilleur qu'un bon lit? Etes-vous fatiguée, chère lectrice, la bise fait-elle rage dehors et le froid givre-t-il les vitres, quels tendres regards vous lui adressez en songeant à la douce chaleur qu'il sait vous communiquer tout en réparant vos forces. Enfin, si la paresse est votre péché mignon, où pourrez-vous mieux donner libre cours à votre rêverie que mollement étendue sur votre lit?

A cet ami, il faut lui donner une place d'honneur dans une pièce vaste et bien éclairée. Malheureusement nos modernes architectes, dans les constructions "dernier style", sacrifient trop volontiers la chambre à coucher. Les salons, la salle à manger, l'inéluctable galerie, tout ce qui est consacré à la réception est spacieux; les chambres, au contraire, sont le plus souvent de dimensions beaucoup trop réduites. Et vous les restreignez encore comme à plaisir, Mesdames, en les encombrant d'une foule de meubles et en y amoncelant les bibelots qui, s'ils font honneur à votre goût, ne laissent plus de place pour l'air si nécessaire à vos poumons et font le désespoir des hygiénistes.

N'oublions pas qu'il faut respirer un air pur et, bien renouvelé dans une pièce où nous passons au moins la moitié de notre vie.

Tous les bibelots sont des nids à microbes; il en est de même des rideaux dans lesquels on emprisonne le lit; si dans le jour, pour la parfaite harmonie de la pièce, vous les tenez fermés, ouvrez-les largement au contraire quand on a sonné l'heure du coucher.

Que votre chambre, Madame, soit si possible, exposée au soleil; laissez-le pénétrer par les fenêtres qu'on devra ouvrir le plus longtemps qu'on pourra chaque jour. Par lui, elle sera assainie, car il brûle tous les principes nuisibles à la santé et empêche l'humidité et la moisissure des murs, ces deux ennemis de la santé. Lorsqu'il n'y a pas de feu dans la cheminée, ne la fermez jamais, son rôle est d'entraîner dehors l'air qui a servi à la respiration et qui devient nuisible s'il reste dans la chambre. N'y laissez pas non plus séjourner des eaux de toilette ou des parfums; ils étourdissent et sont autant d'obstacles au sommeil réparateur.

Le lit ne devra jamais être placé dans une alcôve. L'air ne peut s'y renouveler avec facilité, installez-le, si faire se peut, au milieu de la pièce; le lit de bout est sûrement le mieux placé, car il permet à l'air de circuler autour de lui et l'on peut, de cette façon, éviter le contact avec la fraîcheur des murs, cause fréquente des rhumatismes.

Qu'il soit en noyer ciré, en palissandre ou en bois laqué, peu importe, et cependant le plus rigoureusement sain est le lit de fer. Les Anglais, toujours pratiques, l'ont compris bien avant nous et il y a longtemps que chez eux les lits, même des intérieurs très luxueux, sont en métal décoré. Nous avons fini par prendre leur mode et je dois avouer que les grands lits de cuivre doré ont un cachet particulier et ne déparent pas une jolie chambre. Je ne suis pas seul de cet avis, car il me souvient d'avoir entendu une jeune élégante demander instamment dans un de nos grands magasins un bois de lit en cuivre doré!

Ne mettez qu'un matelas sur le sommier on, si vous tenez à en avoir deux, que celui de dessous soit plus dur, pour plusieurs raisons, enfin qu'un 10 trop moelleux débilite et épuise. Bien loin de procurer un meilleur sommeil, c'est au contraire une cause fréquente d'insomnie habituelle.

Les Touristes qui visitent Montréal ne devraient pas manquer de voir le banlieue et les paysages autour de Montréal en faisant un voyage dans les tramways électriques du Parc et de l'Est, autour de la montagne, à Cartierville, au Sault au Récollet et à Lachine, d'où ils retourneront par le bateau, en sautant les délices rapides de Lachine. Les derniers chars qui correspondent avec les bateaux passent au bureau de poste à 7 h. 30 a. m. et à 4 h. 30 p. m. 124 4

Le Coin de... Fanchette

L'ART DE LA COIFFURE

Il y a une mode pour la coiffure comme pour le vêtement, mais toutefois moins absolue que pour ce dernier. Cette mode même ne peut servir qu'à titre d'indication, et toute femme doit s'attacher avant tout à mettre sa coiffure en harmonie avec son visage.

Je conseillerais volontiers à celles de nos lectrices qui désireraient acquérir un peu de cette science de la coquetterie féminine la lecture des études classiques de Charles Blanc, sur l'"Art dans la parure et le vêtement." Résumons tout au moins les excellentes règles qu'il pose à ce sujet.

Il faut tout d'abord envisager la forme même que présente le visage. Est-il d'un ovale parfait? ou bien, au contraire, la tête est-elle courte ou bien est-elle longue? Nous aurons ensuite à tenir compte de la forme du nez, puis viendra la couleur des cheveux.

Pour bien juger d'une physionomie, soit pour soi-même, soit qu'il s'agisse d'une autre personne, il faut que le sujet à examiner se place tout d'abord devant une glace. Celle-ci, comme chacun a pu en faire la remarque, a pour effet de faire ressortir toutes les imperfections, par le seul renversement de l'image qui se présente en montrant à droite ce qui est à gauche.

Lorsque la tête est courte, il faut tenir les cheveux les plus relevés possible; si au contraire elle est longue les cheveux seront rejetés sur les tempes, en bouffant un peu. L'excès de profondeur de la tête se masque facilement en reportant au-dessus et au-dessous la masse principale des cheveux.

Pour les fronts saillants, il faut éviter de reporter les cheveux en arrière. De même, si le front est fuyant, le visage sans expression, une coiffure établie sur le devant de la tête fera ressortir les traits.

La ligne du nez est de première importance dans l'établissement d'une coiffure. Les nez droits ou légèrement aquilins appellent une coiffure régulière et symétrique peu élevée; les nez fins aux narines mobiles, surmontés de deux yeux vifs, voudront une coiffure faite de lignes contrariées et présentant de l'imprévu et de la fantaisie; cette fantaisie s'accentuera encore avec les nez courts et retroussés, atteignant même une apparence de désordre cherché par les épingles et les poignes; enfin la coiffure sérieuse, régulière, presque sévère, donne aux nez aquilins longs ce caractère particulier qui marque la plupart des effigies de médailles historiques.

Charles Blanc, qui fut un savant remarquable, s'est toutefois beaucoup plus préoccupé de la beauté classique de cette mode singulière des cheveux "à la Titus," ou pour employer une expression populaire, des cheveux "peignés à la chien," c'est-à-dire tombants, coupés au ras des yeux. Combien de femmes pourraient réellement prétendre que ce genre de coiffure seyait à leur visage? Très peu assurément.

Une semblable coiffure ne saurait convenir qu'à des têtes à fronts peu développés et à traits d'une régularité gallo-romaine. Au contraire, les cheveux complètement relevés sur le front, à la chinoise, sont indiqués pour les profils peu saillants et ne peuvent convenir qu'aux figures très irrégulières.

Nous avons dit, en commençant, qu'il fallait tenir compte des cheveux pour le genre de coiffure; nous ajouterons maintenant que cette couleur est en premier lieu indicatrice du volume qu'on peut leur donner. Les cheveux peuvent d'autant mieux être ébouriffés que leur nuance sera plus claire; cet ébouriffement est au contraire interdit aux cheveux noirs.

En second lieu, on doit tenir compte de la couleur des cheveux dans le choix des cosmétiques avec lesquels on les entretient. Les cheveux blonds prennent une teinte foncée, dès qu'une pommade, une huile, vient les enduire, et ces produits, au contraire, augmentent la coloration des cheveux noirs, châtains, ou même grisonnants.

L'ELEGANCE PRATIQUE

EN VOYAGE

Les malles sont devenues excessivement pratiques et commodes, elles peuvent renfermer quantité de choses sans surcharge de bagages.

La malle la plus légère est en osier, doublé de toile cirée afin d'éviter l'humidité qu'une averse imprévue pourrait donner aux vêtements.

Une recherche d'élégance que je vous conseille, mes chères lectrices, est de mettre par-dessous votre doublure de toile cirée une cretonne à fleurette et de faire pour chaque compartiment de grands sachets d'iris en cette même cretonne. Ces sachets, de grandeur égale au panier, seront les bienvenus, vous verrez, pour parfumer vos armoires à la campagne, où les maisons restées souvent non habitées, prennent une odeur de moisi, de renfermé peu agréable.

Il ne faut pas croire qu'en faisant votre malle vous devez laisser un espace entre vos robes, vos vêtements, loin de là! sachez qu'au contraire, en pressant légèrement naturellement pas, en les pressurant de toutes vos forces; je disais donc, en pressant un tant soit peu vos robes, vous les empêchez de se froisser et d'être sans dessus dessous dans votre malle.

ELEGANTE TOILETTE DE FOULARD satin bleu à pois blancs. La jupe très jolliment ornée de biais de soie même ton que le fond et d'une très belle broderie mélangée de passementerie en relief. Le corsage, simple de forme, est garni d'épaulettes brodées faites en soie blanche, orné d'un des motifs de la broderie; manches unies.

Pour voyager, il est assez pratique de faire de longues enveloppes en tissu quelconque, nettoyé en mousseline d'art, dans ces enveloppes vous mettez vos gants dans une autre vos voilettes, dans celle-ci vos cravates, dans une autre seront les cravates de votre seigneur et maître.

Une pochette carrée renfermera les mouchoirs, etc., enfin cette habitude de serrer, de classer ses objets dans des enveloppes différentes est très pratique.

Les souliers aussi sont serrés de cette manière.

Nous ne parlons plus de la grande enveloppe pour les parapluies, les ombrelles, que toutes les femmes connaissent, et qu'elles font elles-mêmes en toile bise ou grise, les coutures bordées d'un galon de laine rouge, bleu ou noir, assorti aux enveloppes des sacs de voyage et des couvertures.

Tous ces petits riens, ces simples recherches dans les bagages, indiquent de suite une femme soigneuse et élégante à peu de frais.

L'HYGIENE DE LA BEAUTE

LE BESOIN DE REPOS

Personne ne songe à nier la nécessité du repos pour permettre à l'organisme de se refaire en quelque sorte. Il semble que le corps humain soit un réservoir, qui se vide pendant la période de veille et que le travail, les soucis intellectuels et moraux aient pour effet de le mettre littéralement à sec.

Dans l'existence agitée que nous menons, trois temps de repos sont nécessaires: le repos nocturne, le repos hebdomadaire, le repos annuel. Nous avons montré dans de précédents articles toute l'importance qu'avait le sommeil pour la vie humaine et les désastreux effets de l'insomnie sur la santé et la beauté. Le repos hebdomadaire n'est pas moins nécessaire.

Nous moquons-nous assez du rigorisme avec lequel les Anglais observent le dimanche! mais ne devrions-nous pas nous demander au contraire, avec notre savant confrère, M. Maurice Cabs, si, en se montrant aussi scrupuleuse observatrice du repos dominical, la race anglo-saxonne n'a pas d'autres motifs que les prescriptions de la Bible.

Plusieurs journaux d'Outre-Manche, entre autres l'"Engineering", ont signalé tout récemment, à ce sujet, un curieux travail du docteur Shepherd qui explique, avec de nombreuses citations à l'appui, qu'en dehors de toute préoccupation religieuse, le jour de repos hebdomadaire a toujours été considéré en Angleterre comme le seul moyen de réparer les forces que le corps perd lorsqu'il est soumis à une excitation et à un travail continus. "Le Créateur, dit M. Schepherd, qui non seulement nous donne la vie, mais qui nous la conserve, voulant empêcher l'homme de se détruire lui-même, l'a soumis à la première des lois générales de la nature, savoir l'alternance de l'activité du jour avec le repos de la nuit. Mais bien que la nuit paraisse régulariser en une certaine mesure la circulation, elle ne suffit pas à rétablir l'équilibre au point d'avoir pour conséquence la prolongation de la vie. C'est pourquoi un jour sur sept a été établi pour satisfaire le besoin de repos du système animal."

Et, enfin de démontrer la nécessité du repos hebdomadaire au point de vue purement physiologique, le savant anglais s'est livré à une série d'expériences des plus curieuses, sur les bêtes, principalement sur les animaux de charge. C'est ainsi qu'il a soumis successivement pendant un mois un certain nombre de chevaux aux deux régimes suivants: 1o les faire travailler de toutes leurs forces, sans autre interruption que le temps matériellement nécessaire au sommeil et aux repas; 2o les faire travailler ensuite dans des conditions analogues, mais avec un jour de repos par semaine.

En enregistrant la force de traction à l'aide d'un appareil spécial, il est arrivé à cette constatation que, dans le même laps de temps, les chevaux qui s'étaient reposés un jour par semaine avaient fourni une moyenne de travail supérieure de 17 p. c. à celle qui avait été produite par les mêmes animaux, privés du repos hebdomadaire.

L'expérience renouvelée avec des ânes n'accusa qu'une différence de 9 p. c.; mais, en revanche, les bœufs, expérimentés à leur tour, donnèrent à l'appui de la thèse une différence de 31 p. c., c'est-à-dire presque du tiers, ce qui tiendrait à prouver que plus l'animal est robuste et de forte taille, plus il a besoin d'un jour par semaine.

La conclusion du docteur Schepherd est que, d'une nature plus relevée, l'homme est soutenu par les forces de son esprit, en sorte que le dommage causé à son organisme physique par l'effort et l'excitation consécutifs de chaque jour est moins apparent chez la brute; en revanche, sous l'action de cette double cause, il s'abat plus subitement et non seulement la durée de sa vie est abrégée, mais la vigueur de son âge avancé est atteinte dans des proportions effrayantes.

On voit, immédiatement, quels arguments on peut tirer de semblables expériences en faveur de la nécessité absolue du repos hebdomadaire. Les Anglais n'ont pas manqué d'accorder la plus grande publicité à l'œuvre intéressante du docteur Shepherd, et il est, dès maintenant, certain que, dans le monde du travail, son retentissement ne s'arrêtera pas aux côtés de la Grande-Bretagne.

Si les deux premières sortes de repos: repos nocturne, repos hebdomadaire, étaient toujours ponctuellement observés, point ne serait besoin assurément de repos annuel; mais il est bien rare que l'équilibre soit gardé. Le travail et le plaisir, les obligations mondaines de toute nature aboutissent à un surmenage, qui rende nécessaire un repos de quelques semaines à l'époque de l'année où, par suite des conditions atmosphériques, la déperdition des forces, résultant de toute fatigue physique ou intellectuelle se trouve accrue dans de notables proportions. Et tout ce que nous avons pu dire plus haut au sujet du repos hebdomadaire s'applique avec plus de raison encore à la nécessité du repos annuel.

CLAIR DE LUNE

Sous les rayons soigneux d'une lune d'o- (pale,
Obscurcie à demi dans son vol sur l'azur
Par un nuage bras aux nuances gris pâle,
Brodant ses replis dans le firmament (pur:

Sur un lac endormi où les clartés dou- (teuses
Par autres vagabonds joyeusement (mouet
Leurs reflets purpurins en rayons endo- (loris
Parmi les joncs penchés capricieusement

Dans un léger esquif qui projette son om- (bre
Sur l'onde caressante à la merci des flots
Pleant avec douceur, tout près, dans la (pénombre,
Leur fluvial refrain de ris et de sanglots.

Au milieu du silence imposant de la grève,
Lorsque tout dort, le soir, hors le vent (sous les bois,
Une frêle Beauté, le regard perdu, rêve
Aux charmes envolés des amours d'autre- (fois.

ANTONIO PELLETIER.

AUX VOYAGEURS

En voyage rien de mieux que d'avoir dans sa valise une bouteille de BAUME RHUMAL. 124-2

LE COIN DES ENFANTS

LES CINQUANTE FRANCS DE MON PERE

Nous étions réunis un soir d'été, dans le salon de Mme B..., dont les aquarelles jouissent, tant en France qu'en Europe, d'une réputation si méritée.

Un artiste était mort, laissant une veuve et des enfants dans la gêne: il fallait organiser une vente de ses dessins, procurer du travail à la veuve, pourvoir à l'éducation des enfants, et Mme B... avait ouvert une souscription dont elle calculait avec nous le montant.

La porte s'ouvrit, et un nouveau visiteur entra, un peintre, ami du défunt.

"Notre affaire va bien, madame, dit-il après s'être incliné devant Mme B...; je vous apporte l'argent sur lequel vous ne comptiez pas.

Il éparpilla sur la table une poignée de pièces de monnaie: plus d'or que d'argent, et un certain nombre de billets. Mme B... ne se sentait pas de joie. Tout à coup elle s'arrêta et considéra attentivement une pièce d'or qu'elle tenait entre ses doigts.

"C'est une pièce de cinquante francs, madame, lui dit le peintre, étonné de son silence.

—Si... celle-là même... Regarde, Georges! la reconnais-tu?" dit-elle en passant la pièce à son mari.

Il la prit, l'examina, et la rendant à sa femme:

"Oui, ma chère Anne, c'est bien elle. Garde-là, je vais la remplacer."

"Ah çà! c'est donc un talisman que cette pièce?" demanda le peintre tout étonné.

Elle leva vers lui ses yeux où brillaient deux larmes, et, souriant:

"Oui, c'est un talisman, si vous voulez... c'est une histoire, toute une histoire... qui remonte à vingt ans... à l'époque de mon mariage...

—Ah! madame, si vous voulez nous la raconter.

—Je suis la quatrième fille d'un médecin d'une toute petite ville de province; j'avais encore une sœur plus jeune que moi, plus trois frères: total, huit enfants. C'est vous dire que je n'ai point été élevée dans le luxe. Mon père était la bonté même, et il trouvait facilement que ses malades étaient trop pauvres pour le payer naturellement, nous n'en étions pas plus riches.

Le temps passa, et mes trois sœurs aînées se marièrent, et je me mariai à mon tour.

Je ne peux pas vous dire que, dans les commencements de notre ménage, nous avons coulé, Georges et moi, des jours filés d'or et de soie, si ce n'est au figuré; de ce côté-là, tout allait bien. Mais Georges sortait de l'école des mines, et le gouvernement ne lui donnait que fort peu d'or en échange de ses services.

Au jour de l'an, nous devions fêter en famille la nouvelle année. Mais mon père me prévint; et dès le matin je le vis arriver, pendant que je rangeais mon petit ménage; il avait voulu être le premier à me souhaiter la bonne année.

"Tiens, ma petite chérie, me dit-il, prends cela... pour tes étrennes... je voudrais bien pouvoir te donner mieux que cela..."

Je regardai ce qu'il me glissait dans la main; c'était une grande pièce d'or: une pièce de cinquante francs!

Je me jetai dans ses bras en pleurant; lui aussi, il avait des larmes dans les yeux.

Je vis que je l'affligerais en refusant, et je pris sa pièce. Je dois dire que quand je racontai la chose à Georges, il en fut presque aussi ému que moi.

Mais cet argent entassé pour moi par mon père, me paraissait sacré; j'aurais rougi de le dépenser sans une nécessité absolue.

Je serrai au fond de mon tiroir, dans mon porte-monnaie de noce, la pièce de cinquante francs de mon père.

Je ne vous ferai pas l'historique de mes première années de ménage: les charges augmentaient, le moindre petit accident creusait dans mon budget un trou que je mettais des semaines à combler; le linge s'usait, la vaisselle se cassait; je m'évertuais à parer aux événements à force de travail et d'économie, afin de garder encore ma pièce de cinquante francs.

J'aurais désiré gagner de l'argent, moi aussi, et il me semblait que je le pouvais. Mais Georges ne voulait pas y consentir, pour toutes sortes de raisons, et je me résignais en attendant de meilleurs jours.

La chance me vint au moment où je ne la cherchais pas. J'entrai un jour chez un grand papetier pour y acheter un cahier de deux sous à l'usage de ma blanchisseuse. Il y avait plusieurs personnes dans le magasin, et, en attendant qu'on me servit, je m'amusai à regarder des aquarelles exposées aux deux chevalets. Une dame en prit une, l'examina, en demanda le prix. "Quatre-vingt francs, madame!" répondit le papetier.

Je rentrai chez moi, où je fis pour ma blanchisseuse un cahier avec du papier écolier; et, profitant de ce que les enfants étaient sur le Cours avec leur bonne, je fouillai au fond d'une armoire où j'avais serré mon ancien attirail d'aquarelliste.

J'eus bientôt trouvé la boîte, bien conservée, avec ses couleurs, ses pinceaux, ses godets; il y avait encore une feuille de papier tendue sur un châssis, et je m'installai près de ma fenêtre.

Je pus serrer mon œuvre, presque terminée, avant le retour des enfants et celui de Georges; le lendemain, avec quelques retouches, le tableau me sembla parfait. Le cœur battant, je l'enveloppai d'un grand papier blanc, je le cachai sous mon mantelet, et je retournai chez mon papetier de la veille. Cette fois il n'y avait personne dans le magasin.

"Que désirez-vous, madame? me demanda le marchand, qui s'avança vers moi avec une politesse exquise.

—Je désirerais vous montrer une aquarelle," lui répondis-je timidement; et je lui présentai mon œuvre, en ayant soin de la tenir dans un bon jour.

—L'achèteriez-vous?

—Hum! combien... je ne suis pas un connaisseur, moi, je ne suis qu'un marchand. Vingt francs?"

Le cœur me sautait de joie. Vingt francs! j'aurais gagné vingt francs dans une après-midi, moi qui usais mes yeux tous les soirs à repriser du vieux linge pour arriver à gagner quoi? vingt sous peut-être!

—Je pourrai vous en apporter plusieurs, monsieur, si vous voulez du choix.

—Hum! très volontiers, madame... Mais alors, si vous vouliez me permettre de vous donner un conseil, je vous engagerais à les faire encadrer. Une aquarelle encadrée gagne cent pour cent. Faites-les encadrer, vous les placerez bien plus avantageusement.

—Et combien coûterait cette bordure plate?

—Ce serait quinze francs, tout au juste."

J'hésitais: risquer quinze francs? Et si l'aquarelle ne se vendait pas? Tout à coup, une idée me vint: les cinquante francs de mon père! C'était bien ici un besoin imprévu, c'était une tentative à faire, qui pouvait nous tirer de peine pour toujours. Je me décidai. "Faites mettre la bordure, dis-je au papetier; je vous apporterai d'autres aquarelles."

Je lui dis tout à mon mari.

"Pauvre amie!" dit-il en soupirant, tu l'as donc sacrifiée, la pièce de ton père?

—J'y ai fait une marque avec mes ciseaux; peut-être la retrouverai-je un jour, et si je suis assez riche dans ce temps-là, je la rachèterai et la remettrai dans le porte-monnaie d'ivoire."

"Et elle va y rentrer!" s'écria le peintre. Je vous félicite, madame! mais vous êtes bien sûre que ce soit la même?

—Voici ma marque!" je reprends la brebis égarée, pour la faire rentrer au bercail. Je la garderai comme on garde une médaille précieuse, comme une relique de mon père qui n'est plus.

—Et la suite de votre histoire?

—La suite n'a rien d'intéressant. Mes aquarelles se sont vendues de mieux en mieux, à mesure que je faisais des progrès; j'en ai envoyé au Salon, où elles ont été remarquées, et j'ai fait peu à peu mon chemin comme artiste, surtout depuis que Georges a trouvé à Paris une position dans l'industrie. Ce n'est pas d'ailleurs ma propre histoire que j'ai voulu vous raconter, mais celle des cinquante francs de mon père."

CONNAISSANCES UTILES

REMEDE CONTRE UNE ENTORSE

La première chose à faire lorsqu'une entorse est produite, c'est de plonger le membre dans l'eau la plus froide qu'on puisse trouver, dans la glace si l'on peut s'en procurer.

Une condition essentielle est de prolonger l'action du froid pendant le temps nécessaire pour prévenir la réaction, c'est-à-dire pendant plusieurs jours. Les irrigations d'eau froide continues sont un excellent moyen.

La compression méthodiquement appliquée est également très efficace.

Il faut condamner l'articulation au repos le plus absolu et ne recommencer à le faire agir que lorsque les accidents sont entièrement dissipés.

PAUPIERES ET CILS

Une lotion faite avec une infusion de mélisse ou une décoction de feuilles de laitue est à employer le matin au réveil contre les yeux rougis et les paupières collées.

Cette agglutination des paupières est souvent favorisée par l'habitude qu'ont certaines femmes de se noircir les cils et de les recourber avec une petite brosse et une pâte spéciale; elles donnent ainsi un grand éclat à l'œil, mais à ce jeu on finit par perdre les cils. C'est une erreur de croire que les cils sont un simple ornement, ils constituent une protection indispensable à l'œil; ils le garantissent de la poussière, les expériences et des observations nombreuses ont prouvé que l'œil dépourvu de cils devient malade immédiatement.

LE BAUME ROYAL ITALIEN

Plusieurs lectrices ont demandé ce qu'était ce nouveau cosmétique que l'on annonçait dans le "Coin de Fanchette" pour embellir le teint. Je crois que nous pouvons le recommander spécialement, car il ne contient aucune substance délétère et après deux ou trois applications, on s'aperçoit du changement qu'il apporte. Il dispense également des poudres et autres cosmétiques. Le prix en est très modique et la bouteille dure un mois. Tous les pharmaciens de Montréal offrent en vente le Baume Royal Italien.

TOILETTES D'ACTRICES

Une comédienne viennoise célèbre Mlle Agathe Barcesco, vient de prendre une noble résolution qui fait grand bruit en ce moment dans le public et les gazettes d'Autriche.

Mlle Barcesco doit environ 40,000 florins pour ses toilettes. Elle a solennellement déclaré qu'elle ne les payerait pas. D'où tapage, procès, etc.

Un journal, à ce propos, a ouvert une enquête sur la nécessité et le prix de la toilette pour les artistes femmes.

La plupart des interviewées ont répondu sans détour: "Notre profession ne nous rapporte pas assez pour nous permettre de payer les toilettes qu'exigent les directeurs, les auteurs et les spectateurs." Mlle Hansz Riese s'exprime ainsi: "J'ai fait l'expérience que le public ne désapprouve jamais un rôle médiocre, s'il est joué dans une toilette élégante." Mlle Anne Dirkens: "Le moindre rôle que je joue représente des prix de toilettes de 1,500 florins au moins." Mlle Maska Markevordt: "Payer ou ne pas payer, that is the question". Et Mlle Lili Petri: "Le compte de la facture est une misère sur laquelle on s'arrête trop. Il y a des choses autrement sérieuses pour nous." Lesquelles, Mademoiselle? Voilà ce qu'on aimerait à savoir.

L'affaire Dreyfus.

—Pour moi, dit un amateur en politique, il y avait une façon de tout arranger...

—Laquelle?

—Nommer Dreyfus gouverneur général de l'île du Diable!

FERDINAND BRUNETIERE
De l'Académie Française
Manuel de l'Histoire
... DE LA ...
Litterature Française
Magnifiquement Relié en Cuir ... $2.00
FRANC DE PORT.
A LA LIBRAIRIE CHAPMAN

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

La Demoiselle du Chateau

186 (SUITE)

—Non, ce n'est pas cela, parrain ; répondit le jeune homme avec une nuance d'embarras. Je vous dirai, plus tard... les raisons qui me faisaient désirer...

—Bien, bien, je ne te les demande pas, mon cher garçon, fit avec empressement le vieux soldat, je regrette seulement de ne pouvoir mieux te renseigner.

" Pourtant, ajouta-t-il en se ravisant, tu peux toujours, à défaut d'autres, inscrire, à la tête des plus éhontés détrousseurs de ton malheureux père, son coquin d'intendant, un sieur Mousset, dont la justice du reste a fait raison.

—Mousset ? fit Gérard, auquel ce nom rappelait, lui semblait-il, des souvenirs plus récents.

—Oui, une affreuse canaille ; tu peux le noter à coup sûr, sans crainte de porter un jugement téméraire.

—Et ce Mousset a été en prison ?

—Où il est mort... de la douleur sans doute d'avoir été forcé de rendre gorge au profit de ta pauvre mère honteusement dépouillée par lui,d'une partie des sommes détournées à son profit. Malheureusement, cette partie n'était que la plus minime fraction des vols commis à votre préjudice. Quand la justice, informée par la rumeur publique, vint, en arrêtant le coquin, mettre un terme à ses déprédations, on trouva bien la preuve de ses vols, mais l'argent avait été dissipé en orgies crapuleuses et en débauches de toutes sortes.

—Et vous dites que cet homme est mort ? demanda Gérard rêveur.

—Parfaitement mort, sois tranquille. Mais il a, je crois, laissé un fils qui, s'il faut en croire les partisans de l'atavisme, doit faire un fameux chenapan. Car le drôle a de qui tenir.

Et le général ajouta après un instant de réflexion :

—Espérons pour lui qu'il leur donne tort. Mais c'est égal je ne m'y fierais pas ; et bien que le conseil soit peu charitable, si jamais tu rétablis ta fortune...

—Vous ne m'engagez pas à la lui confier ? fit Gérard, ne pouvant s'empêcher de sourire de la boutade du vieux soldat.

—Eh bien ! non, ma foi ! je l'avoue, bien que cela peut-être soit injuste, après tout, ajouta l'excellent homme pris d'un remords de conscience.

Cette allusion faite par le général Henriot à la fortune future de son filleul, les avait fatalement ramenés à parler de l'usine et des espérances d'avenir que Gérard pouvait avoir en restant auprès de M. Duhamel.

Malgré toute l'amitié qu'il éprouvait pour le maître de forges et toute la reconnaissance qu'il lui gardait de l'admission immédiate de son protégé, le général obligé de renoncer à l'espoir de voir son filleul se convertir à ses idées, ne pouvait s'empêcher de déplorer que la carrière de Gérard à Varangeville fût pour ainsi dire entravée, dès son début, par la présence de Verneuil.

—Tu auras beau faire, dit-il enfin, tu ne peux pas changer ce qui est. Tu ne seras jamais qu'en sous-ordre à l'usine.

Mais Gérard se récria. Déjà sa situation était presque l'équivalent de celle d'Adrien. Le chiffre des appointements seul différait. Mais cela n'était-il pas naturel ? Il y avait si longtemps que Verneuil était dans la maison.

—Et moi, pensez donc, parrain, en si peu de temps, n'est-ce pas merveilleux de me voir déjà arrivé à ce résultat ? ajouta le jeune homme avec vivacité.

" D'ailleurs, continua-t-il, ma position va encore s'améliorer d'ici à peu de temps, plus que probablement.

" M. Duhamel serait, paraît-il, décidé à ne garder que la Neuveville, la plus importante de ses deux usines, et à céder Varangeville à Verneuil. C'est Adrien lui-même qui me l'a dit. Cela n'est encore qu'à l'état de projet, mais M. Duhamel en a causé très sérieusement avec mon ami.

" Dans ce cas-là, c'est moi, sans aucun doute, bien que Verneuil soit resté muet à ce sujet, qui prendrait sa place dans la réorganisation de l'usine et deviendrais le directeur et l'ingénieur principal de la Neuveville.

" Ce serait pour moi un coup de fortune inespéré, avouez-le, parrain.

Mais le général s'entêta dans son idée.

—J'aurais mieux aimé quand même te voir rester à Paris, dit-il. Monval ne te l'a-t-il pas offert ? Pourquoi n'as-tu pas accepté sa proposition ?

—Quitter l'usine ! m'éloigner de Bois-Jolivet, des Duhamel à qui je dois tout ! Mais cela n'est pas possible, balbutia Gérard, suffoqué à la seule pensée de se séparer de Madeleine ; la plus élémentaire reconnaissance. D'ailleurs... non... rien ; sur moi ne serait l'équivalent de ce que j'aurais perdu ! Ne me parlez pas de quitter l'usine, parrain ! ajouta le jeune homme avec feu.

—Qu'est-ce qui te prend encore ? fit le général étonné. Ne croirait-on pas qu'il n'y ait aucun avenir pour toi en dehors des forges et hauts-fourneaux de ce brave Duhamel ? Qu'est-ce donc qui te tient tant à cœur à cette usine ? La reconnaissance, je pense ne doit pas t'obliger à agir contre tes intérêts.

—Mais, mes intérêts ne sont pas à Paris, essaya de protester Gérard.

—Va toujours ! Tu ne me feras pas croire, néanmoins, que Monval, par exemple, ne t'offrait pas pour te garder auprès de lui une situation notablement supérieure à celle qu'il te faisait quitter, fit d'un air assez goguenard le vieux soldat, arrivant à se convaincre de plus en plus qu'il y avait quelque chose d'anormal dans l'obstination de son filleul à ne pas s'éloigner de Bois-Jolivet.

Gérard comprit que son amour l'avait trahi, qu'il était près d'être découvert et, voulant détourner les idées du général, il se décida à parler de ce qui s'était passé à Paris entre lui et M. Monval et l'entêtement de celui-ci à l'avoir pour gendre.

—Vous comprenez, parrain, qu'après avoir refusé la fille, je ne pouvais guère accepter les offres du père, conclut-il, espérant donner ainsi une explication toute naturelle de son obstination à repousser les conseils paternels du général. Je n'avais donc rien de mieux à faire que de garder ma place à l'usine Duhamel.

Mais le duc avait voulu trop prouver. Sa confidence ne fit qu'affirmer davantage la conviction naissante et indécise jusqu'alors de son parrain.

—Bigre ! s'écria celui-ci légèrement estomaqué, tu te mets bien. Tu as refusé la fille du millionnaire Monval ! La belle Armande... la plus riche héritière de Paris ?

Gérard fit un signe de tête affirmatif.

—Vous voyez, parrain, insinua-t-il, toujours dans l'espoir de faire diversion et espérant ramener la conversation à son point de départ et voir le général renfourcher son dada, que le nom, en somme, a peu d'importance. Ce n'est pas au duc de Soisy, mais à M. Gérard que s'adressaient les propositions matrimoniales du banquier.

—J'avais tort, je l'avoue, fit sans insister le parrain de Gérard qui n'avait pas eu de peine à éventer la ruse.

Mais il essaya d'attiser le feu.

—C'était cependant un assez joli parti, ajouta-t-il sournoisement. Un joli parti ! Peste ! je te crois. C'était même un parti tellement inespéré dans ta situation, qu'il faut que tu sois fou ou amoureux pour refuser un pareil mariage ! lança-t-il à brûle-pourpoint.

Gérard resta désarçonné.

—Amoureux, pourquoi dites-vous cela, parrain? murmura-t-il, ne trouvant pas autre chose à objecter.

—Parbleu ! parce que cela saute aux yeux, c'est plus clair que le jour. Quelle autre raison aurait pu te faire commettre une aussi grosse bêtise, que celle de refuser la fille du banquier Monval.

—Je vous assure cependant... protesta faiblement le jeune duc.

Le général se leva et, se posant en face de son filleul :

—Allons, voyons, fit-il, cachottier, avoue que c'est quelque amourette qui te retient à Bois-Jolivet.

—Parrain...

—Crois-tu que je sois aveugle ; il ne faut pas être grand clerc pour le deviner, va, tu aimes quelqu'un ?

—Eh bien oui, avoua enfin Gérard de guerre lasse, oui,mon cher parrain, j'aime quelqu'un... et cet amour...

—Allons donc ! je m'en doutais bien, interrompit triomphalement le vieux soldat, tu ne pouvais être qu'amoureux. N'est-ce pas l'amour qui met les premiers impedimenta dans l'existence d'un jeune homme. C'est tout naturel, cela.

"Pourtant, réfléchis, ajouta-t-il paternellement, l'amour, c'est fort bien; mais une amourette ne doit point te faire compromettre ton avenir.

—Le sentiment que j'éprouve n'est pas une amourette, répondit sérieusement le jeune duc !

—Tant pis, morbleu ! car cela vaudrait mieux, sans aucun doute, fit le général avec humeur.

Et devenu subitement grave :

—Alors, continua-t-il, d'un ton où perçait une émotion affectueuse, tu aimes réellement ? mon pauvre enfant !

—Ah ! parrain ! de toute mon âme et pour la vie, déclara le jeune duc avec feu.

—Et... celle que tu aimes... est digne d'un Soisy ? demanda avec hésitation le général.

—Elle est digne de toutes les noblesses et de toutes les gloires ! affirma Gérard.

—Alors, pourquoi te caches-tu ? Pourquoi faire à ton vieux parrain un secret de ton amour, au lieu de prier d'endosser son plus bel uniforme, et de demander en ton nom la main de celle que tu aimes ? Voyons, tu n'as qu'à parler. Veux-tu que j'aille aujourd'hui même faire la démarche ?

—Plus tard, plus tard, parrain, je vous en supplie, murmura le jeune duc effrayé.

—Pourquoi pas tout de suite ?

—Quand ma situation sera changée, quand j'aurai une belle position, je pourrai parler... je parlerai, je vous le promets !

—Bon, je devine que tu es encore retenu par des scrupules idiots; mais cette fois cela m'est égal, je t'en avertis. Proteste. Je ferai ton bonheur, malgré toi ! Je veux savoir le nom de celle que tu aimes.

—Parrain...

—Le nom, morbleu ! ou je ne te revois de ma vie, fit le vieux soldat, décidé à faire acte d'autorité pour assurer le bonheur de son filleul.

Et, frappé d'une soudaine révélation :

—Madeleine ! s'écria-t-il, ne cherche pas à le nier. C'est Madeleine Duhamel que tu aimes, j'en suis sûr, tout me le prouve à présent.

"C'est cet amour qui attache ta volonté et ton existence à l'usine. C'est pour lui que tu as refusé l'offre des Monval...

"Certes, je ne t'en blâme point, continua le général, en voyant son filleul faire un mouvement comme pour protester. Madeleine est une adorable enfant, digne en effet de toutes les tendresses. Mais encore une fois, pourquoi te cacher ? pourquoi ne pas déclarer ton amour? Pourquoi m'empêcher de faire une démarche auprès de mon vieil ami Duhamel ?

—Y pensez-vous, parrain ? Dans ma situation ! Sans fortune, sans nom, tenter une démarche auprès de M. Duhamel ! s'écria Gérard, emporté malgré lui. Mais ce serait une folie ! Ce serait s'attirer un refus certain ! Perdre à jamais tout espoir d'obtenir un jour Madeleine !

—C'est donc bien celle que tu aimes, grand enfant, fit le général qui avait vu avec satisfaction le jeune homme tomber dans le panneau qu'il lui avait tendu. Je ne m'étais pas trompé ! Enfin, tu l'avoues !

Et le vieux soldat ouvrit ses bras à son filleul.

Gérard appuya sa tête brûlante d'émotion sur le noble cœur de son vieil ami.

—A ! parrain ! parrain ! C'est mal, murmura-t-il d'un ton de reproche.

Le général l'embrassa paternellement.

—Eh bien ! quoi ! tu m'en veux ? fit-il avec un sourire décelant tout le bonheur qu'il éprouvait de l'aveu arraché à son filleul. Crains-tu que je n'abuse de ton secret et que je n'aille tout chaud le révéler à Duhamel et à cette jolie Madeleine ?

"Après tout j'ai dans l'idée que je ne serais déjà pas si mal reçu, ajouta l'excellent homme qui venait de penser aux lettres enthousiastes de Madeleine à son amie Valérie. Sans nul doute, la jeune fille aimait Gérard. Comme l'abeille vole vers la fleur, est-ce que la jeunesse ne se sent pas immuablement attirée vers l'amour.

Le jeune homme avait frémi en entendant son parrain.

Parler à Madeleine ! dévoiler son amour à la fille du riche industriel ! Ah ! il n'oserait plus reparaître devant ses yeux.

(A continuer)

L'OEUVRE SOCIALE

LE DEVOUEMENT A L'ENFANCE, A PARIS

De l'"Echo de Paris" :

N'est-elle pas l'Oeuvre sociale par excellence, celle qui se donne pour but de combattre le péril social, non par la force, à peine par la protection, encore moins par l'argent, mais par la fusion des classes que tant de mensonges intéressés séparent aujourd'hui ?

Prouver aux pauvres que les riches, loin d'être leurs ennemis, sont animés envers eux de sentiments vraiment fraternels, prêts à leur faire l'aumône de leur cœur, de leur dévouement : créer des centres d'œuvres où les gens du monde se mettent en contact avec les masses populaires afin d'améliorer leur situation morale et matérielle, voilà ce que propose l'Oeuvre sociale.

Lecteurs, si vous avez un après-midi à bien employer, allez à Popincourt, tout là-bas, un peu au-delà de la Roquette, 72 rue de la Folie-Regnault. La folie qui règne en cette maison, c'est celle de l'Amour Evangélique ; elle a fait entreprendre à quelques femmes et hommes du monde de remplacer la méfiance et la haine par la confiance et la bonne amitié, de consoler les douleurs, de sécher bien des larmes, de raffermir les courages. Pour cela, ces vrais amis du peuple sont allés vivre avec lui, près de lui, les uns en permanence avec le beau nom de "Travailleurs", les autres à certains jours de la semaine. Ils ont loué, en 1896, un pavillon où résident les travailleurs qui sont surtout des travailleurs, et un vaste local occupé autrefois par un marchand de peaux de lapins, puis, ils ont invité tous les habitants du quartier à venir faire connaissance. Tout d'abord, il y eut un peu de défiance. Que venaient faire ces "aristos ?" Espionner, se mêler de ce qui ne les regardait pas, etc., etc. La glace fut vite rompue, grâce aux enfants.

Le premier bruit qui frappe l'oreille, si l'on arrive un jeudi ou un dimanche, c'est la piaillerie de centaines de voix enfantines. En ces jours de vacance, l'œuvre attire ces moineaux de Paris, les arrache au ruisseau de la rue.

Ils sont 800 aujourd'hui, tous venus avec le consentement des parents. Leçons, petites conférences ou causeries le matin, jeux dans l'après-midi. On donne aux plus grands (ils sont reçus jusqu'à 12 ans) un supplément d'instruction, on garde les plus petits. On voit là des ouvrières de 4 à 5 ans très appliquées à leur marque ou à leur premier ourlet. Leurs aînées tiennent en main qui une jupe, qui une chemise ou un tablier, et quand la tâche est terminée, l'objet appartient à sa confectionneuse.

Pendant ce temps, la dame travailleuse cause en souriant avec son petit monde, conte de belles histoires comme celle de sainte Geneviève ou de Jeanne d'Arc et c'est vraiment intéressant de surprendre ces jeunes physionomies, la vivacité d'intelligence qu'elles révèlent, d'entendre les réflexions, les appréciations que l'on provoque. Peu à peu, on éveille l'âme et la conscience de ces natures à la fois sauvages et trop civilisées. Leur besoin d'aimer se donne libre carrière et leurs généreuses amies ne craignent nullement de voir chiffonner leurs ruches par les petits bras qui se nouent autour de leur cou.

Derrière les enfants, les mères sont venues et peu à peu, trouvant des amies où elles craignaient de ne rencontrer que de belles dames, elles ont ouvert leur cœur, demandé des conseils, obtenu du travail, des places des recommandations et aussi des consolations. Beaucoup en ont besoin dans ce milieu où le mariage libre les expose trop souvent à l'abandon et à la misère! Aussi, combien leurs amies sont heureuses quand elles peuvent faire " régulariser une situation! " Beaucoup de mères intelligentes, sentant ce qui leur a manqué, cherchent à préserver l'avenir de leurs enfants en leur ouvrant la vie de l'âme ; elles demandent pour eux le catéchisme, la communion, voire même le baptême, car les jeunes païens ne manquent pas dans nos faubourgs. Mais jamais rien ne se fait sans l'assentiment ou l'initiative des parents.

Aux mères encore on enseigne à mieux tenir leur intérieur ; on offre des ateliers pour apprendre à mieux coudre et tailler, ce qui peut leur devenir une source de gain.

En certains jours, parents et enfants sont conviés à des réunions, conférences, matinées instructives et récréatives, distributions des prix gagnés par " les bons points," etc., etc. Si les salons ne sont pas luxueux, ils sont vastes et les écoles ménagères ou professionnelle, les apprentissages, les ateliers peuvent se transformer en salles de fêtes familiales dont l'enfant est le héros, où pères et mères forment un public facilement enthousiasmé.

Il faut encourager cette bonne semence de vraie fraternité, de communauté d'existence qui, seule, fait connaître toutes les misères du pauvre et lui inspire confiance et affection. Que l'argent, qui fait tant de mal, se purifie à ces sources du bien.

MARIE DRONSART.

L'HYGIENE POUR TOUS

LA CURE D'AIR

LA CURE D'AIR

Plus la médecine tend à pénétrer les causes et la nature des maladies, plus la thérapeutique tend à se simplifier. Comparez les ordonnances d'aujourd'hui aux formules compliquées dont les praticiens de jadis, avec un grand luxe de signes cabalistiques, noircissaient le papier. Leurs remèdes les plus célèbres étaient une véritable salade de feuilles, de racines, de graines, au milieu desquelles le botaniste le plus expert avait peine à se reconnaître. Ils multipliaient les ingrédients de leurs médecines, espérant sans doute que, "dans le tas" quelqu'un produirait l'effet cherché.

Voici, par exemple, ce que Sydenham conseillait aux goutteux, Sydenham qui, pourtant, ne voulait pas qu'on traitât la goutte : "Prenez des racines d'angélique, de sureau aromatique, d'aunée, d'impératrice; des feuilles d'absinthe commune, de petite centaurée, de marrube blanc, de germandrée, d'ivette, de scordium, de calamant commun, de matritaire, de saxifrage des prés, de millepertuis, de verge d'or, de serpolet, des menthe, de sauge, de rue, de charbon-bénit, de pouliot, d'aurone, des fleurs de camomille, de muguet, de safran; des grains de thlaspi, de cochlearia des jardins, de cassis et des baies de genièvre, de chacune quantité suffisante. On les fera sécher et on les gardera dans des sacs de papier, jusqu'à ce qu'on les réduise en poudre très fine. On prendra six onces de chacun de ces ingrédients et on mêlera le tout dans suffisante quantité d'excellent miel et de vin des Canaries, pour faire un électuaire de consistance requise. Le malade en avala deux drachmes matin et soir."

Aujourd'hui, quand nous prescrivons aux goutteux quelques paquets de bicarbonate de soude ou de lithine, nous faisons un grand effort pharmaceutique.

Vous objecterez que jamais, cependant, on ne vit plus de pharmaciens, on inventa plus de médicaments, on ne fabriqua plus de spécialités. Sans doute, mais c'est bien moins sur le médecin que compte le pharmacien pour écouler ses produits que sur la quatrième page des journaux et ses alléchantes promesses.

En réalité, la part de l'hygiène devient chaque jour plus prépondérante dans les prescriptions médicales. Les agents physiques se substituent aux produits de la chimie et de la botanique. Et la polypharmacie des anciens fait place aux cures hygiéniques."

Ainsi s'explique la vogue sans cesse croissante de l'hydrothérapie, des cures thermales, de la cure marine, de la cure d'air ou d'altitude.

La cure d'air et d'altitude, notamment, offre de merveilleuses ressources à nos organismes anémiés et épuisés par le séjour dans l'atmosphère des grandes villes. C'est le traitement de choix pour les anémiques, les neurasthéniques, les convalescents. Quant aux enfants, transportés à une hauteur de 900 à 8,200 mètres, ils s'y transforment à vue d'œil en quelques jours.

Qu'y trouve-t-on qui modifie si rapidement la nutrition et le fonctionnement de nos organes? D'abord, un air plus pur. Dans les villes et dans les plaines, l'air est chargé de particules de toutes sortes, particules si nombreuses que si l'on fait filtrer de l'air dans un tampon d'ouate, cette ouate devient rapidement grise à la surface et même noire au bout de quelque temps.

Il y a de tout dans ces poussières que nous respirons sans cesse, des débris organiques de tout genre, du charbon, de la pierre pulvérisée, des fragments de plantes, de poils, le pollen des fleurs, des spores d'algues, des champignons et surtout des germes desséchés de micro-organismes et de microbes, agents de fermentations et de maladies.

Or, tandis que l'air de la rue de Rivoli contient près de 4,000 bactéries par mètre cube, on n'en trouve pas trente dans l'air puisé à 2,000 mètres sur le glacier d'Aletsch.

Pasteur avait, le premier, constaté, dans une expérience célèbre, cette pureté de l'air des montagnes. Sur 20 ballons contenant une infusion stérilisée, ouverts à Paris, aucun ne resta stérile. Sur 20 autres ballons ouverts sur le Jura, à 850 mètres, cinq fructuèrent. Sur 20 ballons transportés sur la mer de Glace et ouverts au Montanvert, à 2,000 mètres, un seul s'altéra légèrement.

C'est là le premier fait. Le deuxième, non moins important, c'est l'augmentation rapide du nombre des globules rouges du sang à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère. Paul Bert avait noté qu'après un séjour en montagne, le sang est plus riche en hémoglobine. Viault a montré que le sang est, en même temps, plus riche en globules.

Ainsi, le nombre des globules rouges dans le sang d'un lapin est de 5,370,000 par millimètre cube, dans les plaines. Sur le pic du Midi, il s'élève à 7,460,000.

Un autre expérimentateur a constaté sur lui-même que le nombre moyen de ses globules par milimètre, qui était de 5,560,000 à Zurich, après trois semaines passées à 1,800 mètres, atteignait 6,890,000.

Bien d'autres conditions interviennent encore pour expliquer les effets si remarquables de la cure d'air : la pression, la sécheresse, l'intensité lumineuse, etc. Mais les deux que je viens d'indiquer sont sans doute les principales. Et ces effets sont immédiats, si rapides et si intenses parfois, que les huit premiers jours sont pénibles pour certains sujets, et qu'un acclimatement est nécessaire.

Mais au bout d'une huitaine de jours, l'excitation nerveuse tombe, les nerfs se détendent. Une sensation de bien-être général s'établit. Le corps tout entier semble être plus léger. La marche ne cause plus de fatigue. Le cerveau, comme les jambes, devient plus alerte. L'appétit est vif et le sommeil facile et profond. Bref, toute la chimie intime de l'organisme se trouve modifiée. Et l'on comprend alors l'inutilité des cachets, des vins et des élixirs reconstituants.

Docteur OX.

LES REDEVANCES DU YUKON

Elles dépassent $800,000 cette année

Vancouver, C. A., 21.—M. J. E. Girouard, d'Arthabaska, membre de l'Assemblée législative, est en route pour l'ouest, retour du Klondyke. Il dit que jusqu'à présent les redevances de l'année courante dépassent $800,000. Il évalue à $20,000,000 la production totale des mines. On ne prélève une redevance que sur les sommes plus élevées que $5,000, au lieu de $2,000 comme jadis.

STENOGRAPHIE

Qu'on ne perde pas de temps à s'inscrire pour notre cours de sténographie. La demande de sténographes français-anglais sera grande à l'automne, il faut commencer tout de suite.

Leçons personnelles à nos bureaux, ou par correspondance, au choix de l'élève.

Clément et Clément, 1 Place d'Armes, Montréal. 124 6

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

Devoir des Femmes

Une femme qui est malade et incapable de remplir aucun de ses devoirs, et qui souffre continuellement de mal de tête, douleurs dans le dos, palpitation du cœur, étourdissements et qui néglige de prendre le remède qui pourrait la ramener à une robuste santé, ressemble à une personne qui, sur le point de périr, refuserait la planche de salut qui lui serait offerte. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont ce remède puissant, cette seule planche de salut qui ramène à la santé toutes les femmes, même celles dont le cas semble désespéré.

Mme Alph. Bergeron
MODISTE
No 260 rue Wolfe, Montréal.

Dit :—" Depuis plusieurs années, j'étais anémique au dernier point. J'avais de violents maux de tête, j'étais toujours étourdie et j'avais mal dans tous les membres. Les Pilules Rouges du Dr Coderre ont triomphé de ma maladie, car je suis très bien. J'ai un gros bébé qui est fort et vigoureux. Je les recommande à toutes les femmes."

Mme G. Brisebois
105 rue Bourget, Montréal.

Dit :—" J'étais faible, j'avais l'estomac malade, mauvaise digestion, je n'avais pas d'appétit, j'étais incapable de travailler, pas de mémoire ni de sommeil et j'étais nerveuse. Je désespérais de ne jamais revenir à la santé, mais les Pilules Rouges du Dr Coderre m'ont mise en parfaite santé."

Mme Alfred Bolduc
St-Gervais, Co. Bellechasse, Qué.

Dit :—" Quand j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges du Dr Coderre, je m'étais fait soigner par deux médecins, qui avaient déclaré ma maladie incurable. Cela ne me découragea pas, j'écrivis aux médecins spécialistes telle que j'étais et, grâce à leurs sages conseils, et aux Pilules Rouges du Dr Coderre, aujourd'hui je suis sur pied et en parfaite santé."

Toutes les femmes devraient s'empresser de consulter nos médecins spécialistes. Quand même vous auriez été malades depuis des années et que votre médecin vous aurait abandonnées, cela ne fait rien, écrivez tout de même. Nos médecins vous répondront en vous donnant les meilleurs conseils connus de la science médicale **absolument pour rien.** Celles qui le peuvent sont invitées à venir à nos salons de consultation au No 274 rue Saint-Denis, de 9 heures a. m. à 5 heures p. m.

Gare aux imitations. Si vous avez des doutes de ne pouvoir vous procurer les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre chez votre marchand, envoyez-nous par la poste 50c en timbres pour une boite ou $2.50 par lettre enrégistrée ou mandat-poste pour six boites. Nous les expédions dans toutes les parties de l'univers sans que vous n'ayez rien à payer. Adressez vos lettres :— **" Cie Chimique Franco – Américaine, Montréal."**

NAVIGATION

Quebec Steamship Co
LIMITE

LIGNE DU ST-LAURENT

SS. "CAMPANA"

1700 TONNEAUX
Prochain départ de Montréal

LUNDI, LE 31 JUILLET, A 2 P.M.

Et ensuite toutes les deux semaines, le lundi, quittant Québec le lendemain à midi.

Pour la POINTE AU PERE, GASPE, la MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN, SOURIS et PICTOU.

Excellente accommodation pour les passagers. Pas de cargaison reçue après midi le jour du départ. Pour le fret, le passage et les cabines, adressez-vous à

J. G. BROCK & CIE, Agents.
211 rue des Commissaires, en ville

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA

Ligne des Steamers-poste quotidiens
(Dimanche excepté) entre

MONTREAL ET OTTAWA

Voyage simple, $2.50 ; aller et retour, $4 ; chemin de fer et bateau, aller retour $5. Rideau, voyage aller et retour $11.00.

Voyages d'un jour à Carillon, Hudson, Como, Oka, $1 ; samedi à lundi, $1.50.

L'excursion d'un jour la plus agréable au Canada. Prenez le train rapide à 8h. a. m. pour Lachine, pour rejoindre le steamer SOVEREIGN.

Excursions rapides à Lachine, train de 5h. p. m. Voyage 50c

Procurez-vous des Guides avec Instantanés, au bureau des billets, No 128, No 137, No 143, No 178 rue St-Jacques ; Hôtels Windsor et Balmoral ; Gare du Grand Tronc. Bureau principal, 165 rue des Communes, Bassin du Canal. Téléphone 1919.

Pour être nolisé spécialement—Le nouveau steamer en acier, Duchess of York, pour Sheringham Park, ou ailleurs, ou voyages en bas des Rapides de Lachine et au clair de la lune. S'adresser au bureau principal, 165 rue des Communes.

WHITE STAR LINE Départs de New-York pour Liverpool tous les mercredis à midi, du bas de la 11e rue Ouest, quai 48.

Arrêt à Queenstown pour le débarquement du courrier postal et des passagers.

MAJESTIC	3 mai	...	31 mai
BRITANNIC	10 mai	...	7 juin
TEUTONIC	17 mai	...	14 juin
CYMRIC	26 avril	...	24 mai

Première — Britannic et Germanic $60 et au-dessus, Cymric, $65 et au-dessus; Majestic, Teutonic, $75 et au-dessus. Billets d'aller et retour à 10 p.c. de réduction sur les prix de passage combinés.

Secondes cabines, sur le Majestic et le Teutonic. Aller ou retour, $40 et au-dessus.

Réductions pour les billets d'aller et retour.

Le tarif sera en vigueur après le 28 juin 1899.

TROISIEME CLASSE. — De New York à Queenstown, Liverpool, Londres, Belfast, Glasgow, ou Derry; Germanic, Britannic, Cymric, $25.50; par le Majestic, et le Teutonic, $27.00.

Bureau de la compagnie, No. 9 Broadway, N.Y.

B. J. COGHLIN.
432 rue St. Paul, Montréal, coin de la rue St. François-Xavier.

BUREAU ET ATELIER COTE-DES-NEIGES Montréal | Propriétaire de Carrières de Granit rouge, rose et gris

J. BRUNET

Importateur et Manufacturier de Monuments en

Marbre et Granit

OUVRAGES DE BATISSES ET DE CIMETIERES, ETC.

Estimations données sur application. Toutes descriptions. En gros et en détail. Côte-des-Neiges. Téléphone 4661. Transport gratuit pour Montréal.

L. E. POIRIER & CIE
Peintres et Décorateurs
198 rue Saint-Hubert
Tél. Bell Est 1171. 289 1an

L. N. DENIS
Peintre-Décorateur
Peintures à Bon Marché
313 Rue St-Laurent.

NAVIGATION

FURNESS, WITHY & CO., LIMITED
AGENCES
MANCHESTER LINERS LIMITED

L'unique service de steamers direct et régulier entre le

CANADA ET MANCHESTER

On a l'intention de faire partir les steamers de cette ligne aux dates ci-dessous mentionnées :

De Manchester	Steamers	De Montréal
......	Manchester Enterprise	16 juillet

LIGNES HAMBURG-AMERICAN
— ET —
FURNESS

Montréal, Anvers et Hambourg, dates proposées des départs

D'Anvers		De Montréal
25 juin	xHelene Rickmers	20 juillet
5 juillet	Sylviana	30 juillet
15 juillet	Sophie Rickmers	10 août

Et, ensuite à des intervalles réguliers de dix jours.

xCe steamer va directement à Hambourg.

Les steamers partent de Hambourg les 10, 20 et 30 de chaque mois.

Pour détails complets sur le fret, etc. S'adresser à

FURNESS, WITHY & CO. Limited
44 rue St-François-Xavier, Montréal.

LIGNE LEYLAND

On se propose de faire partir les steamers de cette ligne bien connue comme suit :

De Montréal à Liverpool.

S.S. GEORGIAN	15 Juillet
S.S. ARROYO	26 Juillet
S.S. VIRGINIAN	3 Août
S.S. PHILADELPHIAN	10 Août

De Montréal à Anvers.

S.S. ALMERIAN	18 juillet
S.S. ALBANIAN	28 juillet

Un nombre limité de passagers de cabines pourront voyager à bord des steamers ci-dessus, pour un prix modéré.

Des connaissements directs pour et à partir de tous les endroits du Canada et des Etats-Unis sont donnés par le chemin de fer du Grand Tronc et ses agences, ou par

FRED'K LEYLAND & CIE., Ltc.,
309 Edifice du Board of Trade.
MONTREAL
TELEPHONE MAIN, 3198.

The North-American Transportation Co., (LIMITED)

. . . LIGNE DE . . .

Montréal, Gaspé et Baie des Chaleurs

Le Str "City of London"

Partira de Montréal pour le Bassin de Gaspé Vendredi, le 28 Juillet, à 2 hrs. p.m., et s'arrêtera à Québec, Rivière du Loup, Rimouski, Petit Métis, Matane et tous les ports intermédiaires. Dans le Bassin de Gaspé il rencontrera le

Str. "ADMIRAL"

Pour Dalhousie et tous les points intermédiaire dans la Baie des Chaleurs.

Bonne installation pour les passagers.
La cuisine sera sans rivale.
Les arrêts sont permis.
Pour le fret, les passagers et les cabines, s'adresser à

A. LEMIEUX, Agent Général,
223 rue des Commissaires, En Ville
Tél. Bell Main, 2688.

LIGNE DOMINION — Steamers de la Malle Royale—Service de Liverpool via Londonderry.

Steamer	de Montréal	de Québec
SCOTSMAN	22 Juil. 9 a.m.	22 Juil. 6 p.m.
OTTOMAN	29 Juil 9 a.m.	29 Juil. 6 p.m.
VANCOUVER	5 Août, 9 a.m.	5 Août 6 p.m.
DOMINION	12 Août, 9 a.m.	12 Août 6 p.m.
CAMBROMAN	19 Août 9 a.m.	19 Août 6 p.m.

De Liverpool	Steamer	De Québec
20 Juil.	NEW ENGLAND	2 Août 7 a.m.

Prix de passage — Cabine, $50 et au-delà, pour aller; $100 et au delà pour aller et retour, suivant le steamer et la cabine; cabine de seconde classe, $35 et $37.50 pour aller; $66.50 et $71.25 pour aller et retour, suivant le steamer.

Entrepont. — A Liverpool, Derry, Londres, Queenstown, Belfast et Glasgow, $22.50 à $25.50, suivant le steamer. Tout ce qu'il faut pour l'entrepont fourni gratuitement.

Salons au milieu du navire, lumière électrique, pont spacieux pour la promenade. Pour plus amples informations, s'adresser à n'importe quel agent de la compagnie, ou à DAVID TORRANCE et Co. 17 rue St. Sacrement, agents généraux. Montréal. 61-6m

TERRENEUVE

Le trajet le plus rapide et le plus sûr pour les voyageurs et le fret, pour Terreneuve. Chemin de fer de Terreneuve et service de côtier de steamer.

Le steamer "Bruce" voyage entre Port aux Basques et North Sydney, C.A., faisant ainsi correspondre le chemin de fer de Terreneuve avec l'Intercolonial.

R. G. REID,
121-1a St. Jean, Terreneuve.

NAVIGATION

LIGNE ALLAN

Paquebots de la Malle Royale

34 steamers d'un tonnage total de 134,937 tonnes, fondée en 1852.

En construction — Tunisian, 10,000 tonnes, Bavarian, 10,000 tonnes.

Montréal, Québec et Liverpool
Service de la Malle Royale
(TOUS LES JEUDIS)

De Liverpool.		De Montréal.	De Québec
13 Juillet	Tainui	27 9 a.m.	6 p.m.
20 Juillet	Parisian	3 9 a.m.	6 p.m.
27 Juillet	Laurentian	10 9 a.m.	6 p.m.
3 août	Californian	17 9 a.m.	6 p.m.

Le nouveau steamer à double hélice Bavarian, de 10,000 tonnes partira le 24 août et le 21 septembre.

PRIX DE PASSAGE

CABINES.— $50 et au-dessus. On fait une réduction pour les billets d'aller et retour. — SECONDES CABINES : Liverpool Londres, ou Londonderry, voyage simple, $35, aller et retour, $66.50. — ENTREPONT : Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast ou Londonderry, y compris tout ce qu'il faut pour le voyage, $22.50. Par le Parisian et le Californian, $22.50. Cape Town, sud Africain, $66.50.

SERVICE DE MONTREAL ET LONDRES

De Londres	Steamers	De Montréal
5 juillet	Monte Videan	26 juillet
12 juillet	Rosarian	2 août
26 juillet	Brazilian	16 août

SERVICE DE MONTREAL ET GLASGOW

De Glasgow	Steamers	De Montréal
7 juillet	Grecian	25 juillet
14 juillet	Buenos Ayrean	2 août
21 juillet	Pomeranian	9 août

SERVICE DE NEW-YORK ET GLASGOW

De Glasgow	Steamers	De New York
21 juillet	State of Nebraska	5 août
4 août	Mongolian	19 août

Cabines, $47.50. Secondes cabines, $32.50. Entrepont, $23.50.

H. & A. ALLAN,
25 Rue des Communes, Montréal

STEAMERS ELDER. DEMPSTER & CIE.,

Départs hebdomadaires reguliers

LIGNE BEAVER
Montreal et Liverpool

Steamers.	De Montréal.
LAKE SUPERIOR	26 juillet
LAKE HURON	2 août
LAKE ONTARIO	9 août
LAKE SUPERIOR	30 août
LAKE HURON	6 septembre
LAKE ONTARIO	13 septembre
LAKE SUPERIOR	4 octobre
LAKE HURON	11 octobre
LAKE ONTARIO	18 octobre
LAKE SUPERIOR	8 novembre
LAKE HURON	15 novembre
LAKE ONTARIO	22 novembre

Les steamers partent de Montréal au lever du jour. Les passagers s'embarquent la veille après 8 heures.

PRIX DU PASSAGE :

Première classe, voyage simple $42 à $50
aller et retour .. 80 à 90
Deuxième classe, voyage simple. 32.50
aller et retour 31.75
Entrepont, aller $22.50. Retenu d'avance $24.

LIGNE DOMINION

MONTREAL A BRISTOL
(AVONMOUTH)

Bristol	
x MONTFORT	27 juillet
x MONTEAGLE	3 août
x MONTEREY	X 10 août
x MONTROSE	17 août

x Réfrigérateurs.

Montreal a Londres

Londres	
MOUNT ROYAL	23 juillet
YOLA	5 août
MEMNON	9 août
MONTAUK	12 août

Pour les tarifs du fret, et tous les autres renseignements s'adresser à

ELDER DEMPSTER & CO. MONTREAL.

Agents de Chicago: JNO. E. EARLE & Co. Agence de Toronto: 80 rue Yonge.

L'HON. M. TARTE

Nous avons reçu hier une lettre de l'hon. M. Tarte. Il nous apprend que sa santé s'améliore sensiblement.

L'hon. M. Tarte, qui est actuellement en France, a eu hier à l'Elysée une entrevue avec M. le président Loubet.

L'hon. Peter Mitchell, qui était indisposé depuis quelques jours, prend beaucoup de mieux.

L'INCENDIE DE GRAND'MERE

Le détective Riopel vient de faire une enquête

Pour élucider les soupçons d'un crime

Le détective Riopel, est arrivé, ce matin, de Grand'Mère, où il a été tenir une enquête minutieuse au sujet du feu qui a réduit en cendres la manufacture de pulpe. Il a passé une semaine dans cette localité et a fait un bon travail. Il a soumis ce matin son rapport au chef de la sûreté. Nous saurons lundi à quoi nous en tenir sur l'origine du feu et si ce dernier a été allumé par une main criminelle.

LA RUE MOREAU

On ne pourra la mettre en bon ordre cette année

Le rapport de la commission des chemins pour changer la destination d'un crédit de $1,100 pour la rue des Seigneurs et l'appliquer à la rue Moreau, n'a pu être adopté hier, malgré les efforts de l'échevin Wilson.

Il fallait les 2-3 des membres du Conseil et la majorité absolue seulement a pu être obtenue.

M. KENNEDY

Son cadavre repêché dans le lac Brome

On a retrouvé le cadavre de M. J. Stewart Kennedy qui s'est noyé, il y a une semaine, pendant qu'il se promenait en yacht sur le lac Brome. Le corps flottait à plusieurs milles de Knowlton. La décomposition était tellement avancée que l'on a dû inhumer le défunt sans tarder.

UN " KISSING BUG "

Un ami de notre journal, demeurant rue St-André, nous envoie sous verre un " kissing bug " qui répond assez fidèlement à la description qu'en donnent les connaisseurs.

Notre abonné prétend avoir vu cet insecte durant un voyage qu'il fit en Russie il y a quelques années. Les paysans russes lui donnent communément le nom de " trapoka " et soignent les blessures qu'il cause avec de l'eau dans laquelle ils font dissoudre du salpêtre.

LE TESTAMENT

De feu l'hon. C. A. Geoffrion

Il paraît que feu l'hon. C. A. Geoffrion avait pour $30,000 d'assurances sur sa vie dans différentes compagnies. Par un testament olographe, il lègue l'usufruit de tout ce qu'il possède à Mme Geoffrion, et à la mort de celle-ci, les biens seront partagés en parts égales entre ses trois enfants, M. Aimé Geoffrion et Mlles Geoffrion.

BLESSE A L'HOPITAL

Un nommé Joseph Lemieux, âgé de 24 ans, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, hier soir. Le blessé s'était fait prendre le bras gauche dans une presse à foin à la Côte St-Luc. Les médecins de l'institution ont jugé l'amputation de l'avant-bras nécessaire. Ce matin, le malade se portait aussi bien que possible dans les circonstances.

NOYE INCONNU

Vers dix heures et demie ce matin, la voiture de la morgue a été appelée au quai de la ligne Beaver, afin d'y recueillir un noyé qui venait d'apparaître à la surface de l'eau. On ignore encore son nom.

GRAVE AFFAIRE

Pawtucket, R.I., 22.—M. Paul Guimond a été la victime d'un attentat meurtrier, l'autre soir, dans l'avenue Centrale. Il a été cruellement battu par plusieurs individus. On craint qu'il ne succombe à ses blessures.

Le commis de bar Gédéon Thibaudeau raconte que Guimond, Th. Hunt, Jean Papineau, Frank Finnegan, Fred Masher, J. Neild, etc., étaient dans la buvette Merrill dans la soirée, quand, à propos de nationalités, Guimond et Hunt se sont pris de querelle. Un peu plus tard une bagarre avait lieu dans la rue, mais M. Thibaudeau ne sait qui a frappé Guimond.

Hunt, Papineau et Neild ont été arrêtés. Ce dernier a avoué avoir frappé Guimond, mais dit que celui-ci l'avait mordu.

CLUB INDEPENDANT OUVRIER

Comme il a été résolu dimanche dernier, il n'y aura pas d'assemblée demain dimanche, afin de permettre aux membres de prendre part à l'excursion de la Société Protectrice des Vieillards et des enfants à Joliette.

Tous les membres sont invités et sont priés de se rendre avant 8 hrs 15, dimanche matin à la gare Viger.

Par ordre,
J. M. DUPONT,
Sec.-arch., C. F. O.

CLUB BICKERDIKE

A une séance spéciale du Club Bickerdike, tenue sous la présidence de M. Geo. Maybury, vice-président. Plusieurs orateurs adressèrent la parole et des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de l'hon. C. A. Geoffrion furent adoptées.

LA FOUDRE A VALLEYFIELD

Valleyfield, 22.—La maison de M. Pierre Lebeuf, de la rue Champlain, a été frappée par la foudre et les pompiers ont éteint le feu. La foudre est aussi tombée sur le vieux collège, les dommages sont légers.

LA COMPAGNIE DU PARC ET DE L'ILE

Les difficultés entre elle et les citoyens de St-Louis du Mile-End

Ordre est donné à l'ingénieur de la ville d'empêcher de circuler ses chars dans la ville

Le comité spécial chargé d'étudier les difficultés qui se sont élevées entre la municipalité de St-Louis du Mile-End, la Compagnie du Parc et de l'Ile et la compagnie des tramways, s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Stevenson. Etaient présents les échevins Roy et Marsolais. MM. L. J. Ethier, avocat de la cité, F. L. Wanklyn, gérant de la compagnie des tramways, M. Campbell, avocat de la compagnie, MM. F. J. Bisaillon, avocat, Jos. Martel, conseiller, Gélinas & Vincent, secrétaire-trésorier de la ville de St-Louis du Mile-End, tous représentant les requérants de cette dernière ville.

Le comité avait demandé à M. H. B. Holt, président de la ligne du Parc et de l'Ile, de se faire représenter, mais celui-ci s'y refusa, de sorte qu'on n'a pu arriver à aucune entente, hier.

L'avocat et les représentants de St-Louis du Mile-End réitèrent de nouveau leurs plaintes. Ils prétendent que ceux qui voyagent de la ville à St-Louis sont obligés de payer double passage quand ils n'en doivent payer qu'un.

M. Wanklyn dit que c'est la première fois qu'il entend cette plainte. En vertu d'un arrangement passé entre la compagnie des tramways et la compagnie du Parc et de l'Ile, celle-ci est obligée de transporter les passagers qui ont payé dans les tramways dans les limites de la ville, à ¾ de mille en dehors des limites, sans pouvoir réclamer le passage de nouveau.

"Au lieu de se plaindre comme ils le font, les citoyens devraient prendre une action en recouvrement contre la compagnie du Parc et de l'Ile, et nous déclarerons ce que je viens de dire."

M. Bisaillon. — "Pourquoi ne prenez-vous pas l'action vous-même, pour non observance de contrat ? Ce serait, il me semble, plus logique."

M. Wanklyn. —"Nous n'avons pas à nous plaindre."

M. Campbell. —"Notre contrat est avec la ville de Montréal, et nous n'avons rien à voir avec les citoyens de St-Louis. S'ils croient avoir des sujets de plaintes, qu'ils poursuivent la compagnie du Parc et de l'Ile et qu'ils appellent la compagnie des tramways comme intervenante."

M. Bisaillon. — "Nous demanderons à la ville dont vous êtes les privilégiés, de vous forcer à faire exécuter le contrat passé entre vous et la compagnie du Parc et de l'Ile pour extension de privilège."

L'échevin Roy est d'avis qu'il se commet des abus et qu'on doit y mettre ordre.

La compagnie des tramways a certainement tort en permettant à la compagnie du Parc de violer ouvertement ses engagements. On l'a forcée lui-même à payer double passage.

Les gens de St-Louis du Mile-End son maltraités et il faut prendre les moyens de faire cesser cela, si la compagnie des tramways est réellement en faute.

Aucune décision n'a été prise hier, mais il est probable que l'on fera un "test case" devant les cours dans le mois de septembre. Un citoyen de St Louis prendra la poursuite et fera intervenir la compagnie des tramways.

D'un autre côté, l'avocat de la cité, M. Ethier, reçoit instruction de donner avis à M. St-George d'empêcher les chars de la compagnie du Parc et de l'Ile de pénétrer dans la ville. Cela,bien entendu,ne s'applique pas aux chars qui appartiennent à la compagnie des tramways et qui sont loués à l'autre compagnie, mais seulement aux grands chars qui portent le nom de la compagnie du Parc et de l'Ile.

ACCIDENT FATAL

Comment la fillette Sloves est tombée dans la rue

A propos de l'accident fatal dont a été victime la petite Martha Sloves, et que la "Patrie" seule a rapporté hier, il appert que l'enfant était assise sur l'appui de la fenêtre et adossée aux jalousies fermées. Celles-ci s'étant ouvertes tout-à-coup, l'enfant est tombée sur le trottoir. Son père l'entendit crier et se porta à son secours, mais la petite expira en moins de cinq minutes.

Le coroner a été averti du décès, mais, après s'être enquis des circonstances de l'accident, il n'a pas jugé nécessaire de convoquer un jury.

ECHOS DE LA TEMPETE

Pendant la tempête d'hier matin, la foudre est tombé sur le "trolley" du tramway No 317, au coin des rues Amherst et Craig. Le courant électrique, suivant les fils métalliques, a produit une lumière éblouissante et brûlé le fil des lampes.

Deux voyageurs qui étaient dans la voiture, ont été comme paralysés pendant plusieurs minutes, et le conducteur Barton a reçu un choc violent dans la jambe. Le char fut arrêté et ne put repartir qu'un quart d'heure après.

On estime que toutes les localités du district, dans un rayon de 100 milles de Montréal, ont subi plus ou moins de dommages par la tempête. Les récoltes de grain et de foin ont souffert considérablement.

A Montréal Sud, la gare du chemin de fer de la Rive Sud a été considérablement endommagée. Le toit et la tour ont été démolis par un coup de foudre.

Un tramway de la ligne Windsor et St-Laurent a été aussi frappé par la foudre, en face de l'hôtel Windsor, mais il n'a pas été brisé.

A Boucherville, deux granges ont été détruites.

" FEMMES REVEES "

Tel est le titre d'un joli volume de poésies que vient de publier M. Albert Ferland.

La toilette typographique est ravissante, les vers sont ceux d'un jeune homme qui a du talent.

Prix du volume, 35 centins. En vente chez l'auteur M. Ferland, 603e rue Sanguinet, chez Deom frère, libraire de la rue St-Denis et au "Monde Illustré."

LA LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Pour le grand carnaval des bicyclistes

Nous donnons ici la liste des souscriptions recueillies, jusqu'à ce jour, par le comité d'organisation du World's Meet.

Le montant des souscriptions s'élève à $1500.

Cette somme a été en grande partie dépensée pour annoncer notre grand carnaval à l'étranger.

De grands placards ont été affichés dans toutes les principales gares de chemin de fer du Canada et de l'est des Etats-Unis. Les autres dépenses du " Meet " s'élèveront à environ $5,000, dont $3,000 seront donnés en prix aux coureurs et $2,000 dépensés par le comité de réception en frais de banquets, de promenades, de démonstrations, etc., etc., en l'honneur des délégués.

Les recettes des courses fourniront ce montant et au-delà, car en dépit du peu d'assistance que les organisateurs ont reçu, le carnaval peut dès maintenant être proclamé un succès, car Montréal sera littéralement bondée d'étrangers durant la semaine du 7 août.

En regardant la liste suivante, les gens intelligents ne pourront s'empêcher de sourire de pitié en se rappelant que lors des grands carnavals d'hiver, les comités avaient généralement $10,000 à leur disposition pour faire ce qui a prouvé être un tort considérable à Montréal en faisant passer notre ville pour un endroit du pôle nord.

Nous sommes heureux de constater cependant que si le conseil n'a rien donné pour venir en aide au présent carnaval, les noms de plusieurs échevins figurent sur la liste pour des souscriptions personnelles.

Les citoyens qui, par ignorance, décrient le " World's Meet " seront étonnés de voir tout ce que le comité aura préparé avec la somme apparemment si minime qu'il a à sa disposition.

Le bouton commémoratif du "World's Meet" que les bicyclistes portent à la basque de leurs habits. (4 fois ses dimensions).

Liste des souscriptions :

Hôtel Windsor	$350.00
Caverhill, Learmont Co.	150.00
Recettes des soirées du Théatre de Sa Majesté	140.00
Lord Strathcona and Mount Royal	50.00
Dunlop Tire Co Ltd.	50.00
Canadian Rubber Co.	25.00
American Tire Co., Ltd.	25.00
E. Goff Penny, M.P.	25.00
Montreaal Belt Line Railway Co.	25.00
S. H. le maire Préfontaine	25.00
Echevin H. A. Ekers	25.00
Echevin H. Laporte	25.00
David Torrance & Co	25.00
Echevin Herbert B. Ames	25.00
Echevin H. B. Rainville	25.00
Hôtel Balmoral	25.00
Hôtel Qeen	25.00
Bell Tel. Co., Ltd.	25.00
Echevin Geo. W. Sadler	25.00
Echevin P. E. Paquette	25.00
St Lawrence Hall	25.00
Graham & Co.	25.00
E. S. Clouston	20.00
Wm. Dow & Co.	20.00
John H. R. Molson & Bros.	20.00
Hôtel St James	15.00
S. H. Ewing & Son	10.00
Echevin A. Gagnon	10.00
John Henderson & Co.	10.00
Lt.-col. Fred. C. Henshaw	10.00
Wm Notman & Son	10.00
E. N. Heney & Co	10.00
Wm. McNally & Co	10.00
G. H. Detlefs	10.00
La Cie S. Carsley	10.00
Viau & Frère	10.00
Alfred Joyce	10.00
Hugh Paton	10.00
Hôtel Grand Union	10.00
M. Michaels	10.00
Henry Birks & Sons	10.00
John Murphy & Co.	10.00
Hasley Bros	10.00
A. E. Morris	10.00
Hôtel Jacques-Cartier	10.00
Thos. Costen & Co.	5.00
Echevin Jos. Brunet	5.00
Jas. Sutherland	5.00
Wglter H. Wonham & Sons	5.00
J. M. Douglas & Co.	5.00
J. E. Doyle & Co	5.00
Peter Lyall	5.00
W. H. Scroggie	5.00
E. A. Gerth	5.00
Echevin Jos B' Clearihue	5.00
Morton, Phillips & Co.	5.00
Haycock & Dudgeon	5.00
Chas. H. Stillwell	5.00
	$1495.00

PERSONNEL

Delles Alice et Eva Hébert sont parties pour Lorette, et résideront dans la Villa la Huronne. Elles vont passer une partie de l'été, accompagnées par leur tante, Mme H. J. Hébert, de Québec.

M. Victor Roy, architecte, a transporté son bureau au No 146 rue St-Jacques, Montréal. Heures de bureau, 9 a.m. à 6 p.m. Tél. Bell, Main 3391. 1er étage.

Worcester, 22 — Mme Adolphe Brazeau, épouse de l'agent de la "Patrie" est en promenade au Canada. Partie le 10 courant avec un pèlerinage, elle a fait un heureux voyage à Ste-Anne-de Beaupré où elle a eu le bonheur de voir opérer un miracle. Vendredi, elle a assisté aux funérailles de l'hon. C. A. Geoffrion.

A Montréal, Mme Brazeau est descendue chez M. Martineau, père de M Martineau, avocat et échevin.

UN LOT D'ATTRACTIONS

Un véritable cirque la semaine prochaine au Parc Sohmer — toutes sortes d'animaux dressés, chiens, chats, etc., acrobates, danseurs en tous genres, comiques, etc.

LES FIGAROS

Ils auront tous à se munir de certificats de compétence

Les examens se font actuellement

Les examens pour l'octroi des licences aux barbiers se font actuellement au No 223 rue McGill, et se continueront jusqu'au 27 juillet. Jusqu'à hier soir, 60 certificats de compétence ont été donnés et ceux qui les ont obtenus font de ce moment partie de l'Association des Barbiers.

Pour obtenir sa licence, le requérant doit présenter un certificat d'un médecin, déclarant qu'il n'est atteint d'aucune maladie contagieuse.

Après 90 jours, à compter du 27 juillet, chaque membre désirant une licence devra subir un examen pour montrer sa compétence dans l'exercice du métier et avoir fait un apprentissage de trois ans.

Les examinateurs sont: L. A. Simoneau, de Sherbrooke; G. A. Bouchard, de Québec, et J. D. Fontaine, de Montréal. Le docteur Legault, de St Henri, est le médecin de l'Association.

Dans la cause de Bouthillier vs Paradis, M. J. T. Fontaine, président de l'Association des Barbiers, déclare qu'il n'a pas dit que les miroirs soient des objets de luxe dans les boutiques de barbiers et devaient ainsi ne pas être exemptés de la saisie, ni qu'il y avait des boutiques sans miroirs. M. Fontaine dit qu'à sa connaissance, il n'y a à Québec que deux boutiques où il n'y a pas de miroirs devant les chaises.

LES COUPEURS

Les abus dont ils se plaignent

Un coupeur a envoyé à un journal de Montréal une lettre dans laquelle il énumère les griefs des coupeurs envers leurs patrons. Les contremaîtres coupeurs, dit-il, sont obligés d'arriver à l'atelier à l'heure juste, le matin, pour ne partir qu'à 6 heures du soir. Pendant la morte-saison ils perdent ainsi trois à quatre heures par jour. Dans certains ateliers les coupeurs ne peuvent ni parler, ni chanter, ni siffler. Il y a aussi du favoritisme dans la distribution de l'ouvrage, et les amis des contremaîtres obtiennent les meilleurs salaires. Dans d'autres ateliers certains contremaîtres ne connaissent pas leur métier, et les coupeurs payent pour leurs erreurs.

En conséquence il est à désirer :

1o Que les patrons emploient des contremaîtres compétents.

2o Que les patrons fassent une enquête personnelle pour remédier à ces désagréments, et abolissent ainsi l'esclavage civil.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PRIERES DES QUARANTE-HEURES.

Lundi 24 juillet — St. Esprit.
Mercredi, 26 juillet — St. Luc.
Vendredi, 28 juillet — St. Hermas.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

Cathédrale, dimanche, le 23 à 7 heures, ordination.

Mardi, 25—A 8 heures, grand'messe en l'honneur de Saint-Jacques.

Mercredi, le 26 — A 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché

Immaculée-Conception — Dimanche, le 30.—Ordination.

Annonces de la Province Ecclésiastique de Montréal, dimanche, le 23 juillet—On annonce les fêtes de Saint-Jacques et de Ste-Anne.

Titulaires de la Province Ecclésiastique de Montréal, Dimanche le 6 août :

Diocèse de Montréal—Solennité des titulaires de Saint-Ignace, de Saint-Pierre-aux-Liens et de Saint-Liguori.

Diocèse de St-Hyacinthe — Solennité des titulaires de Saint Alphonse et de Saint-Dominique.

Diocèse de Valleyfield — Solennité du titulaire de Saint-Etienne, J.S.

A L'HOPITAL

(Spéciale à " La Patrie ")

Vaudreuil, 22.— Madame J. A. Valois, épouse du marchand bien connu de cette localité est actuellement à l'hpital Notre-Dame, sous les soins du Dr L. de Lotbinière Harwood. Samedi matin, elle a subi une opération chirurgicale qui a parfaitement bien réussi.

Nous souhaitons à Mme Valois un prompt rétablissement.

A PAPINEAUVILLE

L'accomplissement d'un vœu à Ste-Anne

(De notre correspondant particulier.)

Papineauville, 22. — M. le curé Rochon a été élu président de la commission scolaire sans opposition.

—M. Jos Hurtubise, hôtelier de Valleyfield, vient de vendre avec un profit de $500 la ferme voisine du village, qu'il a achetée au milieu de juin de M. Henri Bourassa, M.P., au prix de $4,000. M. Olivier Clément, de St. Philippe d'Argenteuil, est l'heureux acquéreur de cette magnifique propriété. La sage politique des gouvernements Laurier et Marchand et le projet de chemin de fer électrique entre Papineauville et Chéneville, ne contribuent pas peu à l'augmentation de la valeur de nos terres

travaillant au moulin de la compagnie tier, s'est fracturé une jambe ce matin en travaillant au moulin de la compggnie Industrielle. Les Drs Longpré, Mackay et D'Amour ont été appelés.

—Parmi les nombreux pèlerins qui ont pris le train ici lundi pour Ste Anne de Beaupré, il y en a un qui a attiré plus spécialement notre attention. Nous voulons parler de M. Arthur Guay, employé civil d'Ottawa, frère de " le curé de Ripon et de feu P. M. Guay, Ecr., M.P. M. Guay, souffrant depuis plusieurs années d'une maladie incurable qui l'avait conduit aux portes du tombeau, avait eu recours à la grande Thaumaturge et promis d'aller lui rendre ses actions de grâces à son célèbre sanctuaire s'il guérissait. Il fut exaucé et vient de s'acquitter de son vœu comme on le faisait dans les temps de foi vive du Moyen-Age. Il est parti du presbytère de Ripon, à plus de quinze milles d'ici, dimanche dernier, et a parcouru cette distance, marchant pieds nus et tête nue, s'agenouillant devant chaque maison et tendant la main pour demander l'aumône pour le sanctuaire de Ste Anne. Notre population a été grandement édifiée de cet acte d'humilité et de foi.

LA PECHE MIRACULEUSE D'UN ECHEVIN DE MONTREAL

Samedi dernier, un échevin de Montréal s'est distingué en prenant à la ligne, à Ste-Agathe un brochet qui ne pesait pas moins de cinquante livres. Il lui a fallu un sang-froid et une adresse extraordinaire pour amener au rivage le requin d'eau douce et l'opération n'a pas été sans danger. Cet énorme brochet, furieux sans doute de se voir pris comme une simple barbotte, se débattait d'une façon inquiétante et ouvrait une gueule énorme, garnie de dents plus pointues que des lames de poignards. Ce fut un travail dur et pénible qui dura pas moins de deux heures avant que le monstre fut noyé et attéré. Aussi rendu au rivage, l'échevin n'était ni plus ni moins qu'épuisé, mais il se hâta de se rendre à l'hôtel Castel des Monts,et prendre un bon verre de Vin St-Michel, le stimulant le plus énergique qui soit connu. Ce tonique agréable relève instantanément les forces abattues par la maladie ou l'excès de travail.

JEFFRIES ET FITZSIMMONS

Allez voir la fameuse bataille ; 11 rondes complètes, au Parc Sohmer.

COURRIER DE QUEBEC

Malheureux accident au couvent de Beauport

A la prochaine exposition

(De notre correspondant particulier)

Québec, 22 — D'intéressantes courses au trot et au galop doivent avoir lieu mercredi prochain sur le champ de courses des terrains de l'Exposition. Des prix pour une somme collective de $700.00 seront partagés entre les concurrents heureux. Il y aura quatre courses différentes: 1o Une course au trot de cinq milles, ouverte à tous les chevaux qui seront disposés à y prendre part, sans inscription. 2o Une course au trot d'un mille, pour les chevaux de la classe de 2.25. 3o Une course au galop, handicap, d'un mille et demi. 4o Une course au galop de 5-8 de mille.

Des célébrités du champ de courses doivent prendre part à la course au trot de cinq milles. Je puis citer entr'autres Daisy F, May Girl, Nellie S, Melbourne Queen et Dan.

La célèbre jument "Lady Gray" qui a gagné le grand prix, à Ottawa, l'année dernière, s'est malheureusement blessée un patte d'une manière grave, hier, dans l'écurie de M. Giguère. On l'avait amenée ici pour prendre part au 1er article du programme, à la course au trot de cinq milles.

Les célèbres coursiers du Dr Sewell, du Dr Elliott et de M. Swift prendront part aux courses au galop.

— Un accident très grave et qui pourrait malheureusement avoir des suites fatales est survenu hier l'après-midi au couvent de Beauport.

Une des élèves, Mlle Paradis, une fillette de 16 ans, enfant de M. Napoléon Paradis, avait l'habitude depuis le commencement de la vacance d'aller aider aux travaux de ménage dans l'institution. Hier l'après-midi, elle était à travailler au blanchissage dans la buanderie, lorsque s'étant approchée du poêle pour voir à remuer du linge dans une bouilloire, des tisons se sont échappés tout à coup et sont allés tomber sur sa robe. En un instant, ses vêtements étaient en feu. Elle partit tout épouvantée, affolée, ne songeant pas qu'elle activait la flamme dans sa course.

Ses cris de douleur et de désespoir eurent bientôt fait d'appeler auprès d'elle la Supérieure de la maison, qui réussit en fin de compte à étouffer le feu. Mais l'infortunée avait déjà presque tout le corps couvert d'affreuses brûlures. On a eu le soin de l'envelopper de suite de la tête aux pieds dans de la ouate saturée d'huile, mais aux dernières nouvelles, elle n'avait pas encore repris ses sens et on ne paraissait pas compter sur son rétablissement.

—Un M. Rochette, qui réside rue St-Joachim, a chez lui une véritable curiosité, un phénomène biologique : c'est quatre chatons qui viennent de voir la lumière du jour, liés les uns aux autres par une membrane aux pattes de derrière. L'attache est telle qu'à première vue on est porté à se demander si ce ne serait pas un chat unique pourvu de quatre têtes, de seize pattes et de quatre queues, au lieu de quatre chats différents.

MARCHANDS DETAILLEURS

La 10e excursion annuelle de la société des marchands détailleurs de nouveautés de la province de Québec aura lieu mercredi prochain à Plattsburg, N. Y., sur le bord du lac Champlain. Le départ s'effectuera à 8 heures précises, à la gare Bonaventure. Le train arrêtera à Ste-Cunégonde, à St-Henri et à la Pointe St-Charles. L'excursion aura lieu beau ou mauvais temps.

SAISIE DE $800

Quand Jean Seitz a été arrêté ici pour un prétendu détournement de fonds de $2,200 à Manheim, Allemagne, il avait en portefeuille une somme de $800.

O. Esslinger a pris une saisie avant jugement.

CHACUN SES CONVICTIONS

Max Davidson, plaignant dans une cause de vol avec effraction a déclaré ne vouloir prêter serment que sur une Bible dont le texte fût en Hébreu. Le juge Choquet a fait droit à la demande du fils d'Abraham.

CHUTE FATALE

Le jeune Hirsch Fingel qui s'est fracturé le crâne en tombant du balcon de la maison de ses parents, No 241 rue St Dominique, avant-hier soir, est mort à l'hôpital Notre-Dame cette nuit, à 2 heures et demie.

COUR DE POLICE

Carl Anderson et Hernet Arentsen ont été arrêtés par les détectives Picard et Vaughan pour avoir déserté le steamer Britannia.

—Antoine Lamarche, arrêté par le constable Rioux, aura à répondre à l'accusation d'avoir volé une hache et une scie.

—Le détective Maguire a fait l'arrestation de Joseph Lamarre, domicilié au No 6 de la rue Ste-Monique, sous l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans la boutique de M. Monk 784 rue Craig, et d'y avoir commis un vol.

—John Brown, 34 ans, domicilié au No 604 rue Mullin et Milio Davis, 46 ans, résidant au No 273 de la rue Liverpool, arrêtés par les détectives Samson et Coleman, auront à répondre à l'accusation d'avoir endommagé une machine à clou, chez MM. Peck & Benny.

POUR UN BUT HUMANITAIRE

Nous rappelons à nos lecteurs que le deuxième tirage de la Société Coopérative de Bienfaisance aura lieu publiquement, le 8 août prochain, au Monument National.

On peut, dès aujourd'hui, se procurer des certificats de part indivis dans n'importe quel dépôt de journaux de la ville; dans les campagnes, on peut se les procurer en s'adressant aux maîtres de poste. Le prix de chaque certificat de part indivis et les porteurs peuvent gagner, pour cette modique somme, une maison de $1,300 ainsi que sur douze lots de $100, soit un total de $2,500.

La société demande des agents. S'adresser 315 rue Saint-Dnis, à Montréal. 22-24-27

DE RETOUR

MM. les abbés Roy et Gauthier de l'évêché, sont de retour d'un voyage de trois semaines qu'ils ont fait dans les Provinces Maritimes.

LE " MERRIMAC "

Sa position ne le met pas en danger

Statistique des accidents maritimes

Les gérants de la ligne Elder-Dempster, ont reçu, hier après-midi une dépêche au sujet du vapeur Merrimac,qui s'est échoué sur la côte d'Anticosti. On annonce que le navire a le devant, seulement, pris sur des galets plats. L'arrière se trouve à eau profonde. Les dommages à la coque sont insignifiants. Le vapeur ne se trouve pas en danger en attendant le renflouement.

Pendant le mois dernier les constructeurs de vaisseaux anglais, ont lancé 22 navires jaugeant en tout 72,974 tonneaux. Pendant les derniers six mois, on a lancé 147 vaisseaux formant un total de 392,865 tonneaux. Pendant l'époque correspondante, l'année dernière, le nombre était de 161, et le tonnage 400,879 tonneaux. Depuis le commencement de l'année, on a lancé, dans les chantiers de la Grande Bretagne, 328 navires formant un total de 697,102 tonneaux.

LE TAINUI

Le vapeur Tainui, de la ligne Allan, est entendu dans le port sous peu,avec nombre de passagers et une forte cargaison générale.

L'ASSURANCE DE L'OCEANIC

Le Oceanic, le nouveau transatlantique de la ligne White Star, est actuellement assuré chez Lloyds et dans d'autres compagnies. Le vapeur est évalué à 500,000 louis sterling. Sur ce montant, la compagnie risque la somme de 150,000 louis sans assurance. On dit que l'assurance a été placée à raison de 55 s. par cent, pour douze mois.

PERTES MARITIMES

L'Association des Assureurs Maritimes de Liverpool, fait la classification suivante des pertes et dommages subis pendant le mois de juin par les vaisseaux d'un tonnage de 500 tonneaux et au-dessus : Endommagés par les tempêtes, 39 ; sombrés ou abandonnés, 3 ; échoués, comprenant 9 pertes complètes, 121; collisions, comprenant 4 pertes complètes, 109 ; incendiés ou endommagés par des explosions, 26 ; manquant à l'appel, 4; autres accidents, 83.

EN COLLISION AVEC UNE BANQUISE.

Une dépêche de St-Jean de Terreneuve, mande que le vapeur anglais, "John Bright", capitaine Keenan, parti de Batiscan pour Londres, avec une cargaison de bois, est entré dans le port de St-Jean, ayant son avant enfoncé. Son commandant fait rapport que le navire est venu en collision avec une banquise à l'entrée du détroit de Belle-Isle.

Le vaisseau a subi des avaries considérables, et devra être mis en cale sèche.

L'ACHAT DE L'ANDORHINA.

Le quatre mâts Andorhina, qui a été endommangé par le feu dans le port de New-York, il y a quelque temps, a été acheté par une compagnie de constructeurs de navires de Cork, Irlande.

LA VENTE DU "GASPESIA".

Le vapeur Gaspésia qui a été pendant plusieurs semaines pris dans les glaces, l'hiver dernier, a été vendu aux enchères sur l'ordre de la Cour Suprême de St-Jean de Terreneuve. Son acquéreur est le capitaine Farquhar de Halifax. Le prix d'achat est de $27,000. Le Gaspésia fera dorénavant le service entre St-Jean, Halifax et New-York.

DIVERS

Le Grecian, de la ligne Allan, a été signalé à South Point, ile d'Anticosti, hier.

Signalés dans le golfe : Les vapeurs Californian, Turret Age, Kastalia, Lord Charlemont, Inishowen Head et Turret Court.

MOUVEMENTS DES PAQUEBOTS.

Queenstown, 21.—Arrivé, le Campania, de New-York.

New-York, 21.—Arrivés : Lucania, de Liverpool ; le Fuerst Bismarck, de Hambourg; le Palatia, de Hambourg, et le Barbarossa, de Brême.

Shields, 21.—Arrivé, le Bellona, de Montréal.

Liverpool, 21.—Départ, le Parisian et le Vancouver, pour Montréal.

Brisbane, 21.—Départ, le Miowera, pour Vancouver.

Londres, 21. —Départ, le London City, pour Halifax. Arrivé, le Brazilian, de Montréal.

LA SOCIETE NATIONALE DE SCULPTURE

Au capital actions de $50,000

La prochaine distribution d'ouvrages d'art se fera à Québec, le 27 juillet courant.

1	Lot de	$10,000
1	" "	4,000
1	" "	2,000
1	" "	1,000
2	" "	500
5	" "	200
25	" "	60
66	" "	25
100	" "	40
200	" "	20
300	" "	12
500	" "	8

LOTS APPROXIMATIFS

100	Lots de	$ 20
100	" "	12
100	" "	8

LOTS TERMINATIFS

999	Lots de	$ 4
999	" "	4

3,500 Lots valant $49,742

Prix du billet, 25c, 50c et $1,00, en vente partout.

J. Cochantaier, 134 St-Jacques, agent général pour Montréal.

Nous faisons remarquer au public que la Société a été entièrement refondue. Le personnel au complet a été changé et M. Timothé Archambault en est aujourd'hui le gérant. Prochainement, nous annoncerons l'ouverture des cours publics et gratuits. 125-2

PREMIERE EXCURSION

A Berthier, Lanoraie, Lavaltrie et St-Sulpice

Le vapeur Brothers, Capt. Tranchemontagne, laissera le quai Bonsecours dimanche prochain le 23 juillet à huit heures précises pour les ports susmentionnés, passage 50c aller et retour.

CAPT. TASCHEREAU-BEAUDOIN
Organisateur

123-3

NOUVELLES D'OTTAWA

GRAND EMOI AU VILLAGE DE ST-CYRVILLE

Un " tramp " commet un assaut sur deux fillettes laissées seules à la maison

Ottawa, 22. — Quarante constables et plusieurs détectives sont à la recherche d'un audacieux voleur. Cet individu a eu l'audace d'enlever une "foot-ball" appartenant à l'association de... police. Le vol a eu lieu, jeudi, au parc Lansdowne. Nos policiers sont fermement décidés à capturer le filou.

—Le petit village de Cyrville est dans un grand état d'excitation depuis jeudi. Voici pour quelles raisons: M. Cyrille Leclair qui demeure près de l'église de Cyrville quitta sa maison jeudi matin vers deux heures et demie pour se rendre au Marché By, à Ottawa, laissant sa fille Georgiana à la maison avec une de ses amies du nom de Béatrice Renard. Quelques instants après le départ de M. Leclair, un individu entre dans la maison et monta dans la chambre où dormaient les deux jeunes filles. L'on dit que l'intrus fouilla la maison pour trouver de l'argent et n'en trouvant pas il sauta à la gorge de Mlle Leclair. La jeune fille engagea une lutte désespérée avec son agresseur.

Un voisin du nom de M. Cabot se préparait pour se rendre au marché lorsque les cris de la jeune fille attirèrent son attention. Il courut à la maison et arriva à temps pour empêcher le voyou d'accomplir un criminel attentat. L'individu qui est un " tramp " s'empressa de prendre la fuite. Les deux jeunes filles étaient très excitées, mais Georgiana Leclair dit qu'elle le reconnaîtrait si elle le voyait de nouveau. Cette dernière n'est âgée que de treize ans. Les habitants de Cyrville parlent de lyncher l'auteur de cette criminelle tentative, s'il est pris.

NAISSANCE

MASSICOTTE — A Actonvale, le 20 juillet, 1899, l'épouse de M. L. Massicotte, un fils, qui a reçu les noms de Laurier Emile.

MARIAGE

MOISAN - DOWD.— Le 21 courant, M. Alphonse Moisan, conduisait à l'autel Mlle Alphonsine Dowd, fille de feu Francis Dowd.

DECES.

PICHE. — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 20 ans et 7 mois et 27 jours, est décédé Ernest Piché, fils de Edouard Piché, sergent de la prison de Montréal.

Le service funèbre aura lieu lundi matin, le 24 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No. 33 rue Boyer, à 7.15 heures précises, pour se rendre à la chapelle de l'hospice Auclair et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER-VINET.—Au Sault au Recollet, le 21 courant, à l'âge de 84 ans, Marguerite Verdon, épouse de Louis Larthier et en première noce de Charles Fabien Vinet.

Le service funèbre aura lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, au Sault au Recollet, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ON DEMANDE

Un cas de Rifle ou autre maladie de la Peau, que La Pommade Antiseptique du Dr RAMEAU ne puisse pas guérir. Quoique nous en ayons vendu des milliers, nous n'avons pas vu un insuccès. Dans toutes les pharmacies. Agence, PHARMACIE LECOURS, 370 rue Craig, Montréal. Par la poste $1.00 125-3

ARGENT A PRETER. — Un montant considérable de 4½ à 6 pour cent sur première ou seconde hypothèque. Aussi billets escomptés et argent avancé sur polices d'assurances sur la vie et piano. John Léveillé, agent financier, 1805 rue Ste-Catherine. 125-3

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?

Avez-vous quelque article de ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicycles? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de $10 jusqu'à $1,000 sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours de 8 heures a.m. à 6 heures p.m., Montreal Loan & Brokerage Co., chambre 8, 260 rue St. Jacques. 29 nov.-ino

ARGENT A PRETER
A 5 et 6 ojo
LOTS A VENDRE A LACHINE
H. SCHETAGNE
Chambres 13 et 14, 97 rue St-Jacques, édifice de la banque du Peuple.

$500,000 A PRETER
4 et 4½ pour cent.
ANT. BISSONNETTE,
1608 Notre-Dame

Argent a Preter de 4 a 6 0[0
ARTH. C. BOURASSA & CIE,
Agent d'Immeuble, Courtier d'Assurance, etc.
Batisse Trust & Loan, Tel. B. Main 1881. 26 St-Jacques.
111 ian

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque.
Conditions Faciles
CREDIT FONCIER F. C.
30 RUE ST-JACQUES.
1-j-s 6 m 84

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 4375. F. Larocque, demandeur, vs. J. R. Poulin, défendeur, et L. A. Lefebvre, avocat, sur distraction de frais. Le trente-unième jour de juillet 1899, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 341 rue Drolet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions, argent comptant.
J. CAISSE, H.C.S.
Montréal, 21 juillet 1899.

ATTENTION MESDAMES
BAUME ROYAL ITALIEN
Le grand embellisseur de Florence pour le teint, découvert par Signor Vantelli, l'éminent chimiste Italien est le triomphe chimique des temps modernes et il a créé une sensation universelle. Hâtez-vous d'en faire l'essai et vous serez tellement charmées de ses parfaits et incomparables résultats que vous ne voudrez plus jamais faire usage de poudres, cosmetiques etc. Demandez à l'examiner. Prix 50c, toutes Pharmacies ou par la malle. Brochure gratis.
DEPOT CANADIEN
207 St-Jacques - Montréal